

**Les artisans en métaux  
du Gévaudan  
à la fin du Moyen Âge  
(XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)**

**Philippe MAURICE**

**©PhilippeMauriceCNRS-EHESS, tous droits réservés**





Auteur de :

*Les relations familiales en Rouergue et Gévaudan au XV<sup>ème</sup> siècle, d'après le trésor des chartes*, SLSAL, Mende, 1990.

*La famille en Gévaudan au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, publications de la Sorbonne, 1998.

Et de diverses contributions sur le Gévaudan.

Paris, 2002









## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### Sources

Les sources utilisées sont nombreuses et le lecteur devra se reporter au texte dans lequel les références précises des actes sont fournies. En effet, près de deux cent vingt registres ont été utilisés et la moisson n'a guère été fructueuse puisque beaucoup de cotes ne contiennent aucun renseignement sur les forgerons. Les sources notariales de la Lozère, conservées dans les séries 3<sup>E</sup> et G des Archives départementales, constituent l'essentiel du fonds et sont composées d'une partie des minutiers de Mende, pour la plus grande partie, de Marvejols, de Chirac, de Vébron et du Malzieu.

Quelques registres de la série B (justice), du même dépôt d'archives, ont également été utilisés, ainsi qu'un terrier de la commanderie de Palhers, de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, conservé aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, des chartes royales de la série JJ des Archives nationales et d'autres documents dont la localisation sera précisée dans le texte<sup>1</sup>.

### Bibliographie

- BARBOT (M.), *Médecins, chirurgiens et apothicaires mendois, des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, s.l.n.d.
- BRAUNSTEIN (Ph.), *Les forges champenoises de la comtesse de Flandre (1372-1404)*, Annales E.S.C., 1987, p. 747-777.
- BUFFIERE (F.), *Ce tant rude Gévaudan*, 2 volumes, Rome, SLSAL, 1985.
- CHASSAING (A.), *Notes sur l'orfèvrerie du Puy au Moyen Age et à la renaissance, et prix-fait passé, en 1458, entre Jean de Bourbon, évêque du Puy, et deux orfèvres du Puy, pour la façon d'une statue de Saint*

---

<sup>1</sup> Les références sont ainsi présentées : la mention du dépôt d'archives (ADL pour Archives départementales de la Lozère), l'indication de la série (3<sup>E</sup>, G, voire E, F, etc), suivie du numéro de la cote dans cette série (par exemple 3<sup>E</sup>. 44), suivi d'une barre /, suivie du numéro du premier folio de l'acte dans lequel est cité le personnage (3<sup>E</sup>. 44/65, désigne donc le folio 65, du registre 44, de la série 3<sup>E</sup>).

- Pierre, en argent doré*, Le Puy, impr. M.P. Marchessou, 187, AD. de la Haute-Loire, acquisition n° 9944.
- DUBY (G.), *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Montaigne, 1962, éd. Paris, Flammarion-champs, 1977.
  - FALCON (H.), *Orfèvres du Puy*, tablettes I, p. 25-27, Archives départementales du Puy-en-Velay.
  - FRAMOND (M. de), «Notre-Dame des Armagnacs : le trésor de la cathédrale du Puy-en-Velay», dans *Cahiers de la Haute-Loire*, le Puy, 1993, p. 19-58.
  - FRANKLIN (A.), *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés dans Paris depuis le XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1906.
  - HEERS (J.), *L'occident aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Aspects économiques et sociaux*, Paris, PUF, Nouvelle-Clio, 1973.
  - LEROY (M.), *La représentation mythique du forgeron dans les croyances, les mythes, les contes et les légendes d'Europe occidentale*, Paris, EHESS, 1981.
  - LESPINASSE (R. de), *Les métiers et corporations de la ville de Paris*, Paris, impr. nationale, 1892, tome II, *orfèvrerie, sculpture, mercerie, ouvriers en métaux, bâtiment et ameublement*.
  - LEVASSEUR (E.P.), *Histoire des classes ouvrières en France, depuis la conquête de Jules César jusqu'à la révolution*, Paris, 1859.
  - MAURICE (Ph.), *Les relations familiales en Rouergue et Gévaudan au XV<sup>e</sup> siècle, d'après le trésor des chartes*, Mende, SLSAL, 1990.
  - MAURICE (Ph.), «Les officiers royaux du bailliage de Marvejols à la fin du Moyen Age», *Revue historique*, n° 582, avril-juin 1992, p.285-309.
  - MAURICE (Ph.), «Les Fornenc, un exemple de la mobilité des structures familiales», *Revue du Gévaudan*, 1992/2, p.13-22.
  - MAURICE (Ph.), «Un exemple d'organisation municipale au XV<sup>e</sup> siècle: le syndicat de Chirac», *Annales du Midi*, tome 105, n° 202, avril-juin 1993, p.183-208.
  - MAURICE (Ph.), «Les Plantavit et les Monbel», *Revue du Gévaudan*, avril 1994, p.39-42.
  - MAURICE (Ph.), «L'état civil des notaires du Gévaudan à la fin du Moyen Age: choix des parrains, choix des noms», in *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne, tome IV, Discours sur le nom: normes, usages, imaginaire (VI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, P. BECK, dir., Tours, P.U. Tours, 1997, p. 179-209.
  - MAURICE (Ph.), «Les limites de l'autorité paternelle face aux droits patrimoniaux dans le Gévaudan médiéval (fin XIII<sup>e</sup>-fin XV<sup>e</sup> siècles)», dans *Cahiers de Recherches Médiévales (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, n° 4, année 1997, p. 31-40.

- MAURICE (Ph.), «Les Statuts de la confrérie Saint-Véran de Mende (1467)», dans *Bulletin du C.E.R. de Mende*, 1997, n° 17, p. 38-46.
- MAURICE (Ph.), *La famille en Gévaudan au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, publications de la Sorbonne, 1998.
- MAURICE (Ph.), «La maison et son ameublement en Gévaudan à la fin du Moyen Age», dans le *Journal des Savants*, juillet-décembre 1998, p. 115-225.
- MAURICE (Ph.), «Adoption et donation d'enfants en Gévaudan à la fin du Moyen Age», dans *Médiévales*, automne 1998, n° 35, p. 83-92 et p. 101-104.
- MAURICE (Ph.), «L'échec de la première maison des Cénaret», dans *Bulletin du C.E.R. de Mende*, 1998, n° 18, p. 9-23.
- MAURICE (Ph.), «Le milieu social et familial des forgerons du Gévaudan à la fin du Moyen Âge», dans *Médiévales*, 34, printemps 1998, p. 127-142.
- POREE (Ch.), «Le consulat et l'administration municipale de Mende», dans *Bulletin trimestriel de la société des lettres, sciences et arts de la Lozère*, Mende, 1898-1901.
- POREE (Ch.), «La construction de la cathédrale de Mende», dans *Archives Gévaudanaises*, t. IV, p. 125-194.
- POREE (Ch.), «Les évêques-comtes du Gévaudan. Etude sur le pouvoir temporel des évêques de Mende aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles», dans *Archives Gévaudanaises*, t. IV, p. 347-509.
- POUMAREDE (J.), «Les syndicats de vallée dans les Pyrénées françaises», dans *Les communautés rurales*, 4<sup>ème</sup> partie, *Europe occidentale (Italie, Espagne, France)*, Recueils de la société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, t. XLIII, 1984.
- SCHNEIDER (J.), *Le fer à travers les âges*, Nancy, 1956.
- VALOUS (G. de), *Le patriciat lyonnais aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Picard, 1973.
- VERNA (C.), *Les mines et les forges des Cisterciens en Champagne méridionale et en Bourgogne du Nord (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, A.E.D.E.H./Vulcain, Paris, 1995.



## INTRODUCTION

Les recherches sur le travail du fer et des métaux sont nombreuses et l'attention des chercheurs a essentiellement été attirée par l'étude des techniques et par l'aspect économique du secteur métallurgique. Lors d'une récente étude, nous déplorons la quasi-absence de publications sur le milieu familial des forgerons, voire sur celui des autres ouvriers en métaux, regrettant le silence qui entoure les familles de ces artisans et nous interrogeant sur la place de ces derniers dans la société médiévale<sup>2</sup>.

Ce silence, loin d'être la marque d'un certain ostracisme, serait le fruit d'une conjoncture archivistique fort défavorable. L'exemple du Gévaudan<sup>3</sup> se révèle assez démonstratif puisque le recensement réalisé dans cet ouvrage, certes appréciable, est le résultat du dépouillement intégral de plus de deux cent vingt registres représentant près de trente mille feuillets, soit près de soixante mille pages. Ces investigations dans les archives n'ont d'ailleurs heureusement pas eu pour seul objet d'étudier les ouvriers en métaux et elles ont simplement profité du fruit de recherches menées sur un autre sujet<sup>4</sup>.

Un tel ensemble prosopographique est assez rare dans la mesure où il réunit des fiches sur deux cent vingt-neuf artisans : argentier, armurier, charron, chaudronnier, coutelier, forgeron, maréchal, sonnailler, orfèvre, potier d'étain et serrurier. Il permet de reconstituer de nombreuses familles et de mettre en exergue l'existence de dynasties. Les actes sont des plus variés : testaments, contrats de mariage, d'apprentissage, de vente, reconnaissances féodales et lods, parmi d'autres.

---

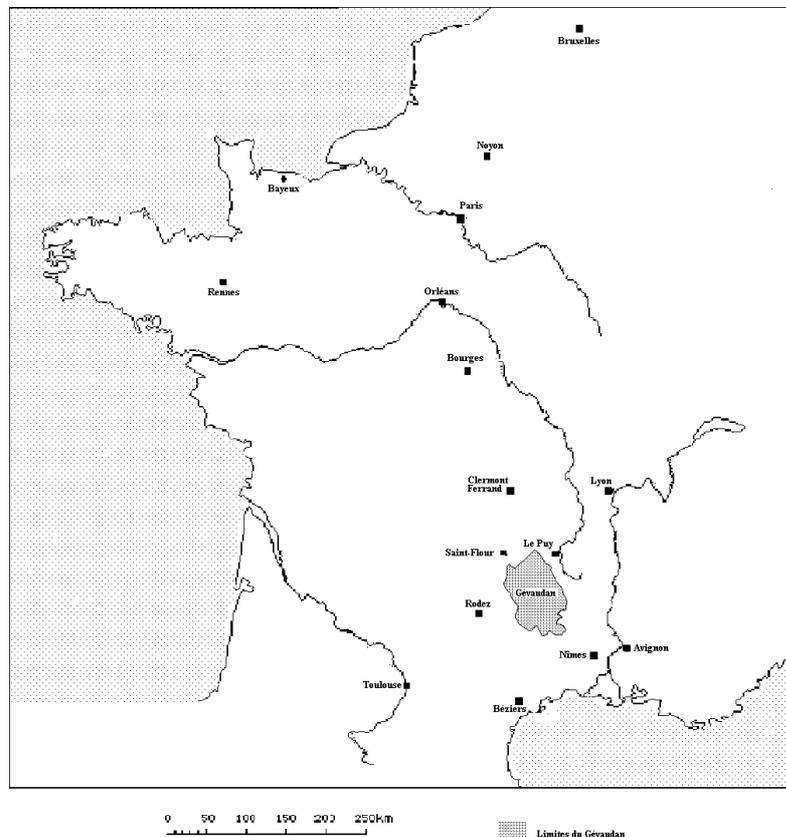
<sup>2</sup> «Le milieu social et familial des forgerons du Gévaudan à la fin du Moyen Âge », dans *Médiévales*, 34, printemps 1998, p. 117-142. Cet article repose uniquement sur un fonds se composant de cent seize fiches biographiques de forgerons.

<sup>3</sup> Le Gévaudan correspond approximativement à l'actuel département de la Lozère et ses limites se calquent sur celle du diocèse de Mende. Le pays est alors sous la domination de l'évêque de Mende, comme comte du Gévaudan, et du roi de France, comme vicomte du Gévaudan.

<sup>4</sup> MAURICE (Ph.), *La famille en Gévaudan au XV<sup>e</sup> siècle (1380-1483)*, Paris, 1998.

La première partie présente avec le plus de concision possible cet ensemble prosopographique selon la spécialité et la localisation des artisans, et selon les périodes où ils apparaissent. Elle s'attache également à ébaucher un aperçu de leur fortune et de la place qu'ils tenaient dans la société environnante.

La seconde partie de cet ouvrage livre au lecteur l'ensemble des données biographiques concernant les artisans en métaux et leurs familles, offrant ainsi un *corpus* professionnel potentiellement utilisable par tous ceux qui souhaiteront étudier cette question.



**Localisation du Gévaudan**

## STATISTIQUES ET COMMENTAIRES

### L'implantation des artisans en métaux

Deux cent vingt-neuf artisans ont été identifiés dans les sources et il conviendrait sans doute d'en ajouter d'autres sur lesquels un doute persiste. Ainsi le forgeron Jean Rayraud II, petit-fils du forgeron Jacques, est-il le fils de Jean 1<sup>er</sup> dont la profession n'est jamais mentionnée. Or, Jean 1<sup>er</sup> vit successivement avec son père en 1445-1452, puis avec son fils, en 1472, et l'on imagine mal qu'il n'a pas exercé la même profession que Jacques et Jean II avec lesquels il partageait tout. Plusieurs personnages apparaissent ainsi sans qu'il soit possible d'affirmer qu'ils exerçaient la même profession que leur père ou que leur fils, même si cela semble probable.

Onze catégories professionnelles différentes ont été répertoriées. La plus nombreuse est celle des forgerons qui regroupe 79% des artisans. Ensuite, sont recensés 7% de serruriers, 6% de charrons, 2,5% d'argentiers, 1,5% de sonnaillers, 1% de maréchaux, de coutelier, et 0,50% d'armurier, d'orfèvre, de chaudronnier et de potier d'étain, auxquels il convient d'ajouter un chaudronnier qui teste à Mende mais qui est de Fontanges, en Auvergne<sup>5</sup>.

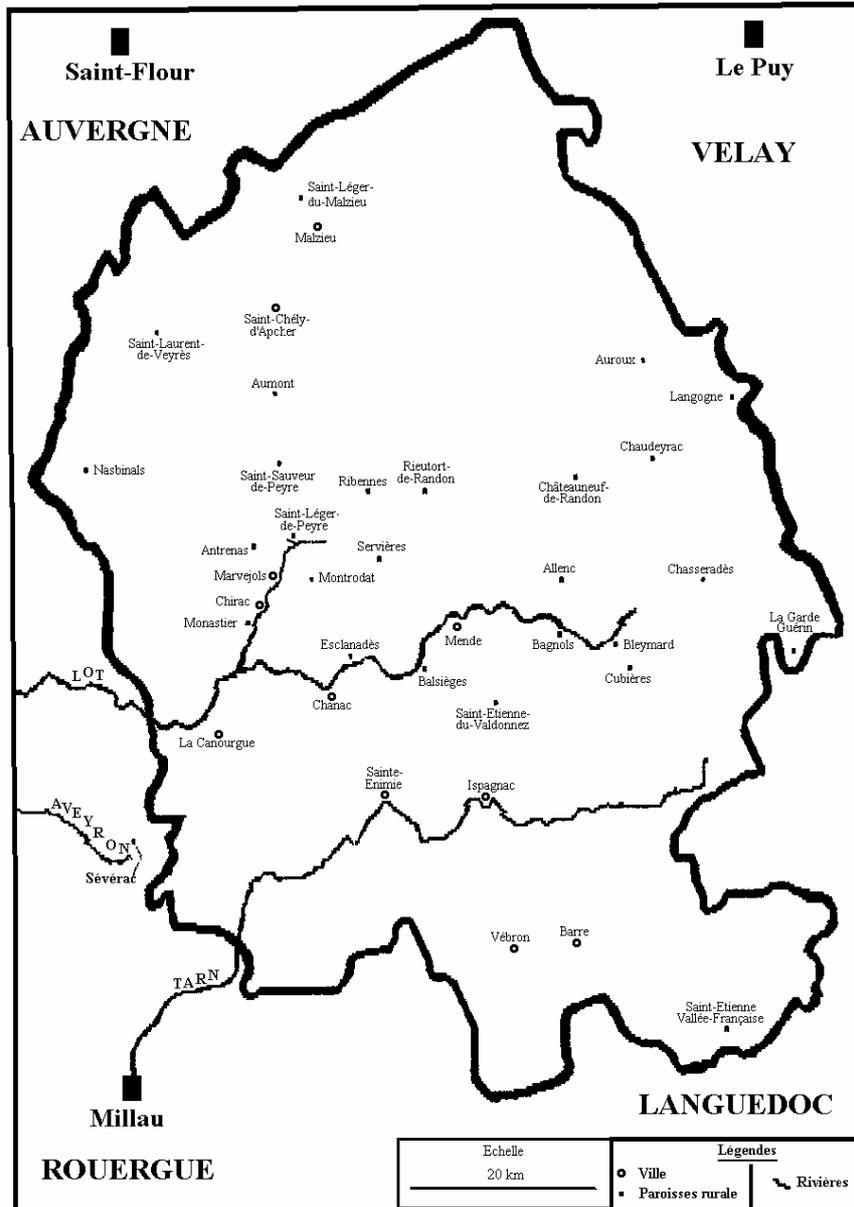
L'implantation géographique est assez large et s'étend sur trente-neuf paroisses du Gévaudan dont onze villes<sup>6</sup>, alors que le pays se compose de cent quatre-vingt-quatorze paroisses, dont dix-neuf peuvent prétendre au statut de ville. Encore ce label est-il souvent discutable dans la mesure où Mende, et Marvejols dans une moindre mesure, sont les seules localités à tenir un rang à l'échelle du royaume. Toutefois, à l'échelle locale, les lieux qualifiés de ville se distinguent bien de la petite paroisse rurale, même si

---

<sup>5</sup> Si Félix Buffière mentionne des mines d'argent au XII<sup>e</sup> siècle nous n'avons jamais relevé la trace de mineurs et d'exploitants de mines d'argent ou d'autres métaux (*Ce tant rude Gévaudan*, tome I, p. 423).

<sup>6</sup> Sept artisans n'ont pas pu être localisés, un chaudronnier est de Fontanges en Auvergne, deux forgerons sont établis à Nîmes, mais natifs de Mende, et un autre est de Sévérac, localité du Rouergue et chef-lieu d'une baronnie du Gévaudan.

elles sont formées du chef-lieu, avec des activités tertiaires jouant un rôle attractif, et de nombreux manses agricoles.



Localisation des artisans en métaux

L'exemple du Gévaudan confirme donc le propos de Georges Duby qui déclarait que les forgerons et les cordonniers étaient les premiers artisans que l'on apercevait dans les petits bourgs ruraux<sup>7</sup>. En général l'atelier se trouve au chef-lieu de la paroisse, mais plusieurs sont installés ailleurs. Ainsi Guillaume Ginestière travaille-t-il à Laubernès, paroisse de Chaudeyrac. Pourquoi ? La réponse est logique, sa famille est anciennement implantée sur le manse<sup>8</sup> de Laubernès et il demeure donc sur le domaine ancestral. Toutefois, à la suite de son mariage avec une héritière, il est supposé partir s'établir au Cellier (Saint-Jean-la-Fouillouse) dans le domaine du grand-père maternel de sa fiancée. Pour sa part, Jaucelin Chamier œuvre à La Garde-Guérin, en paroisse de Prévenchères. Là aussi l'explication s'impose avec logique puisque la Garde-Guérin est une grande et puissante forteresse tenue par une trentaine de pariers nobles organisés en une communauté originale se faisant représenter par des consuls. Jaucelin trouve donc à la Garde-Guérin une sécurité dont il n'aurait pas joui près de l'église de Prévenchères, et il est à pied d'œuvre auprès de sa clientèle noble.

Si la majorité des sites d'établissement sont ruraux (26/37), il n'en demeure pas moins vrai que la plus grande partie de ces artisans sont des citadins, puisque plus de 82% d'entre eux résident dans des villes, la grande majorité à Mende. La proportion passe à 85% si nous ne tenons compte que des forgerons<sup>9</sup>. Or, dans l'étude réalisée à partir de cent seize fiches de forgerons, le pourcentage était de 90%. A quoi attribuer cette différence ? La première étude, tout en incluant quelques forgerons du XIV<sup>e</sup> siècle, portait principalement sur le XV<sup>e</sup> siècle, et la plupart des forgerons récemment recensés vivaient au siècle précédent. Deux explications se présentent alors. La première, sans doute la moins crédible, attribuerait la différence à un simple caprice archivistique. La seconde, plus probable, impliquerait que les forgerons étaient plus nombreux à vivre dans les campagnes au XIV<sup>e</sup> siècle qu'au XV<sup>e</sup>. Les impératifs économiques ne seraient sans doute pas étrangers à une augmentation du nombre de forgerons dans les villes, mais, en outre, l'essor démographique survenu à la fin du Moyen Age, poussant de plus en plus de cadets vers les villes, aurait eu pour effet d'augmenter l'écart entre le nombre d'implantations urbaines et rurales.

Seuls des forgerons exercent dans les campagnes. Mende est l'unique ville offrant du travail à chacune des catégories. Les villes royales de Chirac

---

<sup>7</sup> *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1977, p. 264.

<sup>8</sup> Un manse correspond à un écart, un lieu-dit ou un village.

<sup>9</sup> Ces pourcentages sont calculés sans tenir compte du nombre d'artisans dont la domiciliation est inconnue.

et de Marvejols hébergent également des charrons et des serruriers, et le bourg fortifié du Monastier compte au moins un charron qui semble surtout gagner sa vie en se faisant arrenter des revenus fonciers.

A Mende, sur quatre-vingt-dix-sept artisans recensés, soixante-sept sont forgerons, neuf serruriers, six argentiers, cinq charrons, quatre sonnaillers, deux couteliers, un armurier, un maréchal, un orfèvre et un potier d'étain. La rareté des sonnaillers pourrait surprendre dans un pays de transhumance, dans une contrée où les troupeaux d'ovins sont nombreux. Un paysan comme Guillaume Rabia, de Chanac, laisse à ses enfants trois cents ovins, en plus de deux paires de bœufs, en 1452, et Antoine Ferrier quitte l'oustau de son père, sis au Croset (Saint-Gervais), près de Mende, avec deux cents «animaux à laine», en 1459<sup>10</sup>, et il semble que cela soit le nombre moyen des troupeaux gabalitains de la fin du Moyen Age. Bien sûr, d'autres sonnaillers exerçaient, même s'ils ne paraissent pas dans nos sources, trop incomplètes, et la proportion par rapport aux forgerons est acceptable. En fait, il est certain que le forgeron travaille le fer, tout autant que les autres métaux, fabriquant des ustensiles ou réparant ceux qui sont endommagés. Le forgeron se fait tour à tour serrurier, chaudronnier, maréchal, sonnailler, selon les besoins et selon les secteurs d'activité demeurés libres de concurrence ou non !

Si les notaires peuvent occasionnellement oublier de mentionner la profession d'un forgeron, d'un serrurier ou d'un coutelier, il est peu probable qu'un argentier ou un orfèvre négligent d'indiquer leur métier, tant ce dernier est honorable et spécifique. Nous pensons donc que ces spécialistes sont très rares dans ce Gévaudan qui ne se distingue pas par la diffusion de cet art, contrairement au Velay, et plus particulièrement à la ville du Puy dans laquelle quarante orfèvres sont cités en 1408<sup>11</sup>. Augustin Chassaing attribue l'épanouissement de l'orfèvrerie du Puy à la célébrité du pèlerinage de Notre-Dame et aux dons qu'il aurait suscités<sup>12</sup>. Cet auteur rappelle d'ailleurs que Charles V accorda un règlement aux orfèvres et argentiers du Puy en 1367. La vaisselle d'argent signée découverte dans les testaments et les inventaires après décès du Gévaudan porte les seings du Puy, de Montpellier ou de Toulouse<sup>13</sup>. Sur les six argentiers mendois, trois, Jean Armand (1478-1479), Pierre Astruc (1435-1443) et Jacques Fransa (1443-1446), viennent du Puy. Un autre, Jean Bodet, ne semble pas plus natif de

---

<sup>10</sup> ADL, G. 1400/17v°, 3<sup>E</sup>. 2890/124v°.

<sup>11</sup> FALCON (H.), *Orfèvres du Puy*, p. 25.

<sup>12</sup> *L'orfèvrerie du Puy au Moyen Age et à la renaissance ...*, p. 3.

<sup>13</sup> «La maison et son ameublement en Gévaudan, à la fin du Moyen Age», *Le journal des Savants*, 1998/2.

Mende. Quant à l'orfèvre Guirard Creyssen (1467), son nom est absolument exogène et son extranéité paraît certaine. Plus que tout autre artisanat, celui-ci s'inscrit dans les mouvements migratoires, même s'il se limite à l'immigration de spécialistes venus s'emparer d'un marché que les Gabalitains ne peuvent satisfaire.

Le seul armurier connu, Jean Deschamps, cité de 1421 à 1451, vient de Bruxelles. Un forgeron, Pierre Champes (1455-1473), arrive de Meissac, en Auvergne. Le serrurier Jean Chantarel (1449-1480) est natif de Péronne, dans le diocèse de Noyon, où l'un de ses parents est maréchal. Il fonde une famille à Mende et son fils lui succède à la tête de l'atelier de serrurerie. La ville de Mende offre du travail à bien des Gabalitains issus de la campagne, aux deux Raymond Bot, de Ribennes, et à Antoine Javols, d'Auroux, par exemple. Mais la capitale du Gévaudan exporte aussi ses forgerons. Pierre Jove part à Sévérac, sur les limites du Rouergue et du Gévaudan, Guillaume et Jean Garnier à Nîmes. Au Moyen Age, le Gévaudan exporte son savoir-faire, la plupart du temps par le truchement des cadets de famille partis se fixer dans d'autres villes. Mende attire donc une partie du trop-plein des campagnes, mais le Gévaudan envoie ses fils, parmi les plus talentueux, à la conquête des cités du Midi<sup>14</sup>.

Sur l'ensemble du fonds prosopographique, un forgeron est identifié en 1269, un en 1291, soixante-huit au XIV<sup>e</sup> siècle, et les autres au XV<sup>e</sup>. Toutefois, les sources ne permettent pas de dresser des statistiques fiables sur la pérennité de l'implantation des artisans dans les campagnes puisque l'existence d'un seul forgeron est connue pendant les deux derniers siècles du Moyen Age pour la plupart des paroisses. Même si nous en relevons à Châteauneuf-de-Randon en 1428, 1451 et 1453, et à Saint-Etienne-du-Valdonnez en 1408, 1456 et 1480. Seules quelques villes autorisent une telle démarche.

A Chirac, qui comptent environ sept cents habitants au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>, deux forgerons coexistent en 1394, trois en 1415, quatre forgerons et deux charrons en 1443, trois forgerons et trois charrons en 1445, cinq forgerons et quatre charrons en 1454, deux forgerons et quatre charrons en 1466, et trois forgerons en 1471. Encore ces chiffres sont-ils des évaluations minimales, certains personnages étant sans doute encore en vie après les dates auxquelles ils apparaissent.

---

<sup>14</sup> MAURICE (Ph.), *La famille en Gévaudan au XV<sup>e</sup> siècle*, p. 117-118.

<sup>15</sup> MAURICE (Ph.), «Un exemple d'organisation municipale au XV<sup>e</sup> siècle : le syndicat de Chirac», dans les *Annales du Midi*, avril-juin 1993, p. 187.

### Les artisans en métaux à Chirac

Jean Fabri	serrurier	1344			
Raymond Fabri	forgeron	1394-1396	1394-1415	forgeron	Pierre Fabri
Guillaume Fabri	forgeron	1415-1440	1404-1454	forgeron	Jean Monastier 1 <sup>er</sup>
Etienne Urc	charron	1429-1456	1432-1471	forgeron	Raymond Salvatge
Etienne Fabri	forgeron	1441-1454	1440-1472	forgeron	Raymond Monastier
Simon Proart	charron	1443-1445	1445-1467	charron	Etienne Ducl
Bernard Amelhac	charron	1448-1468	1454	forgeron	Jean Monastier II
Jean Masel	charron	1454-1468	1466	charron	Guillaume Ducl
Jean Salvatge	forgeron	1471	1472-1484	serrurier	Antoine Chapelain

A Mende, le premier forgeron connu, Jean Vituli, exerce en 1291. Il est suivi par Pierre Boschet en 1321-1323, Jean Vital en 1333, Raymond Boschet en 1340, Guillaume Delmas en 1340, Pierre de Brenoux en 1348, et ce n'est qu'après la grande peste que nous parvenons à relever plusieurs artisans exerçant conjointement. Nous dénombrons ainsi deux forgerons et deux charrons en 1352, trois forgerons, un charron, un maréchal et un argentier en 1356, cinq forgerons, un charron, un maréchal en 1360, deux forgerons en 1384, trois forgerons en 1413, cinq forgerons et un armurier en 1421, trois forgerons, un armurier et un argentier en 1437 et en 1446, huit forgerons, un serrurier, un argentier, un potier d'étain et un sonnailler en 1460, dix forgerons, deux sonnaillers, un serrurier en 1471, neuf forgerons, deux sonnaillers, deux serruriers en 1480, cinq forgerons en 1490, un forgeron, un sonnailler et trois serruriers en 1500. En fait, de 1348 jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les Mendois disposeront toujours d'un nombre raisonnable d'ouvriers en métaux si l'on tient compte que cette ville abritent près de trois mille habitants.

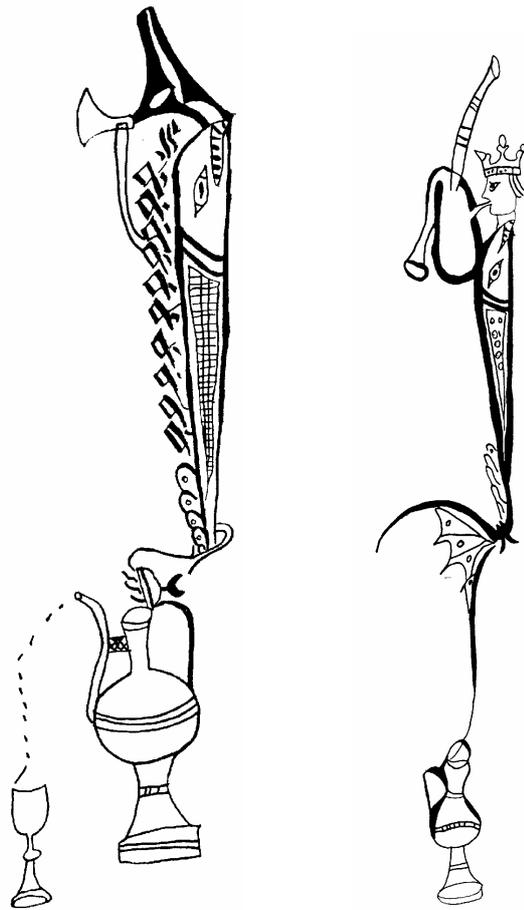
Le nombre des charrons mendois est tel qu'ils se regroupent au sein de la confrérie Saint-François, dite confrérie des «ambayssiens» (charrons), en 1317<sup>16</sup>. Nous ignorons ce que devient cette association professionnelle au XV<sup>e</sup> siècle puisque la confrérie Saint-François, citée en 1465, compte un hôtelier dans ses rangs et ne paraît plus recevoir d'artisans en métaux<sup>17</sup>. Ces derniers se réunissent alors, en compagnie des gens d'équipage, au sein de la confrérie Saint-Eloi qui bénéficie de legs du bastier Jean de Crozas, en 1428, du forgeron Jean Petit, en 1477, et des serruriers Jacques et Jean Chantarel, en 1480 et 1483<sup>18</sup>.

<sup>16</sup> Testament de Raymond Rocet, citoyen de Mende, le 6 novembre 1317 (G. 1352/49v°).

<sup>17</sup> Testament de l'hôtelier Etienne Ros, le 12 mars 1465 (ns), (ADL, 3<sup>E</sup>. 2893/89).

<sup>18</sup> Testaments des intéressés (ADL, 3<sup>E</sup>. 1087/112, 1089/6v°, 1711/31, G. 1430/61).

Il reste cependant presque certain que plusieurs branches de l'ouvrage des métaux, telle que l'armurerie, la poterie d'étain, voire même la coutellerie et l'orfèvrerie, resteront souvent tributaires d'une importation depuis les cités de l'Auvergne ou du Bas-Languedoc, voire de l'expérience plus ou moins imparfaite des forgerons du crû.



3E. 1565/118

3E. 1565/49

Aiguières et timbale ouvrées, en 1449 et 1450

(d'après des lettrines de Pierre Fournier, notaire à Chirac, archives départementales de la Lozère)

**Répartition des artisans selon leur domicile et leur spécialité**

Localité	a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	tot.
Allenc						1						1
Antrenas						1						1
Aumont						2						2
Auroux						1						1
Bagnols						1						1
Balsièges						1						1
Barre						4						4
Bleymard						1						1
Brenoux						1						1
Canourgue (La)						1					1	2
Chanac						6						6
Chasseradès						1						1
Châteauneuf-de-Randon						3						3
Chaudeyrac						1						1
Chirac			6			9					2	17
Cubières						1						1
Esclanadès						1						1
Fontanges en Auvergne				1		0						1
Ispagnac						2						2
Langogne				1		0						1
Malzieu						9						9
Marvejols			1			33					3	37
Mende	6	1	5	0	2	67	1	4	1	1	9	97
Monastier			1			1						2
Montrodat						1						1
Nasbinals						1						1
Nîmes						2						2
Garde-Guérin (Prévenchères)						1						1
Ribennes						1						1
Rieutort-de-Randon						1						1
Saint-Chély-d'Apcher						1						1
Saint-Etienne-du-Valdonnez						3						3
Saint-Etienne-Vallée-Française						1						1
Saint-Laurent-de-Veyrès						1						1
Saint-Léger-du-Malzieu						5						5
Saint-Léger-de-Peyre						1						1
Saint-Sauveur-de-Peyre						1						1
Sainte-Enimie						2						2
Servières						1						1
Sévérac						1						1
Vébron						3						3
Divers			1			5	1				1	8
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>180</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>229</b>

a : argentier    b : armurier    c : charron    d : chaudronnier    e : coutelier    f : forgeron  
g : maréchal    h : sonnailler    i : orfèvre    j : potier d'étain    k serrurier

**Corpus des artisans en métaux**

Identité	office	dates	domicile	origine
ADATGIER Jean	forgeron	1454	Malzieu	Malzieu
ALBARET Guillaume	forgeron	1495	Monastier	
ALBI Pierre	charron	1352	Mende	
ALTIER Jacques	forgeron	1455	Cubières	
AMANT Pierre	forgeron	1481	Saint-Léger-de-Peyre	
AMELHAC Bernard	charron	1448-1468	Chirac	
ANDRE Jean	forgeron	1408	Saint-Etienne-du-Valdonnez	
ARCHIER Etienne	forgeron	1459-1461	Mende	
ARCHIER Raymond	forgeron	1471-1485	Mende	Mende
ARMAND Jean <sup>19</sup>	argentier	1478-1479	Mende	Puy
ASTRUC Pierre <sup>20</sup>	argentier	1435-1443	Mende	Puy
ATGER Jean	forgeron	1357-1358	Rieutort-de-Randon	
ATGER Pierre	forgeron	1510	Chanac	Chanac
ATGER Vital	forgeron	1510	Chanac	Chanac
ATGER Vital	forgeron	1464	Servières	
BALDIT Pierre	forgeron	1469-1484	Mende	
BARET Guillaume	forgeron	av. 1355	Mende	
BASSET Jean	forgeron	1351-1382	Mende	
BASTIDE Pierre	forgeron	1435-1458	Saint-Léger-du-Malzieu	
BENOÎT Pierre	coutelier	1453	Mende	
BERNARD Guillaume	forgeron	1403-1406	Marvejols	
BERNARD Jean	forgeron	1462-1463	Chanac	
BERTRAND Pierre	forgeron	1384	Mende	Mende
BERTRAND Pierre	forgeron	1392	Mende	Mende
BERTRAND Pierre	forgeron marchand	mort avant 1425	Mende	Mende
BERTRAND Raymond	forgeron	1356-1360	Mende	
BESSIERE Richard	argentier	1481	Mende	
BLANCARD P.	forgeron	1351	Marvejols	Marvejols
BLANCARD Pierre	forgeron	1365-1377	Marvejols	Marvejols
BODET Jean	argentier	1457-1463	Mende	
BOMPAR Jean	forgeron et brassier	1467-1492	Mende	Bleymard
BONAFOS Jean	coutelier	1371	Mende	
BONAFOS Jean	charron	1363	Marvejols	

<sup>19</sup> Fils d'Antoine, argentier du Puy en 1478.

<sup>20</sup> Fils de Guillaume, argentier du Puy en 1439.

BONET Guillaume	forgeron	1383	Marvejols	Marvejols
BONIER Guitbert	forgeron	1470-1474	Mende	Marvejols
BOSCHET Jacques	forgeron	1444	Saint-Léger-du-Malzieu	Verdezun
BOSCHET Jean	forgeron	1458	Saint-Léger-du-Malzieu	
BOSCHET Pierre	forgeron	1321-1323	Mende	
BOSCHET Raymond	forgeron	1339	Mende	Mende
BOT Raymond l'ancien	forgeron	1472-1496	Mende	Crueyse (Ribennes)
BOT Raymond le jeune	forgeron	1490-1496	Mende	Crueyse (Ribennes)
BOT Vital	forgeron	1483	Ribennes	Crueyse (Ribennes)
BOYER Pierre	forgeron	av. 1454	Mende	
BOYER Pierre	forgeron	1356-1362	Mende	
BOYER Pierre	forgeron	1361-1363	Sainte-Enimie	
BRENOUX Pierre de	forgeron	1348	Mende	
BRINGUER Jean	forgeron	1456	Mende	
BRUNEL Pierre	argentier	1356	Mende	
CARRE Raulin	maréchal	1328	sans lieu	
CATREBARS Vital	serrurier	1483-1484	Mende	
CAYLAR Jacques	forgeron	1472-1480	Mende	
CAYLAR Pierre	forgeron	1359	Marvejols	
CAYREL Jacques	forgeron	1437	Mende	Mende
CHALMOND Guillaume	charron	1354-1360	Mende	
CHAMBARUT Pierre	forgeron	1426-1432	Mende	
CHAMBEFORT Antoine	forgeron	1403	Marvejols	
CHAMBON Pierre	forgeron	1366	Mende	
CHAMIER Jaucelin	forgeron	1424	Garde-Guérin (Prévenchères)	
CHAMPES Pierre l'ancien	forgeron	1455-1473	Mende	Meissac en Auvergne
CHAMPES Pierre le jeune	forgeron	1473-1480	Mende	
CHANTAL Etienne	forgeron	14...	Malzieu	Malzieu
CHANTAL Jean 1 <sup>er</sup>	forgeron	1446-1451	Malzieu	Malzieu
CHANTAL Pierre	forgeron	1436-1449	Malzieu	Malzieu
CHANTAL Pierre	forgeron	1476	Malzieu	Malzieu
CHANTAL Vital	forgeron	1449	Malzieu	Malzieu
CHANTAREL Jacques	serrurier	1480-1483	Mende	Mende
CHANTAREL Jean	serrurier	1449-1480	Mende	Péronne en Noyonnais
CHAPELAIN Antoine	serrurier	1472-1484 1487-1500	Chirac Mende	Chirac

CHARAMAURA Jean	charron	1364	sans lieu	
CHASTEL Vital	forgeron	1442	Mende	
CHATBERT Pierre	forgeron	1359	Crueyse (Saint-Sauveur-de-Peyre)	
CHAUDESAIGUES Durand	forgeron	1361	Marvejols	
CHAUDESAIGUES Guillaume	forgeron	1322-1345	Marvejols	
CHAUDESAIGUES Jean	forgeron	1343	Marvejols	
CLERC Pierre	forgeron	1358-1364	Mende	
COMBE Bérenger de	forgeron	1338	Sévérac	
CRESPIN Michel	charron et marchand	1430-1464	Monastier	Monastier
CREYSSEN Guirard	maître orfèvre	1467	Mende	
DEDON Jean	forgeron	1434	Saint-Léger-du-Malzieu	
DELMAS Guillaume	forgeron	1340	Mende	
DELOM Jacques	forgeron	1359-1361	Mende	
DENIS Pierre	forgeron	1447	Saint-Etienne-Vallée-Française	
DESCHAMPS Jean	armurier	1421-1451	Mende	Bruxelles
DONADIEU Claude	forgeron	1480	Saint-Etienne-du-Valdonnez	
DUCEL Etienne	charron	1445-1467	Chirac	Montjézieu
DUCEL Guillaume	charron	1466	Chirac	
DUMAS Bernard	charron	av. 1354	Mende	
DUMAS Jean	forgeron	1439	Mende	
DUMAS Jean	serrurier	1463-1464	Mende	
DUMAS Raymond	forgeron	1425	Mende	
DUMOND Guillaume	sonnailler	1500	Mende	
DUMOND Vital	forgeron	1476	Mende	
DURAND Durand	forgeron	1457	Nasbinals	
EBRARD Antoine	forgeron	1484	Aumont	
ENJALVIN Jean	serrurier	1495	Mende	Mende
FABRI Bartholomé	serrurier	1346	Marvejols	
FABRI Déodat	serrurier	1339	La Canourgue	
FABRI Etienne	forgeron	1441-1454	Chirac	Chirac
FABRI Etienne	serrurier	1343	Marvejols	
FABRI Guillaume	forgeron	1328	Marvejols	
FABRI Guillaume	forgeron	1415-1440	Chirac	Chirac
FABRI Jacques	forgeron	1451	Châteauneuf-de-Randon	
FABRI Jean	forgeron	1453	Châteauneuf-de-Randon	

FABRI Jean	serrurier	1344	Chirac	
FABRI Pierre	forgeron	1394-1415	Chirac	Chirac
FABRI Pierre 1 <sup>er</sup>	forgeron	1451-1475	Barre	Barre
FABRI Pierre II	forgeron	1490	Barre	Barre
FABRI Raymond	forgeron	1394-1396	Chirac	Chirac
FABRI Vital 1 <sup>er</sup>	forgeron	1451	Barre	Barre
FABRI Vital II	forgeron	1500	Barre	Barre
FARGAS Vital	forgeron	1449	Malzieu	
FAYSSAC Jacques	forgeron	1480	Vébron	Vébron
FERRIER Guillot	forgeron	1483	Marvejols	
FRANSA Jacques	argentier	1443-1446	Mende	Puy
GALTIER Guillaume	forgeron	1336-1344	Marvejols	
GALTIER Jean	forgeron	1345	Marvejols	Marvejols
GARNIER Guillaume	forgeron	1420-1422	Mende	Mende
GARNIER Guillaume	forgeron	1454	Nîmes	Mende
GARNIER Jacques 1 <sup>er</sup>	forgeron	1420-1424	Mende	Mende
GARNIER Jacques II	forgeron	1426	Mende	Mende
GARNIER Jean	forgeron	1460	Mende	Mende
GARNIER Jean	forgeron	1454	Nîmes	Mende
GARNIER Pierre	forgeron	1403	Marvejols	
GENTOT Pierre	forgeron	1366	Mende	
GIBOTE Guigon	forgeron	1363	Mende	Mende
GINESTIERE Guillaume	forgeron	1454	Laubarnès (Chaudeyrac)	
GIRARD Guillaume	forgeron	1461	St-Chély-d'Apcher	
GIRARDON Etienne	forgeron	1444	sans lieu	
GOLABERT Antoine	forgeron	1492	sans lieu	
GREULE Pierre	chaudron nier	1469	Langogne	
GROSSET Pierre	forgeron	1473	Chanac	
GRUMEL Pierre	forgeron	1483	Mende	
HERMET Philippe d'	forgeron	1444-1473	Chanac	
ISSENGE Gaucelin d'	forgeron	1355	Ispagnac	
JAUSION Gisbert	forgeron	1324-1361	Marvejols	
JAUSION Jean	maître forgeron	1359-1403	Marvejols	Marvejols
JAVOLS Antoine	forgeron	1484	Mende	Auroux
JOVE Antoine	forgeron	1485	Marvejols	
JOVE Etienne	forgeron	1444-1447	Mende	
JOVE Guillaume	forgeron	1481-1483	Mende	
JOVE Pierre	forgeron	1447 1458	Mende Sévérac	Mende
JOYAS Etienne le jeune	forgeron	1475	Bramonas (Balsièges)	Bramonas

LAFONT Michel de	forgeron	1374-1377	Marvejols	
LAFONT Vital	forgeron	1458	Saint-Léger-du-Malzieu	
LAURENT Guillaume	forgeron	1477	Marvejols	
LAURENT Pierre	forgeron	1481	Marvejols	
MALIGE Guillaume	forgeron	1473	Chasseradès	
MARTIN Etienne	forgeron	1424	Marvejols	
MARTIN Jean	forgeron	1340	Marvejols	
MARTIN Jean	forgeron	1328	Montrodat	
MASEL Jean	charron	1454-1468	Chirac	
MASSALOP Guillaume	forgeron	1361	Marvejols	
MAYNIER Gérald	forgeron	1421-1460	Mende	Mende
MAYNIER Jacques	forgeron	1474-1480	Mende	Mende
MAYNIER Jean	forgeron	1400-1427	Mende	Mende
MAYNIER Pierre	forgeron	1460-1466	Mende	Mende
MERCIER Pierre	forgeron	1455-1464	Mende	Lanuéjols
MES Pierre de	serrurier	1461	sans lieu	
MICHEL Raymond	forgeron	1455	Bleymard	
MINHETE Etienne	forgeron	1333-1359	Marvejols	
MODENC Bertrand	maréchal	1355-1363	Mende	
MONASTIER Jacques	forgeron	1466	La Canourgue	Chirac ?
MONASTIER Jean 1 <sup>er</sup>	forgeron	1404-1454	Chirac	Chirac
MONASTIER Jean II	forgeron	1454	Chirac	Chirac
MONASTIER Raymond	forgeron	1440-1472	Chirac	Chirac
MONTANIER Privat	forgeron	1322-1345	Marvejols	
MORNAT Jean	forgeron	1454	Malzieu	
NOZIERES Armand de	forgeron	1447	Ispagnac	
NUTRITI Pierre	forgeron	1361	Auroux	
PAGES Bartholomé	forgeron	1413-1446	Mende	Mende
PAGES Guillaume	forgeron	1383-1420	Mende	
PAGES Jean le jeune	forgeron	1446 1449-1466	Saint-Laurent-de-Veyrès, puis Mende	Saint-Laurent-de-Veyrès
PAGES Raymond	chaudronnier	1433	Fontanges en Auvergne	Fontanges (Auvergne)
PALMIER André	forgeron	1475	Esclanadès	
PASTRE Louis	forgeron	av. 1455	Mende	
PEGIA Jean	forgeron	1426	Mende	
PELAGAL Jean	forgeron	1428	Châteauneuf-de-Randon	
PERSEVAL Pierre	forgeron	1269	Brenoux	
PETIT Astorg	forgeron	1448-1476	Mende	Mende
PETIT Guillaume	forgeron	1475-1483	Mende	Mende
PETIT Jean 1 <sup>er</sup>	forgeron	1459-1477	Mende	Mende

PETIT Jean II	forgeron	1471-1509	Mende	Mende
PEYRE Jean	forgeron	1386	Mende	
PIGIERES Etienne	forgeron	1376	Marvejols	
PIGIERES Etienne	forgeron	1433	Mende	
PIGIERES Guillaume	forgeron	1366	Mende	
PIGIERES Jean	forgeron	1449	Marvejols	
PIGIERES Laurent	forgeron	1483	Marvejols	
PIGIERES Martin	forgeron	1457	Sainte-Enimie	
PINHARD Jean	forgeron	1310	sans lieu	
PRADELAS Guillaume	forgeron	1450	Malzieu	
PREJET Blaise	forgeron	1447	sans lieu	
PROART Simon	charron	1443-1445	Chirac	Chirac
RABAYROLES Mathieu	forgeron	1346	Aumont	
RAMPOLH Jean	forgeron	1450 1453-1455 1457	Mende, Toulouse, Puis Tarbes	Mende
RAOLS Guillaume	forgeron	1377	Marvejols	
RASOR Etienne	forgeron	1471-1477	Mende	
RAYRAUD Jacques	forgeron	1435-1452	Vébron	Vébron
RAYRAUD Jean	forgeron	1472-1496	Vébron	Vébron
REDON Jean	forgeron	1490	Mende	
REVERSAC Jean	forgeron	1456	Saint-Etienne- du-Valdonnez	
ROBERT Jacques	forgeron	1468	Allenc	
ROBERT Jean	forgeron	1485	Bagnols	
ROCHEROUSSE Antoine	forgeron	1464	Chanac	Chanac
ROMIEU Bernard	sonnailler	1464	Mende	Mende
ROMIEU Jean 1 <sup>er</sup>	sonnailler	1459-1482	Mende	Mende
ROMIEU Jean II	sonnailler	1463 1466-1471	Mende Chirac	Mende
ROSSIER Gérald	potier d'étain	1459-1467	Mende	
SABATIER Jean	forgeron	1352	Mende	
SALVATGE Jean	forgeron	1471	Chirac	Chirac
SALVATGE Raymond	forgeron	1432-1471	Chirac	Chirac
SAVI Pierre	charron	1352	Mende	
SEGUIN Jean	forgeron	1345-1348	Larcis (Antrenas)	
SIRVENS Antoine	forgeron	1463-1472	Mende	Badaroux
SOCHON Jean	serrurier	1340	Marvejols	
SOCHON Laurent	forgeron	1403	Marvejols	Marvejols
SOCHON Pierre	forgeron	1383-1404	Marvejols	Marvejols
TEYSSIER Jean	forgeron	1433	Mende	
TEYSSIER Raymond	forgeron	1433	Mende	

TONDUT Guillaume	forgeron	1322-1336	Marvejols	
TROPIN Guillaume	serrurier	1489	sans lieu	
URC Etienne	charron	1429-1456	Chirac	Chirac
VILARET Gérald	charron	1355	Mende	
VILLENEUVE Jean	maître forgeron	1384	Marvejols	
VITAL Jean	forgeron	1333	Mende	
VITAL Antoine	serrurier	1500	Mende	
VITAL Jean	serrurier	1500	Mende	
VITAL Vital	serrurier	1500	Mende	
VITULI Jean	forgeron	1291	Mende	Mende



Dame gabalitaine et son chien, en 1450  
(d'après une lettrine de maître Pierre Fournier,  
notaire à Chirac,  
archives départementales de la Lozère,  
3<sup>E</sup>. 1561/11)



## Les artisans en métaux et la société

La place occupée par les artisans en métaux dans la société gabalitaine ne peut être réduite à un profil unique. Elle dévoile même une grande diversité de statuts différents. Tout d'abord, une première distinction s'affirme selon la spécialisation, distinguant un argentier et un orfèvre d'un simple chaudronnier. Ensuite, le corps de métier le mieux connu, celui des forgerons, démontre avec force cette grande variété d'états qui, à l'intérieur d'une même corporation, opposent le petit artisan, parfois simple brassier, comme Jean Bompar, au riche propriétaire lié à la bourgeoisie, tels Jacques et Jean Maynier.

L'inventaire après décès des biens du forgeron chiracois Guillaume Fabri montre que ce dernier possédait une maison et un jardin potager à l'intérieur des murs de la ville, ainsi que deux terres et une vigne hermes sises dans les terroirs entourant Chirac. Un tel patrimoine immobilier correspond à celui de nombreux Gabalitains d'origine modeste : un toit pour vivre et quelques parcelles de terrains, mais il est clair que Guillaume, trop pris par sa forge, ne se préoccupe guère à ses terres laissées à l'abandon (hermes). Les frères Jean l'ancien et Astorg Petit héritent d'une borie<sup>21</sup> sise à Courbepeyre (Arzenc-d'Apcher), qui vient de leurs aïeux, et Guillaume Ginestière obtient une borie à l'occasion de son mariage mais, en général, les forgerons ne s'intéressent guère à l'exploitation des terres. Cela ne les empêche pas d'en posséder et Raymond Fabri rend hommage à trois seigneurs fonciers différents pour un herme, une pièce de terre, trois orts et la moitié d'un autre ort, en 1394 et 1396, alors qu'il procède également à l'acquisition d'un bois. Guillaume Laurent reçoit une vigne des époux

---

<sup>21</sup> Une borie est une exploitation rurale comprenant des terres et des bâtiments.

Chabane qui lui doivent de l'argent en 1477. Pierre Fabri 1<sup>er</sup>, de Barre achète une châtaigneraie, en 1468, et Michel Raymond, du Bleynard, une pièce de terre, en 1455. Il semble cependant certain que plusieurs forgerons s'adonnent à une culture d'appoint en mettant sans doute en valeur leurs orts qui leur procurent ainsi les raves et les autres légumes utiles à leur consommation personnelle. Le serrurier Jean Chantarel a même une safranière dont il laisse une parcelle en usufruit à sa femme tout en chargeant leur fils, également serrurier, de s'occuper de planter le crocus dans l'ensemble de cette terre. Comme de nombreux Gabalitains, les artisans en métaux possèdent des parcelles de vigne<sup>22</sup>.

Est-il possible de mieux évaluer la fortune de ces artisans ? Le forgeron Guillaume Garnier, natif de Mende, est suffisamment aisé pour s'acheter un ensemble de maisons contiguës valant deux cent six écus, vers 1420<sup>23</sup>. Il suffit de préciser qu'une pension annuelle de dix livres permet alors à un jeune prêtre de vivre afin de prouver l'importance d'une telle somme. A Chirac, le charron Etienne Ducel s'offre une demeure contre cent moutons or en 1448, puis il en acquiert en seconde, pour son gendre, contre cent dix moutons or, en 1454.

En fait, les différences résultent, en partie, de la place de chacun dans l'ordre successoral de sa famille, selon que le personnage concerné est l'héritier d'un lignage ou un simple cadet. Etienne Joyas, fils d'un paysan de Balsièges, reçoit simplement une dotation de six moutons or et cinq sous qui devra servir à payer Raymond Archier qui le formera dans l'art de la «fabrerie» ! Il représente l'exemple parfait du petit travailleur contraint de se faire par lui-même !

Les dynasties d'artisans sont nombreuses : les Fabri à Barre, les Monastier, les Salvatge et les Fabri à Chirac, les Chantal au Malzieu, les Jausion à Marvejols, les Archier, les Bot, les Garnier, les Maynier et les Petit à Mende, ou les Rayraud à Vébron, par exemple. L'adoption du métier du père par un fils, voire par plusieurs, découle logiquement des pratiques successorales et matrimoniales. Le père s'associe généralement un fils à l'occasion du mariage de ce second. C'est ce que fait Vital Fabri lorsqu'il donne la moitié de ses biens à son garçon, Pierre 1<sup>er</sup>, en 1451. A Chirac, Jean Monastier 1<sup>er</sup> s'associe son fils, Jean II, en donnant tous ses biens, en 1454.

---

<sup>22</sup> Les terroirs de Mende, de Marvejols et de Chirac comptent de nombreuses safranières. La plupart du temps les Gabalitains font pousser le safran dans leurs vignes, ces terres étant donc autant des vignes que des safranières.

<sup>23</sup> L'écu vaut alors vingt-deux sous et six deniers tournois, et le mouton or quinze sous, alors qu'une livre tournois compte vingt sous.

A chaque fois, le donateur se réserve l'usufruit et la domination de l'ensemble de son patrimoine, tant la partie donnée que celle qui est retenue, alors que le donataire et sa future épouse devront s'installer dans l'oustau du père et mener la vie commune avec ce dernier. C'est là une pratique courante en Gévaudan, adoptée par tous les milieux, par les paysans et les artisans, les bourgeois et les nobles. En toute logique, l'hoir est donc attaché à l'atelier paternel, alors que les cadets sont exclus de l'oustau, à l'exception de ceux qui se destinent à l'Eglise et qui bénéficient alors souvent d'un droit d'hébergement.

Cependant, toutes les corporations d'artisans, celles des métaux comme les autres, voient leurs rangs grossir et se renouveler par l'arrivée de cadets issus d'autres corps de métiers, voire par le recyclage des fils de paysans contraints de quitter la terre familiale. Les nouveaux venus suivent alors une formation auprès d'un maître et plusieurs contrats d'apprentissage ont été conservés dans les archives lozériennes, passés par l'argentier Pierre Astruc en 1435, par les forgerons Jean Pagès en 1449, Pierre Clerc en 1464, Guillaume Malige en 1473, et par les serruriers Vital Catrebars en 1484 et Antoine Chapelain en 1500.

Ensuite, l'avenir des cadets est simple : devenir le salarié d'un maître ou épouser une héritière ! Même si Jean Bompar convole avec l'héritière d'un tailleur mendois, il ne parvient pas à s'élever au-dessus de sa condition modeste de fils de paysan. Pierre Champes, lui, obtient d'être hébergé pendant un an par son beau-père. Le serrurier Antoine Chapelain vient s'installer à Mende, à la suite de son mariage, et il a les moyens de louer une maison, par termes de trois ans, en 1487 et en 1490. Mais Antoine possède des biens à Chirac, sa paroisse natale. L'armurier Jean Deschamps arrive de Bruxelles et s'unit avec une Mendoise qui dispose de quelques immeubles.

Cependant, épouser une héritière n'est pas à la portée de n'importe quel cadet ! Lorsque Jean Pagès, originaire du nord-ouest du Gévaudan, convole avec Marguerite, fille du tisserand mendois Pons Chalmond. Pons associe le jeune couple dans la moitié de ses biens, mais Jean doit apporter cent moutons or (soixante-quinze livres tournois) dans l'oustau des Chalmond. Et par la suite, après la mort de Pons, les maîtresses du logis, seront Marguerite et Alaycette, femme et belle-mère de Jean ! L'argent va à l'argent et les modestes forgerons de campagne épousent des filles faiblement dotées. La fiancée de Pierre Bastide n'a que vingt-huit florins or (à quinze sous), en 1435, celle de Jean André trente livres tournois, en 1408. Au contraire, la femme de Jacques Maynier apporte deux cent cinquante livres, alors que sa mère avait obtenu deux cents moutons or (cent cinquante livres tournois).

Les alliances des artisans en métaux sont aussi variées que leurs conditions. Si Pierre Fabri épouse la fille du bailli de Barre, Pierre Grumel convole avec Béatrice Delom qui a dû travailler, avant leur mariage, au point d'économiser vingt moutons or qu'elle ajoute à la maigre dot constituée par son frère, Jean Delom, en 1483. Toutefois, une certaine constance s'impose, les enfants des artisans en métaux sont courtisés par les autres artisans et par les paysans, alors qu'un tiers d'entre eux environ noue des alliances hypergamiques avec des notaires, des marchands et des officiers. L'exemple de Pierre Clerc est assez révélateur à ce sujet puisqu'il épouse Françoise Garnier, fille du notaire Jean Garnier, petite-fille du notaire Guillaume Jourdan, nièce du chanoine Pons Jourdan, petite-nièce du chanoine Bernard Robin 1<sup>er</sup>, cousine des chanoines Privat et Bernard II Robin, du notaire Jean Traversier et du prieur Gérald Traversier. Cette Françoise est liée par affinité aux forgerons Bartholomé Pagès, Gérald et Jacques Maynier.

Les plus aisés parmi ces artisans comptent également des officiers et des prêtres dans leur lignage. Le charron Etienne Ducel est le frère d'un notaire. Le père du serrurier Jean Enjalvin est juge du chapitre de Mende en 1462-1467, commissaire du sénéchal de Beaucaire en 1465, et juge de l'évêque de Mende en 1471-1476. Le forgeron Jacques Cayrel est le fils de Guillaume, successivement médecin des évêques Ranulphe de Pérusse et Guy de La Panouze. Raymond Salvatge est le neveu d'un prêtre, l'oncle d'un notaire et d'un apothicaire, Raymond Monastier le frère, le père, le cousin, le petit-cousin et le petit-neveu de prêtres. Pierre Mercier, forgeron à Mende de 1455 à 1464, est le neveu de Guillaume Martin, chanoine de Mende, de Vital Mercier, prêtre à Lanuéjols, le cousin du prêtre Vital Martin, du juge Pierre Martin, et le beau-frère du prêtre François Scot. Il est même l'affin d'un capitaine de Saint-Laurent-de-Trèves.

Plusieurs forgerons participent au gouvernement de leur ville, tels Jean et Pierre Chantal, consuls du Malzieu en 1461 et 1476, Raymond Salvatge, syndic de Chirac en 1452, Pierre Fabri, conseiller municipal de Chirac vers 1415, et Jean Jausion, consul de Marvejols en 1378. Ce dernier, fils d'un forgeron, est le père d'un chanoine de Béziers, le frère d'un prieur de Grèzes, d'un prêcheur de Marvejols et du notaire Aldebert Jausion. Cet Aldebert, notaire royal et épiscopal, est syndic de Marvejols en 1361, lieutenant du bailli royal de Marvejols de 1361 à 1373 et en 1391, et bailli du seigneur de Peyre en 1361-1389. Quant au forgeron Jacques Rayraud, père d'un prêtre et parent du curé de Vébron, il est lieutenant du bailli de Saint-Etienne-Vallée-Française en 1435.

Les charrons s'intéressent également aux affaires de leur paroisse. Etienne Ducel est syndic de Chirac en 1466, Etienne Urc, occupe le même office en 1428-1430, 1438-1440 et 1444. Il est vrai que ce dernier n'est pas à l'abri des ennuis puisqu'il est poursuivi en justice, en 1439, en raison de ses réticences à payer la gabelle. Mais il se fait ensuite arrenter les rentes du prieuré de Saint-Bonnet-de-Chirac. Au Monastier, Michel Crespin est lieutenant du bailli du monastère Saint-Sauveur de 1429-1433 et il se charge d'administrer les revenus de cet établissement pendant près de vingt ans, après quoi son fils et son frère lui succéderont dans cette ferme.



Un bourgeois du Gévaudan, en 1449  
(d'après une lettrine de maître Pierre Fournier,  
notaire à Chirac, ADL, 3E. 1565/107)



## BIOGRAPHIE DES ARTISANS EN METAUX

### Allenc

La localité d'Allenc, à une trentaine de kilomètres à l'est de Mende, est le siège de l'une des seigneuries donnant droit de siéger aux Etats particuliers du Gévaudan. Ses maîtres, issus de la maison de Châteauneuf, sont également seigneurs de Saint-Remèze en Vivarais.

**ROBERT : Jacques, forgeron du Mas (Allenc) en 1468.**

Il reçoit des biens en nouvelle emphytéose perpétuelle d'Astorg de Cénaret, prévôt de Mende, le 26 novembre 1468<sup>24</sup>.

### Antrenas

La paroisse d'Antrenas, à cinq kilomètres au nord de Marvejols, dépend du seigneur de Peyre. Encore un peu plus au nord de son chef-lieu, à un kilomètre et demi, sur une petite butte qui domine le ruisseau de Chanteperdrix, se dresse alors le château de Larcis.

**SEGUIN : Jean, forgeron du château de Larcis en 1345-1348.**

Le samedi avant les rameaux de 1345 (ns), Jean Seguin reçoit quittance d'Astorg, seigneur de Peyre, de tout ce qu'il devait pour la perception du péage de Larcis. Le vendredi après l'octave de pâques 1345, il bénéficie d'une obligation contractée par Pierre Bolet, de Sinières-Cros (Buisson). Jean meurt sans doute lors de la grande peste puisque sa veuve, Philippa, et son exécuteur testamentaire, Raymond Pons, prêtre, délivrent quittance, le 25 novembre 1348, à Guillauma Fores, veuve de Durand Aldegier, de Marvejols, pour tout ce que ce dernier devait à Jean<sup>25</sup>.

---

<sup>24</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2895/114v°.

<sup>25</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 788/27v°, 1442/108v°, 1443/5v°.

## Aumont

Aumont, aujourd'hui Aumont-Aubrac, à dix kilomètres au sud de Saint-Chély-d'Apcher, relève de la baronnie de Peyre.

### **EBRARD : Antoine, forgeron en 1484.**

Il délivre quittance à Pierre Baldit, forgeron de Mende, le 10 mars 1484 (ns)<sup>26</sup>.

### **RABAYROLES : Mathieu, forgeron en 1346.**

Le 21 janvier 1346 (ns), Mathieu achète une pièce de terre à Bernard Ladet, d'Aumont, contre cinquante sous tournois, puis il reçoit le lods de cette vente de noble Bompar Duprat, bailli du seigneur de Peyre le 30 janvier<sup>27</sup>.

## Auroux

Auroux, dans la vallée du Chapeauroux, se trouve à l'est, nord-est, du Gévaudan, près de Langogne, à plus de vingt kilomètres de Châteauneuf-de-Randon. Le chapitre cathédral de Mende en est l'un des principaux seigneurs.

### **NUTRITI (Nourigat) : Pierre, forgeron en 1361**

(Cette forme latine, *Nutriti*, correspond certainement au patronyme «Nourigat»).

Pierre *Nutriti* assiste à la mise en possession d'un pré par maître Bertrand Cortin, procureur du chapitre de Mende, en faveur d'André Bayle, d'Auroux, le 1<sup>er</sup> juillet 1361<sup>28</sup>.

## Bagnols

Bagnols, unique village de cette paroisse sise sur le Lot, à une vingtaine de kilomètres en amont de Mende, appartient au baron du Tournel.

### **ROBERT : Jean, forgeron en 1485.**

En 1485, il rend hommage au baron du Tournel pour des biens qu'il possède à Bagnols<sup>29</sup>.

---

<sup>26</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1089/230.

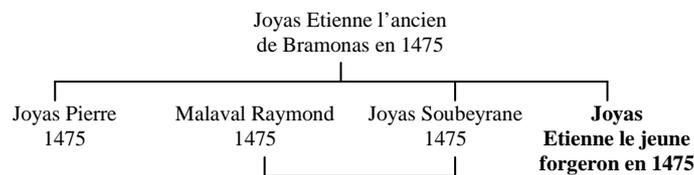
<sup>27</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1/44.

<sup>28</sup> ADL, G. 1366/60v°.

## Balsièges

Balsièges fait partie du domaine direct de l'évêque de Mende, comte du Gévaudan. Cette localité, sise à près de sept kilomètres en aval de Mende, est l'une des clés de la vallée du Lot. Elle ouvre également la route du fertile Valdonnez et les chemins des Causses, au sud. En plus de cinq manses, elle comporte deux châteaux bâtis sur la rive gauche du Lot. Celui de Balsièges est l'une des deux principales forteresses épiscopales, avec Chanac, et les évêques y séjournent assez fréquemment. Il a été construit à deux cents mètres, environ, de la jonction du Lot et de son affluent, le Bramont, qui vient du Valdonnez. Plus loin en aval, à deux kilomètres, se dresse le second château, Bramonas.

### JOYAS : Etienne le jeune, forgeron en 1475.



#### *Etienne Joyas le jeune, forgeron de Bramonas (Balsièges), en 1475.*

Etienne est exclu de la succession paternelle au profit de sa sœur, Soubeyrane, à laquelle leur père, Etienne l'ancien, paysan de Bramonas, adresse une donation universelle, le 16 juillet 1474. Le père prévoit alors une légitime pour ses autres enfants et leur demande de tenir Soubeyrane quitte de tous leurs droits contre cette somme, ce à quoi Etienne le jeune refuse de consentir.

L'année suivante, le 9 septembre 1475, Soubeyrane se fiance avec Raymond Malaval, de Changefèges (Balsièges). Autorisée par Etienne l'ancien, elle constitue alors en dot l'ensemble desdits biens, tout en renouvelant les rétentions formulées en 1474. Il est aussi convenu que Raymond apportera ses propres avoirs dans l'oustau des Joyas et fera confectionner une cotte en tissu de France et une gonelle des terres basses à Soubeyrane. Le futur couple devra vivre, à bourse commune, avec Etienne l'ancien et son épouse qui conservent l'usufruit et la domination à vie de leur domaine et qui se réservent la possibilité de tester dans le respect de la donation déjà faite. Il est également prévu que les fiancés s'associeront dans tous leurs biens.

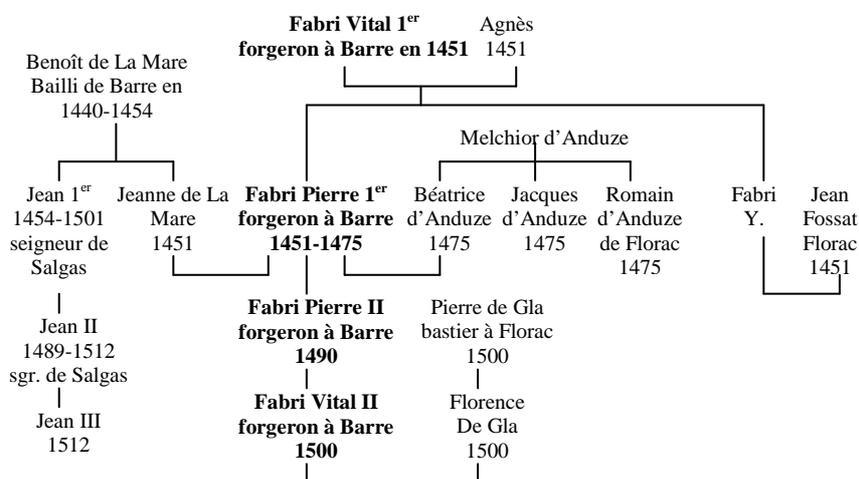
<sup>29</sup> ADL, E. 223.

Le même jour, Pierre Joyas, frère d'Etienne le jeune, âgé de seize à vingt-cinq ans, délivre quittance des biens familiaux à Soubeyrane, contre une dotation de douze moutons or. Pour sa part, Etienne le jeune, déjà forgeron, qui a refusé d'accepter cette indemnité, se voit promettre une somme de six moutons or et cinq sous tournois que Raymond Malaval et Soubeyrane solderont à Raymond Archier, forgeron de Mende, qui forme Etienne dans l'art de la «fabrerie». Etienne est donc floué d'une partie de sa légitime mais il conserve ses droits successoraux qu'il pourra éventuellement revendiquer contre sa soeur<sup>30</sup>. Toutefois les archives ne conservent pas d'autres traces de lui.

## Barre

Barre est l'une des principales villes des Cévennes. A partir du XV<sup>e</sup> siècle, après l'extinction des Barre, sa seigneurie, qui donne accès aux Etats particuliers du Gévaudan, est entre les mains des Taulignan, mais les Cadoëne, seigneurs de Gabriac, en possèdent une petite part. Ses habitants nomment des consuls en 1329 et disposent d'un hôpital dès 1444. L'année suivante, en 1445, Louis de Taulignan obtient du roi le droit de fortifier le bourg.

**FABRI : Vital I<sup>er</sup>, en 1451, père de Pierre I<sup>er</sup> en 1451-1475, père de Pierre II en 1490, père de Vital II en 1500, tous forgerons.**



<sup>30</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2898/189v°, 191v°, 193v°.

*Pierre Fabri I<sup>er</sup>, forgeron de 1451 à 1475.* Pierre Fabri I<sup>er</sup> se fiance avec Jeanne, fille de Benoît de La Mare, bailli de Barre, qui lui apporte une dot de soixante-dix moutons or, en plus du trousseau nuptial composé de deux robes en tissu de France, d'une tunique en tissu de La Roque, de deux draps et de deux couvertures, le 3 septembre 1451. Il est alors convenu que Benoît donnera un ort, acquis de Jean Rodier, et un chasal, sis au-dessus de cet ort, à Barre, en diminution de la somme allouée en dot. Le même jour, Le père de Pierre, Vital Fabri, lui donne la moitié indivise de ses biens tout en retenant que le donateur et son épouse, Agnès, resteront à vie les usufruitiers et les maîtres des biens. Pour sa part, Pierre ne pourra agir, sans la licence de son père, que pour des affaires n'excédant pas le montant de cinq sous tournois et il devra former un seul foyer avec ses parents et son épouse. Jean Fossat, beau-frère de Pierre I<sup>er</sup>, assiste à ce contrat, ainsi qu'Etienne Rolland, prieur de Barre, et Guillaume Martin, prieur de Saint-Flour d'Alzon (diocèse de Nîmes). Pierre achète une châtaigneraie sise au manse de Crémat (Saint-Flour-du-Pompidou), à Antoine Fort, de Barre, le 11 avril 1468. Il se remarie ensuite avec Béatrice, fille de feu Melchior d'Anduze, et délivre quittance à ses beaux-frères, Jacques et Romain d'Anduze, pour deux couvertures et trente sous tournois en diminution de la dot de Béatrice, le 18 janvier 1475.

*Pierre II, forgeron en 1490.* Pierre II, fils de Pierre I<sup>er</sup>, reçoit un lods de noble Antoine de Farge, bailli de Louis de Taulignan, seigneur de Barre, le 13 septembre 1490. Il meurt en laissant Vital II qui convole avec Florence, fille de Pierre de Gla, bastier de Florac, qui délivre quittance des biens familiaux à Pierre de Combe, le 22 janvier 1500. Cet acte est enregistré en présence de Louis d'Espinasson, seigneur d'Espinasson, et de son gendre, Pierre de La Tour, seigneur de Clamouse<sup>31</sup>.

## Bleymard

Le Bleymard, sis à trente kilomètres de Mende, en amont de Bagnols, relève du baron du Tournel et se compose de cinq manses environ.

### **MICHEL : Raymond, forgeron en 1455.**

Le 26 juin 1455, il achète une terre sise au Bleymard à Pierre Albi, bastier de Mende<sup>32</sup>.

---

<sup>31</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2025/33, 39, 2029/72v°, 2033/183, 2040/8v°, 2044/58, *La famille en Gévaudan au XV<sup>e</sup> siècle*, p. 521.

<sup>32</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2706/38.

## **Brenoux**

Cette paroisse, à quatre kilomètres au sud de Mende, arrosée par la Nize, relevait du baron du Tournel.

### **PERSAVAL Laurent, forgeron de Langlade (Brenoux) en 1269**

En 1269, il est collecteur du péage perçu à Langlade et garde de cet argent, lorsque Henri du Chapieu entre dans sa maison, fracture son coffre à l'aide d'un couteau et s'empare, contre sa volonté, d'une somme de trente sous. Guillaume Ebrard qui avait obtenu la ferme de ce péage sollicite et obtient alors l'intervention en mai<sup>33</sup>.

## **Canourgue (La)**

La ville de La Canourgue, tenue en paréage entre le roi et le seigneur de Canilhac, s'est développée autour d'un monastère bénédictin relevant de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Elle se dresse au confluent de l'Urugue et du Merdéric, qui se jettent dans le Lot, et elle rayonne sur une trentaine de manses. Fortifiée, entourée de trois châteaux, elle est le siège d'une cour royale et, abrite une école. Les habitants profitent des services d'un médecin et de trois notaires.

### **FABRI : Déodat, serrurier en 1339.**

(Plusieurs familles portent ce nom à La Canourgue).

Le serrurier Déodat Fabri décide de construire un mur donnant sur l'arrière de l'oustau de Bertrand Fabri, dit Sicard, avec lequel il passe un accord, à ce sujet, le 29 avril 1339<sup>34</sup>.

### **MONASTIER : Jacques, forgeron en 1466.**

Le 19 mai 1466, à Chirac, Jacques Monastier, forgeron de La Canourgue, reçoit quittance, au nom de ses enfants, héritiers universels de Pierre et Raymond Guayrard, père et fils, de La Canourgue, de Jacques de Chabane, marchand de Chirac, fils et héritier universel d'Antoine de Chabane, de dix-sept écus et demi en diminution de la dot autrefois constituée par les Guayrard à Catherine Guayrard, fille de Pierre et femme d'Antoine de Chabane<sup>35</sup>. Il s'agit très certainement du fils du forgeron Chiracois Jean 1<sup>er</sup> Monastier et de Raymonde Fabri, cité dans le testament de cette dernière en 1466.

---

<sup>33</sup> *Archives gévaudanaises*, t. IV, p. 506.

<sup>34</sup> ADL, 15B-1/101v<sup>o</sup>.

<sup>35</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1572/26v<sup>o</sup>.

## Chanac

Chanac, qui rayonne sur une vingtaine de manses, est la seconde ville épiscopale du Gévaudan et les évêques y possèdent leur principale forteresse, au chef-lieu. C'est là, sur les bords du Lot, que l'évêque Aldebert de Peyre décédera, en août 1443. Son successeur, Guy de La Panouze, devenu archevêque de Damas, viendra y terminer ses jours après que son neveu, Antoine de La Panouze, lui ait succédé à la tête de l'évêché en 1468. Les fortifications protègent la ville et son hôpital, cité dès 1472. Les Chanacois profitent des services de deux notaires et désignent des procureurs et économes qui les représentent au XV<sup>e</sup> siècle.

### **ATGER : Vital, forgeron en 1510, père de Pierre, forgeron en 1510.**

Vital et Pierre Atger, père et fils, forgerons de Chanac, passent un accord avec Jean Pagès, de la même localité, le 26 novembre 1510<sup>36</sup>.

### **BERNARD : Jean, forgeron en 1462-1463**

(Cette famille est représentée par Guigone, veuve de Pierre Bernard, de Chanac, qui nomme des procureurs le 11 avril 1421).

*Jean Bernard, forgeron en 1462-1463.* Le 9 février 1462 (ns), son beau-frère, Pierre Sendria, de Béziers, et sa sœur, Catherine Bernard, femme de Sendria et veuve du forgeron Etienne Fabri, lui délivrent procuration ainsi qu'à maîtres Etienne Torrent, Guillaume Fournier et Pierre Robert, notaires de Mende. A ce titre, Jean délivre quittance de quinze livres tournois à Etienne Ducel, charron de Chirac, le 14 novembre 1463<sup>37</sup>.

### **GROSSET : Pierre, forgeron mort avant 1473.**

Le 6 mars 1473 (ns), ses héritiers possèdent une maison au barri<sup>38</sup> de Chanac, confrontée à celle du laboureur Jean Rocherousse, elle-même contiguë de celle du forgeron Philippe d'Hermet<sup>39</sup>.

### **HERMET (d') : Philippe, forgeron en 1444-1473.**

Le 13 juin 1444, Philippe se fiance avec Catherine, fille de Pierre Alacis, tisserand de Mende, petite-fille de feu Jean, et veuve de Jean Nicolas. La future est dotée par son oncle, Jean Claret, qui lui alloue cent trente-cinq moutons or, en plus du trousseau nuptial. Il assiste au contrat de mariage de Jean Massadaur, de Chalhac (Saint-Etienne-du-Valdonnez), et de Marguerite Malafosse, de la Roche (Barjac), passé à Mende le 6 août 1449. Il possède

---

<sup>36</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2343/209v°.

<sup>37</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1571/28, G. 1387/30v°.

<sup>38</sup> Le terme occitan barri désigne un faubourg.

<sup>39</sup> ADL, G. 1418/292.

une maison confrontée à celle que le laboureur Jean Rocherousse possède au barri de Chanac, laquelle est elle-même confrontée à la maison des héritiers du forgeron Pierre Grosset, le 6 mars 1473 (ns)<sup>40</sup>.

#### **ROCHEROUSSE Antoine, forgeron en 1464.**

A Mende, en compagnie des forgerons Pierre Maynier et Vital Atger, il assiste au testament de Jeanne Conort, veuve de Jean Gitbert, le 14 mars 1464. Il s'agit probablement du même Antoine qui est institué héritier universel par son père, Jean, laboureur de Chanac, le 6 mars 1473. Dans ce cas, Antoine serait le neveu d'un autre Antoine, bachelier en décret et prêtre bénéficiaire de Mende qui teste le 8 octobre 1472. Il serait alors également le neveu de Jacques, cordier à Marvejols, et il aurait quatre frères et deux sœurs nés des trois épouses de son père<sup>41</sup>.

### **Chasseradès**

Chasseradès, sur la rive gauche du Chassezac, à l'est du Gévaudan, est le chef-lieu d'une paroisse réunissant une quinzaine de manses. C'est sur son territoire que jaillissent les sources de l'Allier.

#### **MALIGE : Guillaume, forgeron en 1473.**

Le 4 novembre 1473, Guillaume Malige passe un contrat d'apprentissage avec Jean Velayt, fils d'autre défunt Jean, de Vitrolles (Rieutort-de-Randon), qui lui confie son fils, André Velayt, pour trois années complètes à compter de la Toussaint, afin qu'il lui enseigne l'art de la fabrique. André devra le servir fidèlement et ne pas révéler les secrets de sa maison. En outre, les Velayt lui donneront trois livres tournois, pour son salaire, et un capuchon pour sa femme, alors qu'il pourvoira à l'alimentation et au logement du jeune garçon<sup>42</sup>.

### **Châteauneuf-de-Randon**

A une trentaine de kilomètres au nord de Mende, dominant les ruisseaux de Boutaresse et de Chapeauroux, la forteresse de Châteauneuf-de-Randon est bien connue puisque Du Guesclin y trouve la mort en l'assiégeant. Chef-lieu du Randonat et de la baronnie de Randon, Châteauneuf rayonne sur une douzaine de manses.

---

<sup>40</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1477/52, 72v°, G. 1418/292.

<sup>41</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2892/158, G. 1418/147, 292.

<sup>42</sup> ADL, G. 1422/109.

**FABRI : Jacques, forgeron en 1451, et Jean en 1453.**

*Jacques Fabri, forgeron, en 1451.* Il délivre procuration à plusieurs juristes de Toulouse, en présence de Jean Brun et de Mathieu Galin, respectivement curé et notaire de Châteauneuf-de-Randon, le 21 juillet 1451<sup>43</sup>.

*Jean Fabri, forgeron, en 1453.* Il se fiance avec Mathe Fenolh, fille de Jean, défunt paysan de Châteauneuf-de-Randon, le 1<sup>er</sup> octobre 1453. Guillaume, frère de Mathe, constitue une dot de vingt livres tournois, avec deux couvertures, deux draps, et huit moutons or et demi pour les robes nuptiales. En outre, il alloue dix-huit moutons or restant à percevoir de la dot de leur mère, sur l'oustau maternel des Brunel. Le paiement est échelonné sur seize années. De son côté, Jean Fabri donne quatre livres en augment de dot à Mathe<sup>44</sup>.

**PELAGAL : Jean, forgeron en 1428.**

Fils d'Etienne, mort avant 1420, Jean Pelagal vend quatre livres tournois de cens à Grégoire Got, prêtre et bailli des bénéficiers de la cathédrale, conseillé par Hilaire Ebrard et Jean Couhde, prêtres, contre cent deux livres et huit sous tournois, le 31 mai 1420. Il assiste au testament de Raymond Dumas, prêtre bénéficiers de Mende et recteur de Saint-Gal, le 9 septembre 1428<sup>45</sup>.

## Chaudeyrac

Chaudeyrac, sur la rivière de Clamouse, à huit kilomètres à l'est de Châteauneuf-de-Randon, se compose d'une quinzaine de manses. L'abbaye de Mercoire, en pleine forêt de Mercoire, se trouve alors sur son territoire. Laubarnès est à quatre kilomètres à l'est du chef-lieu, près des rives de Langouyou.

**GINESTIERE : Guillaume, forgeron en 1454.**

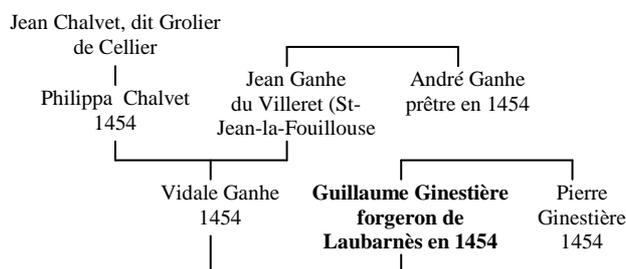
(Cette famille de Laubarnès [Chaudeyrac] donne au moins deux prêtres de 1439 à 1461).

---

<sup>43</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2902/130v°.

<sup>44</sup> ADL, G. 1410/11.

<sup>45</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1708/88v°, 91, 1711/35v°.



Guillaume Ginestière, forgeron de Laubarnès, se fiance avec Vidale, fille de Jean Ganhe, du Villeret (Saint-Jean-la-Fouillouse), le 16 septembre 1454. Les promesses de mariage de Guillaume sont garanties par son frère, Pierre Ginestière, et par Guillaume Velayt, de Laubarnès. Jean Ganhe donne en dot une vache équipée et quatre brebis, ainsi qu'une gonelle, une couverture et un drap. Jean Chalvet, dit Grolier, du Cellier (Saint-Jean-la-Fouillouse), grand-père maternel de Vidale, alloue toute sa borie du Cellier sur laquelle il se retient l'usufruit et la seigneurie à vie, la capacité de tester à des fins pieuses, le vivre et l'habillement à charge des futurs, ou au regard de deux probes hommes si des problèmes surgissent. Chalvet donne à ses autres petits-enfants, André Ganhe, prêtre, et Philippa Ganhe, des auges et un emplacement qu'il possède dans la tour du cellier. Pour sa part, Guillaume apportera soixante-sept livres tournois et demie dans l'oustau des Chalvet et donnera une garlande, valant quatre moutons or, et une cotte en tissu de France à Vidale. Le jour même, cette dernière délivre quittance de tous ses droits à son père<sup>46</sup>.

## Chirac

Chirac, seconde ville royale du Gévaudan, se campe alors derrière ses fortifications, dans un méandre de la Colagne. Limitrophe de Marvejols, la capitale du domaine royal, elle est tout de même le siège d'une cour de justice généralement présidée par les lieutenants des juge et bailli royaux de Marvejols. Le roi partage ses droits féodaux avec plusieurs pariers dont les principaux sont les Lordet, auxquels succéderont les Cayres dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les Chirac, remplacés par les Saunhac au XV<sup>e</sup> siècle, et les Bonas. Toutefois, le baron de Canilhac, l'hôpital de Palhers, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le monastère Saint-Sauveur, et bien d'autres, disposent de droits seigneuriaux sur cette paroisse composée d'une quinzaine

<sup>46</sup> ADL. G. 1410/21. La tour du Cellier, dont il est fait mention, bâtie à deux kilomètres à l'est, nord-est, de Saint-Jean-le-Fouillouse, subsiste encore. Ce contrat permet de constater qu'elle comporte alors cinq étages, au moins.

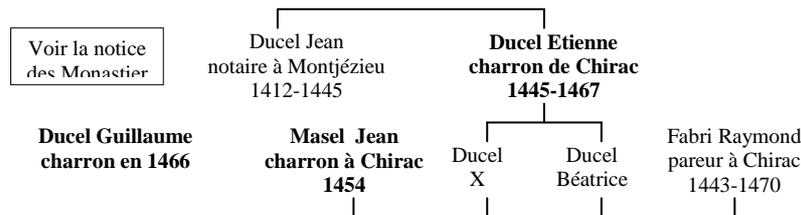
de manses. Les Chiracois jouissent du privilège d'élire deux syndics et quatre conseillers depuis 1320, au moins. Ils disposent d'un hôpital, qui relève de l'ordre de Sainte-Marie d'Aubrac, et peuvent recourir aux services de l'un des trois notaires établis en permanence dans leur ville dont la population est évaluée à sept cents habitants au début du XV<sup>e</sup> siècle.

#### **AMELHAC : Bernard, charron en 1448-1468.**

(Famille originaire de Palhers, scindée en plusieurs branches établies à Chirac, Palhers, Marvejols, Saint-Bonnet-de-Chirac, et dont sont issus un notaire et plusieurs ecclésiastiques).

Bernard Amelhac assiste à un compromis entre les Chiracois Pierre, Guillaume, Etienne et Raymond Michel, le 19 avril 1448. Peu après, le 17 mai, en compagnie du charron Etienne Ducel, il est le témoin d'une quittance délivrée par Marguerite, fille de leur collègue Etienne Ors. Bernard a au moins deux fils, Pierre, cité en avril 1467, et Jean, tisserand en juin 1468<sup>47</sup>.

#### **DUCEL : Etienne Ducel, charron en 1445-1467, et Guillaume Ducel en 1466.**



*Etienne Ducel, charron en 1445-1467.* Natif de Montjézieu et frère de Jean, notaire de Montjézieu, Etienne Ducel est charron à Chirac, de 1445 à 1466, et syndic de cette ville en 1466. Le 7 avril 1445, il reconnaît devoir vingt moutons or et deux gros d'argent à Déodat Trescas, sabotier du Monastier, pour l'achat de deux charges d'huile. Le 20 mai, il reçoit un lods de dom Gérald de La Porte, procureur du prieur du monastère Saint-Sauveur de Chirac, pour une chambre sise au Monastier qu'il a échangée avec son frère, Jean. Le même jour, il revend cette chambre à Jean Mercoire, du Monastier, contre quatorze moutons or. Le 18 juillet 1448, il achète une maison sise à Chirac, intra-muros, contre cent moutons or, pour lesquels il s'oblige, puis il obtient quittance de son créancier pour trente-huit moutons or et demi le 4 novembre. Son gendre, Raymond Fabri, pareur de draps de Chirac, lui donne quittance de neuf livres et sept sous tournois et demi, en diminution de la dot de Béatrice Ducel, le 15 octobre 1453. Le 18 mars 1454

<sup>47</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1566/57, 62, 1573/45, 126v<sup>o</sup>.

(ns), au nom de son autre gendre, Jean Masel, charron à Chirac, Etienne acquiert une maison de Michel Crespin, contre cent dix moutons or. Il s'enrichit suffisamment pour se permettre de constituer un titre clérical, composé du *victum et vestitum*, à Pierre Fabri, pauvre clerc de Chirac, le 23 septembre 1463. Le 14 novembre suivant, il reçoit quittance de quinze livres de Jean Bernard, forgeron du château de Chanac et frère dudit Pierre, agissant au nom de leur sœur, Catherine Bernard. Le 10 février 1466, avec son collègue Durand Colet, tous deux syndics de Chirac et collecteurs de la confrérie des brassiers, il achète des cens à Pierre Curtil, Jean Astier, Richard Monteil et Bernard Michel, à l'attention de la confrérie. Le 5 mai 1466, avec Colet, autorisés par leurs conseillers, Jacques de Chabane, Durand Aragon, maîtres Benoît Charrier et Aldebert Fournier, il délivre quittance à Guillaume Michel, ancien syndic, de son administration pour l'année précédente, puis il en fait autant le 11 mai au profit de Jean Borses, autre ancien syndic. Le 31 août 1467, c'est à son tour de recevoir quittance de son administration, de Pierre Molenchier et Pierre Cayron, nouveaux représentants de la ville. Peu après, le 24 décembre, il vend trois sous de cens sur sa maison, contre trois livres tournois, à Girald Palha, collecteur de la Charité de Chirac. Il meurt avant le 13 septembre 1483, date à laquelle sa maison appartient à Guillaume Robin, sabotier de Chirac<sup>48</sup>. Son frère, Jean, notaire public à Montjézieu de 1412 à 1445, lui cède une chambre sise à Montjézieu, par échange, en 1445, et meurt avant le 20 octobre 1450<sup>49</sup>.

*Guillaume Ducel, forgeron en 1466.* En présence du susdit Etienne Ducel, Guillaume Ducel achète une chambre sise à Chirac, au barri soubeyran, à Louis et Catherine Fabri, enfants du défunt forgeron Guillaume, le 16 juillet 1466<sup>50</sup>. C'est sans doute lui qui est clerc à Chirac en 1437-1450<sup>51</sup>.

**FABRI : Jean, serrurier en 1344, Raymond, forgeron en 1394-1396, Pierre, forgeron en 1395-1415, Guillaume, forgeron en 1415, Etienne, forgeron en 1441-1454**

(Plusieurs familles portant ce nom à Chirac).

*Jean Fabri, serrurier en 1344.* Le lundi après la Saint-Barnabé 1344, son épouse, Raymonde, reçoit quittance dotale de leur gendre, Durand de Villis, de Marvejols, époux de Béatrice Fabri<sup>52</sup>.

<sup>48</sup> ADL, 3E.1563/138, 1564/82, 93v°, 94, 1566/81v°, 1568/8, 82v°, 1571/3, 28, 1572/3, 19v°, 1573/74v°, 95, 1575/26.

<sup>49</sup> 3E.1559/117v°, 1561/89, 1563/131, 1564/93v°.

<sup>50</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1572/69.

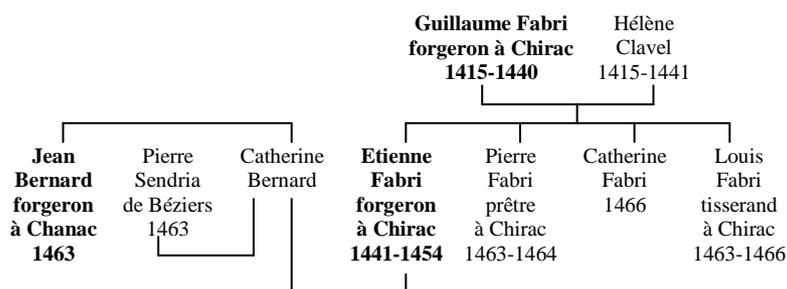
<sup>51</sup> 3<sup>E</sup>. 1563/131, 1565/128v°.

<sup>52</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1442/18.

*Raymond Fabri, forgeron en 1394-1396, fils de Bartholomé défunt.* Il rend hommage à dom Jean Genton, procureur du commandeur de Palhers, pour un ort sis au terroir d'Instorenche, le 17 janvier 1394 (ns), à dom Jean Gérald, commandeur de l'hôpital de Chirac, pour un herme sis au terroir de Rocharna et pour une pièce de terre au terroir de La Fare, le 30 octobre 1395, aux collecteurs de la charité de l'Ascension, de Chirac, pour deux Orts, et la moitié d'un autre, sis au terroir de la Malautière, le 4 avril 1396. Maître Michel Lhiabon lui cède en nouvelle emphytéose un bois sis au terroir du Vilaret, le 13 décembre 1394<sup>53</sup>.

*Pierre Fabri, forgeron en 1395-1415.* Pierre Fabri est le témoin d'un accord entre Michel Lhiabon, bachelier ès lois, et Pierre Larchier, de Chirac, le 30 août 1395, et d'une reconnaissance féodale faite par Bernard Régis, prêtre de Chirac, à dom Bernard Damiane, procureur du commandeur de Palhers, le 6 février 1405 (ns). Il participe à l'élection des syndics de la ville le 18 décembre 1402. Comme ancien conseiller du syndicat, il fait saisir les biens de maître Michel Lhiabon, pour le paiement de la taille, le lundi 7 octobre 1415<sup>54</sup>.

*Guillaume Fabri, forgeron en 1415-1440, mort vers 1440-1441.* Le 30 septembre 1415, il fait saisir une vigne d'Antoine Bascle par la cour royale de Chirac. Il figure parmi les censitaires du baron de Canilhac, pour des biens sis dans le mandement de Moriès, le 1<sup>er</sup> avril 1440, et se charge même de lever des cens en qualité de procureur de ce baron. Il meurt peu après en laissant cinq enfants, Etienne, alors adulte, Pierre, Louis, Catherine et Béatrice, mineurs placés sous la tutelle de leur mère, Hélène Clavel, sans doute parente du notaire Jean Clavel. L'inventaire de ses biens est alors réalisé sur mandat de la cour royale le 12 mars 1441 (ns). Etienne lui succède comme forgeron, Louis sera tisserand, en 1463-1466, et Pierre prêtre en 1464.



<sup>53</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1557/71, 73v°, 132, AD. Bouches-du-Rhône, 56H-2747/34.

<sup>54</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1557/39, 126B-1/4, 23, 2/1, 12, AD. Bouches-du-Rhône, 56H-2747/76.

*Etienne Fabri, forgeron en 1441-1454.* Il succède à son père comme forgeron et épouse Catherine, sœur du forgeron Jean Bernard, de Chanac. Il possède un ort au barri du Rieu en mars 1451 (ns). Au Monastier, il est le témoin de la vente d'une vigne de Michel Belmon en faveur de Jean Bodet, le 21 mars 1454 (ns). Il meurt à une date inconnue et sa veuve se remarie à Pierre Sendria, avec lequel elle vit, à Béziers, dès novembre 1463.

Pierre Fabri, frère d'Etienne et fils de Guillaume, est sous la tutelle de leur mère, en 1441. Il devient clerc en 1450-1463 et prêtre en 1464. Il assiste à l'arrentement des revenus du prieuré de Saint-Bonnet-de-Chirac, par le procureur du prieur à Etienne Ors, charron de Chirac, le 31 mai 1450. Le charron Etienne Ducel lui constitue le *victum et vestitum* en guise de titre clérical, le 23 septembre 1463, afin de lui permettre de devenir prêtre. A Mende, Pierre est le témoin du testament de Pierre Codonh, notaire du Malzieu, le 16 décembre 1463. Lors de son entrée dans la communauté des prêtres de Chirac, Pierre fonde son obit presbytéral de cinquante sous, accepté par dom Jean Bot, procureur de ladite communauté, le 15 mai 1464. Deux ans plus tard, Catherine et Louis Fabri vendent une chambre sise au barri soubeyran au charron Guillaume Ducel le 16 juillet 1466<sup>55</sup>.

**MASEL : Jean, charron en 1454-1468.**

Par l'entremise de son beau-père et confrère, Etienne Ducel, Jean Masel achète une maison sise sur la place publique de Chirac, à Michel Crespin, contre cent dix moutons or, le 18 mars 1454 (ns). Le lendemain, son beau-père obtient les lods de dom Jean Majorel, procureur de noble Guillaume de Cayres, et de Jean Borses. Le même jour, Michel Crespin reconnaît avoir reçu cinquante moutons en diminution du prix convenu. Jean Masel achète une vigne herme, sise au terroir de Las Combelles (Chirac), à Jean Fournier, de La Canourgue, contre trois livres et quinze sous tournois, le 20 mai 1468, puis il reçoit les lods de dom Jean Majorel, procureur de Guillaume de Cayres, le 21 mai, et de dom Guillaume Blaise, procureur du monastère Saint-Sauveur, le 16 décembre<sup>56</sup>.

**MONASTIER : Jean 1<sup>er</sup>, forgeron en 1415-1454, père de Raymond, forgeron en 1440-1472, et de Jean II, forgeron en 1454.**

*Jean Monastier 1<sup>er</sup>, forgeron en 1404-1454, maréchal en 1415.* Originaire de Bacon, le 20 décembre 1404, il épouse Raymonde, dite

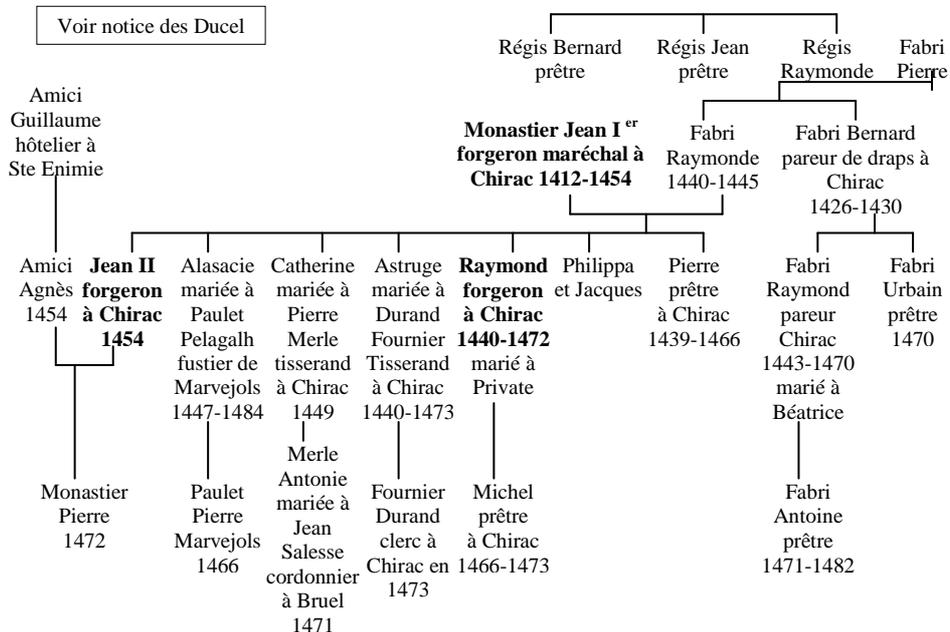
<sup>55</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1563/67v°, 1567/8, 1568/87v°, 1571/2, 3, 28, 77v°, 1572/69, 2892/140, et 126B-2/11, 27v°, 5/62-63, 72

<sup>56</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1568/82v°, 1573/118

Mondette, fille de Pierre Fabri, de Chirac, et nièce de deux prêtres, qui lui apporte une dot de quatre-vingts francs or, ainsi que dix francs pour trois cannes de tissu, et un lit garni. Il est alors convenu que les enfants issus de ce couples recevront trente francs sur cette dot, et qu'en l'absence d'enfant, Pierre devra, au bout d'un à quatre ans de vie commune, payer à Jean le travail qu'il aura fourni. L'année suivante, le 13 janvier, Pierre et Jean conviennent que le premier devra entretenir les époux et que le second s'engagera à travailler le mieux possible pour son beau-père. Enfin, si le jeune couple ne s'entendait pas avec Pierre, celui-ci devra lui fournir les biens mobiliers et immobiliers nécessaire à son installation.

En août 1415, Jean Monastier est en procès contre Etienne Aygon devant la cour royale de Chirac. Il fait appel devant la même cour, dans une autre affaire, le lundi 27 janvier 1416. Le dimanche 27 octobre 1426, en compagnie des autres Chiracois, il élit les syndics de la ville. Le 21 juin 1428, il rend hommage à Olivier de Chirac, coseigneur de Chirac, pour un pré sis au terroir de Poset, contre un cartal d'avoine de cens annuel. Il doit quatre moutons or à Aymeric Stafel, forgeron du château de Peyrelau, en Rouergue, et à Hélène, sœur d'Aymeric, qui obtiennent une ordonnance de paiement de Jean de Montcalm, juge de la baronnie de Sévérac pour le comte d'Armagnac. Jean Alagueda, sergent du comte d'Armagnac, présente cette injonction à noble Guidon de Chirac, en la cour royale de Chirac, le 4 septembre 1439, afin de contraindre Jean Monastier à solder sa dette.

Voir notice des Ducl



Le couple Monastier a au moins huit enfants. Le 28 avril 1440, Raymonde Fabri, femme de Jean Monastier II, teste en faveur de ce dernier et charge Guillaume Recolin et dom Pierre Monastier, leur fils, de ses exécutions testamentaires. Elle lègue un mouton or à chacun de leurs enfants, Pierre, Raymond, Jacques, Jean, Astruge, femme Fournier, Alasacie, Catherine, Philippa, ainsi qu'à Private, femme de Raymond Monastier, et à chacun des enfants dudit Raymond. Elle ajoute cinq sous tournois à chacun des enfants de son défunt frère, Bernard Fabri. Elle ordonne que son fils, dom Pierre, puisse avoir tout ce dont il aura besoin pour vivre et qu'au cas où il ne parviendrait pas à s'entendre avec l'héritier de Raymonde, il puisse disposer de l'usufruit des biens que les prêtres de la chapelle de la Sainte-Trinité, ou le curé de Chirac, estimeront nécessaire de lui accorder.

Jean Monastier 1<sup>er</sup> possède un herme confronté à celui des Fabri, au terroir de Rieugos, en mars 1441 (ns). Le 30 janvier 1443 (ns), rend hommage à dom Gérard de La Porte, procureur de Louis Alaman, cardinal et prieur du monastère Saint-Sauveur de Chirac, pour une vigne sise au terroir de Pradals, contre un cens de trois deniers tournois.

Le 25 novembre 1447, sa fille, Alasacie, âgée de quatorze à vingt-cinq ans, lui délivre quittance de tous ses droits de succession contre le paiement de sa dot constituée à l'occasion de ses fiançailles avec Paulet Pelagal. Le même jour, Jean Monastier et son épouse, en peine d'argent, empruntent soixante moutons or à leur fils, Pierre, afin de marier Alasacie, et ils s'engagent à les lui rendre le jour où il les demandera. Le 28 mai 1448, Paulet Pelagal délivre quittance à Jean de vingt-cinq moutons or et d'une partie du trousseau nuptial. Le 17 janvier 1449 (ns), Jean 1<sup>er</sup> fiance sa fille, Catherine, avec Pierre Merle, tisserand de Chirac, et la dote de quatre-vingt-dix moutons or, une robe en tissu de France, une autre en tissu des terres basses, deux couvertures et deux draps. Le 2 février suivant, Catherine, âgée de quatorze à vingt-cinq ans, se dit satisfaite de tous ses droits de succession, en présence du forgeron Raymond Salvatge.

Lors du mariage de son fils, Jean II, le 3 octobre 1454, Jean 1<sup>er</sup> s'associe ce dernier en lui donnant tous ses biens mobiliers et immobiliers, sur lesquels il se retient l'usufruit et la domination à vie. Il prévoit qu'il pourra tester pour son âme et qu'au cas où le donataire décéderait sans enfants tout lui reviendrait ou irait à son autre fils, dom Pierre.

*Jean Monastier II, forgeron en 1454, fils de Jean 1<sup>er</sup>.* Le 3 octobre 1454, Jean II se fiance avec Agnès, fille de Guillaume Amici, de Sainte-Enimie, qui apporte en dot : soixante livres et quinze sous tournois, une robe en tissu de France, une autre en tissu des terres basses, une gonelle en tissu vert de la Roque, deux couvertures et deux draps. Le même jour, son père, l'associe dans ses biens. Ce contrat est passé en présence de nobles Ligier Alamand et Jean de Folhaquier, de maîtres Guillaume Michel, bachelier en

décret, Guidon Clavel, bachelier ès lois, de maîtres Guillaume Salanson, Guillaume Tremesi, Etienne Carrière, notaires publics de Sainte-Enimie, du forgeron Raymond Salvatge, et du pareur de draps Raymond Fabri. Jean II meurt avant novembre 1470 et, le 20 janvier 1472 (ns), sa veuve, dame et usufruitière de ses biens, et son fils et héritier, Pierre Monastier, louent à Guillaume Prin, tisserand de Marvejols, les herbages d'un pré du terroir de Poset qui lui appartenait.

L'un des frères de Jean II, Pierre, est prêtre de 1439 à 1466, vicaire de la chapelle Sainte-Catherine en 1445-1446 et de celle de Saint-Sauveur de la Tourette en 1451-1464. Dom Pierre fait reconnaissance au procureur du prieur du monastère Saint-Sauveur pour une vigne sise au terroir del Chalsier, le 30 janvier 1443 (ns). Au nom de la chapelle Sainte-Catherine, il achète huit sous de cens à Antoine Dumas, fournisseur de Chirac, contre huit livres tournois, le 28 janvier 1446 (ns). Comme procureur des prêtres de Chirac, il passe un accord avec Guillaume de La Vigne, le 12 juin 1447, et il donne quittance à son prédécesseur, dom Guillaume Michel, pour l'administration des biens de la communauté des prêtres, le 22 avril 1465. En qualité de vicaire de la chapelle Saint-Sauveur, il acquiert des cens de Pierre de Segalier, pour dix moutons or, le 6 avril 1451, et de noble Louis de Bonas, pour quinze sous, le 7 mars 1452 (ns), puis il cède une terre en nouvelle emphytéose à Raymond Jalran, contre une livre et demie d'huile, le 22 mai 1464. A titre privé, il achète une maison tenue en indivis avec Jean Monastier, à Raymond Romieu, contre vingt moutons or, le 16 février 1452 (ns). Dom Pierre reçoit quittance de Guillaume de Fontsbesses, marchand de Marvejols, pour tout ce que devaient les Monastier, le 30 mai 1464. Il assiste au testament du tisserand Pierre Aldebert, rédigé à Mende le 15 avril 1466. Avec les autres prêtres, il autorise leur procureur à délivrer quittance de legs à Catherine, femme de Guillaume Recolin, le 26 juin 1466. Il achète une maison sise au quartier d'Agachet, à sa soeur, Alasacie, et à son beau-frère, contre six livres tournois, le 26 octobre 1484.

*Raymond Monastier, forgeron en 1440-1472, fils de Jean 1<sup>er</sup>.* Le 3 mai 1445, il est le témoin de la résignation faite par Bernard Brunenc, prêtre, de la chapelle Sainte-Catherine, fondée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Chirac, en faveur de son frère, dom Pierre Monastier. Dix jours plus tard, le 13, sa mère, Raymonde, et son cousin, Raymond Fabri, patrons de cette chapelle, confirment la cession.

Raymond Monastier a au moins un fils, Michel, qui devient prêtre et entre au sein de la communauté des prêtres de Chirac. A cette occasion, le 26 octobre 1466, Michel fonde un obit perpétuel, pour lui et ses parents, comme le prescrit la coutume de cette église. Raymond se porte alors garant de son fils. A la même époque, et jusqu'en 1473, Michel est le vicaire de la chapelle Saint-Sauveur de La Tourette (Chirac). A ce titre, il cède en nouvelle

emphytéose à Jean Mathieu une vigne et colombier, sis au terroir de Costerouste, contre un cens d'une mitadenc de céréales, le 14 février 1467 (ns), et à Etienne du Bruel, une pièce de terre, contre une livre et demie d'huile de cens, le 5 mars 1468 (ns). Comme procureur des prêtres de Chirac, Michel accepte la fondation d'obits par Pierre Bergonhos, hôtelier, le 8 août 1470, par Guillaume Mathieu, le 9, et par Pierre Rocher le 14 septembre.

Peu auparavant, le 13 juin 1470, Raymond Monastier constitue un obit perpétuel pour sa défunte sœur, Catherine, veuve Merle, et donne vingt sous tournois à dom Guillaume Barran, procureur des prêtres de Chirac, pour une rente annuelle de douze deniers. Il assiste au contrat de mariage de sa nièce, Antonie, fille de Pierre Merle, fiancée à Jean Salesse, cordonnier du Bruel (Pin), le 21 octobre 1471, et au remariage dudit Pierre Merle avec Jeanne, veuve de Bernard Valentin, le 18 novembre 1471. Dans son oustau, en janvier 1472 (ns), sa belle-sœur et son neveu louent leur pré à Guillaume Prin. En compagnie du marchand Jean Borses et de Durand Colet, fustier, Raymond Monastier arbitre un conflit entre Guillaume Prin, tisserand de Marvejols, et Pierre Valentin, barbier de Chirac, à propos de la dot de Bérengère Valentin, le 6 février 1472 (ns). Raymond disparaît vers cette époque.

Le 26 octobre 1484, contre six livres tournois, dom Michel Monastier achète à sa tante, Alasacie Monastier, et au mari de celle-ci, Paulet Pelagal, l'oustau sis au quartier d'Agachet qu'Alasacie avait reçu en dot<sup>57</sup>.

#### **ORS = Urci**

#### **PROART : Simon, charron de Chirac en 1443-1445**

(Les membres de cette famille de Chirac portent parfois le surnom «Escola»).

Le 23 février 1443 (ns), Simon rend hommage à Gérald de La Porte, procureur du prieur du monastère Saint-Sauveur, pour un pré sis au terroir dels Pradals, qu'il tient contre un cens de douze deniers tournois. Le 7 mai 1445, il vend une vigne et un herme, sis au terroir d'Essilhac (Chirac), à Jean Bot, tisserand de Chirac, contre cinq moutons or<sup>58</sup>.

#### **ROMIEU : Voir la famille de Mende.**

<sup>57</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 44/75v°, 1562/feuillet, 1563/30v°, 40, 45v°, 69v°, 154v°, 1564/90, 1566/5, 15v°, 16v°, 64v°, 1567/21v°, 109v°, 121, 1568/146, 1571/79, 85, 134v°, 1572/12, 64, 1573/3v°, 26, 1574/6v°, 9v°, 21v°, 34, 72, 145, 154v°, 177, F. 2037, G. 1423/5, 126B-2/3, 26v°, 3/9, et 5/21, 62, 69.

<sup>58</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1563/56, 1564/91.

**SALVATGE : Raymond, forgeron en 1432-1448, père de Jean, forgeron en 1471**

(Cette famille, connue à Chirac depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle, est représentée par Durand, sergent royal de Chirac, en 1383).

Raymond Salvatge 1<sup>er</sup> vend à Pierre Bresson un ort, sis au terroir de l'Estrade (Chirac), qui avait naguère appartenu à sa défunte femme, Jauside. Peu après, le 16 novembre 1392, Raymond est poursuivi, devant Durand Grèzes, lieutenant à Chirac du bailli royal de Marvejols, par son fils, Etienne Salvatge, qui déclare s'opposer à la cession de cet ort qui lui appartient par droit de succession. Raymond conteste ces faits en déclarant qu'Etienne n'est pas l'héritier universel de Jauside<sup>59</sup>.

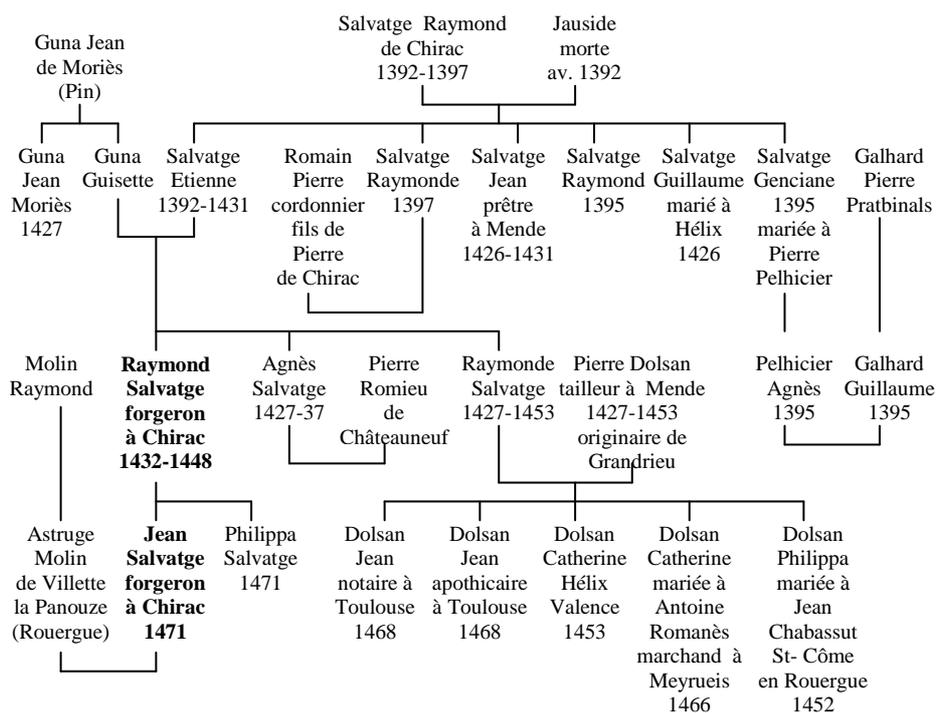
Le 15 janvier 1395 (ns), Raymond 1<sup>er</sup> rend hommage au commandeur de Palhers pour une ancienne vigne, transformée en champ et sise au terroir de Chastanhier, et pour un champ du terroir du Villaret, qu'il tient contre un cens d'un mitadenc d'avoine. Le 21 janvier 1395 (ns), Genciane Salvatge, femme de Pierre Pelhicier, de Chirac, et fille de Raymond 1<sup>er</sup>, fiance sa fille, Agnès Pelhicier, avec Guillaume Galhard, de Pratbinals (Chirac), et lui alloue en dot : une maison sise à Chirac, intra-muros, un champ semé de froment sis au terroir de la Vernède, seize francs or, trois cannes de tissu de Montpellier valant jusqu'à huit francs or, deux couvertures, deux draps et un édredon. Etienne Salvatge, frère de Genciane se constitue fidéjusseur du paiement. Les promesses de mariage sont garanties par ledit Etienne, son frère Raymond Salvatge II, Jean Régis, prêtre, Raymond Colombier, Jean et Durand de Chabane, pour Agnès, et par Pierre Fournier et Jean Jacques, prêtres, et Pierre Romain et Pierre Bresson, pour Guillaume. Le 12 février, la constitution dotale est ratifiée par Raymond Salvatge 1<sup>er</sup>. Le 23 janvier 1397 (ns), le même Raymond Salvatge 1<sup>er</sup> marie sa fille, Raymonde, sœur de Genciane, avec Pierre Romain, cordonnier de Chirac, fils d'un autre Pierre, courtier de la ville, et il lui donne en dot cinquante-quatre francs or, un pré sis au terroir des Chambons (Monastier), deux couvertures, deux draps, un coussin, et huit francs pour les vêtements du trousseau nuptial. Les promesses d'alliances sont garanties par Pierre Fournier, prieur de Saint-Bonnet-de-Chirac, Pierre Greysse, vicaire perpétuel de Chirac, Jean Robin, prêtre de Chirac, et Pierre Belaye, de Sainte-Enimie. Raymond disparaît vers cette époque.

Etienne Salvatge naît vers 1360 et il agit comme fils émancipé dès le 21 janvier 1395 (ns), ce qui implique, selon les coutumes de l'époque, qu'il vit avec son père qui a dû le libérer de la *patria postestas* exercée sur tous les enfants vivant sous le toit paternel. Etienne achète un ort sis au terroir de

---

<sup>59</sup> Aucune précision n'est apportée sur les suites de cette affaire.

l'hôpital à Bernard Régis, prêtre de Chirac, contre six francs or, le 8 mars 1395 (ns). Il est poursuivi devant la cour royale de Chirac, à propos du paiement de la taille, le 7 août 1402. Il témoigne dans une affaire criminelle, devant la même cour, en août 1415. Vers 1425, sa bru, Hélix, femme de Guillaume Salvatge, native d'une autre paroisse, témoigne devant la justice après qu'une plainte eût été déposée contre lui par Etienne Laurent, fustier de Chirac.



Le 29 décembre 1427, Etienne fiance sa fille, Raymonde, avec Pierre Dolsan, tailleur de Mende originaire de Florensac (Grandrieu), et lui octroie une dot de quatre-vingts moutons or, une robe en tissu de France, une autre en tissu coloré des terres basses, deux couvertures, deux draps, un coussin et un couvre-lit. Le contrat, garanti par dom Jean Salvatge, frère d'Etienne, est passé en présence de Raymond Garsin, barbier de Mende.

Ce Jean Salvatge est prêtre bénéficiaire de la cathédrale de Mende en 1426-1431. Il assiste au testament de dom Jean Sirvens, le 12 avril 1426, et il possède un oustau à Mende, au pan d'Auriac<sup>60</sup>, en novembre 1431.

<sup>60</sup> Le terme pan désigne chaque quartier de la cité de Mende.

En 1430, âgé de soixante ans environ, Etienne Salvatge apporte son témoignage dans une affaire opposant Morette, fille de Durand Ladet, au curateur de la succession du défunt Ladet. Il assiste à une audience tenue à Chirac par Jean Clavel, lieutenant de Jean de Villaret, bailli royal de Marvejols, le 1<sup>er</sup> mars 1431 (ns). Etienne meurt vers le 12 décembre 1437, date à laquelle sa succession est ouverte.

*Raymond Salvatge III, forgeron en 1432-1448.* Raymond III est forgeron à Chirac en 1432-1471 et il se fait élire syndic de cette ville en 1452. La profession de ses père et grand-père demeurent inconnue mais il n'est pas impossible que ceux-ci aient également été forgerons.

Le 12 décembre 1437, devant la cour royale de Chirac, dirigée par noble Louis de Bonas et par maître Pierre Clavel, lieutenants de Rausset de Peyresbesses et de Pierre de Chabanes, bailli et juge royaux de Marvejols, Raymond III comparait en son nom et comme procureur de ses sœurs, Agnès et Raymonde, toutes deux mariées, à propos de la succession de leur père placée sous la curatelle d'Etienne Galhard. L'inventaire des biens montre qu'Etienne possédait une maison, intra-muros, en la charrière de la Colagne, un ort au terroir de l'hôpital, un autre en celui du Rieu, une vigne au terroir de Pradal et un champ à Saint-Bonnet-de-Chirac<sup>61</sup>.

Raymond acquiert de noble Bérenger de Moriès un herme sis au Ras (Chirac), le 23 juillet 1445. Il possède une maison au quartier d'Agachet, en janvier 1448 (ns). Avec les autres membres du syndicat, il délivre quittance de leur administration aux anciens syndics de Chirac, le 12 juillet 1452, et en qualité de patron de la chapelle Saint-Jean-Evangéliste, au nom de la ville, il autorise les vicaires de ce bénéfice à revendre des cens à Jean Alo, le 30 juin 1452. En compagnie du forgeron Durand Durand, de Nasbinals, il assiste au contrat de mariage de Pierre Adhémar, fustier du Monastier, et de Guillauma, fille de Pierre Mercier, de Nasbinals, enregistré à Chirac le 20 janvier 1457 (ns).

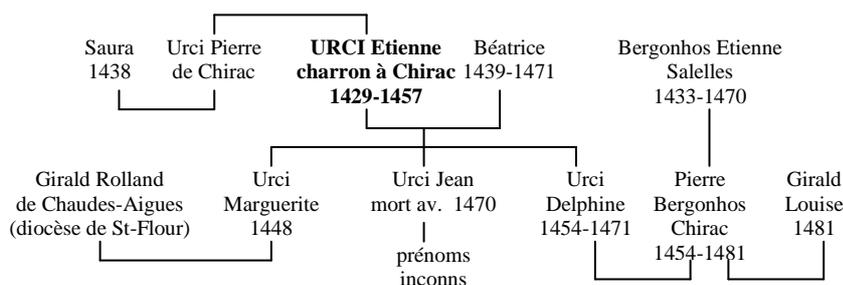
Raymond vend un pré sis aux Salelles contre onze livres et cinq sous tournois à Guillaume Pojols, le 16 mai 1463. Il achète à Raymond Bonet un pré sis au terroir de Las Laudas, contre neuf livres tournois, le 13 mai 1471, puis il en reçoit le lods du procureur du prieur du monastère Saint-Sauveur, le même jour. Il marie son fils, Jean, également forgeron, avec Astruge Molin, de La Panouse (diocèse de Rodez), qui apporte une dot de quatre-vingts livres tournois, en plus du trousseau, le 31 décembre 1471. Le même jour, Raymond donne tous ses biens à Jean, en retenant qu'il en restera le seigneur et l'usufruitier et que Jean devra doter Philippa, fille de Raymond<sup>62</sup>.

<sup>61</sup> La procédure se poursuit jusqu'en 1438.

<sup>62</sup> ADL, 3E. 902/191v°, 1557/21v°, 24, 62v°, 1563/76, 1564/115, 1566/32, 1567/147v°, 1569/59, 1570/5, 1574/116, 161, 2275/23, 122v°, 2885/84, 2887/77v°, 129, 2894/29, 2895/24,

**URCI : Etienne, charron en 1429-1457**

(Ce patronyme, latinisé sous les formes *Urci* et *Ursi*, devrait très certainement être traduit par «Ors», voire «Ours»).



Etienne Urci, charron à Chirac en 1429-1457, est syndic de cette ville en 1428-1430, en 1438-1440 et en 1444. Comme syndic, il est en procès contre les paysans du manse des Violes, du 7 novembre au 2 décembre 1429, et contre Etienne Marquez, en juillet 1439; puis, le 12 juillet 1445, en compagnie de son collègue Jean Pradals, il reçoit quittance du conseil municipal pour leur administration du syndicat pendant l'année écoulée. Le 16 mars 1438 (ns), Etienne obtient quittance de noble Louis de Bonas, pour quatre-vingts moutons or dus en diminution d'une obligation. A cette époque, la succession de son défunt frère, Pierre, grevée de dettes, est abandonnée par la femme de ce dernier, après inventaire des biens. Le 14 octobre 1439, Hugues de Norrio, chevalier, conseiller et maître de l'Hôtel du roi, inspecteur et général des gabelles du sel en Occitanie et en Aquitaine, délivre des lettres patentes ordonnant à Etienne de payer la gabelle à Pons Comolet, après quoi Etienne Dalingas, sergent royal, fait insinuer ces lettres par la cour royale de Chirac le 19 décembre suivant.

Etienne rend hommage à Gérard de La Porte, procureur du prieur du monastère Saint-Sauveur, pour sa part d'un pré sis au terroir de Vilaret qu'il tient contre un cens d'un cartal d'avoine en mesure de Chirac, le 23 février 1443 (ns). Sa fille, Marguerite, âgée de quatorze à vingt-cinq ans, fiancée à Giralde Rolland, de Chaudes-Aigues, lui délivre quittance de tous ses droits le 17 mai 1448. Etienne achète un pré sis au terroir de Vilaret, à noble Louis de Bonas, contre quatre-vingt-cinq moutons or, puis il en reçoit le lods de noble Albert de Cayres, contre un cens de trois deniers, le 26 août 1448. Le 31 mai 1450, Jacques de Chaldoreilhe, procureur de dom Pons Jourdan, lui afferme,

G. 1392/44, 50v°, 50v°, 15B-3/28, 126B-1/1, 22, 2/3v°, 4, 11, 3/18, 4/10v°, 5/21-31, 49, AD. Bouches-du-Rhône, 56H-2747/27.

à compter du 5 avril passé, les rentes du prieuré de Saint-Bonnet-de-Chirac, contre cinquante-deux moutons or et un cartal de pois blancs.

Etienne dote son autre fille, Delphine, âgée de quinze à vingt-cinq ans, fiancée à Pierre Bergonhos, des Salelles, en lui allouant quatre-vingts écus or, en plus du trousseau, le 22 janvier 1454 (ns). Son gendre le tient quitte de dix moutons or, le 18 février 1457 (ns).

Etienne Urci meurt avant le 21 janvier 1468 (ns), date à laquelle le contrat de mariage de Jeanne, fille de Durand Bergonhos, sergent royal de Chirac, et nièce de Pierre Bergonhos, est enregistré dans la maison des enfants et héritiers de Jean Urci.

Béatrice, veuve d'Etienne, fait don de ses biens à leur fille, Delphine, et à leur gendre, Pierre Bergonhos, mari de Delphine. Le 6 février 1471 (ns), ces deux donataires transigent avec les prêtres de Chirac qui leur réclament vingt-deux sous de cens sur les biens d'Etienne et de son défunt fils, Jean Urci. Les enfants de ce dernier sont sous la tutelle d'Etienne Bergonhos, en 1470, puis sous celle de Pierre, fils Bergonhos et gendre d'Etienne Urci, en juillet 1476<sup>63</sup>.

## Cubières

La paroisse de Cubières, sise à trente-cinq kilomètres à l'est de Mende, regroupe une quinzaine de manses. Les sources de l'Altier et du Lot jaillissent de son sol et ces rivières s'écoulent, la première vers l'est, la seconde vers l'ouest.

### **ALTIER : Jacques, forgeron en 1455.**

A Cubières, le 5 août 1455, Jacques Altier assiste au contrat de mariage passé entre Etienne Folchier, de La Volte (Cubières), et Jeanne, fille de feu Jean Trobat l'ancien, de Prat Long (Cubières)<sup>64</sup>.

---

<sup>63</sup> ADL, 3E. 1563/56, 67v°, 128v°, 1564/106, 1566/62v°, 92v°, 1568/7, 46, 1569/86v°, 1573/99, 1574/97, 1576/85, 91, 126B-2/4, 4/1, 5/34, 69v°.

<sup>64</sup> ADL, 3E. 2706/70.

## Esclanadès

Esclanadès, sur le Lot, à trois kilomètres en amont de Chanac, relève du domaine direct de l'évêque de Mende. La paroisse regroupe six manges.

### **PALMIER : André, forgeron en 1475.**

A Mende, en compagnie du forgeron Pierre Champes, André assiste au testament et au codicille d'Hélis Atger, veuve du forgeron Pierre Maynier, les 31 juillet et 4 août 1475<sup>65</sup>.

## Ispagnac

La localité d'Ispagnac abrite un monastère qui relève de l'abbaye d'Aurillac avant de passer sous la domination de celle de Saint-Victor de Marseille en 1365. Elle est largement pourvue des services d'une ville, avec un minimum de trois notaires exerçant en même temps, un médecin, et un hôpital cité depuis 1338. Ses habitants se font d'abord représenter par des procureurs, en 1338, mais ils élisent des syndics dès 1447, et ils font partie des quelques communautés autorisées à déléguer des députés aux Etats particuliers du Gévaudan, dès le XV<sup>e</sup> siècle. La ville, bâtie sur la rive droite du Tarn, dans un méandre de cette rivière, à une trentaine de kilomètres au sud de Mende, domine une quinzaine de manges et le château d'Agulhette.

### **ISSENGE (d') : Gaucelin, forgeron en 1355.**

Gaucelin d'Issenge se fait concéder en nouvelle emphytéose perpétuelle une pièce de terre sise à Ispagnac par noble Guillaume de La Roque, le 24 septembre 1355<sup>66</sup>.

### **NOZIERES (de) : Armand, forgeron en 1447**

(Famille connue à Ispagnac depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle).

Armand de Nozières passe un contrat avec noble Louis Erailh, seigneur de Buzarenges en Rouergue, en présence de Guillaume Campel, curé d'Ispagnac, le 12 novembre 1447<sup>67</sup>.

---

<sup>65</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1086/147v<sup>o</sup>.

<sup>66</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2297/32v<sup>o</sup>.

<sup>67</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2901/19v<sup>o</sup>.

## Langogne

Cette localité, à l'est, nord-est, du Gévaudan, sur les marches du Gévaudan et du Vivarais, est le siège d'un monastère relevant de l'abbaye de Saint-Chaffre.

### **GREULE : Pierre, chaudronnier en 1469.**

Pierre s'oblige envers le marchand mendois Pierre Monbel, le 31 janvier 1469 (ns), puis il obtient quittance de celui-ci pour quarante-deux écus le 7 novembre 1469<sup>68</sup>

## Malzieu (Le)

Le Malzieu, au nord du Gévaudan, rayonne sur une vingtaine de manses et relève de la baronnie de Mercoeur, en Auvergne, tout en constituant une exception dans ce fief puisque la partie gabalitaine de ce dernier relève du droit écrit, comme le reste du Gévaudan, et non des coutumes d'Auvergne. La ville, solidement fortifiée, a une école et un hôpital, cités au XV<sup>e</sup> siècle, et elle compte de nombreux notaires et juristes. Ses habitants nomment des consuls en 1445 et envoient des députés aux Etats particuliers du Gévaudan dès 1488.

### **ADATGIER : Jean, forgeron en 1454**

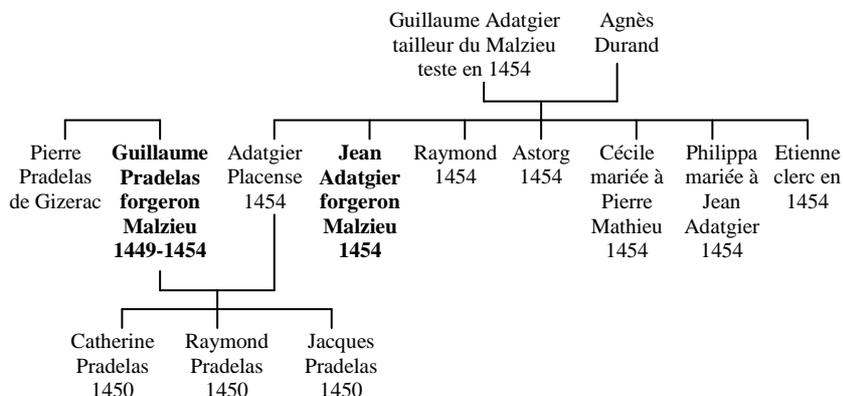
(La famille Adatgier est alors partagée en plusieurs branches dont les membres sont cordonnier, bastier ou barbier, et elle produit cinq prêtres mentionnés entre 1444-1478).

Le forgeron Jean Adatgier est le fils du tailleur Guillaume Adatgier et le beau-frère du forgeron Guillaume Pradelas. Le 6 avril 1454, son père lui lègue l'étage inférieur de la maison dite de Galacie, lequel se trouve au-dessus de la cave, en retenant qu'au cas où Jean voudrait la vendre, les héritiers de Guillaume jouiraient d'un droit de préemption. Guillaume demande à reposer au cimetière du Malzieu, laisse sa succession à ses fils, Etienne Adatgier, clerc, et Astorg, et attribue l'usufruit de la partie de sa maison qui sert de cuisine, ainsi qu'un champ et la moitié d'un ort, à son épouse, Agnès Durand. Il lègue vingt moutons or à son autre fils, Raymond, et cinq sous, en plus de leurs dots, à chacune de ses filles, Plasence, Philippa et Cécile, respectivement mariées à Guillaume Pradelas, forgeron, Jean Adatgier, et Pierre Mathieu. Il charge Bertrand Julien, curé du Malzieu,

---

<sup>68</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1086/2.

Raymond Adatgier, prêtre, et ledit Guillaume Pradelas de ses exécutions testamentaires<sup>69</sup>.



**CHANTAL : Etienne, forgeron, père de Pierre 1<sup>er</sup>, forgeron en 1436-1449, et de Jean 1<sup>er</sup>, forgeron en 1446-1451, lui-même père de Jean II. Vital, forgeron en 1449, père de Pierre II, forgeron en 1476.**

*Etienne, forgeron mort avant 1446.* Etienne laisse quatre fils, Jean 1<sup>er</sup> et Pierre 1<sup>er</sup>, forgerons, Simon, écrivain public, et Etienne, pelletier. Sa veuve, Catherine Aostet, teste en faveur de leur petit-fils, Jean, fils de Jean Chantal, et adresse des legs à leurs fils, quinze moutons or à Etienne, et six moutons or chacun à Jean, Pierre et Simon. Elle charge de ses exécutions testamentaires le forgeron Vital Chantal, ainsi que Jean Talhier et Jacques Aragon, du Malzieu. Catherine rédige un codicille le 20 septembre 1451 et remplace le legs de treize moutons or constitué à Etienne par l'abandon d'un pré sis au manse de Crozat. Leur fils, Simon, écrivain public, assiste au contrat de mariage de Raymond Aostet, mercier du Malzieu, et de la fille de l'argentier mendois Jacques Fransa, le 19 janvier 1446 (ns).

*Jean 1<sup>er</sup>, forgeron en 1446-1451, fils du forgeron Etienne.* Il vend un champ à Jacques Bodon, notaire du Malzieu, le 24 décembre 1446. Sa mère lui lègue six moutons or alors que son fils, Jean II, est institué héritier universel par ladite Catherine Aostet. L'un des deux Jean est consul du Malzieu en 1461. A ce titre et en compagnie des autres consuls, Vital Olier et Etienne Durand, ledit Jean Chantal assiste à une protestation faite devant noble Astorg Augar, bailli du Malzieu, par Guillaume Salvanh, fermier de l'Equivalent du Villeret (Malzieu), le 15 juin 1461.

<sup>69</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2781/127, 2886/87v°.



or et de deux couvertures en diminution de la dot de sa fille Marguerite Mornat<sup>72</sup>.

**PRADELAS : Guillaume, forgeron en 1449-1454.**

Guillaume Pradelas épouse Plasence Adatgier, fille du tailleur Guillaume et sœur du forgeron Jean Adatgier. Il assiste au testament de Catherine Aostet, veuve du forgeron Etienne Chantal, le 2 mai 1449. Il teste, le 25 mars 1450, en faveur de ses fils, Raymond et Jacques Pradelas, et rappelle avoir acquis de son beau-père une chambre sise à l'intérieur du château du Malzieu. Il confie ses exécutions testamentaires à son frère, Pierre Pradelas, de Gizerac (Saint-Léger-du-Malzieu), et à dom Guillaume Stivalet, prêtre du Malzieu. A son épouse, il lègue une jument que Mathieu Védrine tient en bail, ainsi que les robes et bijoux qu'il lui a achetés. Leur fille, Catherine Pradelas, sera entretenue jusqu'à son mariage, après quoi elle recevra une dot de soixante moutons or, en plus du trousseau nuptial, une vache tenue en bail à cheptel par Jacques Régis, de Gizerac, ainsi que le croît de ce bovin. A son posthume, il lègue quinze livres si c'est un garçon, ou une dot de soixante moutons or en plus d'une vache tenue en bail par Etienne Gitbert, de Vernet, si c'est une fille. Toutefois Guillaume survit et son beau-père l'institue exécuteur testamentaire le 6 avril 1454<sup>73</sup>.

## Marvejols

Marvejols est la capitale du domaine royal du Gévaudan et la seconde ville du pays. C'est la seule à être totalement urbaine et à ne compter aucun manse habité sur son terroir. En effet, si les Marvejolais possèdent des vignes, des champs et toutes sortes de terres mises en valeur ou laissées hermes en dehors des murs, tous habitent à l'intérieur de ceux-ci. Les villages et les écarts les plus proches sont tous intégrés aux paroisses environnantes, Montrodat à l'est, Brugers au sud-est, Chirac au sud-ouest et Antrenas au nord. La ville elle-même est tenue en coseigneurie par le roi et par le seigneur de Peyre dont la baronnie s'étend au nord. Marvejols est le siège du bailliage royal du Gévaudan mais, théoriquement, en vertu du paréage passé en 1307 entre le roi et l'évêque de Mende, elle accueille aussi la cour commune du Gévaudan, une année sur deux<sup>74</sup>. Les habitants de cette ville jouissent des avantages d'un hôpital, dépendant de l'ordre de Sainte-Marie d'Aubrac, d'une école, citée dès le XV<sup>e</sup> siècle, de la présence de nombreux notaires et de médecins. Ils élisent des syndics de 1307 jusqu'en

---

<sup>72</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2781/129.

<sup>73</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2781/76, 127, 2886/87v<sup>o</sup>.

<sup>74</sup> Dans les faits, il semble que la cour commune reste le plus souvent à Mende.

1366, date à laquelle le roi érige leur communauté en consulat, et ils envoient des députés aux Etats particuliers du Gévaudan dès 1488. La ville abrite un couvent de Franciscains, un de Dominicains, ainsi qu'un hermitage des Augustins.

**BERNARD : Guillaume, dit d'Aragon, forgeron en 1403-1406.**

(Cette famille, connue depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, compte un frère prêcheur).

Guillaume rend hommage au commandeur de Palhers pour un champ sis en la Calme Eversa, le 28 décembre 1403. Il vend ce champ à Durand Borduoles, de Marvejols, contre trois livres et quatre sous tournois, le 23 mai 1406. Après quoi son gendre, Guillaume Borri, confirme la vente, le 24 mai<sup>75</sup>.

**BLANCARD : P., forgeron en 1351, et Pierre en 1365-1377.**

(Une branche de cette famille de Marvejols, connue depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle, a produit des notaires).

*P. forgeron en 1351.* Selon l'inventaire des actes de maître Bernard Chinard, il passe un contrat en 1351.

*Pierre, forgeron en 1365-1377, est mort avant 1403.* Il est mentionné dans le testament de Pierre Cussac, de Marvejols, le 9 juillet 1365. Sa femme, Aymerigüe, possède un champ au terroir d'Espinasse, en décembre 1371. Il assiste à la vente d'un ort par Jacques Payrolier à Vital Arnaud, drapier, le 1<sup>er</sup> mars 1377 (ns). Il laisse deux enfants, Alasacie, mariée à Pons Vital, de Cheminades, et Vital, prêtre en 1403-1405. Sa veuve et son fils, dom Vital, possèdent un champ en la Calme Eversa (Marvejols), le 28 décembre 1403. Le lendemain, ladite Aymerigüe rend hommage au commandeur de Palhers, pour deux champs sis au même terroir et pour une vigne du terroir de Cénoart. Un an plus tard, le 2 février 1405 (ns), dom Vital transige avec ses neveux, Guillaume, Pierre et Jean Vital, de Cheminades, fils et héritiers de Pons Vital et d'Alasacie Blancard, à propos du reliquat de la dot constituée à cette dernière<sup>76</sup>.

**BONAFOS : Jean, charron en 1363.**

(Cette famille est représentée par plusieurs oustaus aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles).

Le charron Jean Bonafos reçoit une obligation de cinq florins or d'Etienne Réversac, du Plan-Viala (Prinsuéjols), le 16 août 1363. Un Jean

<sup>75</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2278/37v°, AD. Bouches-du-Rhône, 56H-2747/99.

<sup>76</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 789/5v°, 902/175, 1117/17v°, 1742/2v°, 2278/6v°, AD. Bouches-du-Rhône, 56H-2747/82v°, 99v°.

Bonafos, parent de Guillaume Bonafos, notaire, et frère de Jordane, épouse successive de Pierre Talagran, notaire, et de Jean Laurent, sabotier de Mende, est le fils et l'héritier d'un autre Jean Bonafos, de Marvejols, en 1348, mais il est impossible de dire s'il s'agit du charron<sup>77</sup>.

**BONET : Guillaume, forgeron en 1383.**

(Cette famille de Marvejols produit un prêtre au XIV<sup>e</sup> siècle et un sergent royal au XV<sup>e</sup>).

Guillaume Bonet, forgeron, fils d'Aldebert, s'oblige envers Raymond Merle, prêtre de Marvejols, pour six florins or le 9 novembre 1383<sup>78</sup>.

**CAYLAR : Pierre, forgeron en 1359.**

Le 1<sup>er</sup> juin 1359, il vend au forgeron Jean Jausion la vigne qu'il avait précédemment achetée au forgeron Etienne Minhette<sup>79</sup>.

**CHAMBEFORT : Antoine, forgeron en 1403.**

Antoine rend hommage au commandeur de Palhers pour une vigne sise au terroir d'Espinasses, le 29 décembre 1403. Quelques années auparavant, en avril 1396, un clerc, prénommé Antoine, fils de Gisbert, de Marvejols, est présenté à une chapelle fondée dans cette ville. Il est impossible de prétendre qu'il s'agisse du même personnage<sup>80</sup>.

**CHAUDESAIGUES (de) : Guillaume, forgeron en 1322-1345, Jean en 1343, et Durand en 1361.**

*Guillaume de Chaudesaigues, forgeron en 1322-1345.* Il épouse Astruge Segalier et délivre quittance dotale à son beau-père, Jean Segalier, le mercredi après le carême 1322 (ns). En compagnie de son fils, le forgeron Jean, il assiste au testament de Pierre Trenquier, le lundi avant la Saint-Marc 1343. Il reçoit une obligation de Jean Ausel, de Marvejols, le 14 juillet 1345.

*Jean de Chaudesaigues, forgeron en 1343, fils du susdit Guillaume.* Il achète une vigne sise au terroir de Granière et tenue du roi, à Raymond Dantan, héritier universel de dom Benoît Dantan, le mercredi avant la Sainte-Marie en août 1343, puis il reçoit le lods de Jean Sauret, bailli royal, le lundi après la Sainte-Croix.

---

<sup>77</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 901/81v°, 2004/78v°.

<sup>78</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 902/164.

<sup>79</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 901/7v°.

<sup>80</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2273/28v°, AD. Bouches-du-Rhône, 56H-2747/114v°.

*Durand de Chaudesaigues, forgeron en 1361.* Le 3 avril 1361, Durand arbitre un compromis passé dans son oustau de Marvejols entre Michel Jourdan, fils de Durand, et maître Pons Fournier, au nom des enfants de ce dernier, à propos de cent florins or réclamés par Michel à Pons<sup>81</sup>.

**FABRI : Guillaume, forgeron en 1328, Etienne, serrurier en 1343, et Bartholomé, serrurier en 1346.**

(Plusieurs familles de Marvejols portent ce patronyme).

*Guillaume Fabri, forgeron en 1328.* Le jour de la Saint-Pierre et Paul 1328, il reconnaît devoir soixante-quinze sous tournois à Aldebert Garandel, prêtre de Marvejols<sup>82</sup>.

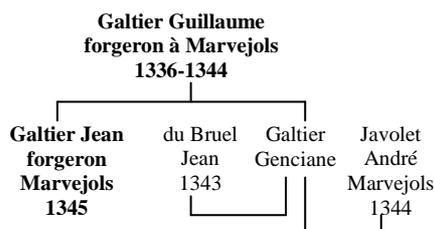
*Etienne Fabri, serrurier en 1343.* Il assiste à une quittance délivrée par Ebrarde Fabri, moniale de Nonenque, en faveur de Claire, sœur d'Ebrarde et fille et héritière universelle de Raymond Fabri, de Marvejols, le 30 septembre 1343.

*Bartholomé Fabri, serrurier en 1346.* Avec Marc Minhette, pour leur oustau, il verse une émine de froment de cens à maître Bernard Delom qui vend ses droits à Pierre Trenquier, le 6 mars 1346 (ns)<sup>83</sup>.

**FERRIER : Guillot, forgeron en 1483.**

Le 14 avril 1483, sa fiancée, Jeanne, fille de Guillaume Froment, tailleur de Chirac, délivre quittance des biens familiaux à un autre Guillaume Froment, frère de Jeanne, en échange de sa dot<sup>84</sup>.

**GALTIER : Guillaume, forgeron en 1336-1344, et Jean en 1345.**



<sup>81</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 901/86, 1431/9v°, 1441/8, 51, 1443/37.

<sup>82</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1430/34v°.

<sup>83</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1441/65, 1443/104v°.

<sup>84</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 44/162.

*Guillaume Galtier, forgeron en 1337-1344.* Guillaume est le père du forgeron Jean et de Genciane. Il s'oblige envers Jean Montgros le lundi, veille de la Sainte-Marie, en mars 1337 (ns). Le 31 mars 1343, il reçoit une quittance dotale de son gendre, Jean du Bruel. Le 2 août 1344, il fiance sa fille, Genciane, veuve dudit Bruel, avec André Javolet, de Marvejols, et lui alloue en dot : vingt livres tournois, un surcot vert doublé de peau, et un autre surcot de camelot, ainsi qu'un lit muni.

*Jean Galtier, forgeron en 1345, fils du forgeron Guillaume.* Il s'oblige envers Etienne Reponh, le lundi après l'octave de la Saint-Michel 1345<sup>85</sup>.

### **GARNIER : Pierre Garnier, forgeron en 1403**

(Une famille de ce nom est connue à Marvejols depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle).

Pierre Garnier, forgeron, rend hommage au commandeur de Palhers, pour une vigne sise au terroir de Vazeilhe, le 2 janvier 1404 (ns)<sup>86</sup>.

### **JAUSION : Gisbert, forgeron en 1324-1361, et Jean en 1359-1403**

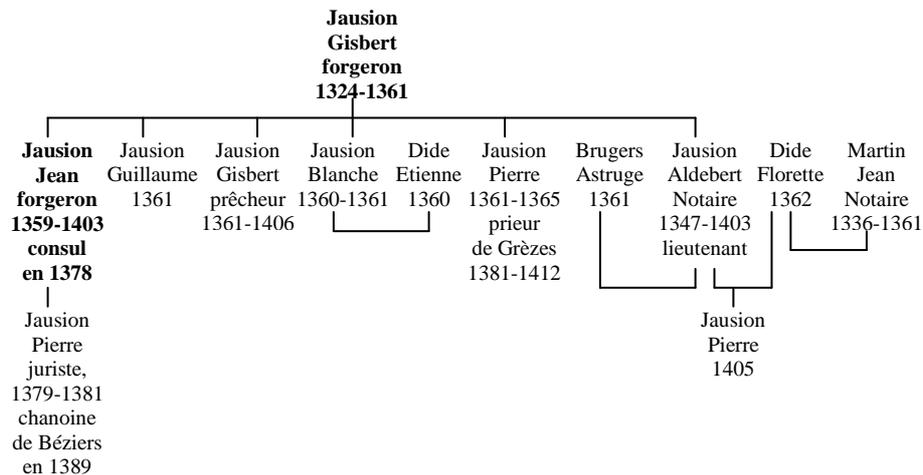
(Les Jausion de Marvejols sont très certainement issus d'une famille localisée au Croset, paroisse de Gabrias).

*Gisbert Jausion 1<sup>er</sup>, forgeron à Marvejols de 1324 à 1361.* Gisbert reçoit des obligations de Jean Bonald, le 18 décembre 1324, et de Robert Pela Bes, de Marvejols, le 13 février 1338 (ns). Il achète un oustau sis à Marvejols à Durand Aragon le jeune, de Chirac, contre vingt-neuf livres tournois, le mardi avant le second carême de 1325 (ns), puis il reçoit le lods de Jean Sauret, lieutenant du bailli royal de Marvejols. Il acquiert une pièce de terre sise en la Calme de Marvejols, de Guillaume Brun l'ancien, contre six livres tournois, le jeudi avant la résurrection du seigneur, en 1333, et il obtient le lods de dom Urbain d'Orsières, commandeur de Palhers qui lui accorde l'investiture par la tradition d'un glaive. Raymond Malevieille, de Marvejols, lui cède un ort contre soixante sous, le 4 mai 1333, puis Robert Martin et Guillaume Dulcini, baillis du roi et du seigneur de Peyre, lui accordent le lods. Il participe à l'élection des syndics de la ville le 2 juillet 1340. Gisbert vend un cheval noir à Raymond Jean, du château de Grèzes, qui reconnaît lui devoir cinq florins or pour cela le 5 juin 1359. Il passe un bail à cheptel avec Aldebert Jausion, du Croset, pour deux bœufs valant six florins or la tête, le 30 novembre 1359. Son gendre, Etienne Dide, fils de Guillaume, lui donne quittance de vingt florins or dus pour la dot de

<sup>85</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1438/17, 1441/2, 1442/30v°, 1443/53.

<sup>86</sup> AD. Bouches-du-Rhône, 56H-2747/141v°.

Blanche, le 9 janvier 1360 (ns). Gisbert achète une vigne au forgeron Guillaume Massalop qui lui donne quittance du prix de quarante florins or le 31 janvier 1361 (ns). Il teste en faveur de son fils, le forgeron Jean Jausion, le 23 août 1361, et lègue une créance de douze florins or sur maître Etienne Delom à son neveu, Jean Jausion, dit Pelhicier. A ses enfants, il laisse, vingt florins or et une chambre à Pierre, toutes ses terres et possessions du manse de Croset (Gabrias), et l'usufruit d'un oustau sise en la charrière de la Lana (Marvejols), autrefois donné à Jean, à Guillaume, une émine de froment de cens sur l'oustau de Michel de Lafont à Gisbert II, frère prêcheur de Marvejols, et une vigne sise au terroir de Chaldecoste, à Aldebert, notaire. En outre, il reconnaît avoir reçu la dot de son épouse, Astruge, et lui lègue dix livres et l'usufruit de ses biens. Il meurt sans doute peu après. Gisbert II reçoit des legs de Durand Martin, le 16 janvier 1366 (ns), de son oncle, Guillaume Garnier, prêtre de Saint-Léger-de-Peyre, le 8 mai 1368, et il agit en qualité d'héritier de Jean Dulcini en 1383.



*Jean, forgeron en 1359-1403, qualifié maître en 1391.* Jean Jausion achète une vigne à Pierre Caylar, charron de Marvejols, contre un florin, le 1<sup>er</sup> juin 1359, puis il reçoit le lods des baillis du roi et du seigneur de Peyre le 21 décembre. Il obtient quittance dudit Caylar, pour quarante et une livres, le 30 décembre 1359. Son père l'institue héritier universel le 23 août 1361. Il intervient comme consul de Marvejols le 20 mai 1378. Son fils, Pierre, neveu de Pierre Boyer, scribe de la pénitencerie apostolique, part étudier à l'université d'Avignon où il est inscrit en cinquième année, en droit canon, alors qu'il sollicite un bénéfice du pape le 7 août 1379. Pierre obtient alors son baccalauréat et il rentre à Marvejols où il assiste à une obligation de Jacques Manificier en faveur de l'autre Pierre Jausion, frère de Jean et prier

de Peyrelade (Grèzes), le 16 juillet 1381. Comme prieur de la chapelle Saint-Martin, sise en l'église de Mende, Pierre délivre une procuration à Guillaume Golabert, chanoine de Mende, à Hilaire Ebrard, prêtre, et à Durand Benoît, notaire, le 4 septembre 1381. Quelques mois plus tard, Jean Jausion acquiert un oustau de Jean Cobrat, contre dix-huit florins or, le 19 février 1382 (ns), puis il obtient le lods des baillis du roi et du seigneur de Peyre le 17 septembre. Son fils, Pierre devient chanoine de Béziers et sollicite à nouveau un bénéfice de la chancellerie apostolique le 2 juillet 1389. Dans la maison de son frère, le prieur de Peyrelade, Jean Jausion passe un contrat en vertu duquel il acquiert une cave de Jean Cobrat, contre quarante florins or, le 3 juin 1391. Maître Guillaume de Cahors lui cède un champ et un arribal, le 28 juillet 1391, contre vingt-cinq francs or. Jean Jausion rend hommage, pour un champ, au commandeur de Palhers le 29 décembre 1403.

Pierre Jausion, frère de Jean et oncle du chanoine de Béziers, est prêtre et prieur de Peyrelade (château de Grèzes), de 1380 à 1412. Son procureur, maître Aldebert Jausion, arrente les décimes du prieuré de Grèzes, à Jacques Manificier, de Palhers, pour l'année en cours, contre soixante-dix-sept setiers de céréales, le 3 août 1380, après quoi ce fermier produit comme fidéjusseur, sa femme, Agnès, qui s'oblige pour ce prix le 9 août. Pierre arrente à nouveau son prieuré aux mêmes époux qui s'obligent envers lui pour trente-cinq setiers de froment, trente-six d'avoine, trois de seigle, trois d'orge, et trois de légumineuses, le 16 juillet 1381. En qualité de bailli d'Astorg, baron de Peyre, Pierre accorde un lods le 23 décembre 1412.

Aldebert Jausion, frère de Jean et de dom Pierre, occupe une place importante à Marvejols. Il est clerc alors qu'il témoigne lors d'un accord passé entre Nicolas Gibon, frère prêcheur de Marvejols et héritier de Marguerite Filhol, et le procureur des frères mineurs de Marvejols, le lundi avant la Saint-Luc 1347. Il devient ensuite notaire, à titre royal dès 1357, et épiscopal à partir de 1383. Il intervient comme syndic de la ville en mars 1361 (ns). Sa première femme, Astruge, fille de Gérard Brugger, lui lègue vingt-cinq florins et laisse l'universalité de sa succession audit Gérard, le 27 août 1361. Aldebert se remarie avec Florette, fille de feu Pierre Dide, et veuve de maître Jean Martin, la même année. Peu après, en compagnie de maître Pierre de Capluc, il est institué lieutenant du bailli royal Guillaume Roquette le 12 octobre 1361 et agit encore avec cette qualité le 20 mars 1373 (ns). A ce titre, il autorise Raymonde Salgues, tutrice de la fille de maître Pierre Delom, à vendre une partie d'oustau le 7 juillet 1362. Par la suite, il est reconduit à cet office par un autre bailli royal puisqu'il renonce à sa lieutenance le 28 juin 1391, alors que Pierre Grenaud est lieutenant depuis un an, après avoir succédé à Jean SAYSSET (1389). En cumul avec sa lieutenance du bailli royal de Marvejols, Aldebert est bailli du seigneur de Peyre et accorde de nombreux lods au nom de ce baron en 1361, 1362, 1368, 1371, 1378, 1380, 1385 et 1389. Il est le témoin de la reddition des comptes

de tutelle de maître Jordan Raynald, le 12 mai 1362, et d'une quittance de Guillaume Pagès, de Sainte-Enimie, en faveur de noble Raymond de Servières, le 7 mars 1363 (ns). Avec d'autres, il reçoit procuration de Durand Gramon, de Marvejols, le 5 mars 1381 (ns), de Pierre Valette, cordonnier de Chirac, le 14 avril 1392, de Guillaume Fabri et Pierre Rigald, syndics de Chirac, le 9 décembre 1394. Jean Boyer et Jean de Solier déclarent être ses débiteurs en avril 1383. Aldebert apparaît une dernière fois, alors qu'il rend hommage au commandeur de Palhers, pour une vigne sise au terroir d'Espinasse, le 29 décembre 1403. Il meurt peu après et son fils et héritier, Pierre, est placé sous la tutelle de Pierre Jausion, prieur de Grèzes, qui délivre quittance à Guillaume Bruffornier, le 16 juillet 1405, pour six livres tournois dues pour l'enregistrement d'actes rédigés par Aldebert<sup>87</sup>.

Plusieurs notaires exercent à Marvejols sans qu'il ait été possible de les placer dans la généalogie de cette famille à laquelle ils appartiennent sans doute. Pons, juriste de 1340 à 1345, laisse un fils, Pierre, cité en 1359. Agnès, veuve du notaire Vital Jausion, teste en 1377. Fiacre, notaire royal et impérial de Marvejols de 1406 à 1447, enregistre à Montpellier, en l'hôtellerie des trois rois tenue par Raynald Ros, le testament de Raymond d'Apcher, chevalier, baron de Saint-Alban, de Calvisson et de Marcihargue, qui s'apprête à partir combattre les infidèles à Grenade, le 27 mai 1410. Enfin, un Gilbert est notaire en 1410<sup>88</sup>.

#### **JOVE : Antoine, forgeron en 1485.**

Dans l'ouvroir de sa maison est enregistrée la quittance que Guillaume de Chabane, marchand de Chirac, délivre à Raymond Portalier, du Bruel (Pin), le 24 mai 1485<sup>89</sup>.

#### **LAFONT : Michel de, forgeron en 1374-1377.**

Le 6 septembre 1374, il teste en faveur de sa femme, Genciane, de laquelle il reconnaît avoir reçu trente florins or en dot. Il ne meurt pas et, en compagnie de Genciane, il échange leur ort contre un ort que Raymond

<sup>87</sup> ADL. 3<sup>E</sup>. 789/14, 901/7v°, 8v°, 17v°, 18v°, 38, 41v°, 66, 70v°, 79, 79v°, 92, 96, 103v°, 902/42, 51v°, 55, 77v°, 130, 154, 155v°, 160, 174, 177, 179v°, feuillets non numérotés, 1117/couverture, 31, 32, 32v°, 1433/76, 1434/98v°, 127v°, 1436/8v°, 1437/5v°, 1439/107v°, 1557/17, 18bis, 1559/129v°, 1741, 1742/4v°, 14, 1743/2, 6, 15v°, 35v°, 2008/47, 2278/17, 88v°, 2279/39, G. 1361/97, 1369/12v°, 15B-1/51, 15B-3/20v°, AD. Bouches-du-Rhône, 56H-2747/113v°, 119, Arch. Segr. Vaticano, RS. 52/26v°, 75/156, Maurice (Ph.), « Les officiers royaux du bailliage de Marvejols à la fin du Moyen Age », dans *Revue historique*, n° 582, avril-juin 1992, p. 285-309.

<sup>88</sup> ADL. E. 276, 3<sup>E</sup>. 1/36, 901/8, 1117/29, 1563/94v°, 1566/22, 1573/12, 2278/27, 2279/39, 15B-1/51.

<sup>89</sup> ADL. 3<sup>E</sup>. 44/133.

Salayron, maître en médecine, possède au terroir de l'Estrade, le 17 février 1377 (ns). En plus-value, Raymond devra donner vingt florins or<sup>90</sup>.

**LAURENT : Guillaume, forgeron en 1477, et Pierre en 1481.**

*Guillaume Laurent, forgeron en 1477.* Il bénéficie d'une obligation de Guillaume de Chabane et de son épouse, Guillauma, de Marvejols, qui reconnaissent lui devoir deux livres et quinze sous tournois. Pour s'acquitter de cette dette, ces époux lui cèdent leur vigne du terroir de Chaldecoste, tenue de noble François de Montrodat, le 4 mai 1477.

*Pierre Laurent, forgeron en 1481.* Pierre est le témoin de la vente d'un oustau par maître Jean Chaste et sa mère, noble Antonie d'Hiverna, veuve Chaste, en faveur de Jean Bernard, pareur de draps de Marvejols, le 4 septembre 1481<sup>91</sup>.

**MARTIN : Etienne, forgeron en 1324, et Jean en 1340.**

*Etienne Martin, forgeron en 1324.* Il possède un oustau, à Marvejols, confronté à celui que le forgeron Gisbert Jausion achète à Durand Aragon, le mardi avant le second carême 1325 (ns)<sup>92</sup>.

*Jean Martin, forgeron en 1340.* Il participe à l'élection des syndics de Marvejols le 2 juillet 1340<sup>93</sup>. Il existe trop de Jean Martin à Marvejols pour qu'il soit possible de dire lequel est forgeron.

**MASSALOP : Guillaume, forgeron en 1361**

(Cette famille est connue à Marvejols depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle).

Guillaume vend une vigne au forgeron Gisbert Jausion et lui délivre quittance de quarante florins or dus pour cela le 31 janvier 1361<sup>94</sup>.

**MINHETE : Etienne, forgeron en 1333- 1359.**

(Un Guillaume Minhete est prêtre à Marvejols en 1348-1351).

Etienne Minhete, forgeron de Marvejols, se fiance avec Béatrice, fille de Bertrand Crosat, qui se trouve sous la tutelle de sa mère, Raymonde, veuve dudit Bertrand, le mardi avant la Saint-Hilaire 1333. A une date indéterminée, Etienne vend une vigne au charron Pierre Caylar qui la revend au forgeron Jean Jausion en juin 1359<sup>95</sup>.

---

<sup>90</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 902/46, 1117/36.

<sup>91</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 44/166, 625/132.

<sup>92</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1434/127v°.

<sup>93</sup> ADL, 15B-1/51.

<sup>94</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 901/96.

<sup>95</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1/65v°, 788/8, 901/7v°, 1432/31v°.

**MONTANIER : Privat, forgeron en 1322-1345.**

En compagnie de Jean Laurent, de Fraissinet, Privat s'oblige envers maître Jean Delpuech et son gendre Jacques Girald, le jeudi entre les deux carêmes de 1322 (ns). Le lundi après la Saint-Luc 1345, il délivre quittance à Jean Tarnesche, de Marvejols. Il meurt avant le lundi précédant la Saint-Luc 1347, date à laquelle le couvent des frères mineurs de Marvejols a hérité de ses biens. Vers cette époque, un Gervais Montanier est frère mineur au couvent de Marvejols<sup>96</sup>.

**PIGIERES : Etienne, forgeron en 1376, Jean en 1449, et Laurent en 1483.**

*Etienne Pigières, forgeron en 1376.* Le 26 août 1376, il assiste à une obligation d'Hugues Drogon, seigneur de Pompeyrenc, en faveur de Jean Pelhisson, de Marvejols<sup>97</sup>.

*Jean Pigières, forgeron en 1449.* A Chirac, en l'ouvroir du notaire Aldebert Fournier, le 16 juin 1449, il assiste à la cession en nouvelle emphytéose perpétuelle, par Gérard de La Porte, procureur du monastère Saint-Sauveur de Chirac, de la borie de Ginestoux, alors vacante, en faveur de Bartholomé Salas, du Bruel (Pin)<sup>98</sup>.

*Laurent Pigières, forgeron en 1481.* Le 20 mars 1481, il possède un ort au terroir de Chaldecoste<sup>99</sup>.

**RAOLS : Guillaume, forgeron en 1377**

(Cette famille, connue à Marvejols depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle, se perpétue jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> mais un seul Raols est dit forgeron et il a été impossible de le relier aux autres).

A Marvejols, en l'oustau de Vital Arnaud, Guillaume Raols est le témoin d'une obligation contractée envers Vital par Pierre Vilaret, de Sainte-Enimie, le 10 mars 1377 (ns)<sup>100</sup>.

**SOCHON : Jean, serrurier en 1340, Pierre, en 1383-1404, et Laurent, forgeron en 1403.**

*Jean Sochon, serrurier en 1340.* Il participe à l'élection des syndics de Marvejols le 2 juillet 1340.

<sup>96</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 788/17v°, 29°, 1431/8, 1433/76, 1443/56v°.

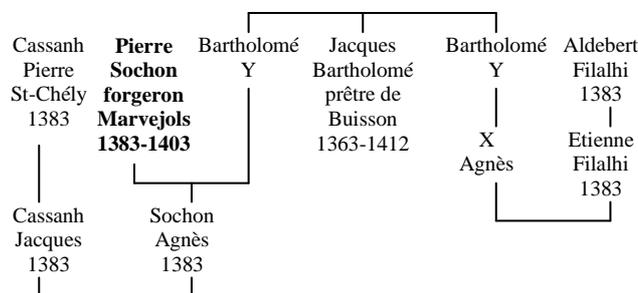
<sup>97</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1117/19.

<sup>98</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1565/27v°.

<sup>99</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 625/54v°.

<sup>100</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1117/18v°.

*Pierre Sochon, dit Maynier, serrurier en 1383-1404.* Dans l'oustau que Pierre possède à Marvejols, et en sa présence, le 6 novembre 1383, dom Jacques Bartholomé, prêtre de Buisson, délivre quittance à Aldebert Filalhi, et à son fils, Etienne Filalhi, de quatre-vingts florins or en restitution de la dot d'Agnès, défunte nièce de Jacques et femme d'Etienne. Le 18 janvier 1384 (ns), Pierre et Jacques Cassanh, de Saint-Chély, délivrent quittance à Pierre Sochon de cent vingt florins or et du trousseau constitués en dot à Agnès, femme de Jacques et fille de Pierre. Pierre possède un ort au terroir de la Calme Eversa (Marvejols), le 28 décembre 1403. Au nom de son beau-frère, le susdit Jacques Bartholomé, il rend hommage au commandeur de Palhers, pour un champ sis en la Calme Eversa (Marvejols), le 2 janvier 1404 (ns).



*Laurent Sochon, forgeron en 1403.* Cette année-là, Laurent rend hommage au commandeur de Palhers pour une vigne sise au terroir d'Espinasses (Marvejols) qu'il tient contre un cens de trois coupes de vin de Marvejols<sup>101</sup>.

#### **TONDUT : Guillaume, forgeron en 1322-1336.**

Le vendredi après la Saint-Grégoire 1322 (ns), Guillaume Tondut reçoit une obligation de Guillaume Amoros, de Réchignac. Son épouse, Vidale, fille de feu Bertrand de Muret, ratifie la vente d'un oustau sis en la Charrière-Neuve (Marvejols) faite en faveur de Guillaume Seguin, tailleur de Marvejols<sup>102</sup>.

#### **VILLENEUVE : Jean, maître forgeron de Marvejols en 1384.**

Qualifié «maître», il assiste au contrat de mariage de Jean Raynald, barbier de Marvejols, et de Jeannette, fille de Jean Jaffred, tisserand, rédigé en l'oustau du prêtre Pierre Villeneuve, le 13 janvier 1384 (ns). Sont alors

<sup>101</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1743/7, 13, 15B-1/51, AD. Bouches-du-Rhône, 56H-2747/82v°, 84v°, 153.

<sup>102</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1431/16v°, 15B-1/1.

témoins Guillaume Raymbaud, curé de Marvejols, Jean Cornilhon, bachelier en décret, et Etienne Chausset, prêtre<sup>103</sup>.

## Mende

Mende, capitale de l'évêque et du Gévaudan, est une petite cité si nous la comparons aux autres villes du royaume puisqu'elle ne comporte guère plus de trois mille habitants. L'évaluation fiscale de 1364 fixe d'ailleurs son assiette à trois cent dix-huit feux fiscaux. C'est cependant le centre vital du pays. Bien protégée dans ses fortifications, elle abrite un clergé nombreux, avec une quinzaine de chanoines, une centaine de bénéficiers pourvus de chapelles et de surplis de chœur de la cathédrale, et tous les religieux des deux couvents des frères mineurs et carmes. Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, les Mendois jouissent du droit d'élire trois syndics et leurs conseillers. En 1469, ils se révoltent contre l'évêque Antoine de La Panouze et ils obtiennent du roi l'érection de leur municipalité en consulat, en 1470. Toutefois, le consulat sera dissout en 1494 et reconverti en syndicat. Mende offre la plupart des services utiles, avec un hôpital, une école, des médecins, des barbiers, des apothicaires, une quarantaine de notaires et de nombreux juristes. La ville résorbe le trop-plein démographique des campagnes, offre du travail aux cadets des oustaus ruraux qui gonflent les rangs des corporations d'artisans. La cité rayonne sur une quinzaine de manes ruraux regroupés dans une paroisse distincte placée sous le patronage de Saint-Gervais.

### **ALBI : Pierre, charron en 1352.**

Le 23 février 1352 (ns), Pierre Albi vend un ort, tenu de Raymond Virgile, à Pierre Suau, contre douze livres, sept sous et six deniers tournois<sup>104</sup>.

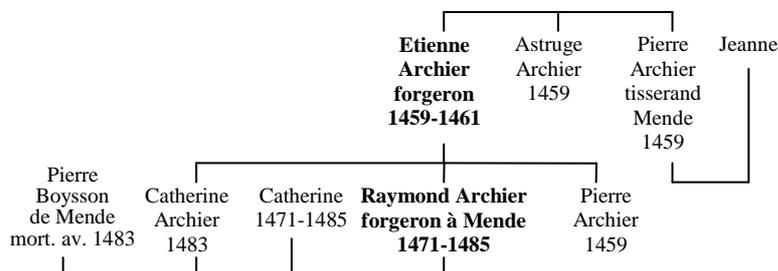
### **ARCHIER : Etienne, forgeron en 1461, et Raymond en 1471-1485**

(A Mende, cette famille est représentée par Guillaume le jeune dont la profession est inconnue et qui s'oblige envers Pierre de Peyre en 1331).

---

<sup>103</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 902/189.

<sup>104</sup> ADL, G. 1360/24.



*Etienne Archier, forgeron en 1459-1461.* Son frère, Pierre, tisserand de Mende, le désigne comme exécuteur testamentaire, en testant en faveur de Jeanne, femme dudit Pierre, le 6 mai 1459. Pierre demande alors à reposer au cimetière de Saint-Gervais de Mende, dans la tombe de leurs parents, et il lègue cinq sous à leur sœur, Astruge, et à Raymond et Pierre, fils d'Etienne. Etienne possède une vigne au terroir de Chaldecoste en septembre 1461. Il meurt avant août 1477, date à laquelle son héritier possède son oustau au pan d'Aiguespasses (Mende).

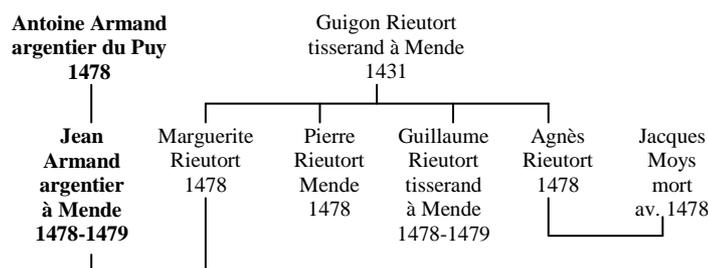
*Raymond Archier, forgeron en 1471-1485, fils d'Etienne susdit.* Il épouse Catherine, nièce d'une certaine Catherine Itier qui teste en 1471. En 1475, il prend le jeune Etienne Joyas en apprentissage. Il assiste au contrat de mariage de l'argentier Jean Armand, le 24 mai 1478. Le 14 janvier 1483 (ns), sa sœur, Catherine, veuve de Pierre Boysson, le désigne comme exécuteur testamentaire. Le même jour, elle lui fait donation universelle, entre vifs, contre la promesse qu'il l'entretienne, ainsi qu'une servante, et qu'il pourvoit également aux frais de son enterrement. Il est cité comme consul en 1484-1485. A ce titre, il participe à une négociation entre la ville de Mende et noble Arthus de La Forêt, bailli de la cour commune du Gévaudan, à propos des revenus que ce dernier réclame pour son office de capitaine de Mende. Cette transaction a lieu en présence de Pierre Dinet, receveur royal du Gévaudan, d'Astorg de Cénaret, prévôt de la cathédrale, et de Guillaume de Montcalm, docteur dans les deux droits, juge-mage de la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire<sup>105</sup>.

#### **ARMAND : Jean, argentier en 1478-1479, fils d'Antoine, du Puy.**

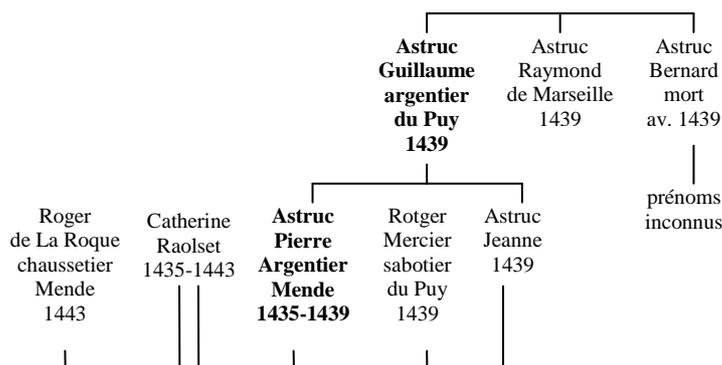
Alors qu'il vit déjà à Mende, Jean se fiance avec Marguerite, fille de Guigon Rieutort, défunt tisserand de Mende, le 24 mai 1478. Guillaume Rieutort, frère de Marguerite, également tisserand, constitue alors en dot une somme de soixante livres tournois, payable vingt livres au jour des noces, et le reste par annuités de deux livres, ainsi qu'une pièce de terre sise au terroir

<sup>105</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 718/212v°, 1087/39, 314v°, 315, 1089/275, 335, 1586/1, 2324/29, 2668/226, 2670/40v°, 2898/193v°, 2899/134v°, G. 1406/164v°, 1427/51v°, Porée, *Le consulat*, p. 163.

de Berlieyres, confrontée à la safranière de Pierre Rieurtort, leur frère, et d'Agnès, veuve de Jacques Moys, leur sœur. Guillaume donne également une gonelle en tissu des terres basses et deux cottes, dont une en tissu de France, et des éléments de literie. Le 30 mai, Marguerite délivre quittance de tous ses droits audit Guillaume, contre le paiement de sa dot. Le 3 juin, Jean Armand reconnaît avoir reçu trente livres tournois et le trousseau, à l'exception d'une couverture. Sa femme reçoit un lods des prêtres de la chapelle Sainte-Anne, pour une pièce de terre sise au terroir de Pissabiou<sup>106</sup>.



#### ASTRUC : Pierre, argentier de Mende en 1435-1443.



Pierre est le fils de Guillaume, argentier de Magere (Estaing, diocèse de Rodez), installé au Puy en 1439. Il est lui-même originaire du Puy, mais il vit à Mende de 1435 à 1439. Son père, Guillaume, de passage à Mende, teste en sa faveur, en la maison de noble Bartholomé de Recoules, notaire de Mende, le 14 janvier 1439. Guillaume, apparemment à l'agonie, demande à être inhumé dans le cimetière des frères mineurs de Mende et il lègue dix sous à son frère, Raymond, habitant à Marseille, autant à sa fille, femme de Rotger Mercier, sabotier du Puy, ainsi que cinq sous à chacun de ses neveux, fils de Bernard Astruc, son défunt frère. Enfin, il charge de ses exécutions

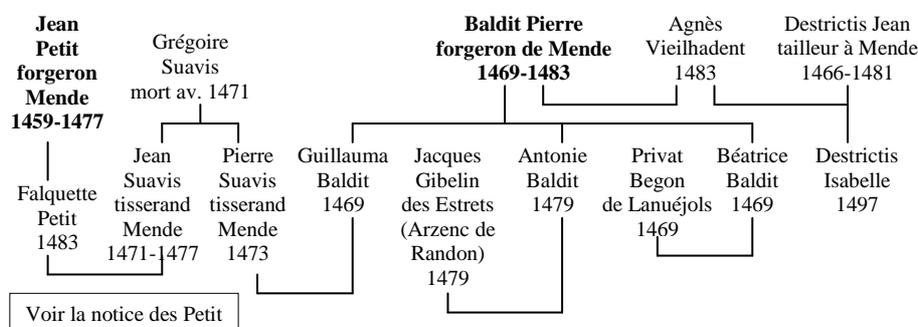
<sup>106</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1087/39, 40v°, 41, 91v°, 92.

testamentaires, Jacques Fransa, argentier, et Guillaume Agasse, hôtelier, tous deux habitants de Mende.

Le 21 décembre 1435, Pierre passe un contrat d'apprentissage avec Jean Rampolh, pelletier de Mende, qui lui confie son fils, Jean Rampolh, pour cinq années à compter de Noël, afin qu'il le forme dans l'art de l'argenterie. Pierre agira comme curateur et procureur de son apprenti qui sera son familier et son serviteur. Le maître nourrira et vêtira le jeune garçon qui aura préalablement été vêtu et chaussé à neuf par son père.

Après sa mort, sa veuve, Catherine Raolset, se remarie avec Robert de La Roque, chaussetier de Mende originaire d'Agen, en se constituant une dotalité universelle, le 29 septembre 1443. Pierre possédait une vigne au terroir de Chaldecoste et Pierre Astier la vend à Pierre Gordon en mai 1447<sup>107</sup>.

### BALDIT : Pierre Baldit, forgeron en 1469-1483.



Le 13 août 1469, Pierre Baldit fiance sa fille, Béatrice, avec Privat Bégon, fils de Léonet, de Lanuéjols, et lui alloue une dot de quatre-vingts livres tournois, en plus d'une robe en tissu de France, de deux gonelles et d'une cotte en tissu des terres basses du Languedoc, de deux draps et de deux couvertures. Le 10 septembre suivant, Béatrice, âgée de douze à vingt-cinq ans, lui délivre quittance des biens familiaux, alors que Privat reconnaît avoir reçu vingt livres tournois en premier terme, le reste demeurant à solder par annuités de trois livres. Le 12 juin 1471, Pierre possède un oustau au pan d'Auriac. Le 23 janvier 1473, il donne la main de son autre fille, Guillauma, à Pierre Suau, tisserand de Mende, avec la même somme et la même literie, mais il remplace les vêtements par une cotte en violat de Bourges, une gonelle en tissu de Perpignan, et une cotte en tissu teint de Mende. Le 7 février, Guillauma, âgée de seize à vingt-cinq ans, se dit satisfaite de tous ses droits familiaux. Enfin, Pierre marie son autre fille, Antonie, avec Jacques Gibelin, tisserand de Mende originaire des Estrets (Arzenc-de-Randon), le 3

<sup>107</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2883/163, G. 1394/23v°, 80v°, 1401/27.

janvier 1479 (ns), et lui octroie soixante livres tournois, l'usufruit, pour une période de huit ans, d'une parcelle d'ort, ainsi qu'une cotte et une gonelle en tissu de France, une cotte en tissu teint de Marvejols, deux draps et deux couvertures. A ces contrats de mariage assistent Jean Martin, chanoine de Mende, Pierre Martin, juriste, en 1469, Pierre Catrebars, prieur du collège de Tous les Saints de Mende, Etienne Enjalvin, notaire, en 1473, Pierre Rossald, hebdomadier de la cathédrale, Pierre Rossald, curé de La Malène, Etienne Ebrard, curé de La Rouvière, en 1479. De son côté, Pierre Baldit assiste lui-même à la constitution dotale de Catherine, fille du forgeron Astorg Petit, le 13 janvier 1471 (ns), et à une quittance des biens familiaux de Falquette, autre fille d'Astorg, le 10 février 1476 (ns).

Le 9 avril 1483, en secondes noces, Pierre épouse Agnès, fille de feu Guillaume Vieilhaden et veuve du tailleur Jean Destructis, qui apporte tous ses biens et droits dans cette union. Le même jour, Jean Vieilhaden, tisserand de Mende et frère d'Agnès, constitue un augment de dot de vingt livres tournois. Il est alors convenu qu'au cas où Pierre décéderait le premier, Agnès jouirait à vie, tant qu'elle serait veuve, de l'usufruit du second étage de la maison de Pierre, sis sur l'ouvroir, ainsi que d'une petite chambre contiguë, et d'une pension annuelle de deux setiers de seigle, un setier de froment, un quintal de viande salée, une émine d'huile et un carteyron de fromage. Le même jour, Pierre reconnaît avoir reçu les vingt livres remises par Jean. Il reçoit quittance du forgeron Antoine Ebrard, le 10 mars 1484 (ns). Agnès avait une fille, Isabelle, qui se maria en 1497<sup>108</sup>.

#### **BARET : Gaucelin, forgeron au XIV<sup>e</sup> siècle.**

(Cette famille, connue à Mende depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, produit un prêtre. Les Gaucelin disparaissent dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle mais une famille portant ce nom, venant de La Rouvière, se fixera à Mende au XV<sup>e</sup>).

*Gaucelin Baret, forgeron mort avant 1355.* A une date restée inconnue, Gaucelin teste en faveur des pauvres de Mende. Le 13 juin 1355, ses exécuteurs testamentaires, Guillaume Boschet, sous-sacriste de la cathédrale, et Pierre de Montauroux, recteur de Bagnols, vendent à Raymond Bernard, dit Caramoy, l'oustau qu'il avait au pan d'Aiguespasses, contre cinquante-quatre livres tournois. Les mêmes délivrent quittance de cette somme à l'acheteur le 10 mars 1357 (ns)<sup>109</sup>.

<sup>108</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1089/16, 17v°, 230, 1088/66, 2666/147v°, 2895/217v°, 2897/216v°, 222v°, 2896/7v°, 8, 2900/13v°, G. 1426/137.

<sup>109</sup> ADL, G. 1359/128v°, 1361/7v°.

**BASSET : Jean, forgeron en 1351-1382**

(Cette famille citée à Mende depuis le XIII<sup>e</sup> siècle est scindée en plusieurs branches au XIV<sup>e</sup>).

Jean Basset assiste à une quittance délivrée par Bertrand de Pradelles, coseigneur du château de Pradelles en Vivarais, en faveur de Guillaume de Chapelu, seigneur de La Vigne (Barjac), le 21 décembre 1351. Il possède des maisons au pan d'Auriac (Mende), en juin 1363. Il donne quittance à son gendre, Jean Lo Clers, de quarante-deux florins or en restitution de la dot de Guigone, sa défunte fille, femme de Clers, le 13 mai 1371. Le 25 juin 1382, il vend à dom Jean Grèzes une terre semée d'avoine et sise au terroir del Gayan, contre deux florins or<sup>110</sup>.

**BENOÎT Pierre, coutelier en 1453.**

Le 23 septembre 1453, sa femme, Jacoba, veuve de Raymond Jouve, autrefois de Villesole (Allenc), délivre quittance à Bernard Jouve, tailleur de Mende et frère du défunt Raymond, agissant comme tuteur des enfants de ce dernier, pour une partie du trousseau de la dot qui lui avait autrefois été constituée<sup>111</sup>.

**BERTRAND : Raymond, forgeron en 1356-1360, Pierre en 1384, Pierre en 1392, Pierre, mort avant 1425**

(Cette famille connue à Mende depuis le XIII<sup>e</sup> siècle est scindée en plusieurs branches).

*Raymond, forgeron en 1356-1360.* Le 7 mai 1356, devant le bailli de Mende, les syndics de la ville s'engagent à indemniser Raymond Bertrand du prix de son oustau, sis à côté du portail d'Angiran, duquel ils l'ont exproprié afin de procéder à une transformation des fortifications. Le 20 novembre 1360, en compagnie de son frère, Pierre, de Monbald (Allenc), et de sa sœur, Catherine, femme de Jean du Vilaret, du Vilaret (Barjac), il délivre quittance à Pierre Chalvet, de Badaroux, de la partie de la dot que ce dernier devait payer à Catherine.

*Pierre, forgeron en 1384.* Le 3 août 1384, il achète un champ et un jardin, sis à Fontanilhe, à maître Jean Bayle. Il est difficile de dire si c'est ce Pierre qui est mort, en laissant une veuve, Philippa, avant février 1388 (ns), ou si c'est lui qui vit encore, avec une certaine Benoîte, en 1396.

<sup>110</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1954/31v°, G. 1356/15, 1360/9, 1361/66.

<sup>111</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2887/130v°.

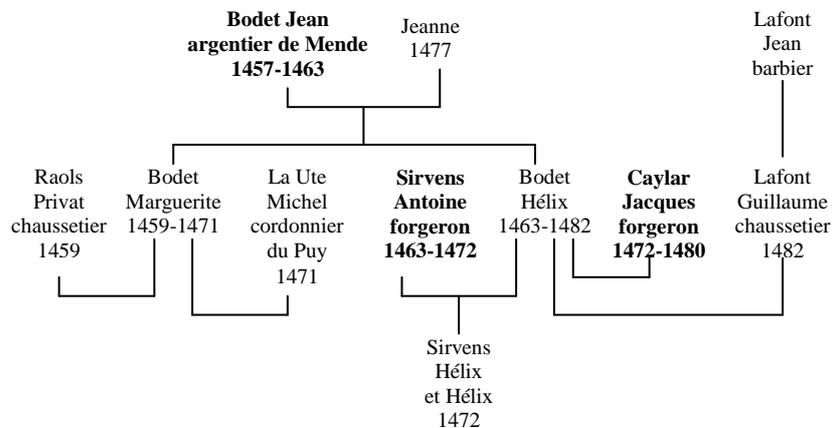
*Pierre, forgeron en 1392.* Le 26 janvier 1392 (ns), sa femme, Hélix, délivre quittance à Jean Laurent, prêtre. Peut-être est-ce le forgeron cité en 1384.

*Pierre, forgeron et marchand, mort avant 1425.* Sa veuve, Hélène, teste en 1448, en mentionnant leurs deux filles, Hélix et Astruge. La seconde épouse successivement Pierre de Peyre, marchand, et Josquin de Vern, pelletier, dont elle a Guillaume de Vern et Pierre de Peyre. Ce dernier, marchand et chaussetier de Mende (1448-1484), sera préposé à la garde du château épiscopal de Balsièges, pour le compte du roi de France, lors de la révolte des Mendois contre l'évêque Antoine de La Panouze, en 1469. De même, il recevra les clés des portes de la ville des mains d'Arthus de La Forêt, gouverneur de Mende et bailli du Gévaudan, en septembre 1484, sur la requête des consuls<sup>112</sup>.

**BESSIERE : Richard, argentier en 1481.**

Le 8 février 1481 (ns), sa femme, Aygline, et leur fils, Pierre Bessière, obtiennent un lods de noble Jean Dumond et de maître Guillaume Clapier, consuls de Mende, pour une pièce de terre sise au terroir de Chaldecoste<sup>113</sup>.

**BODET : Jean, argentier de Mende en 1457-1463, mort avant 1471.**



Jean Bodet épouse Jeanne, dont il a deux filles, Hélix et Marguerite. Il assiste au contrat de mariage de Privat Bérenger, de Méjantel (Barjac), et d'Agnès Chaular, de Bramonas (Barjac), le 10 janvier 1457 (ns). Il marie sa

<sup>112</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1089/275, 1708/17v°, 1709/173v°, 1954/38v°, 39, 2885/198, 5045/21, G. 1359/163, 1366/48v°, 1380/27, 1381/69v°, 1390/67, 1391/41, 1403/127v°, *Le Consulat*, p. XXVII.

<sup>113</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1087/131v°.

filles, Marguerite, avec le chaussetier Privat Raols, et lui alloue une dot de quatre-vingts livres tournois, en plus du trousseau, le 20 juin 1459. Les mariés partiront s'installer chez le père de Privat qui donne tous ses biens à ce dernier, tout en imposant les rétentions d'usage, telle que la vie commune entre le donateur, le donataire et leurs épouses. Jean Bodet possède une vigne au terroir du Crozat (Mende), en août 1461. Il vit dans l'oustau de maître Vital Murat lorsqu'il donne la main de sa seconde fille, Hélix, au forgeron Antoine Sirvens, le 29 août 1463. Il la dote alors de soixante moutons or, d'une pinte et de deux écuelles en étain, en plus du trousseau nuptial. Hélix pourrait sembler désavantagée par rapport à sa sœur, mais il est probable que le jeune couple s'installe chez les Bodet.

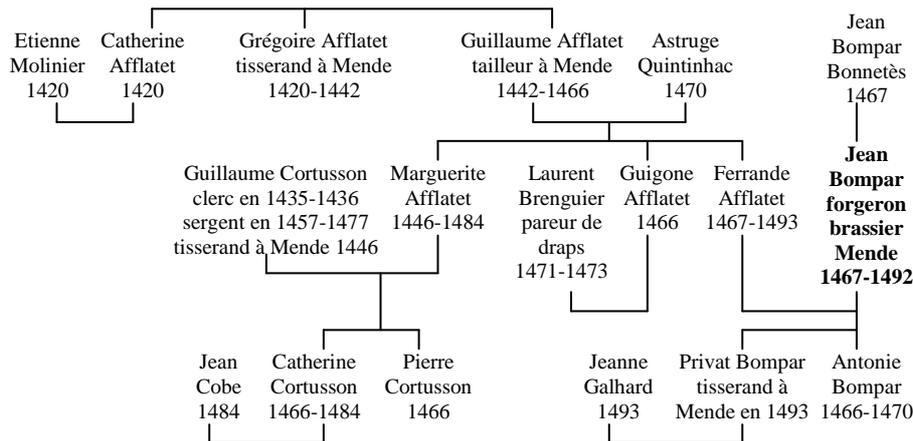
Le 2 mai 1471, alors que Jean Bodet est décédé, sa fille, Marguerite, veuve de Privat Raols, se remarie avec Michel La Ute, cordonnier du Puy, auquel elle apporte sa dot augmentée de cinquante livres tournois que lui a léguées Privat. Le 17 juillet 1471, sa veuve, Jeanne, constitue une donation universelle en faveur de leur fille, Hélix, épouse d'Antoine Sirvens, tout en conservant l'usufruit et la maîtrise à vie de la totalité des biens. Le 27 novembre 1472, Antoine Sirvens teste en faveur du posthume à naître d'Hélix, si c'est un garçon, et sinon en faveur de ses deux autres filles, Hélix «la plus âgée» et «la jeune», et de sa posthume. Pour sa part, Hélix Bodet sera la maîtresse des biens et la gouvernante des enfants, tant qu'elle restera veuve. Toutefois, Hélix Bodet se remarie avec Jacques Caylar, avant le 18 mai 1473, date à laquelle elle délivre quittance à son beau-frère, le cardeur mendois Pierre Sirvens, de onze moutons or légués par le défunt Antoine Sirvens, ainsi que de deux couvertures et de deux draps provenant de son trousseau dotal.

Le 13 février 1477 (ns), Jeanne, sa fille, Hélix Bodet, et Jacques Caylar, second mari d'Hélix, vendent un immeuble à noble Jean Dumond. Il semble que Jeanne décède dans les années qui suivent puisque Hélix et Jacques vendent, seuls, trois pièces de terre à Jean Linhol, le 9 mars 1480 (ns).

Hélix Bodet, se remarie pour la troisième fois, avec le chaussetier Guillaume de Lafont, fils du défunt barbier Jean, le 19 novembre 1482. Elle apporte en dot la totalité de ses biens, se composant de maisons, de chasaux, d'orts, de vignes, de champs, de prés, de clos et d'autres terres, cultes et incultes, hermes et vestes. Quelques mois plus tard, le 16 avril 1483, les nouveaux époux décident de s'affrèrer et de s'associer dans la totalité de leurs patrimoines en convenant que chacun d'eux pourra tester à des fins pieuses, mais que le survivant aura les biens de l'autre. Hélix Bodet offre donc un exemple assez particulier de veuve fort prompte au remariage puisqu'elle n'a même pas attendu le délai légal pour convoler la seconde fois. Il est vrai que ce délai de viduité est prévu pour empêcher tout malentendu sur la naissance d'un enfant, or, Hélix était enceinte lors du

testament d'Antoine Sirvens, et elle a probablement accouché peu avant son remariage. En conséquence, Jacques Caylar ne courait aucun risque en épousant précocement une veuve qui ne pouvait pas être à nouveau enceinte<sup>114</sup>.

**BOMPAR : Jean, forgeron en 1467, brassier en 1470-1492.**



Fils d'un autre Jean Bompar, de Bonnetés (Bleymard), Jean épouse Ferrande, fille de Guillaume Afflatet, dit Gauret, défunt tailleur de Mende, qui lui apporte une maison, sise au pan d'Auriac (Mende), et un ort, en guise de dot, le 26 avril 1467. Il est prévu que Jean viendra s'installer dans la maison de Ferrande qui lui donnera quittance de tous les biens qu'il y introduira. Le couple Bompar s'établit donc dans l'oustau des Afflatet. Guillaume Afflatet avait testé en faveur de Ferrande le 4 février 1466 (ns), et il était mort peu après, en laissant deux autres filles, Marguerite, mariée à Guillaume Cortusson, sergent de Mende, dès 1446, et Guigone, femme de Laurent Brenguier, pareur de draps.

Le 7 mai 1470, Ferrande reçoit une donation universelle de sa mère, Astruge Quintinhac, qui déclare toutefois conserver l'usufruit et la maîtrise à vie des biens donnés. De plus, Ferrande devra servir Astruge, payer sa sépulture et ses funérailles. En outre, Astruge octroie quelques gratifications à ses autres filles, dix sous à Marguerite, un capuchon pers à Guigone, épouse de Laurent Brenguier, et elle alloue vingt sous à Antonie, fille de Ferrande et de Jean.

Si Jean Bompar a épousé une héritière, sa carrière n'est guère en ascension et il se loue comme brassier, de 1471 à 1492, ne parvenant pas à tenir son propre atelier. Sa femme agit en héritière des Afflatet, obtenant

<sup>114</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1586/4, 2665/42v°, 121, 149, 237, 2666/139, 2667/128v°, 2668/72, 2885/235, 2890/97v°, 2892/100v°, 2896/228v°, G. 1405/35v°.

quittance des biens familiaux de sa sœur, Guigone, le 14 janvier 1471 (ns), et quittance dotale de Laurent Brenguier, pour cinq moutons or, le même jour. Le même Laurent reconnaît avoir reçu quinze moutons or, une pièce de tissu burel valant quatre moutons or, quatre gros d'argent et vingt sous tournois, de Jean et Ferrande, le 25 février 1472 (ns), puis quatre moutons or et deux gros, le 13 février 1473 (ns). Les Bompar ont un fils, Privat, qui devient tisserand et se marie avec Jeanne, fille de Pierre Galhard, du Bleymard, le 24 novembre 1493 ; Privat est alors considéré comme le futur chef de l'oustau puisque sa mère lui fait donation du patrimoine familial<sup>115</sup>.

**BONAFOS : Jean, coutelier de Mende en 1371.**

Le 8 mai 1371, Richard Aldegier, de Mende, lui donne une pièce de terre sise au terroir de Jalinac et tenue du chapitre cathédral<sup>116</sup>.

**BONIER : Guitbert, forgeron de Mende en 1470-1473.**

Natif de Marvejols, discret homme Guitbert Bonier, forgeron de Mende, se fiance avec Saure, fille de Guillaume Prieur, cordier de Mende, qui lui apporte une dot de cent dix livres tournois, en plus du trousseau nuptial, le 30 décembre 1470. Un mois plus tard, le 5 février 1471 (ns), Saure, âgée de quatorze à vingt-cinq ans, autorisée par Guitbert, délivre quittance à son frère, Jean Prieur, de tous ses droits dans les biens des Prieur, en échange de sa dot. Le même jour, Guitbert reconnaît avoir reçu une cotte, une gonelle et trente-deux livres tournois. Le 22 juin 1473, il achète un ort à Martial Enjalvin, prêtre de Mende, puis il reçoit le lods de cette transaction par le chapitre de Mende<sup>117</sup>.

**BOSCHET : Pierre, est forgeron en 1321-1323, et son fils, Raymond en 1339.**

(Il existe plusieurs familles portant ce nom à Mende au XIV<sup>e</sup> siècle ; les membres de l'une d'elles sont sabotiers. Les Boschet du siècle suivant seront bouchers).

*Pierre, forgeron en 1321-1323.* Le 9 décembre 1321, il obtient un décret de la cour capitulaire ordonnant à Durand du Lac, dit Jolis, de lui payer une émine de froment, pour la confection d'une reilhe (soc de charrue). Toutefois, son débiteur ne s'acquitte pas, aussi Pierre demande-t-il que soit opérée une saisie à l'encontre de l'indélicat. Le 5 janvier 1323 (ns), Jacques Canibovi rend un rapport à maître Pierre Granière, juge du chapitre,

<sup>115</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2893/194, 2894/159, 252v°, 2896/92, 199, 200v°, 2897/141, 238v°, 2926/199v°, 202, G. 1378/61.

<sup>116</sup> ADL, G. 1363/11v°.

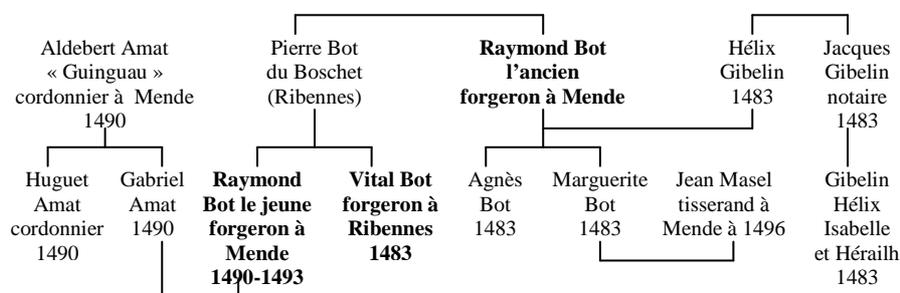
<sup>117</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2898/18v°, G. 1426/126, 153, 154.

dans lequel il demande d'ordonner la saisie d'un champ de Durand. Le mardi avant la Saint-André, la cour capitulaire rend un décret ordonnant à Durand de s'acquitter dans les quinze jours. Pierre est le père de Raymond, qui suit.

*Raymond Boschet, forgeron et fils de Pierre.* Le 1<sup>er</sup> décembre 1339, il reçoit une obligation de P. Gibote et de Béatrice, épouse de ce dernier, qui s'engagent à lui rendre, au carême, huit setiers de seigle en mesure de Mende qu'ils lui doivent à la suite d'un prêt<sup>118</sup>.

**BOT : Raymond l'ancien, forgeron en 1472-1496, et son neveu, Raymond le jeune, forgeron en 1490-1496.**

(Famille de Mende originaire du Boschet (Ribennes) où Vital, neveu et frère des précédents, exerce le même métier).



*Raymond l'ancien, forgeron en 1472-1493.* Les comptes du consulat stipulent qu'il a acquis un corridor, sis près de son oustau, pour lequel il a payé vingt livres tournois à la municipalité, en 1472. Il achète un champ à Pierre Boyer, de Chabrit (Saint-Gervais), le 24 avril 1476. Le 2 janvier 1483 (ns), il autorise sa femme, Hélix Gibelin, à tester en faveur de leur fille, Agnès. Hélix lègue vingt sous à son frère, Jacques Gibelin, notaire, cinq livres à Hélix, fille dudit Jacques, deux livres chacune à Isabelle et Hérailhe, les autres filles de Jacques. Elle laisse dix livres tournois à sa propre fille, Marguerite Bot, ainsi qu'une robe que Jacques lui doit encore sur sa dot. Enfin, elle confie ses exécutions testamentaires à Jean de Recoules, notaire, à Jean Linhol, dit Bardel, sellier, et à Vital Bot, forgeron et neveu de Raymond. Le 4 avril 1493, Raymond l'ancien assiste à une quittance dotale délivrée par son neveu, Raymond Bot le jeune. Il fiance sa fille, Marguerite, à Jean Masel, tisserand de Mende, fils de Philippe, et lui alloue une dot de cent trois livres tournois, en plus du trousseau, le 24 janvier 1496 (ns).

<sup>118</sup> ADL, G. 1355/46, 319B-2/9, 9v°.

*Raymond le jeune, forgeron en 1490-1496, fils de Pierre, du Boschet (Ribennes).* Le 25 juillet 1490, il se fiance avec Gabrielle, fille d'Aldebert Amat, dit Guingau, cordonnier de Mende, qui lui apporte une dot de quatre-vingt livres tournois, en plus du trousseau nuptial. Raymond se fait assister par son oncle, Raymond, et par son frère, Vital, alors que la future est accompagnée par son frère, Huguet Amat, cordonnier, par Jean Mercadier, marchand de Mende, et par Salamon Amat, chirurgien de Marvejols. Assistent à ce contrat Jean de Grandmont, protonotaire apostolique, et noble Jean Husson, médecin. Le 4 avril 1493, Raymond délivre quittance à son beau-père, de quatre livres, en diminution de la dot de Gabrielle. Il garantit les promesses de mariage de sa cousine, Marguerite Bot, en 1496<sup>119</sup>.

**BOYER : Pierre, forgeron mort avant 1354, et autre Pierre, forgeron en 1356-1362.**

(Cette famille est connue depuis le XIII<sup>e</sup> siècle).

*Pierre, forgeron mort avant 1354.* Le 18 février 1354 (ns), Durand Cartayre possède l'oustau que Pierre possédait auparavant au pan de Claustre.

*Pierre, forgeron en 1356-1362.* Le 20 juin 1356, assisté de Jean Vayssa, prêtre, il se fiance avec Guillauma, fille de Guillaume de Saint-Bauzile, de Saint-Bauzile, veuve de Raymond Albi, fils de Jean, qui lui apporte une dot de soixante livres tournois, en plus du trousseau nuptial. Le contrat est garanti par le frère de la fiancée, Guillaume, et par le prêtre Nicolas de Saint-Bauzile. La somme reste à payer par échéances, vingt livres le jour des noces, puis cinq livres par an. Pierre délivre quittance à son beau-père, de vingt-huit florins or et de deux draps, le 6 août 1361. Il possède un oustau au pan d'Auriac le 29 avril 1362<sup>120</sup>.

**BRENOUX (de) : Pierre, forgeron en 1348, mort en 1360.**

(Famille de Brenoux dont un fils s'établit à Mende).

Pierre assiste à une quittance délivrée par Jean Broli, citoyen de Mende, en faveur des bénéficiaires de la cathédrale, le 13 février 1348 (ns). Après sa mort, le 21 mars 1360 (ns), ses frère et sœur, Jean Brenoux, de Langlade (Brenoux), et Raymonde, femme de Raymond Besson, de La Baume (Balsières), passent un accord à propos de sa succession<sup>121</sup>.

<sup>119</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2665/243v°, 2668/78, 237, 2669/165v°, 2673/23, *Le consulat*, p. 156.

<sup>120</sup> ADL, G. 1359/98, 166, 1366/60v°, 69.

<sup>121</sup> ADL, G. 1353/76, 1366/37v°.

**BRINGUER Jean, forgeron en 1456.**

En 1456, il cède à Jean Jourdan, marchand, une créance de quarante moutons or sur Bertrand Atger, notaire, contre le paiement d'une même somme<sup>122</sup>.

**BRUNEL : Pierre, argentier en 1356.**

Le 9 avril 1356, Pierre assiste à la vente d'une chambre par Raymond Chautard, de Serverette, à Guillaume Garnier, bastier de Mende<sup>123</sup>.

**CATREBARS : Vital, serrurier de Mende en 1483-1484.**

Le 19 octobre 1484, Vital passe un contrat d'apprentissage avec Finette, veuve d'Etienne Lansia, de Capjalat (Canilhac), qui lui confie son fils, Jean Lansia, pour quatre années et demie à compter de la Toussaint, afin qu'il le forme dans «l'office de serrurerie». Vital s'engage alors à vêtir le jeune garçon.

Vital est le frère de Jean qui est sous-diacre en 1463 et prêtre du collège de Tous les Saints, en la cathédrale de Mende, de 1472 à 1497<sup>124</sup>.

**CAYLAR : Jacques, forgeron en 1472-1480, mort avant 1482.**

Jacques Caylar épouse Hélix, fille de l'argentier Jean Bodet, qui délivre quittance du legs de son précédent mari, le forgeron Antoine Sirvens, et de divers biens, le 18 mai 1473. Avec sa femme et sa belle-mère, il vend un immeuble des Bodet à noble Jean Dumond le 13 février 1477 (ns). Il assiste au contrat de mariage de Jean Lauret, de Mende, et de Guillaumette, fille de feu Jean Cruvelier, du Masel (Ribennes), le 24 novembre 1477. Il autorise sa femme à vendre trois pièces de terre à Jean Linhol, le 9 mars 1480 (ns).

Devenue veuve, Hélix Bodet se remarie avec le chaussetier Guillaume de Lafont, fils du barbier Jean, le 19 novembre 1482. Elle constitue alors une dotalité universelle et s'affrère avec son fiancé qui devra apporter tous les biens qu'il possède dans ceux d'Hélix<sup>125</sup>.

**CAYREL : Jacques, forgeron en 1437.**

Jacques est le fils de maître Guillaume, bachelier en médecine, médecin et chirurgien des évêques de Mende Ranulphe de Pérusse et Guy de La Panouze. Il est également le petit-neveu de Durand Cayrel, qui fut clerc en 1378, prêtre en 1382, bénéficiaire de la cathédrale de Mende en 1386, et prieur du collège de Tous les Saints de Mende de 1396 à 1422.

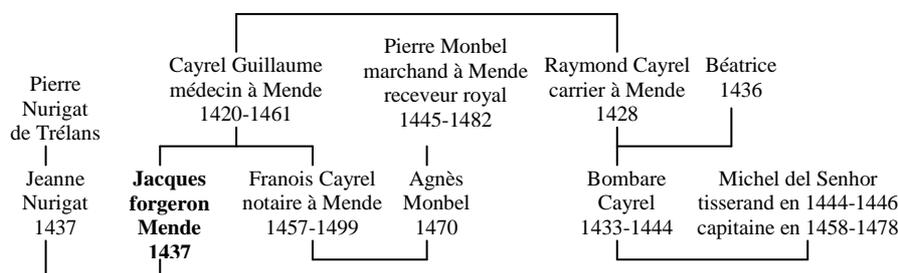
---

<sup>122</sup> ADL, E. 481.

<sup>123</sup> ADL, G. 1363/3.

<sup>124</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 718/149, 1088/81, 1089/264v°, 289v°, 2926/59, G. 1417/128v°, 1418/1.

<sup>125</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2665/149, 227v°, 237, 2667/128v°, 2668/72, 96v°, 2885/235.



Le 21 décembre 1437, autorisé par son père, Jacques se fiance avec Jeanne, fille de feu Pierre Nurigat, de Trélans, qui apporte une dot de cinquante moutons or en plus du trousseau nuptial.

Sa cousine, Bombarette, fille de Raymond Cayrel, défunt carrier de Mende, se fiance avec Michel del Senhor, du diocèse de Limoges, le 15 janvier 1444 (ns). En plus de son trousseau nuptial, la jeune fille reçoit vingt-cinq livres de sa mère, Béatrice, veuve Cayrel, autant du père de Jacques, et dix du notaire Jean Montanhac. Le mari de Bombarette, tisserand de 1444 à 1446, sera châtelain et capitaine du Chastelnouvel, pour le chapitre de Mende, de 1458 à 1478.

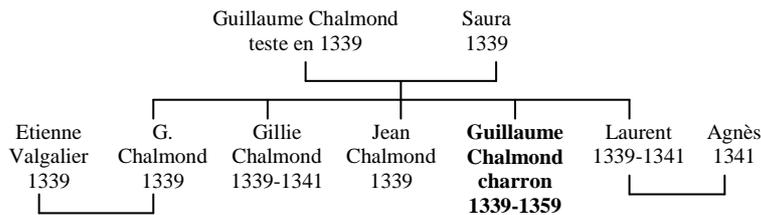
Maître Guillaume Cayrel, fidèle serviteur des évêques de Mende, qui avait déjà été exonéré des impositions levées sur le vin par l'évêque Ranulphe de Pérusse en 1441, l'est à nouveau pour une période de cinq ans par Guy de La Panouze, en 1452.

Jacques est le frère de François sur lequel nous possédons beaucoup plus de renseignements. François est clerc à Mende du 12 avril 1453 au 9 novembre 1456, puis notaire royal du 7 mai 1457 jusqu'en 1499. Il épouse Agnès, fille du puissant marchand Pierre Monbel qui transige, au nom d'Agnès, avec François Atger, dit Fresquet, panetier du roi, à propos de la saisie d'un ort. Lorsque les Mendois se révoltent contre l'évêque de Mende, Antoine de La Panouze, neveu de Guy, en 1469-1473, François se range dans le parti de l'évêque, en compagnie de la parentèle de son beau-père. Toutefois, comme tous les partisans de l'évêque, il continue à participer activement aux affaires du consulat, devenant consul en 1481, 1488 et 1489, puis conseiller municipal en 1490, 1492 et 1499. François est excommunié sur la demande de Michel Divi, marchand florentin d'Avignon, et il adresse des procurations, le 1<sup>er</sup> juin 1475 et le 19 septembre 1476, en faveur de juristes d'Avignon afin d'obtenir la levée de cette sanction auprès de l'official de cette cité. Le 30 septembre 1481, en compagnie des deux autres consuls, Pierre Monbel et Jacques Chavalier, il passe un compromis avec son ami, noble Vital de Recoules, auquel les Mendois demandaient de payer la taille,

ce qu'il refusait de faire, puis, le 2 octobre suivant, il charge son beau-frère, Jean Monbel, de percevoir les tailles de l'année à venir<sup>126</sup>.

### CHALMOND : Guillaume, charron en 1354-1360

(Cette famille mendoise est scindée en plusieurs branches qui produisent un notaire, un bannier et un carrier au XIV<sup>e</sup> siècle. Au siècle suivant, les Chalmond travaillent pour la plupart comme tisserands ou comme pelletiers).



Guillaume, père et homonyme du forgeron, vend la moitié indivise d'un sellier sis au pan d'Aiguespasses à Raymond Duret, contre vingt sous tournois, le 8 avril 1331. Il reconnaît devoir quatre setiers de froment, un d'avoine, et une émine d'orge à Jean Chalmondon le jeune, le 20 janvier 1339. Guillaume teste le 11 avril 1339 en faveur de sa fille, Gillie, et lègue un oustau du pan du Chastel à son épouse, Saura, puis il la désigne comme maîtresse et seigneuresse (*domina et senoressa*) de ses biens. Il lègue cinq sous tournois, en plus de la donation qu'il lui avait déjà consentie, à son fils Laurent, et cinq sous tournois à ses deux autres fils, Jean et Guillaume. Enfin, il rappelle avoir constitué une dot de trente livres à sa fille, G., femme, d'Etienne Valgalier, à laquelle il transmet encore cinq sous. Il meurt avant le 28 juillet 1341, date à laquelle sa veuve et sa fille, la seconde étant sous administration de la première, vendent leur oustau du pan d'Aiguespasses à Laurent, fils de Guillaume, contre quinze livres et dix sous. Le même Laurent s'oblige envers les bénéficiaires de la cathédrale, pour divers obits légués par les Valette, le 28 mai 1351.

Le 18 novembre 1354, le forgeron Guillaume Chalmond se fait céder en nouvelle emphytéose perpétuelle par Garin de Joyeuse, préchantre et bailli du chapitre de Mende, un oustau, alors réduit à l'état de chasal, sis au pan d'Auriac. Trois ans plus tard, Guillaume et son frère, Laurent, se font affermer, pour l'année en cours, par Guillaume Charcos, les herbages d'un pré sis sur les rives du Lot, sous l'église Saint-Jean évangéliste, contre vingt-trois florins or qu'ils s'obligent à payer, le 29 juillet 1357, en divers termes,

<sup>126</sup> ADL, G. 1362/32, 1363/28, 39, 1388/113, 1400/1, 48v°, 1401/48v°, 1405/21v°, 1422/70, 155, 3E.1086/2v°, 171, 1087/141, 144, 1088/95, 1089/308v°, 1477/33v°, 1708/59v°, 2044/non numéroté, 2274/50v°, 71v°, 93v°, 2666/100, 1669/147, 2673/270, 2884/158, 2885/104v°, 2891/170, et *Le Consulat*, p. 508, *Médecin*, p. 45, 63, 75.

à savoir onze florins à la Saint-Michel, six à Noël et le reste au carême. Le 1<sup>er</sup> janvier 1359 (ns), Guillaume achète à Agnès, veuve de P. Gracet, deux pièces de terre sises au terroir de La Coste, puis il reçoit les lods des bénéficiaires de la cathédrale, en la chapelle de la Sainte-Trinité, le 22 janvier, et de noble Raymond Virgile, le samedi 4 janvier 1360 (ns). Il s'oblige envers Pierre Roca, dit Amelhau, de Mende, pour vingt-cinq cartes de sel qu'il promet de solder au carême, le 22 janvier 1359 (ns)<sup>127</sup>.

**CHAMBARUT : Pierre, forgeron en 1426-1432.**

Le 14 décembre 1426, il vend à Jean Galtier, bourgeois de Mende, la moitié de ses deux ouvriers du pan de Claustre qui furent au forgeron Jean Pegia. Il épouse Delphine, filleule de Delphine Parlier, elle-même fille de Jean, notaire. Delphine Parlier teste le 1<sup>er</sup> janvier 1432 (ns), en présence de Pierre auquel elle lègue une armoire et une auge en pierre. Elle lègue également un anneau d'or et une garlande à sa dite filleule, Delphine<sup>128</sup>.

**CHAMBON : Pierre, forgeron en 1366.**

Le 1<sup>er</sup> juillet 1366, il assiste à un codicille de Pierre de Luc, chanoine de Mende<sup>129</sup>.

**CHAMIER : Jean, forgeron en 1366.**

Le 10 mars 1366 (ns), il reçoit un lods des baillis du chapitre de Mende pour un ort sis au terroir de Ribayroles qu'il a acheté à Raymond Sabatier, de Mende, contre six florins or un quart<sup>130</sup>.

**CHAMPES : Pierre, forgeron de Mende en 1455-1475, père d'autre Pierre, forgeron en 1475-1477 et marchand en 1480.**

Pierre Champes, fils d'un autre Pierre, est originaire de Messac (diocèse de Saint-Flour) et il vit à Mende dès le 7 octobre 1455, date à laquelle, en compagnie du forgeron Pierre Mercier, il assiste à une donation de Guillaume Masso, du Born, en faveur de son fils, Blaise Masso, et à un affrèment entre Blaise et son frère Jean Masso. Peu après, le 21 novembre 1455, il est le témoin du contrat de mariage de Bernard Bonhomme, tisserand de Mende, et de Clara Barbut, de Venède (Brenoux).

Deux ans plus tard, le 10 juillet 1457, il se fiance avec Astruge, fille de Guillaume Rovier, tisserand de Mende, qui lui apporte quatre-vingt-dix moutons or de dot, en plus du trousseau nuptial. Il est alors convenu que Rovier devra entretenir les époux à sa charge pendant un an. En outre, dans

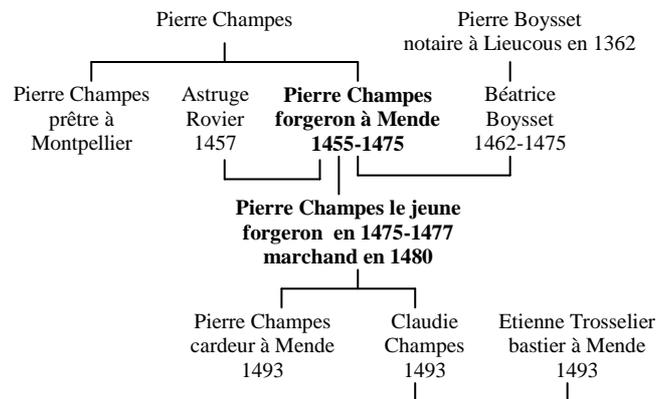
<sup>127</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2324/22v°, G. 1353/80, 1355/15v°, 22, 102, 1361/9, 18, 21, 51, 1364/21.

<sup>128</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1708/37v°, 1711/64.

<sup>129</sup> ADL, G. 1362/12.

<sup>130</sup> ADL, G. 1367/52.

le cas où Astruge décéderait avant Pierre, sans avoir eu d'enfants, ce dernier recevrait vingt moutons or et, dans le cas où ce serait Pierre qui disparaîtrait le premier, Astruge en aurait trente. Le 24 juillet, déjà mariée, Astruge, âgée de seize à vingt-cinq ans, délivre quittance de ses droits dans les biens des Rovier à son père. Le même jour, Pierre reconnaît avoir reçu le trousseau nuptial et trente moutons or, pour le premier terme de la dot, le reste devant être soldé à raison de trois moutons or par an. Le 5 décembre 1461, Pierre Champes assiste à une obligation de Pierre Bonet, de La Farelle (Balsièges), en faveur d'Etienne Ferrier, prêtre de Mende.



Le 19 novembre 1462, devenu veuf, Pierre se remarie avec Béatrice, fille de Pierre Boysset, notaire de Lieucous (diocèse de Rodez), qui lui apporte une dot de soixante-sept livres tournois, en plus du trousseau nuptial, constituée par Boysset, et de quinze livres tournois allouées par Pierre Rossald, hebdomadier de la cathédrale de Mende et oncle de Béatrice. Ce contrat est passé en présence du forgeron Pierre Maynier, des chanoines François Alamand, Guillaume Martin et Etienne Boyer. Agée de seize à vingt-cinq ans, Béatrice, autorisée par son mari, délivre quittance des biens familiaux audit maître Pierre Boysset, le 25 janvier 1463 (ns). Le même jour, Champes reconnaît avoir reçu seize moutons or, cinq gros d'argent et les vêtements du trousseau. Le remariage de Pierre Champes ne l'empêche pas de demeurer en excellents termes avec son ancienne belle-mère, Jeanne, veuve Rovier, puisque celle-ci l'institue héritier universel le 12 janvier 1464 (ns). Jeanne lègue même dix livres tournois en augment de dot à Béatrice, et elle charge Pierre Rossald de ses exécutions testamentaires.

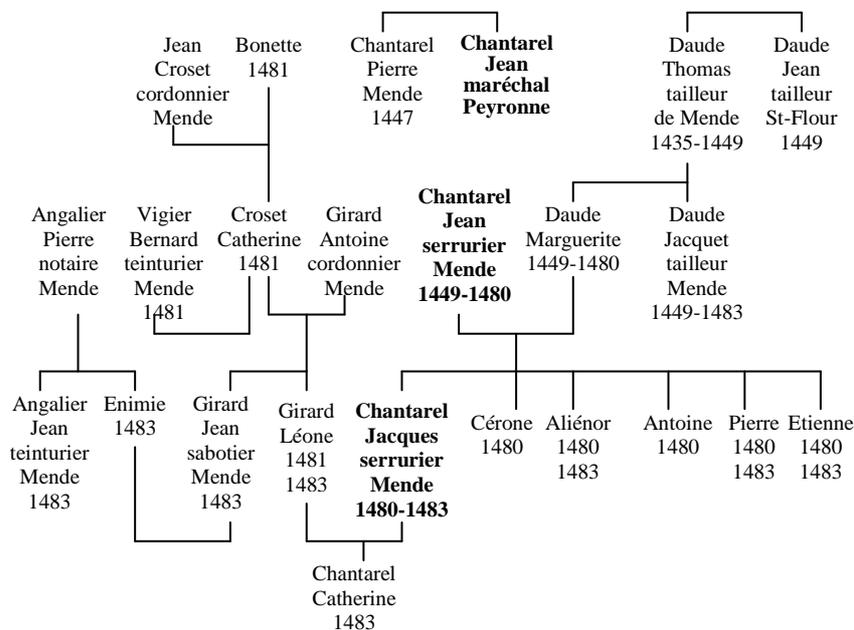
Le 28 septembre 1473, Pierre Champes l'ancien, forgeron et héritier de son défunt frère, également prénommé Pierre, prêtre de Montpellier,

délivre procuration à son propre fils, Pierre Champes le jeune, afin qu'il reçoive l'inventaire des biens du défunt.

Pierre le jeune, également forgeron, assiste au codicille d'Hélix, veuve de Pierre Maynier, le 31 juillet 1475. Il achète un immeuble le 6 mars 1477 (ns), après quoi il reçoit le lods de cette acquisition. Trois ans plus tard, en 1480, il se dit marchand. Il laissera deux enfants, Pierre, cardeur en 1493, et Claudie, femme d'Etienne Trosselier, bastier en 1493<sup>131</sup>.

**CHANTAREL : Jean, serrurier en 1449-1480, père de Jacques, serrurier en 1480-1483 .**

(Ces serruriers mendois originaires de Peyronne en Noyonnais sont apparentés à Jean Chantarel, maréchal à Peyronne en 1447. Le serrurier Jean est peut-être le fils de Pierre, natif de Peyronne, qui vit à Mende en 1447).



*Jean Chantarel, serrurier de Mende en 1449-1480.* Il épouse Marguerite, fille du tailleur mendois Thomas Daude et nièce du tailleur Jean Daude, établi à Saint-Flour. Le 28 février 1449 (ns), Thomas lègue cinq sous, en plus de sa dot, à ladite Marguerite, et il laisse sa succession à ses fils, Jacquet Daude, tailleur à Mende, et Jacques, installé en Catalogne. A ce testament assiste Jean Brisgaud, argentier du diocèse de Noyon. Le 8 février 1451 (ns), au nom de sa femme, Jean Chantarel délivre quittance à sa belle-

<sup>131</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1086/147v°, 1088/149, 1586/3v°, 2665/44, 2706/97, 125, 2889/25v°, 2892/9v°, 36v°, 37v°, 148v°, G. 1422/22v°, 1430/64v°.

mère, Isabelle, veuve Daude, de treize moutons or en diminution de la dot de Marguerite. Le 1<sup>er</sup> novembre 1466, les syndics de Mende le nomment courtier, ou "garde des poids et mesures" de la cité à la place de Pierre Maynier qui vient de mourir. Il achète un immeuble à Catherine, fille et héritière de Pierre Chambarut, et femme de Jacques Avinon, le 7 septembre 1468. Le 20 mars 1478, il reçoit un lods des prêtres du collège Saint-Lazare pour une pièce de terre sise au terroir de Crosas.

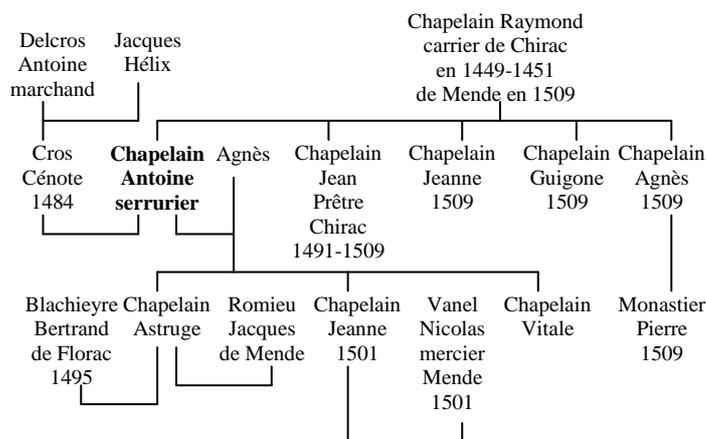
Jean teste en faveur de son fils, Jacques, le 10 septembre 1480, et il confie ses exécutions testamentaires à Antoine Cros, marchand, et à dom Jacques Malros. Il adresse divers legs à ses enfants : quarante sous à Etienne, vingt-cinq moutons or chacun à Antoine et à Pierre, cinq sous en plus de sa dot à Céronne, trente livres et deux robes à Aliénore. Il recommande qu'Antoine soit envoyé dans une école afin qu'il puisse apprendre le métier de son choix. Enfin, il fait de son épouse la maîtresse de ses biens, et la gouvernante et la tutrice de leurs enfants, tant qu'elle sera veuve, mais, dans le cas où elle ne s'entendrait pas avec son héritier, il lui accorde l'usufruit de deux étages placés au-dessus de son ouvroir sis en la cité, l'étage inférieur de sa maison construite près de sa safranière, une parcelle de cette dernière et l'obligation pour son héritier de planter le safran. Il lui offre aussi la capacité de tester jusqu'à un montant de quinze moutons or, un chaudron de cuivre, une pinte et une écuelle de lait, une écuelle dorée, un plat et une patelle d'étain, ainsi que le versement d'une pension annuelle se composant d'un setier de froment, un de seigle, un jambon de porc salé et un quartier de porc salé. Jean meurt peu après, avant le 20 juin 1481.

*Jacques, serrurier en 1480-1483, fils du serrurier Jean.* En présence de Jacques Daude, le 20 juin 1481, Jacques Chantarel se fiance avec Léone, fille d'Antoine Girard, cordonnier de Mende, dotée de quatre-vingt-deux livres et dix sous tournois, en plus du trousseau nuptial, par sa mère, Catherine, veuve Girard, femme du teinturier Bernard Vigier, et par Bonette, veuve de Jean Croset, défunt cordonnier de Mende, et mère de ladite Catherine. Quelques mois plus tard, le 23 septembre 1481, Jacques délivre quittance à Bonette et Catherine de trente livres tournois et d'une partie du trousseau. Le même jour, Léone, âgée de treize à vingt-cinq ans, délivre quittance des biens familiaux à ses mère et grand-mère, contre le paiement du reste de sa dot. Le 31 mars 1483, en pleine épidémie de peste, Jacques Chantarel teste en faveur de sa fille, Catherine, confiant ses exécutions testamentaires à Jacques Daude, tailleur, et à Pierre Chambon, fournisseur. Il désire reposer au couvent des carmes de Mende, en la tombe de son père qui avait lui-même demandé à rejoindre ses propres parents. Il laisse l'usufruit de ses biens et le gouvernement de leur fille à sa femme, tant qu'elle sera veuve, et convient qu'au cas où Léone viendrait à se remarier elle recevrait un augment de dot de trente livres. Enfin, il lègue quinze livres à sa sœur,

Aliénore, et cinq sous à chacun de ses frères, Etienne, Pierre et Antoine Chantarel. Le 16 novembre 1483, il assiste au contrat de mariage de Jean Girard, sabotier de Mende, son beau-frère, fiancé à Enimie, fille de Pierre Angalier, défunt notaire de Mende<sup>132</sup>.

**CHAPELAIN : Antoine, serrurier à Chirac en 1472-1484, puis à Mende en 1487-1509.**

(La famille Chapelain, de Chirac, est connue depuis Hugon, bailli de la confrérie Saint-Jean-Baptiste de cette ville, en 1393).



Le père d'Antoine, Raymond, est carrier à Chirac de 1449 à 1486, avant de s'installer à Mende dès 1509. Raymond acquiert des orts sis au terroir de Galandes, de Raymond Vento, contre neuf moutons or, le 19 juillet 1448, après quoi noble Louis de Bonas lui accorde le lods le 2 septembre. Il achète un pailler sis au barri soubeyran à Guillaume et Jean Merle, contre trois moutons or, le 9 juin 1449, puis il en reçoit le lods de Guillaume Barran, prêtre et procureur de noble Jean de Saunhac, le 23 juin. Il cède un champ à Jacques de Chabane, marchand de Chirac, en 1451 (ns), un ort à Marquez Prot, pour neuf moutons or trois quarts, le 17 mai 1451. Il acquiert une vigne de Pierre Mercier et un ort de Raymond Vento, le même mois. Guillaume Robin, cordonnier de Mende, lui vend une cave sise au barri du Rieu, contre six livres tournois, le 10 janvier 1471 (ns), après quoi dom Jean Majorel lui octroie le lods, au nom de Guillaume de Cayres, le 11.

*Antoine Chapelain, serrurier de 1472 à 1509.* Antoine se fait concéder en nouvelle emphytéose, par dom Jean Majorel, procureur de noble

<sup>132</sup> ADL, 3E.1087/112, 136, 141v°, 1089/6v°, 2666/90v°, 145v°, 2668/171, 2886/27v°, 113, G. 1403/25, 1413/105v°.

Guillaume de Cayres, un herme du terroir de Las Combelas, contre un cens de quatre deniers et une obole tournois, le 25 février 1472 (ns). Le 28 mai 1484, il se fiance avec Cénote, fille d'Antoine Delcros, dit Cros, marchand de Mende, veuve du mercier mendois Pierre Vanel III. Cénote donne quittance à son frère, Pons Cros, marchand de Mende, le 14 juin suivant. Peu après son mariage, Antoine s'installe à Mende. Il se fait louer l'oustau que maître Pierre Marron, notaire de Servières, possède au pan du Chastel, le 2 octobre 1487 et le 16 février 1490 (ns). Il vend son champ du terroir de Castanhier (Chirac), à Philippe Sadol, sabotier de Chirac, contre douze livres tournois, le 13 novembre 1489, et son champ de Sonchirac à dom Jean Parent, contre dix-neuf moutons or, le 3 janvier 1491 (ns). En compagnie de son frère, dom Jean, Antoine reçoit procuration de ses filles, Astruge, veuve de Jacques Romieu, femme de Bertrand Blachieyre, de Florac, et Vitale, le 10 juin 1495.

Antoine passe ensuite un contrat d'apprentissage avec Jean Chalia, pareur de draps de Mende, qui le charge d'apprendre le métier de serrurier à son frère, Durand Chalia, le 2 novembre 1500. Il reçoit quittance dotale de son gendre, Nicolas Vanel, marchand mercier de Mende, fils de feu Pierre II et mari de sa fille, Jeanne, le 5 novembre 1501. Ce Nicolas est le cousin du 3<sup>e</sup> au 2<sup>e</sup> degré de Pierre III.

Le père d'Antoine vient également se fixer à Mende, où il teste, le 19 février 1509 (ns), en faveur d'Antoine et de dom Jean Chapelain. Raymond demande alors à être inhumé à Chirac et il charge noble Jean Borses et maître Pierre Fournier, ses amis, de ses exécutions testamentaires<sup>133</sup>.

#### **CHASTEL : Vital, forgeron en 1442, mort avant 1456.**

Vital Chastel délivre quittance de cent vingt moutons or à Pierre Chaldoreilhe, prêtre bénéficiaire de Mende, le 18 avril 1442. Toutefois, ce personnage est surtout connu par les actes concernant sa veuve, Delphine. Il est enterré au grand cimetière Saint-Pierre de Mende, dans le tombeau qui appartient à son épouse, dans lequel Jean Pelose, prêtre de Saint-Saturnin et petit-fils de Delphine, demande à reposer en septembre 1460.

Delphine est la commère de son petit-fils, ledit Jean Pelose, qui teste le 28 septembre 1460 et le 9 avril 1471 en lui léguant, à cette seconde date, une safranière sise au terroir de Chaldecoste, ainsi que dix setiers de seigle, dix de froment, et dix de vin, et sa maison du pan de Claustre pour laquelle Delphine devra toutefois verser cent écus à l'héritier de Jean. Ce prêtre est le neveu d'une autre Delphine, mère du chanoine Etienne Boyer, et le consanguin de dom Antoine Masauric, prêtre bénéficiaire de la cathédrale, et il décède avant le 2 mai 1471.

---

<sup>133</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1089/246, 248v°, 1565/23v°, 1566/85v°, 1567/13v°, 23v°, 26v°, 30, 1574/88, 178v°, 1576/176v°, 182v°, 2670/77, 78v°, 88, 2671/97, 2674/28, 87, 15B-3/19.

Delphine teste à diverses reprises, tout d'abord en faveur de son petit-fils, dom Jean Pelose, alors clerc, le 1<sup>er</sup> janvier 1456 (ns), comme elle le rappelle dans son codicille du 25 avril 1460. Elle rédige un nouveau codicille le 27 juillet 1464, puis, le jour même, elle fait donation entre vifs audit Pelose, de l'étage et du rez-de-chaussée de sa maison d'habitation du pan de Claustre. Quelques années plus tard, le 10 mai 1471, elle décide de laisser sa succession à Etienne Torrent, notaire de Mende, qui n'aura personnellement que trente livres tournois et qui convertira le reste en œuvres pies. Elle rappelle alors être originaire de la paroisse de Saint-Julien de Rieutort-de-Randon et elle adresse des legs à Alayssette, veuve de Pierre Alègre, de Mende, sa sœur, et à Françoise, femme de Jean de Peyre, sergent de Mende, sa *nepta*<sup>134</sup>.

Delphine teste en faveur des bénéficiaires de la cathédrale le 5 octobre 1475, en détaillant des funérailles assez coûteuses. Elle constitue également un obit perpétuel quotidien d'une valeur de cent moutons or. Elle lègue vingt sous à son frère utérin, Jean Pagès, de La Veissière (Rieutort-de-Randon), trente sous à son filleul, Jean Pagès, fils du précédent, dix moutons or à sa filleule, Delphine, fille de Bérenger Pelose, de Saint-Saturnin, dix-huit moutons or à son fidèle ami, le notaire Etienne Torrent, et elle alloue d'autres gratifications, tout en confiant ses exécutions à Etienne Bertin l'ancien, pareur de draps, et au notaire récipiendaire, Jean Julien.

Delphine rédige un dernier codicille, âgée de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix ans, le 18 février 1482 (ns). Elle casse le legs consenti à Delphine, fille de Bérenger Pelose, de Saint-Saturnin, qu'elle remplace par un autre de deux moutons or, ainsi que celui constitué à maître Etienne Torrent, apparemment décédé, et elle remplace ses exécuteurs testamentaires par les deux anciens baillis des bénéficiaires<sup>135</sup>, par Antoine Dumas, prêtre, et Pierre Rossald, curé de La Malène. Elle meurt sans doute peu après<sup>136</sup>.

#### **CLERC Pierre, forgeron en 1458-1464, mort avant 1475.**

La femme de Pierre Clerc, Françoise, fille et héritière de Jean Garnier, notaire de Mende, transige avec Antoine et Pierre Garnier, fils et héritiers universels de Jean Garnier, grand-père de Françoise, de Montgros (Frutgères), le 13 janvier 1452 (ns).

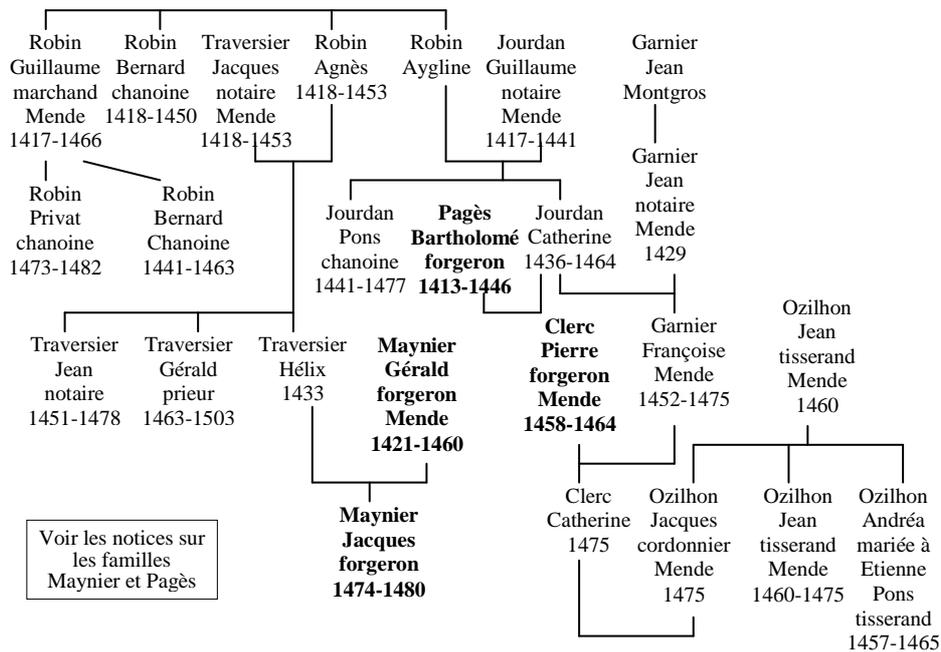
Pierre Clerc achète un étage de maison, sis au pan de Claustre (Mende), à nobles Pierre de Bressoles, Aygline, sa femme, et Louis de

<sup>134</sup> Il est impossible de dire s'il s'agit de sa nièce ou d'une petite-fille.

<sup>135</sup> Elle désigne ainsi les deux prêtres qui viendront de terminer leur mandat de baillis des bénéficiaires de la cathédrale, au moment de sa mort.

<sup>136</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1087/156v°, 2885/129, 2891/11, 2892/221, G. 1399/3v°, 1416/140, 1426/186v°, 1428/27v°.

Bressoles, leur fils, contre quatre-vingts écus or, le 27 avril 1458. Le 18 juin 1463, il passe un contrat avec Georges de Fa, de Tailhac (diocèse de Saint-Flour), qu'il prend en apprentissage, pour trois années à compter de la Saint-Jean-Baptiste, afin de le former dans l'office de fabrique. En compensation, Georges lui donnera vingt-cinq gros d'argent, moitié à la Saint-Michel et moitié à la Saint-Jean suivante, ainsi qu'un capuchon pour Françoise Garnier. A la fin des trois ans, Pierre devra donner à Georges une robe en burel, un *disploydem*, une paire de chausses et une chemise, et pour chacune des deux autres années une paire de souliers.



Voir les notices sur les familles Maynier et Pagès

De sa veuve, Pierre Clerc laisse une fille, Catherine, qui se fiance avec Jacques Ozilhon, cordonnier de Mende, fils d'un défunt tisserand, le 19 août 1475. Françoise Garnier donne alors en dot la moitié indivise de tous ses biens, le reste devant revenir aux mariés après sa mort, mais elle se retient l'usufruit à vie de la totalité des biens. En outre, Françoise pourra tester à des fins pieuses, elle sera nourrie et entretenue par les époux et, si cette dernière clause n'est pas respectée, elle pourra vendre des biens pour satisfaire ses besoins. Les jeunes gens ne pourront demander la division du patrimoine et Catherine devra donner quittance de tout ce que Jacques apportera chez les Clerc. Le contrat de mariage est garanti par Pons Jourdan, chanoine de Mende, oncle de Catherine, Privat Robin, bachelier en décret et chanoine de Mende, Gérald Traversier, bachelier en décret, bénéficiaire de la cathédrale et

prieur de Saint-Bonnet-de-Chirac, Guillaume Maynier, bachelier dans les deux droits, Guillaume Robin, marchand, cousins de Catherine. Jacques Ozilhon est assisté par Pierre Melhac et Jacques Chaldoreilhe, prêtres, ses oncles, et par Etienne Pons, son beau-frère<sup>137</sup>.

**CREYSSEN : Guiraud, maître orfèvre en 1467.**

Le 28 janvier 1467 (ns), il assiste à un lods donné à Pierre Loche, tisserand de Mende<sup>138</sup>.

**DELOM : Jacques, forgeron en 1359-1361.**

Jacques est le témoin d'une quittance délivrée par Bertrand de La Tour, damoiseau de Mende, à Guillaume Gibote, tavernier, le mardi 15 janvier 1359 (ns), et il assiste au testament de Gaucelin Arnols, curé de Sainte-Hélène, reçu à Mende le 8 juillet 1361<sup>139</sup>.

**DESCHAMPS : Jean, armurier en 1421-1451.**

Originnaire de Bruxelles, Jean Deschamps est établi à Mende en 1421-1451. Son épouse, Catherine, fille d'Antoine Mossier, alors décédé, reçoit un lods du chapitre de Mende le 9 septembre 1421. Au nom de ladite Catherine, Jean vend un ort sis au faubourg de Mende à Antoine Clavel, marchand, et à Guillaume Prieur, cordier, le 19 février 1451 (ns)<sup>140</sup>.

**DUMAS : Bernard, charron mort avant 1354, Raymond, forgeron en 1425, Jean, forgeron en 1439, et Jean, serrurier en 1463-1464.**

(Les familles Dumas sont nombreuses à Mende et rien ne permet de considérer que Bernard et les deux Jean puissent être apparentés).

*Bernard Dumas, charron.* Il meurt avant le 7 mai 1354, date à laquelle est mentionné son oustau du pan de Claustre qui était confronté à l'étable de Bartholomé Alamand, notaire de Mende.

*Raymond Dumas, forgeron en 1425.* Il assiste à un lods accordé par Bartholomé Rossel, prêtre et bailli des bénéficiers de la cathédrale, à Jean Bérenger, le 15 août 1425, et à une quittance dotale délivrée par Vital Bertayres, pelletier, à Raymond Finet, tailleur, le 10 septembre 1425<sup>141</sup>.

---

<sup>137</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2890/11, G. 1409/112, 1413/19, 1414/55.

<sup>138</sup> ADL, G. 1423/101v°.

<sup>139</sup> ADL, G. 1361/20, 48v°.

<sup>140</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2886/114, G. 1378/92v°.

<sup>141</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1710/55v°, 59v°.

*Jean Dumas, forgeron en 1439.* Il assiste au testament de Guillaume Astruc, argentier du Puy, père de l'argentier Pierre Astruc, enregistré à Mende, dans l'oustau de maître Bartholomé de Recoules, notaire, le 14 janvier 1439 (ns).

*Jean Dumas, serrurier en 1463-1464.* Guillaume Martin, chanoine de Mende, lègue dix setiers de froment et de seigle, en mesure de Mende, à Catherine Dumas, fille de Jean, le 8 décembre 1463. Ladite Catherine se fiance avec Guigon Delpont, dit Rastel, tisserand de Mende, le 12 janvier 1464 (ns). Sa dot est alors constituée par divers personnages. Dom Etienne Boyer, chanoine, Jean Peytavin, prieur de Sainte-Croix, Gilles Daude, prêtre bénéficiaire de la cathédrale, et Etienne Melzac, marchand, tous exécuteurs testamentaires du chanoine Guillaume Martin, lui allouent vingt moutons or, un matelas, un édredon de plumes, deux draps et une couverture. Le même Gilles Daude, comme exécuteur testamentaire de dom Jean de Saint-Bauzile, lui attribue trois moutons or. De plus, ses consanguins du lignage des Runel s'intéressent à elle. Arnald Runel, curé de Brenoux, donne une robe et un demi-quantal de laine, Guillaume Runel, de Sainte-Hélène, deux setiers de froment. Guillaume Runel, chaussetier de Mende, Jacques Runel, marchand de Mende, et un second Guillaume Runel octroient chacun un écu. Enfin, Léonet Runel, oncle de Catherine, de la Rossuègne (Brenoux), promet le versement de cinq moutons or autrefois légués par son propre père, grand-père maternel de Catherine<sup>142</sup>.

#### **DUMOND : Vital, forgeron en 1476, et Guillaume, sonnailler en 1500**

(Il existe deux familles Dumond à Mende, l'une est noble et ses membres relèvent le surnom de «Chapelle», l'autre est roturière et tient son rang parmi les marchands. Il a été impossible de relier les personnages suivants à la généalogie des marchands, mais il convient de rappeler que le forgeron Pierre Jove se fait louer une enclume par le marchand mendois Jean Dumond, en 1447).

*Vital Dumond, forgeron en 1476.* Le contrat de mariage passé entre Raymond Rigald, des Laubies (Saint-Etienne-du-Valdonnez), et Tecle, fille d'Antoine Vincent, de Louzerette (Saint-Julien-du-Tournel), est rédigé par le notaire Jean Ros dans l'oustau que Vital Dumond possède à Mende, au nom de son épouse<sup>143</sup>.

*Guillaume Dumond, sonnailler de Mende en 1500.* Guillaume achète des immeubles à Guillaume Maynier, prêtre et bachelier dans les deux droits,

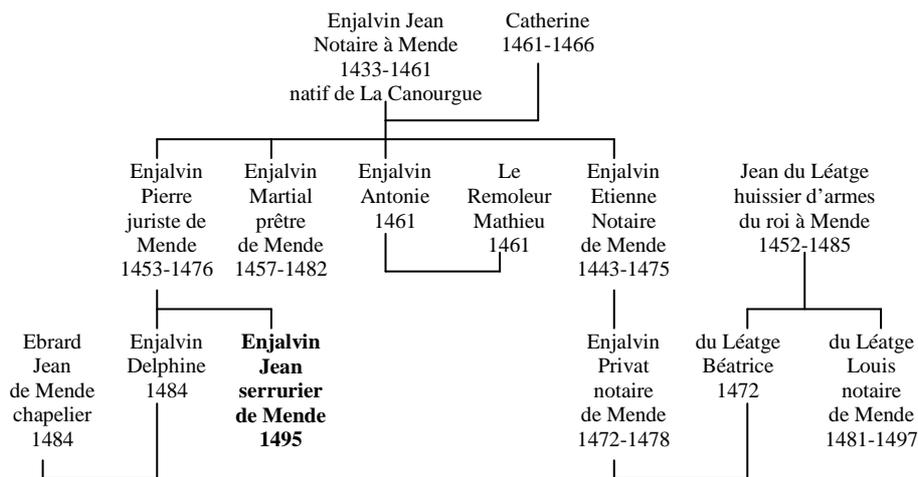
<sup>142</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2892/134, 147, G. 1359/91v°, 1394/80v°.

<sup>143</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2706/163.

fils et cohéritier du forgeron Gérard Maynier, et à Huguet Bestion, hôtelier de Mende, oncle et procureur de Jean Maynier, notaire de Toulouse, petits-fils et cohéritier dudit Gérard Maynier, le 17 novembre 1500<sup>144</sup>.

### ENJALVIN : Jean, serrurier de Mende en 1495.

(Une branche de cette famille de La Canourgue fait souche à Mende depuis Jean, notaire établi dans la capitale du Gévaudan de 1433 à 1461).



Le serrurier Jean Enjalvin est issu d'une excellente famille et son père, Pierre, fut même juge épiscopal de Mende. Ce Pierre Enjalvin avait suivi des études de droit civil à l'université d'Avignon de 1453 à 1460, obtenant son baccalauréat dès le 28 décembre 1459. Après avoir commencé une carrière dans l'Eglise, en 1460, Pierre renonça à la chapelle de Saint-Etienne du Capitoul, à Nîmes, dont il était le vicaire, en 1460. Il fut institué héritier universel par son père le 3 février 1461 (ns) et il devint commissaire du sénéchal de Beaucaire vers 1465, juge du chapitre de Mende de 1462 à 1467, puis juge de la cour temporelle de l'évêque de Mende de 1471 à 1476. Ses concitoyens l'élirent conseiller des syndics en 1470. Pendant la révolte des Mendois contre l'évêque, il prit le parti de ce dernier et se fit ainsi de nombreux ennemis. Le bailli de la cour commune du Gévaudan, Robert de Grandmont, partisan des Mendois et fidèle serviteur de Louis XI, le fit assassiner par ses hommes le 4 juin 1476.

Le juge Pierre Enjalvin avait deux frères, Martial, qui entra au service de l'Eglise, et Etienne qui devint notaire. Etienne fut clerc en 1437, puis notaire de 1443 à 1475. Son père lui fit donation de quarante-quatre moutons or, puis il lui légua trente autres moutons or le 3 février 1461 (ns). Etienne

<sup>144</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2274/32v°.

fut le père de Privat, lui-même notaire public à Mende de 1472 à 1478. Martial était sous-diacre en juillet 1457, prêtre en 1461-1463, et il partit étudier le droit canon à Avignon, dès 1464, mais il renonça à ses études. Il se brouilla avec son frère, Pierre, à propos du titre clérical que lui avait constitué leur père et que Pierre réchignait à payer. Il devint vicaire de la chapelle Sainte-Catherine de l'hôpital de Mende de 1470 à 1482. A cette époque, soutenu par les consuls de Mende, Martial entra en procès devant la cour du sénéchal de Beaucaire contre dom Jean Romieu qui revendiquait cette chapelle en vertu de lettres royales. Le 9 avril 1482, les deux partis décidèrent de s'en remettre à des arbitres, mais nous ignorons comment se solutionna l'affaire et Martial disparaît des archives à compter de cette date. Sans doute mourut-il lors de l'épidémie de peste de 1482-1483.

Les deux enfants du juge Pierre Enjalvin, Jean et Delphine, ont apparemment perdu toute leur parentèle alors qu'ils étaient encore jeunes. Leur père, sans doute peu aimé, ne semble pas avoir laissé d'amis, malgré les structures de solidarité existant entre les partisans des évêques de Mende. Jean et Delphine sont donc bien isolés et leur oustau a perdu tout prestige. Le 25 janvier 1484 (ns), Delphine trouve toutefois un fiancé en la personne d'un chapelier natif de Félisson (Saint-Bauzile), Jean Ebrard. Le contrat de mariage montre combien sa situation est précaire puisqu'elle se constitue tous ses biens et droits, ainsi que quinze livres tournois et deux pans de tissu de Mende qu'elle a acquis par son travail. Les années passent et Jean Enjalvin apparaît pour la première fois, comme serrurier, le 28 octobre 1495, date à laquelle sa sœur et lui procèdent à la division du patrimoine paternel<sup>145</sup>.

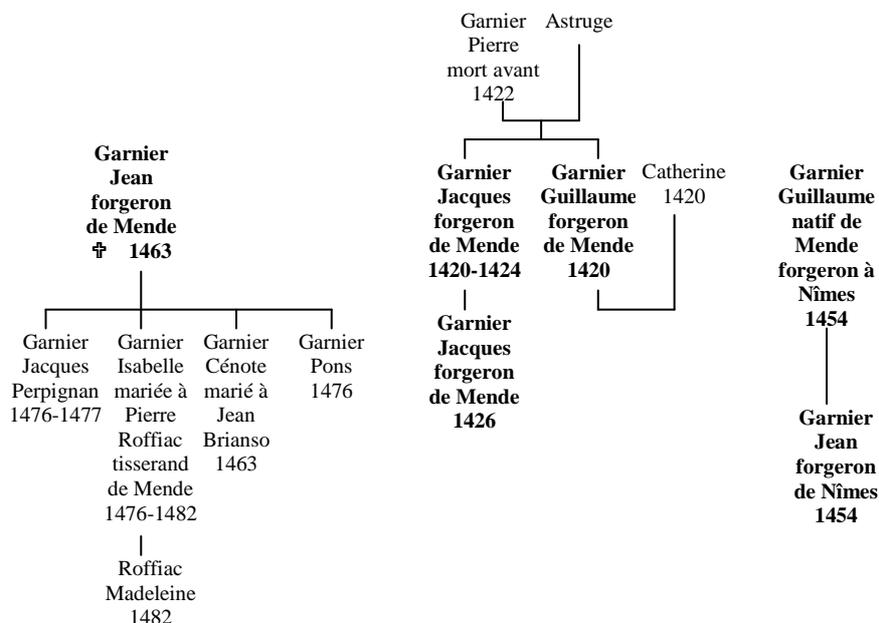
#### **FRANSA : Jacques, argentier en 1439-1446.**

Originaire du Puy, Jacques vit à Mende lorsque Guillaume Astruc, également argentier, le désigne comme exécuteur testamentaire, dans un testament auquel il assiste le 14 janvier 1439 (ns). Il est le témoin du contrat de mariage de Catherine Raolset, veuve de l'argentier Pierre Astruc, le 29 septembre 1443. Le 19 janvier 1446 (ns), il fiance sa fille, Huguette, avec Raymond Aostet, mercier du Malzieu, fils de feu Jacques, et il lui alloue une dot de cent vingt moutons or, de deux cottes, l'une en tissu de France, l'autre en tissu des terres basses du Languedoc, d'une tunique, de deux draps et de deux couvertures<sup>146</sup>.

<sup>145</sup> ADL, 3E. 718/25v°, 144v°, 262v°, 1087/177v°, 1586/14v°, 17, 2665/168v°, 2666/143, 165v°, 2668/181v°, 2673/122, 2884/266v°, 2885/85v°, 101, 162, 2891/108, 2893/136, 2896/69v°, 2897/1, 2898/82, G.1396/134v°, 157, 1405/55, 1411/12v°, 85, 106, 107, 1413/4v°, 50, 56v°, 1414/145v°, 1416/64v°, 106, 107, 108, 108v°, 1418/138, 1420/185v°, 1422/60, 70, 1427/157v°, *Le Consulat*, p. 153, 155, 507, AD, Vaucluse, D.134/44, 115, 156.

<sup>146</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2883/93, G. 1394/80, 1401/27.

**GARNIER : Guillaume, forgeron en 1420-1422, Jacques 1<sup>er</sup>, en 1420-1424, Jacques II en 1426, Jean vers 1460, Guillaume et Jean, forgerons de Nîmes, natifs de Mende, en 1454.**



*Guillaume Garnier, forgeron à Mende en 1420-1422.* Fils de Pierre, mort avant 1422, et d'Astruge, il est le frère du forgeron Jacques 1<sup>er</sup>. Le 30 novembre 1420, Gérald Géraldon, hebdomadier de la cathédrale, lui délivre quittance de deux cent six écus or pour le prix des maisons ayant appartenu au forgeron Jean de Peyre. Guillaume réclame cinquante livres tournois sur les biens de sa mère, ainsi qu'un manteau que celle-ci a donné à Catherine, son épouse, et il entre alors en conflit avec son frère, Jacques, qui est en possession des héritages parentaux. Pour sa part, Jacques déclare qu'il convient de défalquer, sur la somme demandée, une partie des frais de funérailles et d'obits consacrés à leur mère qui s'élèvent à plus de cinquante-quatre livres tournois, ainsi que cinq des dix écus qu'Astruge avait autrefois donnés à Jacques. En outre, Jacques déclare que leur père n'avait reconnu avoir reçu que quatre-vingts livres sur la dot d'Astruge et qu'il ne doit donc en restituer que quarante à Guillaume. Il rapporte également avoir donné huit setiers et une émine de céréales, ainsi que deux quintaux de foin, à Guillaume et il revendique sa part d'une garlande que ce dernier conserve. Le 17 janvier 1422 (ns), en la cour temporelle de Mende, il est convenu que Jacques donnera quarante livres à son frère et que tous deux se délivreront

réciiproquement des quittances de tous leurs droits. Trois jours plus tard, le 24 janvier, Guillaume reconnaît avoir reçu la somme due par son frère.

*Jacques Garnier 1<sup>er</sup>, forgeron en 1420-1424, mort avant 1426.* Frère du forgeron Guillaume, il est cité dès le 5 décembre 1420, dans un acte concernant les frères mineurs de Mende. Comme héritier d'Astruge Bonet, veuve de Pierre Fabri, il passe un contrat avec maître Jean Durand, bachelier en décret, le 31 décembre 1424. Il meurt avant le 1<sup>er</sup> mai 1426.

*Jacques Garnier II, forgeron en 1426, fils du forgeron Jacques 1<sup>er</sup>.* Comme héritier de Guillaume Thorel, défunt prêtre de Mende, il reçoit quittance des bénéficiers de la cathédrale le 1<sup>er</sup> mai 1426.

*Jean Garnier, forgeron.* A une date indéterminée, Jean teste devant maître Etienne Tribulat en faveur de sa fille, Isabelle, alors qu'il ne consacre que des legs à ses deux fils, Jacques et Pons, et à son autre fille Cénote. Il s'était sans doute associé Isabelle lors du mariage de celle-ci avec Pierre Roffiac, bien que ce dernier soit tisserand et non forgeron. Pierre Roffiac est le fils de Guillaume, laboureur de Roffiac (Saint-Bauzile), et le frère d'un autre Pierre, dit l'ancien, qui succède audit Guillaume à la tête de l'exploitation familiale des Roffiac. Pierre Roffiac le jeune et l'ancien ont un autre frère, Guillaume, cleric en 1466, et prêtre en 1478-1498.

L'oustau des Garnier passe donc aux mains d'une branche cadette des Roffiac. Jean Garnier meurt avant 1463 et se fait inhumer au couvent des frères mineurs de Mende, dans une tombe où son gendre demandera à le rejoindre en 1482. Aucun de ses enfants n'ayant repris son métier, il est permis de supposer que Jean Garnier travaillait dans l'atelier d'un autre forgeron, à moins que son entreprise n'ait pas été pas rentable.

Sa fille, Cénote Garnier, se fiance avec Jean Brianso, originaire d'Aime (diocèse de Tarentaise), installé à Nîmes, le 6 juillet 1463. Elle se fait assister par Jean Malel, apothicaire, et par Hélix Chabrit, veuve de Guillaume Jourdan, défunt notaire de Mende, ses cousins et affins. Cénote se constitue une dotalité universelle et il est prévu que Brianso lui donnera trente livres tournois en augment de dot<sup>147</sup>.

Jacques Garnier, fils de Jean, s'installe à Perpignan et passe un contrat devant Jacques Pereta, notaire de cette cité, à propos de ses droits dans les héritages des Garnier. Le 7 mai 1476, il délivre quittance de dix écus or, en

---

<sup>147</sup> Catherine Jourdan, fille du notaire Guillaume Jourdan et d'Ayglie Robin, avait épousé le notaire Jean Garnier (1429), après quoi elle s'est remariée avec le forgeron Bartholomé Pagès (1436-1464), (voir les notices Clerc et Pagès). Hélix Chabrit, marâtre de Catherine, était la sœur utérine de Jacques Malel, père de l'apothicaire Jean Malel. Il n'a toutefois pas été possible de déterminer le lien de parenté entre le notaire Jean Garnier et Cénote Garnier.

diminution de ce qui lui est dû en vertu de cette transaction, à son beau-frère, Pierre Roffiac, et au Mendois Pierre Tonel. Le même jour, Pons Garnier, frère de Jacques, quitte leur sœur, Isabelle, de tous ses droits familiaux en contrepartie du legs de quarante écus or que lui a adressé leur défunt père. Pons ajoute toutefois qu'il n'a reçu que trois écus et il est précisé que le reliquat sera soldé par termes annuels de trois écus à chaque Saint-Jean-Baptiste. Peu après, le 27 juillet 1476, Jean Brianso, devenu pâtre à Mende, donne quittance à Pierre Roffiac et à Isabelle Garnier de six moutons or légués par Jean à sa fille, Cénote Garnier. Le 7 novembre 1477, Jacques Garnier reconnaît encore avoir reçu onze écus or et onze gros d'argent du couple Roffiac.

Lors de l'épidémie de peste, Pierre Roffiac se retire à Saint-Bauzile, chez son frère, Pierre l'ancien, où il teste en faveur de sa fille unique, Madeleine Roffiac, le 27 octobre 1482. Il confie ses exécutions testamentaires à ses frères, Pierre l'ancien et dom Guillaume Roffiac, et il prescrit que sa veuve sera la maîtresse et la gouvernante de ses biens, tant qu'elle demeurera à l'état de veuvage. Toutefois, si Isabelle Garnier se remarie elle bénéficiera d'un augment de dot de six livres tournois.

*Guillaume et Jean Garnier, forgerons de Nîmes en 1454.*

Forgeron originaire de Mende, Guillaume se retire à Nîmes avec son fils, Jean, également forgeron, en compagnie duquel il échange des biens avec Etienne Inard, marchand de Mende, le 12 avril 1454<sup>148</sup>.

**GENTOT : Pierre, forgeron en 1366.**

Le 1<sup>er</sup> juillet 1366, il assiste à un codicille de Pierre de Luc, chanoine de Mende<sup>149</sup>.

**GIBOTE Guigon, forgeron en 1363, fils de feu André.**

(Cette famille est connue à Mende depuis le XIII<sup>e</sup> siècle).

Guigon est le témoin de quittances délivrées à Etienne Védilhe, du Mas, par Bérenger Dumas et Isabelle, femme de Mathieu Coste, le 3 février 1363 (ns), et à une certaine Béatrice par son époux Bertrand Galhard, tisserand de Mende, le 9 mars suivant<sup>150</sup>.

**GRUMEL : Pierre, forgeron en 1483.**

Le 18 août 1483, Pierre Grumel se fiance avec Béatrice, fille de feu Jean Delom, de La Combe (Quézac). Béatrice est dotée par son frère,

<sup>148</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 718/132, 190, 221, 222, 1087/283, 284v°, 287, 1708/80, 1710/72, 2888/39, G. 1387/30, 60v°, 71v°, 72, 1412/186.

<sup>149</sup> ADL, G. 1362/12.

<sup>150</sup> ADL, G. 1366/91v°, 93v°.

Guillaume Delom, qui lui alloue trente moutons or, une cotte en tissu de Bourges valant jusqu'à neuf moutons or, une gonelle en tissu des terres basses, deux couvertures et deux draps. Elle-même inclut dans sa dot vingt moutons or qu'elle a gagnés en travaillant. Dix jours plus tard, le 28, à Mende, alors qu'elle se dit âgée de quinze à vingt-cinq ans, elle quitte son frère de tous ses droits dans les biens familiaux<sup>151</sup>.

**JAVOLS : Antoine, forgeron de Mende en 1484.**

Originaire d'Auroux, Antoine se fiance avec Agnès, fille de Jean Vidrinelle, de La Vidrinelle (Sainte-Colombe-de-Peyre), le 25 janvier 1484 (ns)<sup>152</sup>.

**JOVE : Etienne, forgeron en 1444-1447, Pierre en 1447, et Guillaume en 1481-1483.**

*Etienne, forgeron en 1444-1447.* A Mende, il assiste au contrat de mariage passé entre Jean de Lasfonds, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), et Agnès, fille de Pierre Brugayron, de Laval (Saint-Léger-de-Peyre), le 29 juin 1444. Marié à une certaine Jeanne, Etienne meurt entre 1447 et 1458, en laissant au moins trois enfants, son héritier, le forgeron Pierre, et Marguerite et Catherine.

*Pierre, forgeron à Mende en 1447 et à Sévérac en 1458, fils d'Etienne.* Pierre se fait louer une enclume pesant deux quintaux et vingt livres, pour un an, par le marchand mendois Jean Dumond, contre dix-neuf gros d'argent, le 13 janvier 1447 (ns).

Il vit au château de Sévérac lorsqu'il nomme des procureurs le 8 mars 1458 (ns). Peu après, il échange son oustau du pan de Claustre (Mende) contre l'oustau que Vital Linhol, sellier de Mende, possède en cette ville, au pan d'Aiguespasses, le 22 mars 1458 (ns). Le 30 mars suivant, Pierre reçoit quittance de ses beaux-frères, Mathieu Scot, tailleur, et François du Fournil, et de Marguerite et Catherine Jove, leurs épouses respectives, pour tous les droits dont ces dernières jouissaient dans les biens de leurs parents. Le 11 novembre 1458, sa mère, Jeanne, reconnaît avoir reçu dix-neuf moutons or de lui.

*Guillaume, forgeron en 1481-1483.* Guillaume achète un ort sis au terroir de Dolvières (Mende) à Jean Destructis, tailleur de Mende, contre vingt-sept moutons or, le 18 mai 1481, puis il reçoit le lods des baillis des bénéficiers de la cathédrale le 7 juin suivant. Il assiste au testament d'Hélix,

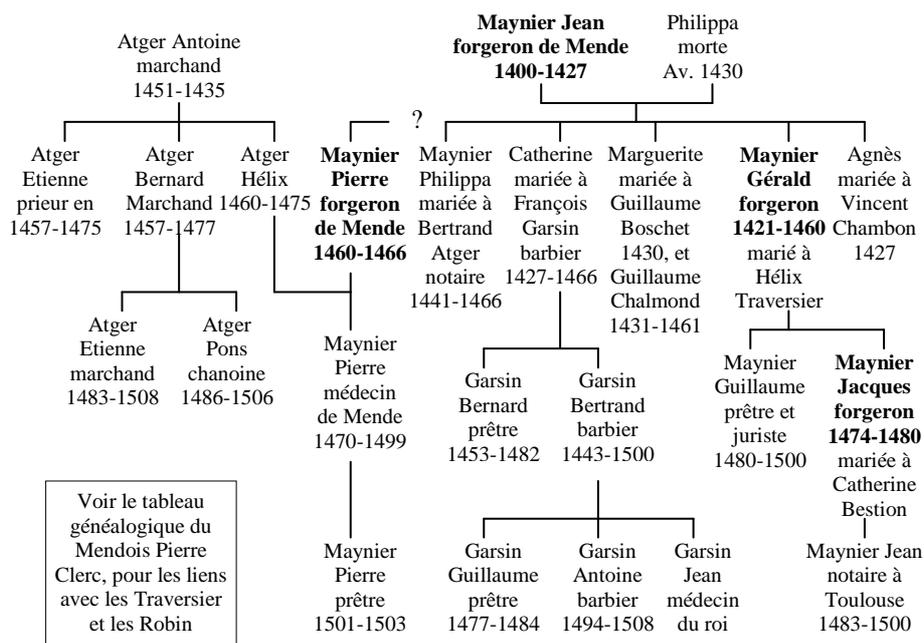
---

<sup>151</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2668/165v°.

<sup>152</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1089/209.

femme du forgeron Raymond Bot, rédigé dans les faubourgs de Mende, sur le Pont du Cros, près du Pont-Rot, en pleine épidémie de peste, le 2 janvier 1483 (ns)<sup>153</sup>.

**MAYNIER : Jean, forgeron en 1400-1427, père de Gérald en 1421-1460, père de Jacques en 1474-1480, et Pierre, forgeron en 1460-1466.**  
(Famille citée à Mende depuis le XIII<sup>e</sup> siècle).



*Jean Maynier, forgeron en 1400-1427, mort avant 1429.* Jean est cité pour la première fois alors qu'il assiste à un lods accordé par Pierre de Solier et Pons de Curte, chanoines et baillis du chapitre de Mende, le 13 décembre 1400. Il épouse une certaine Philippa dont il a au moins cinq enfants, Marguerite, Philippa, Agnès, Catherine et Gérald. En outre, il est très certainement le père du forgeron Pierre.

Il achète un oustau sis au pan de Champnau (Mende) à Michel Masoyer, notaire, contre cent soixante livres tournois et un setier d'avoine, le 1<sup>er</sup> avril 1404, puis il s'oblige envers ledit Masoyer pour le paiement du prix. Il fiance sa fille, Agnès, avec Vincent Chambon, fournier, fils de Firmin, le 30 janvier 1427 (ns), et lui alloue en dot : cent dix moutons or, deux cottes

<sup>153</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 718/64v°, 2668/78, 2883/148v°, G. 1401/84v°, 1405/98, 98v°, 100v°, 156v°, 1416/11v°.

en tissu de France, une gonelle dans un tissu de moindre valeur, et un lit garni. Le contrat est garanti par les barbiers Raymond et François Garsin, pour Jean Maynier, et par Firmin Chambon, Jean Chambon, barbier, et Pierre de Peyre, marchand, pour Vincent.

*Gérald Maynier, forgeron en 1421-1460, mort avant 1473.* Gérald assiste au contrat de mariage de Raymond Meyssonier, de Barre, et de Philippa Bondamic, de Mende, le 4 juillet 1421. Comme héritier universel de son père, le 22 février 1429 (ns), il reçoit quittance de son beau-frère, François Garsin, fils de Raymond, barbier, de la totalité de la dot constituée à sa sœur, Catherine. Le 18 juillet 1430, assisté par Pierre Atger Fresquet, marchand, et par Raymond et François Garsin, Gérald donne sa sœur, Marguerite, à Guillaume Boschet, de Marvejols, et il lui alloue cent vingt moutons or, en plus du trousseau nuptial. Dix jours plus tard, Marguerite, âgée de moins de vingt-cinq ans, se déclare satisfaite de tous ses droits dans les héritages de leurs parents, contre le paiement à venir de sa dot. Le 26 novembre 1433, Gérald se fiance avec Hélix, fille du notaire Jacques Traversier, qui lui apporte deux cents moutons or en plus de dix autres moutons or pour le lit nuptial, et deux robes en tissu de France et une gonelle en tissu des terres basses. Gérald est assisté par François Garsin, Firmin et Vincent Chambon, et Jacques Traversier par Guillaume Robin, marchand, et par Bernard Robin, licencié en décret et chanoine de Mende et de Lodève, oncles d'Hélix.

Vincent Chambon reconnaît avoir reçu vingt moutons or de Gérald sur la dot d'Agnès Maynier, le 9 avril 1435. Son autre beau-frère, Guillaume Boschet, le tient quitte de trente moutons or en diminution de la dot de Marguerite, le 17 juillet 1436. Gérald marie sa sœur Philippa avec Bertrand Atger, notaire de Mende, et il obtient d'elle une quittance des biens familiaux contre la promesse d'une dot de cent vingt moutons or, en plus du trousseau nuptial, le 21 mai 1441. Puis, il solde soixante moutons or et une partie du trousseau à Bertrand qui déclare les avoir reçus le 29 décembre suivant. Gérald est le témoin du contrat de mariage de Jean Petit, notaire, et de Marcébélie, fille du notaire Bernard Bonhomme, le 18 juin 1441, ainsi que d'une procuration de dom Etienne Boyer, chanoine de Mende, le 11 février 1460 (ns). Il meurt avant le 1<sup>er</sup> septembre 1473, date à laquelle son outau du pan de Champnau est entre les mains de son héritier, et il laisse au moins deux fils, le forgeron Jacques et le prêtre Guillaume.

*Jacques Maynier, forgeron en 1474-1480, mort en 1483.* Le 16 octobre 1474, Jacques se fiance avec Catherine, fille du marchand Jean Bestion, qui lui apporte une dot de deux cent cinquante livres tournois, en plus du trousseau nuptial. Il se fait assister par son frère, Guillaume Maynier, et par ses cousins, Bertrand et dom Bernard Garsin. En outre, Robert de

Grandmont, conseiller du roi et bailli de la cour commune du Gévaudan, les chanoines Guillaume Sabbatier et Pons Jourdan, le marchand Guillaume Robin et plusieurs membres de la bourgeoisie mendoise témoignent de la rédaction du contrat de mariage.

Jacques assiste à une quittance de noble Guillaume Vigier, de la Chapelle-Graillose en Vivarais, délivrée en faveur de noble Ferrande de Bressoles, le 14 mai 1478. Avec son frère, Guillaume, et en compagnie de leur cousin germain, Jean Atger, contre une constitution dotale, il reçoit quittance des biens familiaux de Cécile Atger, soeur de Jean, femme de Guigon Claret, fils de Pierre, le 29 janvier 1480 (ns). Jacques meurt avant le 21 mai 1483, sans doute à l'occasion de l'épidémie de peste qui sévit en Gévaudan de 1482 à 1483.

Jean Maynier, fils et héritier de Jacques, se fixe à Toulouse où il exerce comme notaire le 17 novembre 1500. Il est alors cohéritier de son grand-père, Gérard Maynier, en compagnie de son oncle, dom Guillaume Maynier. Ce jour-là, ledit Guillaume et Huguet Bestion, hôtelier de Mende, procureur et oncle de Jean, vendent des biens à Guillaume Dumond, sonnailler de Mende

La vie de Guillaume Maynier, oncle de Jean, est relativement bien connue. Simple clerc, il étudie le droit civil à l'université de Montpellier lorsque, par affection, le 3 avril 1455, son oncle, Jean Albi, marchand du Puy, lui cède une créance de cinq livres tournois sur Jean Chabassut, de Montpellier, afin de lui permettre d'acheter des livres et de pourvoir à ses frais d'études. Guillaume est bachelier ès lois et exerce comme avocat à Avignon lorsqu'il est nommé procureur par Benoît Albi, bastier, et par Guillaume Paulet, boucher de Mende, afin de les représenter devant le conservatoire des privilèges de l'université de cette cité, contre maître Pierre Mourgue, le 20 décembre 1459. Il commence alors un cursus en droit canon et obtient son second baccalauréat dès 1474, devenant notaire à titre royal en 1474, apostolique en 1478 et épiscopal en 1483. Il se porte garant des promesses de mariage de son frère, Jacques, le 16 octobre 1474, de sa petite-cousine, Catherine Clerc, le 19 août 1475, et de sa nièce, Catherine Chalmond, fille du pelletier Guillaume Chalmond et de Marguerite Maynier, défunts époux, le 9 décembre 1475.

Guillaume Maynier reçoit procuration de Bérenger Vayssièrre, du diocèse d'Agde, le 7 mai 1471, et c'est sans doute encore lui qui est nommé procureur, avec d'autres avocats d'Avignon, par plusieurs personnages de Mende excommuniés par le vice-régent de la chambre apostolique, à savoir noble Jean de La Panouse, protonotaire apostolique, le 19 juillet 1476, Guidon de La Panouse, chanoine, le 2 septembre, Jean Guillaume, dit de Clermont, protonotaire, le 19 septembre 1476, Pierre Sarrasin et Raymond Rotbert, prêtres, le 23 juillet 1477, et noble Jean Montanhac, notaire, le 9 août 1477. Il adresse lui-même procuration à plusieurs juristes le 2 mai 1480.

Avec Guillaume Robin, dom Jean Alamand et maître Vital Jourdan, en qualité de patrons des chapelles Saint-Vincent et Saint-Bonnet et d'exécuteurs testamentaires des fondateurs de celles-ci, Pons Jourdan et Privat Robin, Guillaume Maynier assiste à l'inventaire de ces chapelles le 22 octobre 1483. Le même jour, au même titre, il donne quittance à Isabelle, femme de Jean Barnier et héritière de Privat Robin, de deux volumes de la Bible constitués en dot pour lesdites chapelles. En compagnie de Vital Jourdan, procureur au parlement de Toulouse, il est nommé exécuteur testamentaire par son oncle, dom Gérard Traversier, le 5 avril 1483. Des lettres patentes de dom François Alamand, vicaire général de l'évêque Julien de La Rovère, le subrogeant dans les notes et protocoles du notaire épiscopal Bernard Garsin, le 1<sup>er</sup> juin 1483. Guillaume devient prêtre à partir de 1494.

*Pierre Maynier, forgeron en 1460-1466.* A plusieurs reprises, Pierre fournit des ferrements, dont certains sont oeuvrés pour les vitraux et pour l'autel, aux responsables du chantier de la cathédrale de Mende, alors en construction, en 1456-1459, en 1464-1465.

Pierre Maynier est marié à Hélix Atger qui reçoit une maison et un ort en legs de son oncle le chanoine Pierre Atger, le 8 août 1460. Il assiste au contrat de mariage de Pierre Champes, forgeron, et de Béatrice, fille de Pierre Boysset, notaire de Liaucous en Rouergue, le 19 novembre 1462. Il est nommé exécuteur testamentaire par le pelletier Guillaume Chalmond, le 25 avril 1465. Il est le témoin des testaments de Jeanne Conort, veuve de Jean Gitbert, le 14 mars 1464 (ns), et de dom Jean Bauzile, le 3 janvier 1466, puis il meurt peu après, alors que les syndics de Mende se réunissent devant le bailli épiscopal, le 1<sup>er</sup> novembre 1466, afin de conférer au serrurier Jean Chantarel l'office de garde des escandaus (jauges), des poids et des mesures de la cité jusqu'alors tenu par le défunt Pierre.

Sa veuve teste le 31 juillet 1475 en faveur de leur fils, le médecin Pierre Maynier, et elle désigne comme exécuteurs testamentaires, son frère, Bernard Atger, maître Etienne Romieu, notaire, et Jean Masel, tisserand. Le 4 août, Hélix rédige un codicille, et elle demande à reposer à ses côtés, au cimetière du couvent des frères mineurs. Elle adresse également des legs à son autre frère, dom Etienne Atger, et à son consanguin, dom Pierre Baconier.

L'autre Pierre Maynier, fils du forgeron et d'Hélix Atger, est bachelier en médecine et étudie encore à l'université de Montpellier, en juin 1470, alors qu'il est emprisonné par l'official de Marguelone et par son lieutenant, après avoir commis "certains crimes". Ses proches parents, Bernard Atger, marchand de Mende, et dom Bernard Chambon, adressent alors une procuration, le 7 de ce mois, à dom Bernard Garsin afin d'obtenir sa libération. Pierre, sans doute libéré peu après, rentre à Mende où il assiste au testament de dom Pierre Robert, le 18 novembre 1471, et il exerce comme

médecin et physicien jusqu'à la fin de sa vie. Alors que la cité est agitée par la révolte des bourgeois contre l'évêque Antoine de La Panouse, Pierre se rallie au parti des premiers. Le 11 février 1472 (ns), le chanoine Guillaume Sabatier le nomme procureur, avec maître Pierre Vigoros, de Montpellier, afin d'exiger deux écus de maître Mathieu de Châteauneuf.

Hélix Atger, mère de Pierre, l'institue héritier universel le 31 juillet 1475. Alors que deux évêques ont déjà succédé à Antoine de La Panouse, dont il était l'adversaire, Pierre se fiance avec Denise, âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans, fille de noble Jean Montanhac l'ancien, fidèle serviteur des évêques de Mende. Denise délivre quittance des biens familiaux à son frère, Jean Montanhac le jeune, contre une dot de cinq cent cinquante livres tournois, en plus du trousseau nuptial, le 5 avril 1478, puis Pierre Maynier reconnaît avoir reçu deux cents livres, le même jour. En fait, dès cette époque, les anciens groupes de pression opposant les bourgeois de Mende aux partisans des évêques commencent à renouer leurs relations.

Pierre Maynier est souvent mentionné et il tient une place honorable à Mende. Il assiste à l'association des deux chapelles Saint-Michel et Saint-Vincent martyr, fondées par noble Bertrand de Corsac et par dom Bernard Solier, le 3 janvier 1480 (ns), à des quittances en faveur de noble Jean Dumond, le 3 octobre 1485, du chanoine Jean de Grandmont, le 28 août 1488, et au testament de Louise de Crussol, veuve du baron du Tournel, dressé à Saint-Marcel en Vivarais, le 1<sup>er</sup> mars 1487 (ns). Il est élu consul de Mende en 1492, puis syndic en 1496 et en 1499.

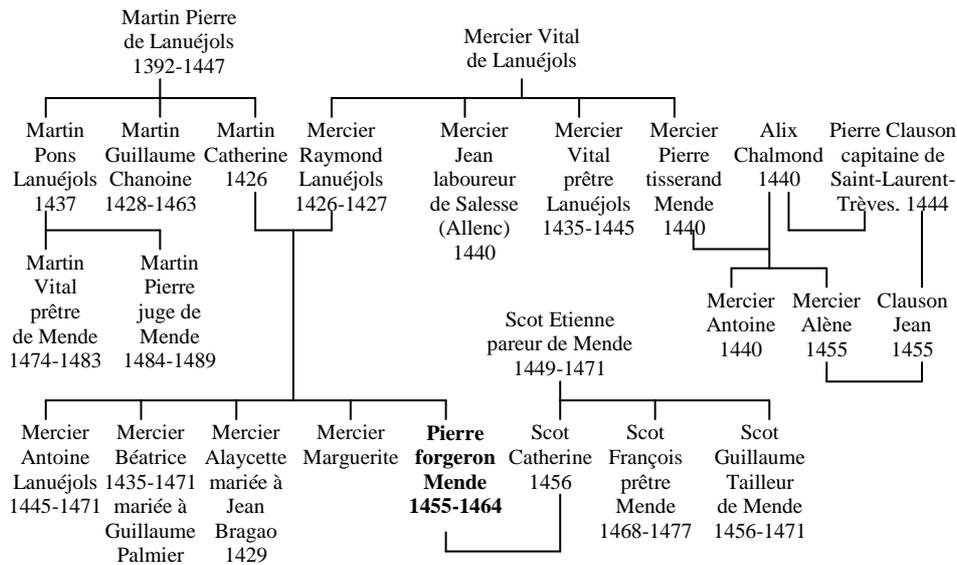
Nulle postérité légitime du médecin Pierre Maynier n'est connue, mais ce dernier a laissé un bâtard, également prénommé Pierre. Le 31 juillet 1475, ce garçon reçoit un legs de trois livres tournois de sa grand-mère paternelle, Hélix Atger. Le 18 janvier 1484 (ns), le chanoine Jean Alamand lui lègue une rente annuelle de quatre setiers de froment, deux d'orge et un d'avoine, à vie et à charge de celui qui tiendra la borie que Jean possède à Bramonas (Barjac) et dont l'usufruit est laissé à Vierne, veuve de Mathieu Poget et servante de Jean. Ce troisième Pierre Maynier devient prêtre et il assiste à la publication par l'official Pierre Chapelain du testament de dom Pierre de Trève, le 26 avril 1501. En compagnie de dom Guillaume Claret et de noble Alain Retz, il est le témoin d'une obligation faite au profit du trésorier de l'évêque de Mende Clément de La Rovère, le 7 mai 1503<sup>154</sup>.

---

<sup>154</sup> ADL, E. 204, 3E. 1086/147v°, 1087/26v°, 60v°, 69, 147v°, 313, 1088/13v°, 177, 1089/12, 48v°, 131v°, 137, 142v°, 195, 226, 1477-2/24v°, 1586/38, 50v°, 55, 68, 1708/15, 42v°, 1709/111v°, 136v°, 2665/38, 252v°, 2666/154, 163v°, 2668/128v°, 2670/127, 194, 2673/87v°, 270, 2674/32v°, 2884/198v°, 2885/110, 117, 143v°, 213, 2892/9v°, 158, 2893/158, 2895/169, 2897/110v°, 2898/110v°, 2899/11, 2900/83, 2926/3v°, 44v°, G. 1364/35, 1386/19, 1388/10, 1391/125, 1392/43, 82, 83, 1393/43, 92v°, 1398//151, 1410/86, 1411/95, 1412/3, 1413/105v°, 1414/41, 55, 121, 122v°, 131, 1416/64v°, 1422/145, 155, 156,

**MERCIER : Pierre, forgeron en 1455-1464, mort avant 1471.**

Pierre Mercier naît de l'union d'un paysan de Lanuéjols, Raymond Mercier, et de Catherine Martin, fille d'un autre paysan de cette paroisse. Il est toutefois le neveu de Guillaume Martin, chanoine de la cathédrale de Mende de 1428 à 1463, et de Vital Mercier, prêtre à Lanuéjols de 1435 à 1445 et vicaire de la chapelle de la Sainte-Trinité, à Lanuéjols, en 1445.



Raymond Mercier meurt avant le 21 juin 1437, alors que Pierre est sans doute assez jeune. Ce dernier est donc élevé par sa mère et, l'héritage paternel revenant à son frère Antoine, il subit le sort des cadets déracinés et contraints de partir à la ville. Il reçoit une formation de forgeron et vit à Mende lorsqu'il assiste, en compagnie de son collègue Pierre Champes, à une donation de Guillaume Masso, en faveur de Blaise Masso, le 7 octobre 1455, et au contrat d'affrètement passé le même jour entre Blaise et son frère, Jean Masso. Peu après, le 28 octobre 1456, Pierre Mercier se fiance avec Catherine, fille du tondeur de draps Etienne Scot qui constitue une dot de quatre-vingt-dix moutons or en plus du trousseau nuptial. Le contrat est rédigé en présence des chanoines Guillaume Martin, Pierre Atger, Guillaume Sabbatier, Bernard Robin, Pons Jourdan, de l'official de Mende Jean de l'Estrade, d'une dizaine de prêtres, du notaire Bertrand Atger et de deux

1424/155, 1431/15, 31, 156, CC. 14, *Arch. Gév.*, t. IV, p. 142-145, 151-152, Wickersheimer, p. 649, *Le Tournel, Médecins*, p. 84, *Le Consulat*, P. 509.

marchands. Le même jour, moyennant une somme de quarante-cinq moutons or, Pierre Mercier délivre quittance de tous ses droits successoraux à son frère, Antoine. Catherine, âgée de douze à vingt-cinq ans, se déclare également satisfaite de ses droits familiaux, contre le paiement de sa dot. Le 22 novembre, alors que Pierre et Catherine sont mariés, le premier reconnaît avoir reçu vingt-six moutons or, en plus du trousseau, de son beau-père. Le reste est à solder par termes annuels de quatre moutons or et Pierre délivre une autre quittance dotale à Etienne Scot, le 22 janvier 1459 (ns).

L'oncle de Pierre, le chanoine Guillaume Martin, lui lègue quatre setiers de froment en mesure de Mende, six de seigle, et quatre livres tournois, le 8 décembre 1463. Le 12 janvier 1464 (ns), Pierre assiste au testament de Jeanne, veuve de Guillaume Rovier et belle-mère du forgeron Pierre Champes. Il meurt et, le 9 octobre 1471, sa veuve, Catherine, ainsi qu'Etienne Scot, pareur de draps, et dom François Scot, vendent à Robert Delom, tailleur de Mende, un ort sis au terroir de Las Utes (Mende), contre trente-trois livres et quinze sous tournois<sup>155</sup>.

#### **MODENC : Bertrand, maréchal en 1355-1363.**

Le 24 février 1355 (ns), Bertrand Modenc vend au charron Gérald Vilaret, un oustau sis près du portail d'Aiguespasses, contre cent cinquante-quatre livres tournois. Peu après, le 28 février 1355 (ns), il achète à Durand Baret, fils de feu Pierre, un autre oustau, sis à côté du même portail et au pan de ce nom, confronté à la charrière qui va de la place du Peyron jusqu'au couvent des carmes, au prix de soixante-quinze livres tournois. Il est alors investi de cet immeuble par Etienne Salayron, hebdomadier de la cathédrale agissant comme, procureur de noble Agnès Atger, native de Mende, épouse de Guillaume Fabri, de La Canourgue. Le même jour, il reçoit quittance de trente livres et quinze sous tournois qu'il a soldés à des créanciers de Barret. Son fils, Etienne Modenc, assiste à cet acte. Le 27 août suivant, il s'oblige envers Jean Chalmond, bannier de Mende, pour une somme de neuf livres due pour l'achat d'un roncín.

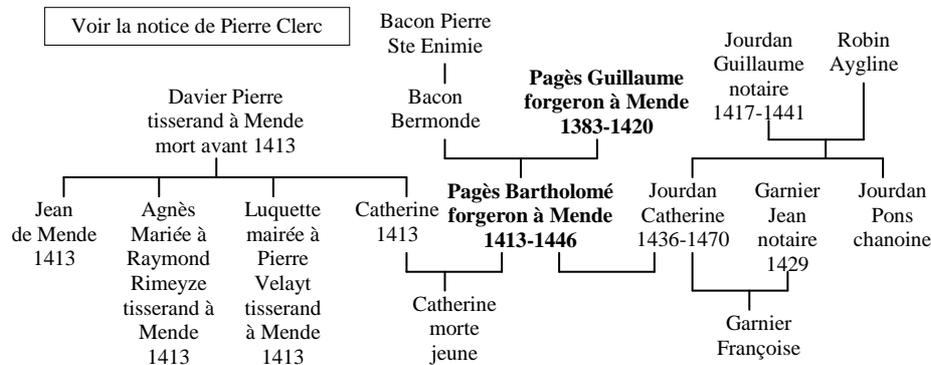
Son fils, Etienne, épouse Cébílie, fille de Raymond Barres, de Mende, qui apporte une dot de soixante-dix livres en plus du trousseau. Cébílie, devenue veuve, se remarie avec Guillaume Cayrel, de Saint-Bauzile, le 11 novembre 1362.

Bertrand délivre quittance à Etienne Privat, de Sainte-Enimie, le 24 mars 1363 (ns), puis il disparaît des archives<sup>156</sup>.

<sup>155</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1086/25, 1709/149, 1711/87, 117v°, 2029/211, 2706/97, 2892/134, 148v°, G. 1388/66, 1399/70, 1399/122v°, 123v°, 1402/1, 1405/17, 18, 25, 171v°.

<sup>156</sup> ADL, G. 1359/92v°, 93v°, 123v°, 139v°, 1366/80v°, 94v°.

**PAGES : Guillaume, forgeron en 1383-1420, père de Bartholomé en 1413-1446. Ainsi que Jean, forgeron en 1446-1466.**



*Guillaume Pagès, forgeron en 1384-1420.* Guillaume délivre quittance de huit florins or à André Cubières et à la mère de celui-ci le 21 septembre 1384. Il reçoit un lods le 1<sup>er</sup> septembre 1404. Il passe un accord avec sa femme, Bermonde, fille de feu Pierre Bacon, et avec leur fils, Bartholomé Pagès, le 9 septembre 1420.

*Bartholomé Pagès, forgeron en 1413-1446.* En premières noces, Bartholomé épouse Catherine, fille de Pierre Davier, tisserand de Mende. Un conflit surgit à propos de la succession de ce dernier, donnant lieu à un accord passé entre ses enfants, le 7 février 1413 (ns). Ce jour-là, il est rappelé que Catherine a obtenu une dot de quatre-vingts florins, ses sœurs, Luquette, de soixante, et Agnès, de quarante, alors que leur frère, Jean Davier, a été institué héritier universel. Veuf, Bartholomé se remarie avec Catherine Jourdan, elle-même veuve du notaire Jean Garnier et fille de maître Guillaume Jourdan et d'Ayglène Robin. Catherine bénéficie d'un legs de trente sous constitué par son grand-père maternel, Guillaume Robin, qui rédige ses dernières volontés en présence de Bartholomé le 7 décembre 1436.

Bartholomé teste en faveur de sa seconde épouse, le 23 août 1446, et il charge Pons Jourdan, chanoine, et Pierre Dumond, marchand de Mende, de ses exécutions testamentaires. Son testament ne comporte aucun legs à des laïcs et Bartholomé se contente de décrire ses funérailles et de constituer un obit perpétuel à célébrer par les bénéficiaires de la cathédrale de Mende, contre quarante sous tournois. Il ajoute toutefois la fondation de trente repas commémoratifs à échelonner sur trente ans, une année chez les carmes de Mende, l'autre année chez les frères mineurs. Si l'institution de repas de ce type est fréquente à Mende, leur perpétuation sur une telle durée est

excessivement rare. En fait, Bartholomé qui meurt sans descendance désire indéniablement concentrer ses legs pieux sur une telle commémoration qui lui assurera les prières des religieux de deux ordres et qui lui permettra même de survivre à l'extinction de sa lignée.

Sa veuve, Catherine Jourdan, semble renoncer à convoler une troisième fois. En compagnie de sa fille, née du premier mariage, Françoise Garnier, femme de Pierre Clerc, elle s'oblige envers dom Pons Jourdan, le 29 avril 1457. Elle délivre quittance à maître Vital Jourdan, son demi-frère, héritier de leur père, Guillaume Jourdan, de huit écus or en diminution de sa dot, le 7 novembre 1464. Catherine est encore mentionnée en 1470<sup>157</sup>.

*Jean Pagès le jeune, forgeron à Mende en 1449-1466.* Voir la notice de ce personnage à Saint-Laurent-de-Veyrès.

**PASTRE : Louis, forgeron mort avant 1455.**

Louis est marié à une Isabelle dont il a au moins deux enfants, Vital et Gillie. Cette dernière se fiance avec Jean Martin le jeune, fils de Jean l'ancien, paysans de Vareilles (Lanuéjols), le 11 octobre 1455, et elle lui apporte une dot de trente-cinq livres, en plus de son trousseau nuptial. Le même jour, le fiancé reçoit quinze livres tournois, pour sa légitime, que son père Jean Martin l'ancien soldera à raison d'une livre par an. Comme bien des cadets exclus de l'oustau paternel, Jean Martin le jeune s'installe à Mende où il devient tisserand.

Vital Pastre, dont la profession demeure inconnue, épouse Raymonde Molin, fille de feu Raymond, âgée de dix-huit à vingt-cinq ans. Raymonde est alors servante de son propre neveu, Etienne Molin, de Montagudet (Saint-Germain-du-Teil), auquel elle délivre quittance de tous ses droits de succession le 22 janvier 1466 (ns). Le même jour, Vital reconnaît avoir reçu sept livres, deux sous et six deniers tournois en diminution de la dot constituée par Etienne à Raymonde<sup>158</sup>.

**PEGIA : Jean, forgeron.**

En décembre 1426, le forgeron Pierre Chambarut possède la moitié des deux ouvroirs du pan de Claustre (Mende) qui furent à Jean Pegia<sup>159</sup>.

<sup>157</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2893/11v°, 2896/75, 5045/7v°, G. 1370/35v°, 1380/15, 1382/67, 1388/53, 1409/139v°, 1412/87.

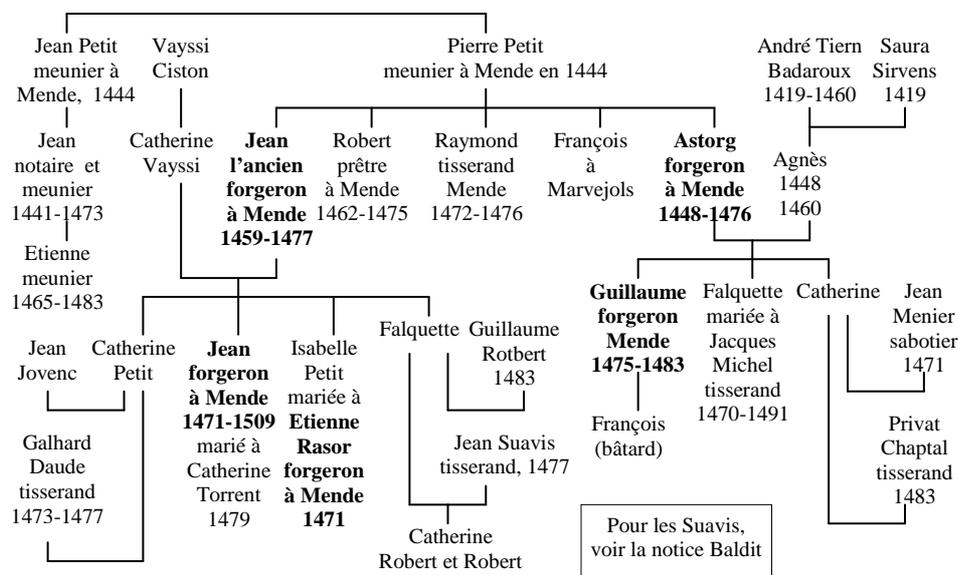
<sup>158</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2706/102, 2893/168v°, 169, G. 1426/15.

<sup>159</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1708/37v°.

**PETIT : Astorg, forgeron en 1448-1476, Guillaume, en 1475-1483, Jean 1<sup>er</sup>, en 1459-1477, Jean II, en 1471-1509**

(Deux fils de cette famille originaire d'Arzenc-d'Apcher s'installent à Mende au XV<sup>e</sup> siècle).

Dans la première moitié du quinzième siècle, Jean et Pierre, fils de Raymond Petit et de Jeanne, époux de Courbepeyre (Arzenc-d'Apcher) décédés avant 1444, viennent s'installer à Mende. Ces deux frères exploitent le moulin des Clapiers, dans le faubourg de la capitale épiscopale. Le fils de Jean, devenu notaire, continue à diriger cette entreprise alors que les héritiers de Pierre adoptent la profession de forgeron. Lorsqu'il teste en août 1444, Jean rappelle s'être brouillé avec son frère, Pierre, en raison des affaires qu'ils géraient en commun, à la suite de quoi il lui lègue sa part de la borie qu'ils possèdent tous deux à Courbepeyre et qui avait appartenu à leurs défunts parents.



Pierre Petit a au moins cinq fils, Astorg et Jean, forgerons à Mende, Raymond, tisserand à Mende, François, établi à Marvejols, et Robert. Ce dernier est clerc en 1448, prêtre en 1466-1475, bénéficiaire de la cathédrale de 1462 jusqu'à la fin de sa vie, en janvier 1476 (ns). Robert reçoit de Jean Bondamic, prieur de la chapelle Saint-Pierre, la collation de la chapelle Sainte-Anne, fondée en la chapelle Saint-Pierre, sise au cimetière de Mende, le 16 août 1462, et il conserve ce bénéfice jusqu'à sa mort. Il est également vicaire de la chapelle des Monbel, placée sous le patronage de François Monbel, de 1466 à 1471. En 1475, il lègue cinq sous à chacun de ses filleuls,

Robert Suavis (Suau) et Robert Atrasic, de Mende, Robert Pascal, de Chabrit, et Marguerite Vaysin, de Montialoux (Saint-Bauzile), puis il charge de ses exécutions testamentaires dom Antoine Ferrier et Bernard Chambon, prêtres, et Guillaume Monbel, juriste.

*Astorg Petit, forgeron en 1448-1476.* Astorg épouse Agnès Tiern, de la borie de Mirmon (Badaroux), qui délivre quittance à ses propres parents, André Tiern et Saura Sirvens, le 14 juillet 1448. Il reconnaît avoir reçu quinze moutons or de ses beaux-parents en diminution de la dot d'Agnès, le 11 juillet 1460. Quelques jours plus tard, le 22 juillet, André et Saura reçoivent quittance dotale de leur autre gendre, Jean Masot, bouvier de la Borie Delras (Saint-Gervais). La même année, il travaille au service du maître d'œuvre de la cathédrale, alors en construction, auquel il fournit des objets en métal.

Astorg s'oblige envers Jean Pagès et Jean Gitbert, des carmes de Mende, pour deux livres tournois chacun, le 8 juillet 1470. Il donne sa fille, Catherine, à Jean Menier, fils de Jean Menier l'ancien, sabotier de Mende, et lui alloue une dot de quatre-vingt-dix livres tournois en plus du trousseau, le 13 janvier 1471 (ns). Le même jour, Jean Menier l'ancien cède au fiancé la moitié de ses biens dont il se retient, pour lui et son épouse, Agnès, la maîtrise et l'usufruit à vie, ce qui implique que le jeune couple s'établira chez les Menier. Le 2 février 1471, Jean Menier l'ancien donne quittance dotale de quinze livres tournois à Astorg. Le lendemain, ce dernier est libéré de tous les droits que Catherine, âgée de quatorze à vingt-cinq ans, a dans le patrimoine des Petit, contre le paiement à venir de sa dot. Le 27 juillet suivant, Jean Menier fils confesse avoir reçu vingt livres en plus d'une partie du trousseau nuptial. Le 12 juin 1471, Astorg achète à Bartholomé Cres, notaire de Nîmes originaire de Saint-Sauveur-de-Ginestoux, un oustau sis au pan d'Auriac, confronté à celui que possède le forgeron Pierre Baldit, contre cent six livres.

Le 22 février 1473, avec son frère, dom Robert, Astorg obtient quittance de dom Jacques Poget, doyen de Marvejols, de dix moutons or dus pour les funérailles et pour l'annate de leur frère, François Petit, dont ils sont les héritiers. Le 4 janvier 1475 (ns), Robert, le tient quitte de tout ce qu'il lui devait et lègue une livre à Falquette, fille d'Astorg. Lors du même testament, Robert cède à leur frère, Raymond, tous les droits dont il jouit sur la succession du défunt François Petit. Le 1<sup>er</sup> avril 1475, Raymond Petit, tisserand à Mende, délivre quittance de vingt moutons or à Jean Pagès, de Gelly (Saint-Sauveur-de-Ginestoux).

Astorg affecte soixante-cinq livres tournois, une parcelle de sa vigne du terroir de Chaldecoste et deux setiers de safran à semer dans cette vigne, en guise de dot, en plus du trousseau nuptial, à sa fille fiancée à Jacques Michel, tisserand de Mende natif de Félisson, le 27 janvier 1476 (ns). Les

deux sestérées de terre devront être délimitées par Jean Petit l'ancien et par noble Jean Dumond. Le 10 février 1476 (ns), Falquette, majeure de vingt-cinq ans, se dit satisfaite des biens familiaux et, le même jour, Jacques Michel certifie avoir reçu vingt livres et le trousseau nuptial. C'est la dernière apparition d'Astorg dans les archives.

*Guillaume Petit, forgeron en 1475-1483, fils d'Astorg.* Son oncle, dom Robert Petit, lui lègue deux livres tournois le 4 janvier 1475 (ns).

A la suite d'une relation hors mariage avec noble Gabriel Paulhan, Guillaume Petit est le père d'un bâtard, prénommé François. Le 6 mars 1478 (ns), les deux amants conviennent que Gabrielle pourra conserver l'enfant et l'élever aussi longtemps qu'elle le souhaitera, mais que Guillaume devra l'indemniser en lui remettant douze moutons or pour les frais déjà occasionnés. En outre, le jour où Gabrielle l'exigera, Guillaume Petit sera tenu d'accueillir l'enfant, de le garder et de l'entretenir.

Le 17 mai 1483, Catherine Petit, veuve de Jean Menier, convole une seconde fois avec Privat Chaptal, peigneur de draps et tisserand de Mende, auquel elle apporte toute sa dot. Les deux futurs époux prévoient alors de s'affrèrer en mettant tous leurs biens en commun et ils décident que l'époux survivant conservera l'ensemble. Le 19 juillet 1483, Guillaume est substitué par son oncle, Durand Tiern, au posthume éventuel à naître de l'épouse de ce dernier.

*Jean Petit l'ancien, frère d'Astorg, forgeron en 1459-1477.* Le 29 décembre 1459, il confesse avoir obtenu de son beau-père, Ciston Vayssi, de Saint-Bauzile, cinquante et un moutons or, et le trousseau nuptial, en diminution de la dot de son épouse, Catherine.

Le 24 octobre 1471, avec son fils, Jean le jeune, il est le témoin du testament de son gendre, Jean Jovenc, dit Chalelas, carrier de Mende, qui teste en faveur de Bertrand Jovenc, né de Catherine Petit. Jovenc laisse également une fille, Astruge, et charge dom Robert Petit et plusieurs autres de ses exécutions testamentaires et de la tutelle de ses enfants. Toujours avec Jean Petit le jeune, et en présence de dom Robert Petit, le 4 juin 1473, Jean l'ancien remarie sa fille, Catherine, veuve de Jean Jovenc, avec le tisserand Galhard Daude et la dote avec les cent livres tournois et le trousseau nuptial qu'il lui avait naguère alloués. Il assiste au contrat de mariage de Catherine, veuve de Guillaume Abolenc, de Mende, et de Guillaume Durand, fustier, le 23 octobre 1474.

Son frère, dom Robert, le tient quitte de toutes ses dettes par testament du 4 janvier 1475 (ns). Lui-même teste en faveur de son épouse, Catherine, et de son fils, Jean, à parts égales, le 25 février 1477 (ns). Il lègue cinq sous à la confrérie Saint-Eloi, afin de participer à l'achat d'un missel ou d'un calice à l'attention de la chapelle de cette confrérie, et il adresse la même somme,

en plus de leurs dots, à chacune de ses trois filles, Falquette, Catherine et Isabelle, respectivement mariées à Jean Suavis, Galhard Daude et Etienne Rasor, puis il charge ces deux derniers et le notaire récipiendaire, Jean Julien, de ses exécutions testamentaires. Jean Petit l'ancien meurt avant juillet 1479.

*Jean Petit, fils de Jean l'ancien, forgeron en 1471-1509.* En compagnie de sa mère, il est institué cohéritier universel par son oncle, dom Robert Petit, le 4 janvier 1475 (ns), puis il reçoit la succession après publication du testament de Robert, demandée à l'official de Mende par Astorg Petit, le 19 janvier 1476 (ns). Jean hérite également de son père, par moitié avec sa mère, puis il se fiance avec Catherine, fille de maître Etienne Torrent, veuve de Bartholomé Abolenc, qui apporte une dot de deux cents moutons or, d'une robe en tissu de France, d'une gonelle en tissu des terres basses et d'une literie valant huit moutons or, le 29 juillet 1479. Peu après, est dressé l'inventaire après décès des biens de Bartholomé, décédé à Clerguemort, trois ans auparavant, alors qu'il revenait des terres basses et qu'il était tombé malade à Sumène.

Le 3 juin 1483, la sœur de Jean, Falquette Petit, veuve de Jean Suavis, convole une nouvelle fois avec Guillaume Rotbert, courtier de Mende. En 1497, Catherine Torrent reçoit quittance de ses deux enfants, né du premier mariage, Guillaume Abolenc, cardeur, et Ferrande Abolenc, femme du cellier Jean Gratadas. Jean Petit bénéficie d'une obligation le 27 septembre 1509, puis il disparaît des archives.

Le meunier Jean Petit est l'auteur de la seconde branche de cette famille. Il laisse au moins deux fils : Jean et Gabriel. Ce dernier, meunier à Mende en 1444-1452, se retire au Malzieu, travaillant toujours comme meunier, à partir de 1460. Quant à Jean, il devient notaire et exerce cette profession jusqu'à la fin de sa vie, tout en exploitant le moulin «des Clapiers» où il fera sa résidence et qui reviendra à son fils, puis à sa petite-fille et au mari de celle-ci au début du siècle suivant.

Le notaire Jean Petit épouse Marcebélie, fille de son collègue, Bernard Bonhomme, dotée de deux cents moutons or en plus du trousseau nuptial, le 18 juin 1441. Jean est alors associé à son père qui lui donne la moitié de ses biens, en se retenant l'autre pour le reste de sa vie. L'union est très intéressante pour Jean et les témoins de ce contrat de mariage appartiennent aux milieux les plus influents de Mende. Le 9 juillet 1441, Marcebélie délivre quittance des biens familiaux à maître Bernard Bonhomme.

Le 6 août 1444, Jean Petit, père, désigne maître Jean Petit comme héritier universel, et lègue cent écus or à Gabriel, l'autre fils, à condition qu'il se marie et demeure en Gévaudan. Catherine, mère de maître Jean Petit,

bénéficie de l'usufruit à vie des biens paternels. Les deux Jean Petit vendent quinze sous de cens à Raymond Julien, vicaire de la chapelle Saint-Roc de l'église Saint-Gervais, contre dix-huit livres tournois, le 10 octobre 1447.

Maître Jean est institué procureur par noble Ligier Alamand et reçoit à ce titre une reconnaissance féodale de Pierre et Vital Fabri, le 20 décembre 1448. Peu après, comme procureur de Gérard Alamand, camérier de Sainte-Enimie, il se substitue Ligier et dom Jean Alamand, mais il révoque cette subrogation le 29 juillet 1451. Il se porte garant des promesses de mariage de Françoise de Melzac, nièce de sa femme, qui se fiance avec Jean Badaros, le 2 janvier 1459 (ns). Il délivre quittance dotale à son beau-père, pour vingt-cinq moutons or et sept gros d'argent le 22 juillet 1460. Comme tuteur de sa *nepta*, Hélix, fille de feu Privat Taurand, il passe un accord avec dom Jean Robin, son cotuteur, le 11 janvier 1466 (ns). Enfin, il teste en faveur de son fils, Etienne, le 24 mai 1473, et adresse des legs à son épouse, Marcébélie. Cette dernière, devenue veuve, fait donation à Etienne, meunier du moulin des Clapiers, le 4 mars 1477 (ns). Etienne travaille comme meunier depuis 1466, puis il épouse Bombare Olivier, fille du marchand Antoine Olivier, âgée de quatorze à vingt-cinq ans, en 1483. Il est le père de Madeleine qui semble être son héritière, ayant épousé Jean Nigri qui exploite le moulin en 1518<sup>160</sup>.

**PEYRE (de) : Jean, forgeron en 1386.**

(Cette famille de Mende, connue depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle, semble s'être scindée en plusieurs branches, à moins qu'il ne s'agisse de familles différentes. On relève essentiellement des marchands, des tailleurs et des chaussetiers. Ces Peyre, roturiers, n'ont rien de commun avec les seigneurs de Peyre).

*Jean de Peyre, forgeron en 1386, mort avant 1420.* Il exerce la tutelle de Jean Verdier, fils impubère d'autre Jean Verdier, de Mende. Le 15 septembre 1386, en présence de l'official de Mende, dom Jean Fournier, il rend ses comptes sur la requête de Grégoire Abadès, curateur donné au pupille, alors âgé de quatorze ans, et sur la demande de Jean Salvanhac, licencié ès lois, et d'Hugon Regord, sous-sacriste de la cathédrale, amis du jeune garçon. A une date méconnue, Jean de Peyre vend ses maisons à

<sup>160</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 718/114v°, 226, 1086/28v°, 63, 137, 159, 1089/52, 132v°bis, 1477/17, 92, 2/24v°, 1586/20v°, 2665/18v°, 262v°, 2666/147v°, 156, 2668/118, 2669/190, 2671/122v°, 2672/183, 2673/66v°, 202, 2883/119v°, 2884/256v°, 2885/264v°, 2886/25, 147v°, 2890/141, 2891/32, 2893/171v°, 2897/74v°, 96, 2899/190, 2902/134v°, 2925/115, G. 1396/114, 1399/27v°, 1401/88, 94v°, 1402/158v°, 1403/63v°, 113v°, 128v°, 1413/75v°, 1418/283, 1420/161, 1421/91, 94v°, 1422/36v°bis, 1426/137, 139, 151v°, 152, 1427/27, 1430/61, 63v°, 1431/33, 36v°, *Arch. Gév.*, t. IV, p. 145.

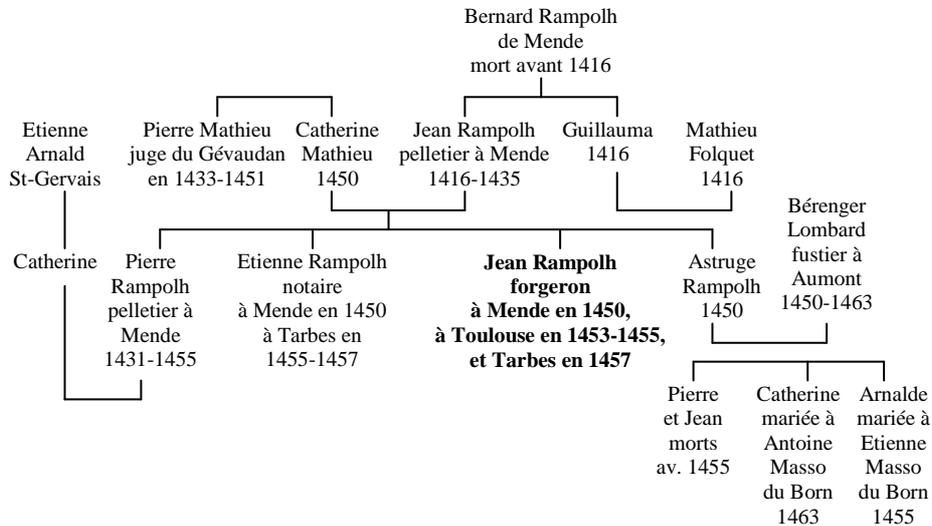
Gérald Géraldon, hebdomadier de la cathédrale qui les revendra au forgeron Guillaume Garnier, en 1420<sup>161</sup>.

**PIGIERES : Guillaume, forgeron en 1366, et Etienne en 1433.**

*Guillaume Pigières, forgeron en 1366.* Il assiste au codicille testamentaire de Pierre de Luc, chanoine de Mende, le 1<sup>er</sup> juillet 1366<sup>162</sup>.

*Etienne Pigières, forgeron en 1433.* Il achète un immeuble le 14 avril 1433<sup>163</sup>.

**RAMPOLH : Jean, forgeron à Mende en 1450, à Toulouse en 1453-1455, et à Tarbes en 1457.**



Le 19 mai 1416, Jean Rampolh, fils et héritier universel de Bernard, reçoit quittance des biens familiaux de sa sœur, Guillaume, majeure de vingt-cinq ans, mariée à Mathieu Folquet. Jean Rampolh a quatre enfants. En compagnie de l'aîné, Pierre, qui lui succédera, il assiste à la vente d'un ort par Guillaume Basalgette, en faveur de Guillaume Chalmond, pelletier de Mende, le 5 mars 1431 (ns). Le problème de l'avenir des cadets se présente. Le 21 décembre 1435, Jean place son fils homonyme en apprentissage chez Pierre Astruc, argentier Mende, qui s'engage à le former dans l'art de l'argenterie, pendant cinq années à compter de Noël. Pierre Astruc sera le curateur et le procureur de son apprenti qui sera son familier et son serviteur.

<sup>161</sup> ADL, G. 1384/31v°, 1387/60v°.

<sup>162</sup> ADL, G. 1362/12.

<sup>163</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1710/59v°.

Le maître nourrira et vêtira le jeune garçon que son père aura préalablement vêtu et chaussé à neuf.

Finalement, Jean Rampolh renonce au métier d'argentier et devient forgeron, dès le 23 septembre 1450. A cette date, son frère, Pierre, qui s'apprête à partir en pèlerinage à Rome, lui lègue cinq sous. Leur mère, Catherine, alors veuve, se voit accordé son hébergement dans l'oustau des Rampolh. Pierre adresse des legs à leur sœur, Astruge, femme Lombard, à leur frère, Etienne, notaire, à leur cousin, Louis Mathieu, et à leur nièce, Arnalde Lombard. Pierre laisse sa succession à son épouse, Catherine, et il fonde une chapellenie, en l'autel Sainte-Lucie, assise sur un capital de deux cents moutons or devant servir à acheter des rentes.

Trois ans plus tard, Jean Rampolh vit à Toulouse. Le 1<sup>er</sup> octobre 1453, autorisé par son frère Pierre, il échange la maison qu'il possède au pan d'Auriac contre un champ sis au terroir de Chaldecoste qui appartient au bastier Benoît Fabri. Le même Pierre lui lègue dix moutons or et ses matutinaux, le 15 mars 1455, alors que toute l'hoirie reviendra à Arnalde, belle-sœur de Pierre, bien que son épouse soit encore en vie. Peu après, le 4 avril, Pierre change d'avis et décide de laisser ses héritages aux prêtres de la chapelle Sainte-Marie de Nire. Il exprime à nouveau son désir de fonder une chapellenie dont il confie le patronage aux vicaires du collège Saint-Lazare, mais il élève le capital à deux cent cinquante moutons or. Le legs en faveur de Jean est confirmé. Etienne Rampolh, notaire à Tarbes, aura dix moutons or, Astruge, femme Lombard, deux. Arnalde, fille d'Astruge et filleule de Pierre, recevra une garlande en nacre. Louis Mathieu, prêtre, et son frère, Huguet, clerc, se voient allouer cinq moutons or et un des sept psautiers de Pierre chacun. Pierre entretient alors un serviteur, Jean Trotavan, pelletier originaire de Saint-Flour, qui devra achever la durée de son engagement. Quant à sa femme, il reconnaît en avoir reçu deux cents moutons or en dot et il lui lègue en plus tous les vêtements et bijoux qu'il lui a offerts, ainsi qu'une vigne sise au terroir de Chaldecoste, la moitié de leur maison du pan de Champnau, un lit muni de sa literie, de la vaisselle en étain et en argent, et divers ustensiles de maison. Pierre Rampolh décède dans les mois qui suivent, avant le 21 octobre 1455, date à laquelle le contrat de mariage d'Arnalde Lombard est passé en l'étage de la maison qu'occupe sa veuve.

Jean Rampolh quitte Toulouse pour rejoindre, à Tarbes, son frère, Etienne, dont il se dit le commensal lorsque ce dernier délivre quittance, au nom de Jean, à Benoît Albi, bastier de Mende, pour dix moutons or, le 20 mai 1457<sup>164</sup>.

---

<sup>164</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1711/99v°, 2887/34, 42, 133v°, 2888/148v°, 2889/107v°, 2902/55, 5045/39, G. 1391/5, 5v°, 1394/23v°.

**RASOR : Etienne, forgeron en 1471-1477.**

(Des familles portant ce nom sont localisées à Marvejols et à Lachamp).

Le 3 mai 1471, Etienne Rasor assiste à la donation d'un bâtard par Laurence, veuve du sergent Jean Ginhos, mère de l'enfant, en faveur de Jean Delpont, dit Rastel, père putatif. Son beau-père, le forgeron Jean Petit, l'institue exécuteur testamentaire et lègue cinq sous tournois à son épouse, Isabelle Petit, fille dudit Jean, le 25 février 1477 (ns)<sup>165</sup>.

**REDON : Jean, forgeron en 1490.**

Le 7 octobre 1490, sa femme, Marguerite, fille de noble Gabrielle Paulhan, bénéficie d'une donation entre vifs de noble Jean Dumond, dit Chapelle, donataire universel de ladite Gabrielle. Il semble que Marguerite soit une fille illégitime puisque Gabrielle, qui ne s'est apparemment jamais mariée, a eu un bâtard du forgeron Guillaume Petit<sup>166</sup>.

**RESCOSSIER = Rossier Gérald****ROMIEU : Jean, sonnailler en 1459-1482, Bernard en 1464-1482, Jean le jeune sonnailler à Mende 1460-1463, puis à Chirac en 1466-1471.**

(Il existe trois familles Romieu distinctes à Mende. L'une produit les notaires, prêtre et apothicaire, Guillaume, Etienne, Jean et Etienne. Les membres de la seconde travaillent dans le commerce de la boucherie, et ceux de la troisième sont sonnaillers. Les deux dernières familles se sont alliées aux Badaros: la sœur du sonnailler Jean Romieu (1410-1482) étant la mère du juge Michel Badaros et de Françoise Badaros, cette dernière ayant épousé le boucher Jean Romieu, frère du consul Antoine).

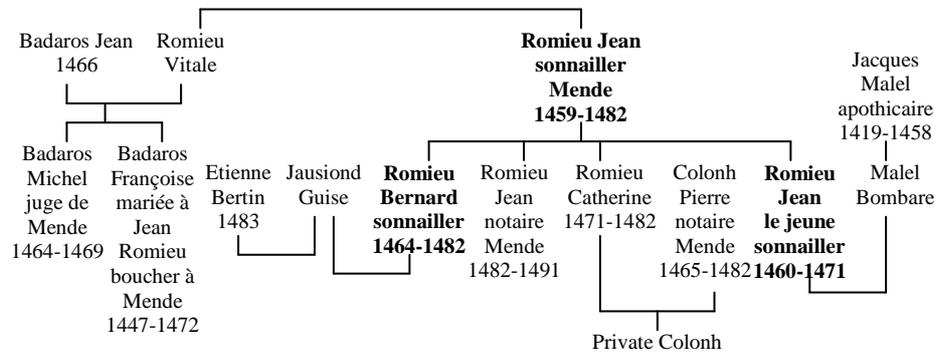
Jean Romieu l'ancien assiste au testament de Pierre Rampolh, le 23 septembre 1450, et se porte garant du contrat de mariage de son neveu, Jean Badaros, tisserand de Mende, fiancé à Françoise, fille du marchand Etienne Melzac, le 2 janvier 1459 (ns).

Avec son fils, Jean Romieu le jeune, le 5 décembre 1460, il quitte Pierre Malel, chaussetier de Mende, fils de Jacques, de onze écus or en diminution de la dot de sa belle-fille, Bombarette Malel. Tout seul, ledit Jean le jeune donne quittance de quatre autres écus et de la literie du trousseau au même Pierre Malel, le 22 avril 1463. Devenu veuf, le fils s'installe à Chirac, contre l'avis de son père et, le 28 septembre 1466, il reconnaît avoir reçu dudit Pierre Malel la totalité de la dot de Bombarette, puis il se déclare satisfait de tous ses droits dans les biens des Malel, après quoi il promet de faire ratifier cet acte par son père. Peu auparavant, le 4 août 1466, Jean

<sup>165</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1086/140v°, G. 1430/61.

<sup>166</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1586/51v°.

Romieu l'ancien reçoit quittance de son beau-frère, Jean Badaros l'ancien, de dix-huit livres payées sur la dot constituée à Vitale, femme de Badaros, par Agnès, défunte femme d'Etienne Romieu.



Jean Romieu l'ancien est en désaccord avec Jean et Jean Badaros, père et fils, héritiers d'Arnalde Crosas par l'intermédiaire de Michel Badaros, défunt bachelier dans les deux droits. Romieu réclame quatre-vingts livres tournois qu'Arnalde avait reconnu lui devoir lors de son testament, ainsi que les frais qu'il avait eu pendant les quatre années que la défunte avait passées dans l'oustau de Romieu. Pour leur part, les Badaros déclarent ne rien devoir en raison d'une donation faite ultérieurement au profit de Michel Badaros qui rend le testament nul. En outre, Jean Badaros l'ancien demande vingt-deux livres, treize sous et neuf deniers restant à solder de la dot de son épouse, Vitale Romieu, vingt sous légués à Michel Badaros par Guillaume Boyer, défunt hebdomadier de Mende, dont les Romieu sont héritiers, une tasse en argent d'Arnalde mise en gage chez Guillaume Dumas, frère mineur de Mende, et récupérée par Romieu, ainsi que divers ustensiles de maison. Jean Romieu l'ancien ayant donné les quatre-vingts livres à son fils, Jean Romieu, clerc et suppôt de l'université de Toulouse, ce dernier a obtenu des lettres patentes du roi impétrées contre les Badaros devant le sénéchal de Toulouse agissant comme conservateur des privilèges de ladite université.

Afin d'éviter que d'autres frais ne soient occasionnés, Jean Romieu l'ancien, d'une part, Jean et Jean Badaros, d'autre part, décident de passer un accord sous l'arbitrage de Jacques Borriac, prêtre bénéficiaire de Mende et prieur d'Estables-d'Olt, et de maître Pierre Colonh, le 10 mai 1471. Les Badaros devront donc solder soixante-treize livres aux Romieu, soit vingt-cinq à la Saint-Michel, et vingt à chacune des deux Saint-Michel suivantes, puis le reste la dernière année. Les Romieu devront indemniser Jean Romieu le jeune, frère du clerc, alors retiré à Chirac, et les Badaros devront se considérer satisfaits de la dot de Vitale Romieu. Enfin, le même jour, Bernard Romieu ratifie ce pacte avec l'accord de son père, ledit Jean Romieu

l'ancien. Ce même Bernard apparaît déjà, le 25 janvier 1464 (ns), comme témoin du testament de Delphine, veuve de noble Pierre Atger «Fresquet».

Le 31 juillet 1471, en compagnie de Jean Badaros, tous deux sexagénaires, Jean Romieu l'ancien assiste à une reconnaissance féodale faite en faveur de noble Bérenger Galtier de Bozène par leur voisine, Hélix, fille de Pierre Atger, défunt notaire de Mende, femme de l'apothicaire Gitbert Jausion, et par Catherine, veuve de Pierre Atger, frère d'Hélix.

Jean Romieu l'ancien entre en conflit avec son fils, Jean le jeune, établi à Chirac, à propos de la donation qu'il lui avait précédemment consentie. En effet, à l'occasion du mariage du garçon avec Bombare Malel, le père avait promis de céder la moitié de ses biens. En conséquence, Jean le jeune réclame cette moitié ainsi que vingt-sept écus or versés au père par Jean Malel, frère de Bombarette, en premier terme de la dot de celle-ci. Pour sa part, Jean l'ancien réplique qu'il n'est pas tenu de diviser les biens dont il a conservé l'usufruit à vie, et cela d'autant moins que son fils a quitté son oustau pour résider à Chirac, contre son gré, laissant Jean l'ancien et sa femme, mère de l'ingrat, vivre seuls alors qu'ils sont trop vieux pour travailler et pour subvenir à leurs besoins. Le père prétend donc se retenir son oustau du pan d'Auriac et il exige que le fils solde la moitié de la dot de sa fille, Catherine, femme du notaire Pierre Colonh. En conséquence, le 20 novembre 1471, le père et le fils, le second autorisé par le premier, se présentent devant maître Jean Julien, notaire récipiendaire, et s'en remettent à l'arbitrage de Jacques Borriac, prieur d'Estables-d'Olt et bénéficiaire de la cathédrale, Guillaume Romieu et Pierre Colonh, notaires de Mende, et Benoît Charrier, notaire de Chirac. Ces derniers décident que le père remettra cinquante livres tournois au fils, en compensation de la maison du pan d'Auriac, et les paiera en cinq annuités. L'ort du faubourg sera divisé entre eux, mais le père disposera de la priorité pour choisir sa moitié. Toutes les possessions de Châteauneuf-de-Randon seront au fils, sauf un chasal donné à dot à Catherine Romieu, mais Jean le jeune ne pourra les vendre sans l'accord de son père et des arbitres, et si ces biens sont vendus, la somme de cinquante livres sera remise à Borriac et Charrier qui la conserveront jusqu'à ce que le vendeur s'achète une maison ou d'autres possessions. Le champ du terroir de Segalen (Mende) sera à Jean l'ancien. Pour tout ce que les deux Romieu se doivent, du fait des vingt-sept écus or de la dot de Bombare Malel, des ustensiles de la maison du pan d'Auriac, des cent livres tournois et du trousseau de la dot constituée à Catherine Romieu, femme Colonh, des funérailles de ladite Bombarette et de toutes les autres choses, le père et le fils se tiendront réciproquement quittes. Toutefois le père transmettra au fils une «enclume de fer servant à son office de fabrique». Il est également prévu que Jean le jeune ratifiera la transaction précédemment passée entre son père, son frère homonyme et les deux Jean Badaros.

Le 31 décembre 1471, au nom de son fils, le clerc, Jean Romieu l'ancien délivre quittance à Jean Badaros l'ancien, tisserand, de vingt-cinq livres tournois reçues de Jean Badaros le jeune, en diminution des termes de leur précédente transaction.

Son gendre, Pierre Colonh, teste le 19 juin 1482 et semble mourir peu après. La peste sévit alors en Gévaudan et plusieurs Romieu disparaissent des archives, sans doute morts de l'épidémie. Jean Romieu l'ancien et Catherine Romieu, femme dudit Colonh, semblent décéder. Bernard Romieu, fils dudit Jean, meurt et sa veuve, Guise Jausiond, se remarie avec Etienne Bertin, pareur de draps, le 24 novembre 1483, alors que la peste cesse à peine. Seul l'ancien suppôt de l'université de Toulouse, Jean Romieu, reste apparemment encore en vie. Ce dernier est établi à Mende comme notaire et maître Pierre Colonh lui lègue toutes ses notes et protocoles, non grossoyés, en précisant qu'il devra en partager les revenus avec Catherine Romieu et Private Colonh, femme et fille et héritières universelles de Pierre. Avec d'autres, maître Jean Romieu est institué procureur par Bartholomé Ros et Jean Linhol, le 16 juin 1491<sup>167</sup>.

#### **ROSSIER : Gérald, potier d'étain en 1459-1467.**

Gérald assiste au testament d'Alaycette, femme de Guillaume Cobe, chaussetier de Mende, le 4 janvier 1459 (ns). Comme membre de la confrérie du Corps du Christ, et avec d'autres confrères, le 2 juin 1466, il arbitre un conflit survenu entre les baillis de la confrérie et Louise de Crussol, veuve de Pierre Garin, baron du Tournel, à propos du droit de porter le pavillon de la confrérie lors de la procession annuelle. La baronne revendique ce droit en se référant à la coutume, alors que les baillis affirment qu'il découle du fait que les barons avaient naguère offert le pavillon. Or, ce dernier ayant été remplacé par un nouveau fabriqué aux frais des confrères, ils prétendent recouvrer le droit de le porter. Il est alors convenu que le baron, ses héritiers ou tout autre de son sang, présent à la procession, s'adjoindra les confrères qu'il voudra afin de porter le pavillon transmis par les baillis. En son absence, le baron pourra envoyer « quatre nobles de noms et d'armes » afin de le porter, et si le seigneur du Tournel n'intervient pas, alors les baillis pourront choisir quatre confrères pour cette tâche. En fait, le conflit perdure et un nouvel accord sera passé, toujours sous les auspices de Gérald Rossier et d'autres confrères, le 23 mai 1467<sup>168</sup>.

<sup>167</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1089/168v°, 1477/17, 2665/84v°, 2670/181v°, 2892/152v°, 2902/55, G. 1398/150v°, 1414/181, 1417/12, 1423/34, 51v°, 53, 1426/184v°, 1427/66, 96v°.

<sup>168</sup> ADL, G. 1396/171v°, G. 1413/84v°, 126.

**SABATIER : Jean, forgeron en 1352.**

Jean Sabatier possède un oustau au pan de Claustre (Mende), confronté à celui que le curateur des biens de Jean Vituli, défunt notaire de Mende, vend à Raymond Escot, le 18 juillet 1352<sup>169</sup>.

**SABI : Pierre, charron en 1352.**

(Famille connue à Mende depuis le XIII<sup>e</sup> siècle).

Pierre Savi achète un ort sis à Mende à son collègue, Pierre Albi, charron de Mende, contre douze livres, sept sous et six deniers tournois, le 23 février 1352. Puis il reçoit le lods pour cet achat de noble Raymond Virgile, deux jours plus tard.

Son fils, Pierre Savi, notaire, est un peu mieux connu. Il assiste au susdit achat, en 1352, puis il est institué procureur par Pierre de Montauroux, chancelier de l'évêque de Mende Albert Lordet, et par noble Bernard Charbonier, exécuteurs testamentaires de Pierre Pauli, tailleur de Mende, le 29 avril 1355. Il est le témoin d'une quittance de Guillaume Amblard, citoyen de Mende, en faveur de Pierre Brunel, barbier, le 7 janvier 1358 (ns). Le 17 novembre 1361, maître Pierre Savi est présent lors de la remise des clés de la ville, entre les mains de noble Pierre Astorg, régent du temporel du diocèse, alors vacant, par Guillaume Golabert, hebdomadier de la cathédrale, et par les citoyens Raymond Alamand et Guillaume Amblard, qui n'ont pas encore ouvert les portes. L'un des deux Pierre, très probablement le fils, est syndic de Mende en 1359-1360<sup>170</sup>.

**SIRVENS Antoine, forgeron en 1463-1472.**

Originaire de la Borie, paroisse de Badaroux, Antoine Sirvens épouse Hélix, fille de l'argentier Jean Bodet, qui lui apporte une dot de soixante moutons or, d'une pinte et de deux écuelles d'étain, en plus du trousseau nuptial, le 29 août 1463. Antoine s'établit alors à Mende où il assiste au testament de Delphine, femme de noble Pierre Atger « Fresquet », en compagnie du sonnailler Bernard Romieu, le 25 janvier 1464 (ns). Il semble que ce jeune couple s'installe alors chez les Bodet et, le 17 juillet 1471, Jeanne, devenue veuve dudit Jean Bodet, constitue une donation universelle en faveur d'Hélix, tout en déclarant conserver l'usufruit et la domination de l'ensemble des biens.

Le 27 novembre 1472, Antoine teste en faveur du posthume à naître d'Hélix, si c'est un garçon, ou, si c'est une fille, en faveur de la posthume et de ses deux autres filles, Hélix la plus âgée et la jeune. Il reconnaît avoir reçu une partie de la dot d'Hélix et lègue à cette dernière trois livres en augment de dot. En outre, il précise que son épouse sera la maîtresse de ses biens et la

<sup>169</sup> ADL, G. 1360/41v°.

<sup>170</sup> ADL, G. 1359/126, 1360/24, 1361/12, 52v°, *Le consulat*, p. 501.

gouvernante de leurs enfants, tant qu'elle demeurera en état de veuvage. Antoine confie ses exécutions testamentaires à ses frères, Pierre, cardeur de Mende, et Jean, franciscain de Mende, et il leur lègue cinq sous chacun.

Il meurt avant le 18 mai 1473, date à laquelle sa veuve, Hélix, alors remariée à Jacques Caylar, forgeron de Mende, délivre quittance de onze moutons or à Pierre Sirvens, cardeur de Mende, frère et exécuteur testamentaire d'Antoine. A nouveau veuve, Hélix convole une troisième fois avec Guillaume de Lafont, chaussetier de Mende, le 19 novembre 1482<sup>171</sup>.

**TEYSSIER Jean et Raymond, forgerons en 1433.**

Jean et Raymond Teyssier, forgerons à Mende, se portent garants des promesses de mariage de Raymond Tiern, de Chanteruéjols (Saint-Gervais), fiancé à Agnès, fille de Jean Bayrac, du Boschet (Chadenet), veuve de Pierre de Torres, du Maylet, le 11 janvier 1433 (ns)<sup>172</sup>.

**VILARET : Gérald, charron de Mende en 1355.**

Le 24 février 1355 (ns), Gérald achète un oustau sis près du portail d'Aiguespasses au maréchal Bertrand Modenc, contre cent cinquante-quatre livres tournois, puis il reçoit le lod de Raymond Bernard, procureur de noble Agnès Atger, femme de noble Guillaume Fabri, le 10 avril 1355<sup>173</sup>.

**VITAL : Jean, forgeron en 1333, Jean, Antoine et Vital, serruriers en 1500.**

(Les Vital sont nombreux à Mende et il est impossible de relier le forgeron et les serruriers qui appartiennent sans doute à des familles différentes).

*Jean Vital, forgeron en 1333.* Il rend hommage à Hugon de Mirabel, prévôt de la cathédrale de Mende, pour un ort acheté à Pierre Duchamp, sis au terroir de Doalon, qu'il tient de la prévôté contre une émine d'orge rase et une demi-geline de cens, le 14 juillet 1334<sup>174</sup>.

*Jean, Antoine et Vital Vital, serruriers de Mende.*

Le 14 novembre 1500, Jean Vital, serrurier, fils de Guillaume Vital et de Jeanne, défunts époux, transige avec ses frères, Antoine et Vital Vital, serruriers de Mende<sup>175</sup>.

<sup>171</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1088/173, 2665/42v°, 121, 149, 2666/139, 2667/128v°, 2668/72, 96v°, 2885/235, 2892/110v°, 152v°.

<sup>172</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2275/133.

<sup>173</sup> ADL, G. 1359/123v°.

<sup>174</sup> ADL, G. 1353/1.

<sup>175</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2674/29.

**VITULI Jean le jeune, forgeron en 1291.**

(Cette famille de Mende disparaît au XIV<sup>e</sup> siècle).

A Mende, le 5 des ides de novembre 1291, Jean Vituli est le témoin de la vente d'un oustau par Pierre Vituli, citoyen de Mende, fils et héritier universel d'un autre Pierre Vituli, en faveur de Guillaume Ponchet, notaire<sup>176</sup>.

## Monastier

Au XI<sup>e</sup> siècle, les Peyre fondent le monastère Saint-Sauveur, à deux kilomètres au sud de Chirac, sur la rive droite de la Colagne. Autour de cet établissement se développe alors un petit village. Au XIV<sup>e</sup> siècle, le bourg est fortifié et ses habitants élisent annuellement des procureurs qu'ils chargent de les représenter. Ce monastère relève de l'abbaye bénédictine de Saint-Victor de Marseille et son prieur tient une cour ordinaire dont plusieurs registres sont encore conservés aux archives départementales de la Lozère.

**ALBARET : Guillaume, forgeron en 1495.**

Le 5 mars 1495 (ns), en compagnie de son épouse, Jeanne, du Monastier, Guillaume Albaret achète à Guillaume Blaise, préchantre du monastère Saint-Sauveur de Chirac, autorisé par l'abbé de Saint-Victor de Marseille, une vigne avec safranière incorporée, ainsi que des maisons sises au Monastier, au terroir dels Cons, le tout confronté au chemin qui va du Monastier vers le château de Montjézieu, contre cent moutons or. Il reçoit ensuite le lods du même Blaise agissant comme procureur de Guillaume Suat, prieur du monastère<sup>177</sup>.

**CRESPIN : Michel, charron et marchand en 1430-1464.**

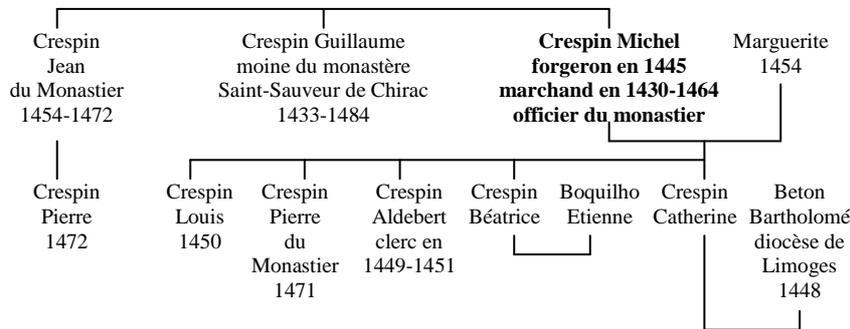
(Cette famille est connue au Monastier depuis le début du XIII<sup>e</sup> siècle).

Michel Crespin est le frère de Guillaume Crespin, moine du monastère Saint-Sauveur de Chirac dès 1430 et préchantre de cet établissement en 1484. Il épouse une certaine Marguerite dont il a Aldebert, Louis, Catherine, Béatrice et Pierre. Catherine se marie avec Bartholomé Beton, sabotier du diocèse de Limoges, qui délivre quittance dotale à Michel le 22 mai 1448. Béatrice convole avec Etienne Boquilho et elle reçoit une vigne de ses parents le 10 octobre 1464. Aldebert est clerc mais il meurt avant son père, Louis n'est cité qu'en 1450, quant à Pierre, il succède à Michel.

---

<sup>176</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1588/36v°.

<sup>177</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1575/11v°.



Michel est charron dès 1445, mais il se préoccupe surtout de négoce et plus particulièrement de l'arrentement des rentes du monastère Saint-Sauveur pendant près de vingt ans. Le 21 janvier 1429 (ns), noble Guidon de Chirac, bailli ordinaire du monastère Saint-Sauveur, l'institue lieutenant, et Michel occupe toujours cet office le 7 mai 1433. Comme fermier des revenus du monastère, le 17 juin 1431, Michel arrente le lieu d'Espinasses, contre soixante-trois moutons or, à Jean Parent, tisserand de Chirac, qui produit son fils, Pierre Parent, en qualité de fidéjusseur le 18 juillet. Le 29 janvier 1433 (ns), il obtient quittance de cent moutons or du procureur du monastère, Mathieu de Curtibus. Le 18 janvier 1445 (ns), Girald de La Porte, procureur du cardinal Louis Alaman, prieur du Monastère, reconnaît avoir reçu de lui quatre-vingt-quinze moutons or, dont trente et un déjà versés aux moines, le tout étant dû pour la ferme des fruits du monastère. Le 24 juin 1445, noble Gauffred de Saint-Haon, chanoine du Puy et procureur du cardinal Louis Alaman, lui afferme à nouveau les revenus, pour un an, contre cinq cents moutons or, avec cent autres à solder pour le vestiaire des moines. Le même jour, Gauffred lui délivre certificat du paiement de diverses sommes : quatre-vingts moutons or remis ce jour, cent transmis aux moines, quarante remis à Girald de La Porte, ainsi que soixante-dix pour la ferme du prieuré de Ruynes en Auvergne. Le 27 juin 1445, Michel Crespin sous-arrente une partie des revenus, à savoir, l'aire des rives de Chirac et le Ras à François Ineyas, contre cinquante-huit setiers de céréales, l'aire de Fabrèges à Jean du Bruel, contre cent quarante setiers, avec Guillaume Grèze comme fidéjusseur, l'aire d'Espinasses à Vital Méjan, contre cent dix setiers, avec Jean Méjan comme garant, l'aire d'Antrenas à Jean Peyronet, couvert par Guillaume Froment, contre cent quarante-huit setiers, l'aire du Monastier à Guillaume Mercoire contre vingt-sept setiers, l'aire des Salelles avec les Chambons à Etienne Aldebert, contre deux cent dix setiers, avec Arnald Thoayron comme fidéjusseur, le manse de Vimenet à Guillaume Arbosol, contre sept setiers et une émine. Le 2 mars 1446 (ns), Etienne Aldebert, des Salelles, confesse lui devoir dix-huit moutons or. Le 26 juin 1446, Michel,

toujours fermier, afferme à Jean du Bruel, boucher de Chirac, les décimes perçues sur l'aire des rives de Chirac, avec le Ras et ses appartenances, contre soixante setiers de céréales, puis il ajoute l'aire du Monastier, avec les Chambons, contre cent trente-deux setiers de céréales. Le même jour, il cède les décimes sur Antrenas, pour un an, à Guillaume Froment, du Monastier, contre cent quarante-deux setiers de blés divers. Le 30 mars 1446, le susdit Bruel s'oblige pour dix-huit moutons or restant de l'arrentement des revenus de Fabrèges pour l'année 1445.

En 1447, Michel doit à son frère, le moine Guillaume, une certaine somme pour les arrérages de son "vestiaire", ainsi que pour l'aide qu'il lui a apportée, pendant trois ans, dans la gestion des fermages du monastère. En conséquence, le 13 novembre, Michel décide de céder à Guillaume tous les arrérages restant à percevoir sur les aires d'Espinasse et des Salelles puis il l'en investit. Le 11 avril 1448, noble Louis de Saint-Haon, procureur de Louis Alaman, le libère de cent soixante-dix moutons or transmis, au nom du cardinal, à François de Calha-Campson, de Lyon, et de trente autres remis à Pierre de Trilhe, docteur en droit, en diminution des arrentements de 1447 et 1448. Le 18 septembre 1449, Bartholomé Coliard, prieur de Saint-Just dans le diocèse de Maguelone, procureur de Louis Alaman, lui délivre quittance d'un quintal de fromage pour l'arrentement de quatre années consenti par Gauffred de Saint-Haon.

Michel procède à plusieurs transactions immobilières. Il échange son bois du terroir de Las Fagas contre le pré de Pierre Malafosse, le 14 février 1433 (ns), puis il achète une cave à Guillaume Cassanh, le 5 mai suivant, contre treize moutons or, et en obtient le lods le 12 novembre. Le 5 avril 1448, il vend aux prêtres de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Chirac vingt sous de cens, contre vingt livres tournois, et il promet de faire ratifier cette transaction par sa femme et par son frère, Jean Crespin. Le 8 décembre 1449, il troque sa maison sise à l'intérieur des fortifications du Monastier, à côté de la place de la porte de fer du couvent, contre une cave de Jacques Breumon, bâtie en la Rue Droite, et contre une autre maison sise dans la charrière publique. En outre, Jacques ajoute vingt-cinq moutons or et un gros d'argent afin de compenser la plus-value. Le 18 février 1452 (ns), Michel achète à Gérald de La Porte, prêtre de la chapelle Saint-Vincent du Monastier, un étage de maison sis audit lieu, contre trente moutons or et un bréviaire, mais Michel revend le même jour une rente sur ledit immeuble, afin d'en payer le prix. Le 18 juin 1454, avec son frère, Jean, il vend vingt sous de cens, sur leur maison, aux prêtres de la chapelle Saint-Jean Baptiste, contre vingt livres tournois.

A cette époque, Michel, qui approche sans doute de la soixantaine d'années, semble cesser ses activités lucratives. Le 20 mai 1457, son frère, Guillaume, et son fils, Aldebert Crespin, se font arrenter les fruits et rentes du monastère Saint-Sauveur par Louis Suat, prieur de Florac et vicaire

général du prieur Etienne Suat, pour trois ans à compter de la Saint-Jean-Baptiste, contre mille cinq cents moutons or pour les trois ans, solvables, deux cent cinquante à Noël prochain, autant à la Toussaint suivante, puis à chaque Noël et Saint-Jean-Baptiste des deux années suivantes. En outre, les Crespin doivent pourvoir, pendant un mois par an, aux dépenses du prieur, de deux personnes et de trois chevaux, ainsi qu'à celles de Louis Suat, d'un de ses familiers et de deux chevaux. Aldebert s'était déjà fait remarquer, le 18 septembre 1449, en assistant à une quittance délivrée par Bartholomé Coliard, prieur de Saint-Just et procureur du cardinal Louis Alamand, en faveur de Gérald de La Porte, procureur régissant les affaires du monastère Saint-Sauveur pour le compte du même cardinal.

Aldebert Crespin meurt avant le 26 novembre 1463, date à laquelle son oncle Guillaume Crespin est en possession de ses héritages et vend un champ, sis à Buisson, qu'Aldebert avait acheté à Pierre Perrier, contre quinze livres et quinze sous. Son père, Michel, meurt avant le 2 mai 1471, jour où Pierre Crespin, frère d'Aldebert, se fait restituer des biens que le prieur du monastère Saint-Sauveur avait précédemment saisis<sup>178</sup>.

## Montrodat

A deux kilomètres à l'est de Marvejols, la paroisse de Montrodat, qui regroupe une quinzaine de manses, est alors dominée par un château dont la seigneurie donne accès aux Etats particuliers du Gévaudan. Dans son terroir, arrosé par le Colagnet qui se jette dans la Colagne, a été fondé un petit prieuré, dit de Colagnet, qui dépend de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille.

### **MARTIN : Jean, forgeron en 1328.**

Jean Martin contracte une obligation le 31 mai 1328<sup>179</sup>.

## Nasbinals

Nasbinals, entourée d'une demi-douzaine de manses, est l'une des principales paroisses gabalitaines du plateau de l'Aubrac, à l'ouest du Gévaudan, sur les marches du Rouergue.

<sup>178</sup> ADL, 3E.1560/24, 27v°, 28, 29v°, 1561/23v°, 143, 1563/18, 28, 111v°, 1564/63v°, 101, 103v°, 107v°-113, 166, 178v°, 1565/64, 94, 148v°, 1566/13v°, 54, 55v°, 63v°, 1567/8, 114, 1568/82v°, 111v°, 1569/53v°, 93v°, 1571/29v°, 37, 93, 101, 114, 117v°, 1574/111v°, 184, 206v°, 1576/74v°, 2889/105v°.

<sup>179</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1430/23.

**DURAND : Durand, forgeron en 1457.**

En compagnie du forgeron chiracois Raymond Salvatge, Durand assiste au contrat de mariage de Pierre Adhémar, fustier du Monastier, et de Guillauma, fille de Pierre Mercier, de Nasbinals, enregistré à Chirac le 20 janvier 1457 (ns)<sup>180</sup>.

**Prévenchères**

Cette paroisse gabalitaine s'étend en longueur sur plus de treize kilomètres et regroupe une vingtaine de manses. Localisée sur les rives du Chassezac, elle est aux marches du Vivarais et de l'Uzège. Sur son terroir est bâtie la forteresse de la Garde-Guérin, tenue en paréage par une trentaine de familles nobles qui élisent des syndics afin de les représenter dans toutes les questions concernant leur seigneurie.

**CHAMIER : Jaucelin, forgeron de la Garde-Guérin en 1424.**

Jaucelin est établi en la forteresse de la Garde-Guérin. En compagnie de son frère, dom Michel, il bénéficie d'un lods accordé par le chapitre de Mende le 18 février 1424 (ns). A Mende, en la maison de la sous-sacristie, ledit Michel Chamier, curé de Prévenchères, assiste au testament de Gérald Géraldon, hebdomadier de la cathédrale le 18 octobre 1425<sup>181</sup>.

**Ribennes**

La paroisse de Ribennes, à une vingtaine de kilomètres au nord de Mende, regroupe une quinzaine de manses.

**BOT : Vital, forgeron de Ribennes en 1483.**

Vital est le fils de Pierre Bot, du Boschet (Ribennes), et le frère de Raymond Bot le jeune, forgeron à Mende. Il est lui-même forgeron à Ribennes lorsque, en pleine épidémie de peste, dans le faubourg de Mende, sur le pont du Cros, il assiste au testament d'Hélix Gibelin, femme de son oncle, le forgeron Raymond Bot, le 2 janvier 1483 (ns)<sup>182</sup>.

---

<sup>180</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1569/59.

<sup>181</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1711/23v°, G. 1389/21v°.

<sup>182</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2668/78.

## Rieutort-de-Randon

Cette paroisse, à une vingtaine de kilomètres au nord de Mende, comporte une vingtaine de manses répartis sur les deux rives de la Colagne.

### **ATGER : Jean, forgeron en 1357-1358.**

(Deux familles Atger sont mentionnées à Rieutort-de-Randon, dans les manses de Colagnes, en 1339, et du Boschet en 1373).

Jean Atger est le témoin de la vente d'un oustau par Raymond Gisbert, de Colagnet (Saint-Gervais), en faveur de Guillaume Chavalier, de la Ganhe (Saint-Gervais), le 22 juillet 1357. Il passe un compromis avec Jean et Pierre Avinhon, fils de feu Jean, du Boschet (Rieutort-de-Randon), le 11 juin 1358<sup>183</sup>.

## Saint-Chély-d'Apcher

Cette ville est la plus importante de la baronnie d'Apcher. Elle s'est développée à près de cinq kilomètres au sud du château d'Apcher, sis en la paroisse voisine de Prunières, et elle rayonne sur un peu plus d'une demi-douzaine de manses. Ses fortifications abritent un hôpital et un couvent de Franciscains, au moins trois études notariales, des médecins et des juristes. Dès 1488, ses habitants jouissent du privilège de déléguer des procureurs auprès des Etats particuliers du Gévaudan.

### **GIRARD : Guillaume, forgeron en 1461.**

Le 17 octobre 1461, Guillaume Girard fiance sa fille, Blanche, avec Etienne Adatgier, bastier du Malzieu, et lui alloue une dot de cinquante livres tournois, avec douze écus or pour les bijoux, une cotte en tissu de France, une autre en tissu des terres basses, une troisième en tissu de burel, une gonelle en tissu rouge de Perpignan, et une seconde gonelle en tissu blanc de Saint-Chély, ainsi que deux couvertures et deux draps pour le lit. Le contrat est passé au Malzieu, dans la chambre de Vital Adatgier, prêtre<sup>184</sup>.

## Saint-Etienne-du-Valdonnez

Saint-Etienne-du-Valdonnez étend ses maisons sur les rives du Bramon, mais la paroisse, assez vaste, regroupe une quinzaine manses répartis entre le mont Lozère et le cause de Sauveterre. Au moins deux châteaux sont bâtis sur son terroir, à Montmirat et à Vayssi.

---

<sup>183</sup> ADL, G. 1365/13, 1366/6.

<sup>184</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2891/62v°.

**ANDRE : Jean, forgeron en 1408.**

Le 2 octobre 1408, sa fille, Jeannette, se fiance avec Pierre Teyssier, de Saint-Julien-du-Tournel. En compagnie de son épouse, Marguerite, Jean André octroie alors une dot de trente livres tournois, de trois cannes de tissu valant jusqu'à neuf florins or, de deux couvertures et de deux draps, puis il garantit le paiement sur leurs biens et plus particulièrement sur un ort, un oustau et une pièce de terre que Marguerite possède au Malzieu<sup>185</sup>.

**DONADIEU : Claude, forgeron en 1480.**

Le 4 septembre 1480, Claude Donadiou bénéficie d'une obligation d'Antoine Almueys, fils de feu Bernard, de Vébron<sup>186</sup>.

**REVERSAC : Jean, forgeron en 1456.**

A Chadenet, le 3 janvier 1456 (ns), Jean Réversac assiste au contrat de mariage de Jean Félip, fils de feu Pierre, de La Fage (Saint-Etienne-du-Valdonnez), et d'Hélix, fille de Jean Bragaho, de Chadenet<sup>187</sup>.

## Saint-Etienne-Vallée-Française

**DENIS Pierre, forgeron en 1447.**

Le 2 novembre 1447, il délivre quittance à Pons Salvanh et à dom Pierre Salvanh, prêtre, de Mende, pour quatorze moutons or<sup>188</sup>.

## Saint-Laurent-de-Veyrès

Cette petite paroisse réunit à peine trois manses sur les rives de la Bedaule, au nord-ouest du Gévaudan, près du Fournels.

**PAGES : Jean «le jeune», forgeron à Saint-Laurent en 1446, puis à Mende en 1449-1466.**

(De cette famille, citée à Saint-Laurent-de-Veyrès depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, sont issus deux prêtres, l'un étant mentionné en 1356 et l'autre en 1480).

Jean Pagès est forgeron à Saint-Laurent lorsque son père, Jean l'ancien, le fiance avec Marguerite, fille du tisserand mendois Pons Chalmond, le 22 janvier 1446 (ns). Pons donne la moitié de ses biens en dot

---

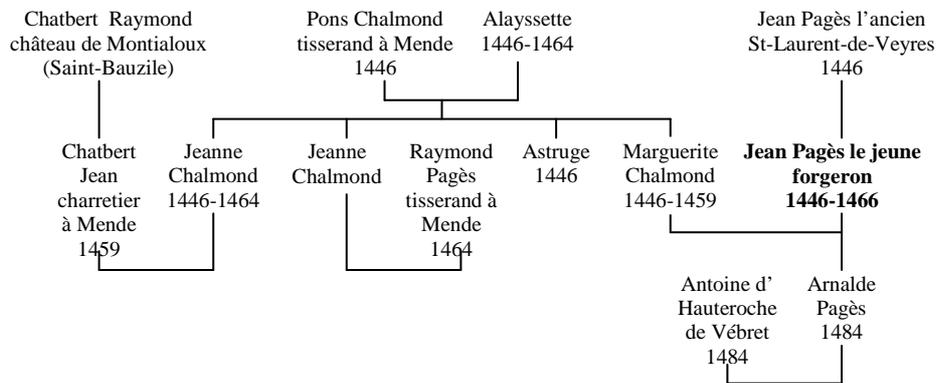
<sup>185</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2274/60.

<sup>186</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2044/167.

<sup>187</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2706/146.

<sup>188</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2901/17v°.

à Marguerite, mais il s'en retient l'usufruit et l'administration à vie, pour lui et son épouse, Alayssette. Il précise également que ses autres filles, Astruge, Jeanne et Jeanne Chalmond, seront nourries jusqu'à l'âge du mariage, moment où elles seront exclues de l'oustau des Chalmond et dotées. Pons devra donner une robe en tissu de France à sa fille à l'occasion de la première maternité, alors que Jean Pagès sera tenu de fournir une cotte en tissu de France et une gonelle en tissu des terres basses au mariage. Enfin, Jean Pagès le jeune apportera cent moutons or dans l'oustau des Chalmond, somme dont il obtiendra récépissé. Le contrat de mariage est établi en présence de Vital Chastel, forgeron, de Raymond Labroa, barbier, d'André Durand, maître ès arts, de Guillaume Simon, hebdomadier de la cathédrale, et de deux autres bénéficiaires de la cathédrale. Jean Pagès «entre donc en gendre» chez les Chalmond, mais il ne se consacre pas à l'activité professionnelle de son beau-père et il continue à exercer son métier.



Jean Pagès passe un contrat d'apprentissage avec Pierre Peytavin, de Ribennes, qui lui confie son fils, pour trois ans à compter de Noël, afin qu'il le forme dans l'office de fabrique, le 6 décembre 1449. Pierre devra lui payer trois setiers de seigle en mesure de Mende.

Pons Chalmond meurt et laisse pour héritières sa femme, Alayssette, et leur fille, Marguerite, qui deviennent les maîtresses de l'oustau. Le 27 août 1459, toutes deux reçoivent quittance de Jeanne, leur fille et soeur, âgée de douze à vingt-cinq ans, qui se considère satisfaite de tous ses droits dans le patrimoine familial contre le paiement de sa dot. Le même jour, en la chapelle Saint-Pierre du cimetière de Mende, devant l'autel, en présence de sept prêtres, deux notaires et trois tisserands, Jeanne se fiance avec Jean Chatbert, fils de feu Raymond, charretier de Mende originaire du château de Montialoux (Saint-Bauzile), auquel elle apporte une dot de quarante-deux livres tournois, d'une cotte en tissu de France, d'une autre en tissu des terres basses et d'une gonelle en tissu de la Roque.

Marguerite Chalmond est instituée héritière universelle par sa mère, Alayssette, le 11 décembre 1464. Alayssette charge Olivon Michel, prieur de Chaudeyrac, et le notaire récipiendaire, Etienne Torrent, de ses exécutions testamentaires. Elle rappelle avoir été baptisée à Allenc et lègue vingt sous à ses deux autres filles, Jeanne et Jeanne, respectivement mariées à Raymond Pagès, tisserand de Mende, et à Jean Chatbert. Il semble donc que la dernière enfant Chalmond, Astruge, soit décédée.

Jean Pagès, parfaitement intégré à la société mendoise, est membre de la confrérie du Corps du Christ en 1466. Cette année-là, le 2 juin 1466, en compagnie de ses confrères Etienne Boyer, chanoine, Guillaume Malros, official, Guillaume Simon, hebdomadier, Jean Peytavin, prieur de Sainte-Croix, Guillaume Robin l'ancien, Astorg Petit, Pierre Malassanhe, marchands, Guillaume Romieu et Vital de Recoules, notaires, Huguet Montialoux, fustier, Jacques Esquieu, cordonnier, Gérard Rossier, potier d'étain, et Blaise Ramadier, il arbitre un conflit surgi entre les baillis de la confrérie et Louise de Crussol, veuve de Pierre Garin, défunt baron du Tournel, mère et tutrice de Jean Garin, à propos du droit de porter le pavillon de la confrérie lors de la procession annuelle. La baronne déclare que les seigneurs du Tournel ont toujours joui de ce privilège alors que les baillis considèrent que ce droit provient du fait que les Tournel avaient naguère offert le pavillon. Or, un nouveau pavillon ayant été fabriqué par la confrérie, ses baillis revendiquent dès lors ce droit. Il est convenu qu'au cas où le seigneur du Tournel, ou tout autre de son sang, interviendrait, il pourrait s'adjoindre tout membre de la confrérie et porter le pavillon avec eux, et qu'en son absence il pourrait envoyer quatre nobles de noms et d'armes. A défaut d'une intervention du baron, les baillis pourront choisir quatre confrères pour cette tâche.

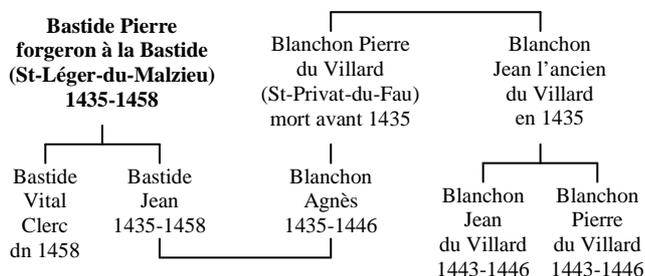
Jean Pagès meurt avant le 7 août 1484, date à laquelle sa fille, Arnalde, convole avec Antoine d'Hauteroche, de Vebret (diocèse de Clermont), en présence de Jean de Grandmont, protonotaire apostolique, et de noble Giscard Garnier, de Mende<sup>189</sup>.

### **Saint-Léger-du-Malzieu**

Cette paroisse, sise à quatre kilomètres au nord du Malzieu, sur les marches de l'Auvergne et du Gévaudan, dans le ressort de la baronnie de Mercoeur, regroupe une dizaine de manses.

---

<sup>189</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2893/45v°, 2901/156, 2925/149v°, G. 1402/18v°, 1406/189v°, 190, 190v°, 1413/84v°. Jean Bastide est très certainement forgeron, comme son père.

**BASTIDE : Pierre, forgeron en 1435-1458.**

Pierre est forgeron à la Bastide (Saint-Léger-du-Malzieu), lorsque son fils, Jean, se fiance avec Agnès, fille de feu Pierre Blanchon, du Villard (Saint-Privat-du-Fau), le 25 novembre 1435. Agnès est dotée par son oncle, Jean Blanchon l'ancien, qui lui alloue vingt-huit florins or (le florin étant compté à quinze sous tournois), une génisse d'un an valant un écu, deux couvertures et deux draps. Le jour même, Agnès, âgée de quatorze à vingt-cinq ans, délivre quittance des biens familiaux audit Jean, contre le paiement de sa dot. Le jeune couple se marie et demeure dans l'oustau de Pierre, Jean ayant le statut de « fils de famille » placé sous la *patria postestas*. En qualité d'administrateur de son fils, Pierre délivre quittance à Jean et Pierre Blanchon, fils du défunt Jean l'ancien, pour deux florins or, le 5 octobre 1443, et pour la génisse et le lit nuptial d'Agnès, le 6 février 1446 (ns). Pierre et Jean Bastide font donation à leur fils et frère, Vital, alors clerc, le 24 mars 1458 (ns). Peu après, le 6 avril 1458, ledit Vital achète un immeuble à Jean Delort, fils de feu Vital, et à Catherine Berberia, veuve dudit Vital Delort et mère de Jean, de Cham (Saint-Léger-du-Malzieu), après quoi Vital Bastide reçoit le lods d'Adhémar d'Hauteroche, prieur du lieu, le 9 avril<sup>190</sup>.

**BOSCHET : Jacques, forgeron en 1444, et Jean en 1458.**

*Jacques Boschet, forgeron en 1444.* Le 17 janvier 1444 (ns), à Verdezun, dans la maison de son père, Jean l'ancien, Jacques, forgeron à Saint-Léger-du-Malzieu, se fiance avec Jeanne, fille de feu Guillaume Mellier, de Jarrigues (Saint-Léger-du-Malzieu). Guillaume et Pierre Mellier, frères de Jeanne, la dotent en lui donnant un pré, dit « del Vitgas », un champ sis au terroir de Las Chabieyras, une pièce de pré et une pièce de champ contiguës, sises au terroir del Trieu, ainsi que quatorze livres tournois, deux draps, deux couvertures, une cotte de couleur valant dix moutons or, une autre cotte en tissu noir du pays, dit « de Mussés », une

<sup>190</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2779/127v°, 2780/47, 83, 91, 2782/70, 71v°.

gonelle en tissus blanc avec des manches de couleur. Le même jour, Jeanne délivre quittance des biens familiaux à Pierre et Guillaume, contre le paiement de sa dot<sup>191</sup>.

*Jean Boschet, forgeron en 1458.* Le 24 février 1458, il achète un immeuble à Jacques Seguin, puis il reçoit un lods du prieur du lieu<sup>192</sup>.

#### **DEDON : Jean, forgeron en 1434.**

(Cette famille de Saint-Léger-du-Malzieu compte un prêtre mentionné en 1437-1454).

Jean Dedon, forgeron, fils de feu Jean, de Saint-Léger-du-Malzieu, se fiance avec Catherine, fille de feu Pierre Ros, de Gizerac (Saint-Léger-du-Malzieu), en présence de dom Antoine Dedon, prêtre, le 12 septembre 1434. La fiancée apporte une dot se composant d'un chasal de maison et d'un ort contigus, de l'ort «del Pont», d'un pré sis aux rives de Rascalh, et d'un autre pré, ainsi que de dix-sept moutons or, de deux couvertures et de deux draps<sup>193</sup>.

#### **LAFONT : Vital, forgeron en 1458.**

Son père, Pierre, de Chambaron (Saint-Léger-du-Malzieu), est décédé avant le 14 mars 1458, alors qu'il reçoit quittance de Jean Pole, prêtre de Saint-Léger-du-Malzieu<sup>194</sup>.

## **Saint-Léger-de-Peyre**

Cette paroisse, sur les rives de la Colagne, à cinq kilomètres au nord de Marvejols, réunit plus de vingt manses.

#### **AMANT : Pierre, forgeron en 1481.**

Le 6 novembre 1481, à Marvejols, Pierre Amant est le témoin d'une obligation de Jean Tardin, pâtre de Valadon (Saint-Léger-de-Peyre), originaire du Maset (Lachamp), en faveur de Guillaume Malgoyres, de Valadon<sup>195</sup>.

---

<sup>191</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2779/35, 115.

<sup>192</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2782/62v<sup>o</sup>.

<sup>193</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2780/85.

<sup>194</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2782/69.

<sup>195</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 625/103.

## Saint-Sauveur-de-Peyre

Saint-Sauveur-de-Peyre et sa quinzaine de manses sont dominés par le château de Peyre, siège de la baronnie de ce nom.

### **CHATBERT : Pierre, forgeron en 1359.**

(Cette famille est localisée à Crueyze du XIV<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mais seul un membre est présenté comme forgeron).

Le 30 novembre 1359, à Marvejols, Pierre Chatbert, forgeron de Crueyze (Saint-Sauveur-de-Peyre), assiste à la vente d'une sagne par Aldebert Jausion, du Crozet (Gabrias), en faveur de Jean Jausion, forgeron de Marvejols<sup>196</sup>.

## Sainte-Enimie

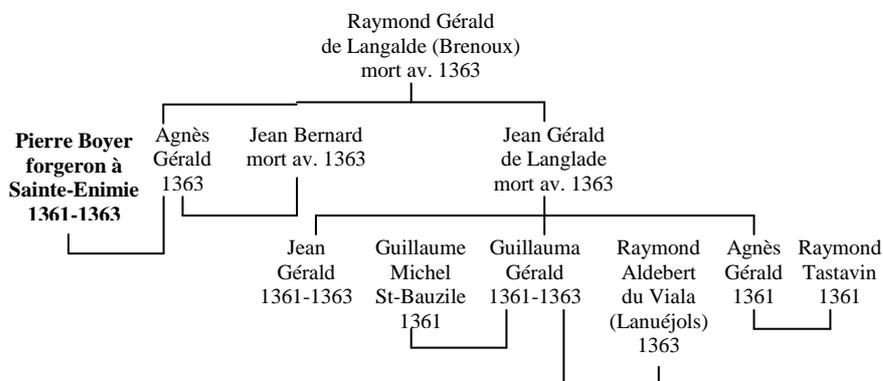
Le monastère de Sainte-Enimie, fondé au VI<sup>e</sup> siècle sur la rive gauche du Tarn, est relevé au X<sup>e</sup> siècle et confié aux moines de Saint-Chaffre, en Velay. Le prieur de Sainte-Enimie est un seigneur temporel important qui étend son influence sur le Causse de Sauveterre, sur le Causse Méjean, et sur les gorges du Tarn. La ville qui se développe en ce lieu, protégée par un *castrum*, est le siège d'une paroisse regroupant une quinzaine de manses. Ses habitants bénéficient de la présence de médecins et de notaires.

### **BOYER Pierre, forgeron en 1361-1363.**

Le 19 janvier 1361 (ns), Pierre Boyer est le témoin de la ratification en faveur de Raymond Tastavin, par Guillaume Michel et sa femme, Guillauma, fille de feu Jean Gérard, de Langlade (Brenoux), de la constitution dotale consentie par Raymond Gérard, défunt grand-père de Guillauma, à Raymond Tastavin, représentant son propre fils, Raymond Tastavin, pour Agnès, fille dudit défunt Jean Gérard, et portant sur quatre pièces de terre sises à Brenoux dont Guillaume Michel se proclamait le propriétaire pour la moitié, du fait de la dot de Guillauma.

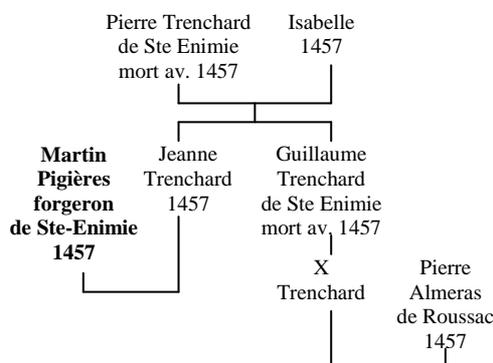
---

<sup>196</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 901/14.



Le 13 janvier 1363 (ns), comme procureur de son épouse, Agnès, fille du susdit Raymond Gérald, Pierre Boyer passe un compromis avec ladite Guillaume Gérald, future femme de Raymond Aldebert, fils de Pierre, du Viala (Lanuéjols), à propos des dots naguère constituées par Raymond à Agnès avec son premier époux, Jean Bernard, et à Guillaume avec feu Guillaume Michel, de Saint-Bauzile, ladite Guillaume ayant reçu la moitié des biens de Raymond<sup>197</sup>.

#### PIGIERES Martin, forgeron en 1457.



En présence de noble Erailh Pelamourgue, dit de Palhayretz, prieur de Prinsuéjols, le 1<sup>er</sup> avril 1457, Martin Pigières délivre quittance à Pierre Almeras, de Roussac (Laval-du-Tarn), héritier de Guillaume Trenchard, et à Isabelle, veuve de Pierre Trenchard, mère de Guillaume et d'Isabelle, femme de Martin, pour treize livres et dix sous tournois en diminution de la dot d'Isabelle<sup>198</sup>.

<sup>197</sup> ADL, G. 1364/22v°, 23v°, 1366/53v°, 54.

<sup>198</sup> ADL, G. 1405/43.

## Servières

### **ATGER : Vital, forgeron en 1464.**

A Mende, en compagnie des forgerons Pierre Maynier et Antoine Rocherousse, il assiste au testament de Jeanne Conort, veuve de Jean Gitbert, le 14 mars 1464 (ns)<sup>199</sup>.

## Sévérac-le-Château

Le château de Sévérac, en Rouergue, sur les marches du Gévaudan, est le siège d'une baronnie dont le ressort s'étend sur ces deux pays. Ce fief donne au baron le droit de siéger aux Etats particuliers du Gévaudan.

### **COMBE : Bérenger de, forgeron en 1338.**

Le 18 juin 1338, sa fiancée, Marquèze, et la mère de celle-ci Ermensside Orsières, de Sainte-Enimie, délivrent quittance dotale à Saure de Malevieille, d'Ispagnac, veuve de Bernard de Malevieille, et à son fils, Laurent de Malevieille<sup>200</sup>.

**JOVE : Pierre, forgeron en 1457.** Voir à Mende.

## Vébron

La paroisse de Vébron, dans les Cévennes, est arrosée par le Tarnon. Bien protégée derrière ses fortifications, la ville rayonne sur une quinzaine de manges et ses habitants bénéficient de la présence de trois études notariales.

### **FAYSSAC : Jacques, forgeron en 1480.**

Jacques Fayssac, forgeron de Vébron, reçoit une obligation de Jacques Bessière, de Saint-Jean-du-Gard, le 6 octobre 1480<sup>201</sup>. C'est peut-être ce Jacques qui est curateur de ses nièces, Miracle, Béatrice et Peyronelle, fille de Bernard Fayssac et d'Alaycette Gras<sup>202</sup>.

### **RAYRAUD : Jacques, forgeron en 1435-1452, et Jean en 1472-1496.**

Jacques Rayraud, forgeron à Vébron de 1435 à 1452, est à un prêtre homonyme. Il a au moins un fils, Jean 1<sup>er</sup>, dont la profession est ignorée,

---

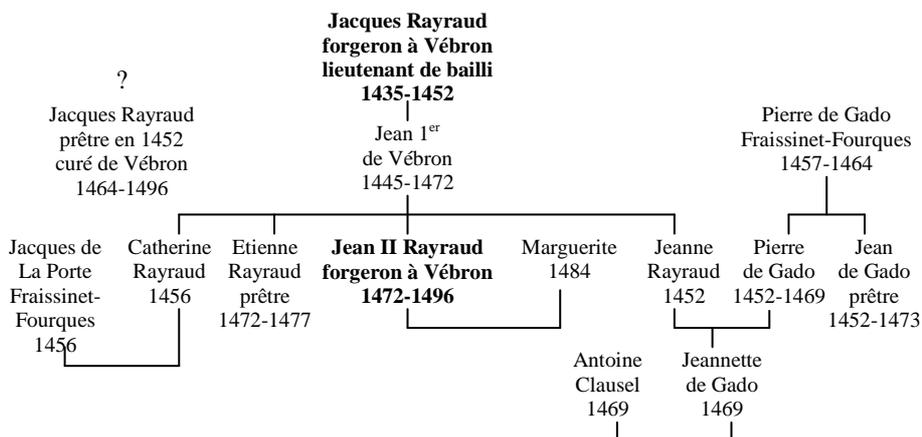
<sup>199</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2892/158.

<sup>200</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2297/11v<sup>o</sup>.

<sup>201</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2044/168.

<sup>202</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2044/36v<sup>o</sup>, 68, 149v<sup>o</sup>.

même s'il est permis de penser que Jean est également forgeron puisqu'il vit d'abord avec son père, Jacques, et sous la *patria postestas* de ce dernier, en 1452, puis avec son propre fils, Jean II, en 1472, alors que Jacques et Jean II sont tous deux forgerons.



Jacques achète des biens le 14 janvier 1435 (ns). Onze jours plus tard, étant lieutenant du bailli de Saint-Etienne-Vallée-Française<sup>203</sup>, il assiste à une vente en faveur des frères Bertrand et Pierre de Gado, du lieu de Gado (Fraissinet-de-Fourques). Le 7 janvier 1445, avec son fils, Jean, il assiste au contrat de mariage de Bernard Lhietard, de Lalabrède (Vébron), et d'Alasacie Ros.

Le 21 août 1448, Jean Rayraud 1<sup>er</sup> rend hommage à noble Jean du Boschet et à son épouse, noble Hermenside de Meyrueis. Le 21 janvier 1452, autorisé par son père, Jean fiance sa fille, Jeanne, avec Pierre de Gado, de Fraissinet-de-Fourques, et lui alloue une dot de quarante livres tournois, d'une pièce de terre sise au manse de Villeneuve, de dix-neuf brebis, de deux robes en tissu de France, de deux couvertures et de deux draps. Le même jour, Pierre de Gado est associé dans l'exploitation de son propre père, également prénommé Pierre. Le 22 janvier 1456, Jean donne son autre fille, Catherine, à Jacques de La Porte, du Bacon (Fraissinet-de-Fourques), et lui octroie vingt-six livres tournois, de dot avec deux draps, deux couvertures, et dix livres pour ses vêtements. Jacques est également un héritier associé à ses parents, André de La Porte et Philippa. Jean Rayraud se porte garant du contrat de mariage de sa petite-fille, Jeannette, fille de Pierre de Gado, fiancée à Antoine Clausel, du Croset (Meyrueis), le 11 janvier 1469. La jeune fille est alors associée par moitié dans les biens des Gado alors

<sup>203</sup> Cette localité est à une trentaine de kilomètres à l'est de Vébron.

qu'Antoine s'installera en gendre et apportera quatre-vingt livres tournois dans l'oustau de sa promise.

Dom Jacques Rayraud, curé de Vébron, Jean Rayraud 1<sup>er</sup>, ses fils, Jean II et dom Etienne Rayraud, prêtre de Vébron, assistent à une donation faite en faveur de Jean de Melzac, de Vébron, le 5 juillet 1472. Jean meurt dans les années qui suivent, avant le 11 février 1476. Son fils, Etienne, assiste au contrat de mariage de Pierre Blanc, de Meyrueis, et d'Isabelle Almueys, de Vébron, le 16 mars 1477.

Marguerite, femme de Jean Rayraud II, tient sur les fonts baptismaux Marguerite, fille de Jean Martin, notaire de Vébron, filleule de noble Raymond Frédal, de Marvejols, née le 25 mai 1484. Jean II échange des biens avec Jean Romejon, fils de feu Pierre, de Vébron, le 6 mai 1496.

Dom Jacques Rayraud, prêtre à Vébron en 1452-1457, est curé de cette paroisse de 1464 à 1496. Sa parenté précise avec les précédents est inconnue. Peut-être est-il né du forgeron homonyme. Il assiste aux testaments de Béatrice de Veterihon, veuve de maître Privat Almueys, et tante de dom Jean de Veterihon, le 20 janvier 1452, d'Antoine Astier, de Vébron, le 4 novembre 1464, de Jean Fayssac, de Vébron, le 13 mars 1469, aux contrats de mariage de Jean Clauson, fils de Pierre, de Saint-Laurent-de-Trèves, le 26 janvier 1455, d'Isabelle Etienne, de Quézac, le 6 novembre 1457, et d'Isabelle Bolet le 10 janvier 1496. Enfin, il baptise plusieurs enfants de Jean Martin, notaire de Vébron, à savoir Anne le 29 novembre 1485, Jacques le 9 août 1488 et Pierre le 14 novembre 1492<sup>204</sup>.

---

<sup>204</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2010/16, 16v°, 2017/61v°, 2024/175, 2026/7, 2027/180, 220v°, 2029/211, 2032/111v°, 2033/231, 2038/27, 2044/ouverture, 2044/non numéroté, 2044/4, 29, 96v°, 2045/134, 139, Ph. MAURICE, «L'état civil des notaires du Gévaudan à la fin du Moyen Age : choix des parrains, choix des noms», in *Genèse médiévale de l'anthroponymie moderne*, tome IV, *Discours sur le nom : normes, usages, imaginaire (VI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, P. Beck, dir., Tours, P.U. Tours, 1997, p. 179-209.

## Divers

### **CARRE Raulin, maréchal en 1328.**

Le 2 avril 1328, Raulin assiste à une obligation délivrée au profit de Raymond Crosat, de Marvejols<sup>205</sup>.

### **CHARAMAURA : Jean, charron en 1364.**

(Une famille Charamaura est localisée à Brugers au XIV<sup>e</sup> siècle, et l'un de ses cadets se fixe à Chirac).

Le 15 mai 1364, Jean Charamaura est le témoin d'un lods délivré par dom Guillaume de Beauclair, chanoine et bailli du chapitre de Mende, à l'attention d'Alexandra, femme d'Etienne Delranc, de Saint-Roman-de-Tousque (Moissac-Vallée-Française)<sup>206</sup>.

### **DELMAS : Guillaume, forgeron en 1340.**

En compagnie de son fils, Pierre, Guillaume s'oblige envers Martin Chasal, le 3 juin 1340<sup>207</sup>. Peut-être Guillaume vit-il à Mende.

### **GIRARDON Etienne, forgeron en 1444.**

Le 20 décembre 1444, à Chirac, en l'oustau du forgeron Raymond Salvatge, Etienne Girardon assiste à la vente d'un champ d'Etienne et Bertrand Galhard en faveur de Jean Barran, tisserand de Chirac<sup>208</sup>.

### **GOLABERT Antoine, forgeron en 1492.**

(Une famille Golabert est mentionnée à Saint-Bauzile au XIV<sup>e</sup> siècle).

Antoine achète un champ sis à la Combe à Bertrand et Etienne Jourdan, du Bleynard, qui confirment cette vente en 1492<sup>209</sup>.

### **MES (de) : Pierre, serrurier en 1461.**

Son frère, Nicolas, habitant de Mende, lui lègue dix sous lors d'un testament enregistré en présence du forgeron Pierre Maynier le 5 juin 1461. Toutefois, rien n'est dit sur le domicile de Pierre. Nicolas lègue cinq sous à leur sœur, Mote, femme de Pierre du Lac, marchand du Puy. En outre, maître Jacques Bon, notaire du Puy, est le donataire de Nicolas, ce qui pourrait impliquer que les Mes soient originaires de cette cité. Nicolas est déjà mentionné à Mende le 23 mai 1448, alors qu'il assiste au contrat de

---

<sup>205</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1430/2v<sup>o</sup>.

<sup>206</sup> ADL, G. 1367/6.

<sup>207</sup> ADL, G. 1355/71v<sup>o</sup>.

<sup>208</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1564/53.

<sup>209</sup> ADL, E. 472.

mariage de Jacques de Leyris, marchand de cette ville, et d'Isabelle Egalenc<sup>210</sup>.

**PAGES : Raymond, chaudronnier en 1433.**

Raymond Pagès est chaudronnier à Fontanges (diocèse de Clermont), en Auvergne, mais il teste à Mende, le 23 août 1433, et demande à reposer dans le cimetière des carmes de cette ville s'il vient à y mourir. Il désigne comme héritiers universels ses frères, Pierre Pagès et dom Pierre Pagès, prêtre, et il lègue la moitié de ses biens à sa femme, Agnès, à titre particulier. Il semble ainsi désavantager ses frères qui devront payer ses funérailles et ses dettes, en qualité d'héritiers universels, toutefois, dans les faits, il demande à Agnès de faire célébrer des offices divins en son souvenir<sup>211</sup>.

**PINHARD Jean, forgeron en 1310.**

Le samedi avant les Rogations de 1310, Jean Pinhard obtient de la cour capitulaire de Mende un décret ordonnant à Pierre des Fonts de lui solder dix-sept sous et six deniers tournois, à la Pentecôte, afin de satisfaire le montant d'une vente de denrées. En outre, Pierre est condamné à payer six deniers pour les frais du décret<sup>212</sup>.

**PREJET Blaise, forgeron en 1447.**

Le 9 novembre 1447, à Chirac, Blaise assiste à une quittance de Bernard de La Marque et de l'épouse de celui-ci, Jeanne, de Chirac, en faveur de Durand Prieur, de Saint-Bonnet-de-Chirac<sup>213</sup>.

**TROPIN : Guillaume, serrurier en 1489.**

Le 7 novembre 1489, à Chirac, Guillaume assiste à une vente de cens de Gérald Castanhier, dit Pradassous, de Pradassous (Brugers), en faveur de Jean Borses, marchand de Chirac<sup>214</sup>.

## Additif

**MILHAU Jacques, serrurier de Rodez**

Le 18 avril 1476, avec son frère, Guillaume, également serrurier, il est chargé par le prévôt de Mende de fabriquer le tabernacle et les grilles du chœur de la cathédrale<sup>215</sup>.

---

<sup>210</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1477-3/5v°, G. 1407/31, 1426/134.

<sup>211</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 2275/139.

<sup>212</sup> ADL, 319B-1/73v°.

<sup>213</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1563/13v°.

<sup>214</sup> ADL, 3<sup>E</sup>. 1576/171.

<sup>215</sup> *Archives gévaudanaïses*, t. IV, p. 158, 183-186.



## INDEX

**A**

abbaye, 42, 45, 60, 128, 131  
 abbé, 128  
 administration, 11, 48, 53, 57, 58, 89, 135  
 affrètement, 90, 111  
 alimentation, 44  
 annate, 116  
 apothicaire, 34, 103, 122, 124  
 apprentissage, 13, 44, 76, 78, 87, 95, 97, 120, 135  
 argentier, 13, 18, 20, 22, 23, 24, 26, 31, 33, 62, 76, 77, 81, 87, 92, 99, 101, 120, 121, 126  
 armurier, 13, 15, 18, 19, 20, 22, 25, 33, 98  
 arrentement, 50, 129, 130  
 arrérages, 130  
 augment de dot, 45, 79, 91, 93, 103, 104, 126  
 avocats, 108  
 avoine, 51, 55, 58, 70, 80, 89, 106, 110

**B**

baccalauréat, 69, 100, 108  
 bachelier, 44, 49, 52, 75, 87, 97, 99, 103, 108, 109, 123  
 bail à cheptel, 64, 68  
 bailli, 34, 35, 38, 41, 45, 46, 55, 57, 62, 66, 68, 70, 80, 81, 89, 94, 98, 100, 108, 109, 129, 142, 144  
 baillis, 68, 69, 90, 96, 105, 106, 125, 136

bannier, 89, 112  
 barbier, 54, 56, 61, 74, 82, 87, 107, 126, 135  
 baron, 38, 41, 49, 70, 71, 110, 125, 136  
 baronnie, 15, 38, 44, 51, 61, 64, 133, 136, 139, 141  
 barri, 43, 44, 48, 50, 94  
 bastier, 20, 41, 61, 87, 92, 108, 121, 133  
 bâtard, 110, 117, 122  
 bénéficiaire, 44, 45, 56, 87, 95, 97, 99, 115, 123, 124  
 biens familiaux, 40, 41, 67, 78, 84, 91, 93, 105, 107, 108, 110, 117, 118, 120, 137, 138  
 borie, 31, 46, 73, 110, 115, 116  
 boucher, 108, 122, 130  
 bourgeois, 33, 90, 110  
 bourgeoisie, 31, 108  
 brebis, 46, 142

**C**

cadet, 32, 33  
 cadets, 17, 19, 33, 75, 111, 114, 120  
 capitaine, 34, 76, 88  
 cardeur, 82, 92, 118, 127  
 cardinal, 52, 129, 130, 131  
 carmes, 75, 93, 112, 113, 116, 145  
 carrier, 88, 89, 94, 117  
 cave, 61, 70, 94, 130  
 cens, 45, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 67, 69, 74, 95, 119, 127, 130, 145

chambre, 47, 48, 50, 64, 69, 79, 87, 108, 133  
 chancelier, 126  
 chancellerie, 70  
 chanoine, 34, 70, 79, 90, 95, 97, 99, 104, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 120, 129, 136, 144  
 chapelain, 101  
 chapelle, 52, 53, 57, 66, 70, 77, 90, 100, 101, 111, 115, 117, 119, 121, 130, 135  
 chapellenie, 121  
 chapitre, 38, 84, 88, 89, 90, 98, 100, 106, 132, 144  
 charretier, 135  
 charron, 13, 18, 20, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 32, 34, 43, 47, 50, 54, 58, 65, 69, 72, 75, 89, 98, 112, 126, 127, 128, 129, 144  
 chasal, 41, 89, 124, 138  
 châtaigneraie, 32, 41  
 château, 37, 39, 48, 51, 60, 64, 68, 70, 80, 81, 105, 128, 131, 133, 135, 139, 141  
 chaudronnier, 13, 15, 18, 22, 31, 145  
 chaussetier, 78, 81, 82, 87, 99, 122, 125, 127  
 chevalier, 58, 71  
 chirurgien, 86, 87  
 cimetière, 61, 76, 77, 95, 109, 115, 135, 145  
 citoyen, 20, 86, 126, 128  
 clerc, 48, 50, 61, 66, 70, 87, 88, 96, 100, 103, 108, 115, 121, 123, 125, 128  
 collation, 115  
 collège, 79, 87, 93, 121  
 colombier, 54  
 commandeur, 49, 55, 65, 66, 68, 70, 71, 74  
 commissaire, 34, 100  
 communauté, 17, 50, 53, 65  
 confrérie, 20, 48, 94, 117, 125, 136  
 conseiller, 34, 49, 58, 88, 100, 108  
 consul, 34, 62, 63, 69, 76, 88, 110, 122  
 consuls, 17, 34, 40, 61, 62, 81, 88, 101  
 cordier, 84, 98  
 cordonnier, 54, 55, 61, 63, 71, 82, 86, 93, 94, 97, 136  
 cour capitulaire, 84, 145  
 cour royale, 42, 49, 51, 56, 57, 58  
 courtier, 55, 93, 118  
 coutelier, 13, 15, 18, 22, 23, 80, 84  
 coutume, 53, 125  
 coutumes, 55, 61

couvent, 65, 73, 93, 103, 109, 112, 130, 133  
 créance, 69, 87, 108  
 curateur, 57, 78, 119, 120, 126, 141  
 curé, 34, 45, 52, 60, 61, 75, 79, 96, 98, 99, 132, 143

## D

damoiseau, 98  
 décimes, 70, 130  
 dette, 51, 72  
 diacre, 87, 101  
 diocèse, 13, 19, 57, 63, 77, 88, 90, 91, 92, 97, 103, 108, 126, 128, 130, 145  
 docteur, 76, 130  
 donataire, 33, 52, 82, 122, 144  
 donateur, 33, 41, 82  
 donation, 39, 76, 82, 83, 84, 89, 90, 96, 100, 111, 119, 122, 123, 124, 126, 143  
 dot, 34, 39, 41, 42, 45, 46, 47, 52, 54, 55, 56, 57, 64, 65, 67, 68, 71, 74, 76, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 97, 99, 101, 102, 105, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 118, 121, 122, 123, 124, 126, 133, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 142  
 drapier, 65  
 droit, 33, 40, 55, 61, 69, 75, 100, 101, 108, 125, 130, 136, 141

## E

écrivain, 62  
 élection, 49, 68, 72, 73  
 émancipé, 55  
 emphytéose, 37, 49, 53, 54, 60, 73, 89, 94  
 enclume, 105, 124  
 Equivalent, 62  
 et héritier universel, 42, 120, 128  
 étain, 21, 82, 93, 121, 126  
 évêque, 9, 13, 34, 39, 60, 64, 75, 81, 88, 100, 109, 110, 126  
 excommunié, 88  
 exécuteur testamentaire, 37, 63, 64, 76, 99, 101, 109, 122, 127  
 exécutions testamentaires, 52, 62, 64, 78, 85, 91, 93, 95, 104, 113, 116, 117, 118, 127, 136

**F**

fermages,130  
 fermier,62, 70, 129  
 fiançailles,52  
 fidéjusseur,55, 70, 129  
 forge,31  
 forgeron,10, 13, 15, 18, 19, 20, 22, 23,  
 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 37,  
 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48,  
 49, 50, 52, 53, 55, 57, 59, 60, 61, 62,  
 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 71, 72, 73,  
 74, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84,  
 85, 86, 87, 89, 90, 91, 95, 96, 98, 99,  
 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107,  
 109, 111, 112, 113, 114, 115, 116,  
 117, 118, 119, 120, 121, 122, 126,  
 127, 128, 131, 132, 133, 134, 137,  
 138, 139, 140, 141, 143, 144, 145  
 fortifications,43, 46, 75, 80, 130, 133,  
 141  
 fournier,53, 93, 106  
 franciscain,127  
 fromage,79, 130  
 froment,55, 67, 69, 70, 79, 84, 89, 93, 95,  
 99, 110, 112  
 funérailles,83, 96, 102, 113, 116, 124,  
 145  
 fustier,54, 56, 57, 117, 132, 136

**G**

gabelle,35, 58  
 gabelles,58  
 garde,81, 93, 109  
 garlande,46, 90, 102, 121  
 gouverneur,81

**H**

hebdomadier,79, 91, 102, 112, 120, 123,  
 126, 132, 135, 136  
 héritier universel,55, 62, 66, 69, 91, 100,  
 107, 110, 113, 118  
 héritière universelle,67, 136  
 herme,31, 49, 50, 52, 54, 57, 95  
 hommage,31, 38, 49, 51, 55, 58, 65, 66,  
 68, 70, 71, 74, 127, 142  
 hôpital,9, 40, 43, 46, 49, 56, 57, 60, 61,  
 64, 75, 101, 133

hôtelier,20, 54, 78, 100, 108  
 huile,47, 53, 54, 79

**I**

indivis,53, 63  
 inventaire,31, 49, 57, 58, 65, 92, 109, 118

**J**

jardin,31, 80  
 juge,34, 46, 51, 57, 76, 84, 100, 101, 122  
 juriste,71, 79, 116  
 justice,9, 35, 46, 56

**L**

laboureur,44, 103  
 légitime,39, 40, 110, 114  
 lettres patentes,58, 109, 123  
 lieutenant,34, 35, 55, 57, 68, 70, 109,  
 129, 142  
 lods,13, 38, 41, 47, 50, 57, 58, 66, 68, 69,  
 70, 77, 81, 90, 92, 93, 94, 98, 105,  
 106, 113, 126, 128, 130, 132, 144  
 logement,44

**M**

maître en médecine,72  
 maîtresse,82, 89, 93, 104, 126  
 marchand,23, 25, 42, 53, 54, 71, 81, 86,  
 87, 88, 93, 94, 95, 98, 99, 104, 105,  
 107, 108, 109, 113, 119, 122, 128,  
 144, 145  
 maréchal,13, 18, 19, 20, 22, 24, 27, 92,  
 112, 127, 144  
 mariage,13, 17, 31, 32, 33, 34, 43, 46, 52,  
 54, 55, 57, 59, 62, 64, 74, 76, 79, 81,  
 86, 87, 90, 94, 95, 97, 99, 101, 103,  
 105, 107, 108, 109, 114, 117, 118,  
 119, 121, 122, 124, 127, 132, 134,  
 135, 142, 143  
 médecin,34, 42, 60, 86, 87, 109, 110  
 mercier,62, 95, 101  
 meunier,118, 119  
 monastère,35, 42, 46, 47, 50, 52, 53, 54,  
 57, 58, 60, 73, 128, 129, 130, 131, 139  
 moniale,67

moulin,115, 118, 119

## N

noble,17, 38, 41, 50, 51, 53, 57, 58, 60, 62, 71, 72, 76, 77, 81, 82, 86, 87, 88, 90, 94, 95, 99, 108, 110, 112, 117, 119, 122, 124, 126, 127, 129, 130, 136, 140, 142, 143  
 nocés,76, 79, 86, 113  
 notaire,34, 45, 47, 49, 50, 62, 63, 66, 69, 70, 71, 73, 77, 79, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 94, 95, 96, 98, 99, 100, 103, 106, 107, 108, 109, 111, 113, 115, 116, 118, 121, 124, 125, 126, 128, 136, 143, 144

## O

obit,50, 53, 54, 96, 113  
 obligation,37, 58, 65, 66, 69, 72, 73, 74, 85, 91, 93, 110, 118, 131, 134, 138, 141, 144  
 office,23, 35, 70, 76, 87, 97, 109, 124, 129, 135  
 official,88, 109, 110, 111, 118, 119, 136  
 ordre de Sainte-Marie d'Aubrac,47, 64  
 orfèvre,13, 15, 18, 22, 25, 31, 98  
 orge,70, 89, 110, 127  
 ort,31, 41, 49, 50, 55, 57, 61, 65, 68, 71, 73, 74, 75, 79, 83, 88, 90, 94, 98, 105, 109, 112, 120, 124, 126, 127, 134, 138  
 ouvrir,71, 73, 79, 93

## P

pagésie,63  
 panetier,88  
 pape,69  
 paréage,42, 64  
 pareur de draps,47, 53, 72, 83, 95, 96, 112, 125  
 parlement,109  
*patria postestas*,55, 137, 142  
 patronage,75, 115, 121  
 paysan,18, 32, 33, 39, 45, 111  
 paysans,33, 34, 58, 114  
 péage,37, 42  
 pèlerinage,18, 121

pelletier,62, 78, 81, 98, 108, 109, 120, 121  
 pénitencerie,69  
 pension annuelle,32, 79, 93  
 peste,20, 37, 93, 101, 104, 106, 108, 125, 132  
 physicien,110  
 pièce de terre,31, 38, 49, 54, 60, 68, 76, 81, 84, 93, 134, 142  
 porc salé,93  
 potier d'étain,13, 15, 18, 20, 22, 28, 125, 136  
 pré,38, 51, 53, 54, 55, 57, 58, 62, 89, 130, 137, 138  
 préchantre,89, 128  
 prêcheur,34, 65, 69, 70  
 préemption,61  
 prêtre,32, 34, 37, 44, 45, 46, 49, 50, 53, 55, 56, 62, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 72, 74, 79, 81, 86, 87, 91, 94, 95, 96, 98, 99, 101, 103, 107, 109, 110, 111, 115, 121, 122, 123, 130, 133, 138, 143, 145  
 prévôt,37, 76, 127  
 prévôté,127  
 prieur,34, 41, 47, 50, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 69, 70, 71, 79, 87, 98, 99, 115, 123, 124, 128, 129, 130, 131, 136, 139, 140  
 prieuré,35, 50, 59, 70, 129, 131  
 procureur,38, 47, 49, 50, 52, 53, 54, 57, 58, 70, 73, 78, 94, 100, 108, 109, 110, 112, 119, 120, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 140  
 protonotaire,86, 108, 136

## Q

quittance dotale,48, 66, 68, 84, 85, 95, 98, 112, 116, 119, 128, 141

## R

ratification,139  
 receveur,63, 76  
 reconnaissance,49, 52, 53, 119, 124  
 recteur,45, 79  
 régent,108, 126  
 rente,54, 110, 130  
 rentes,35, 59, 121, 129, 130  
 restitution,74, 80

réentions,39, 82  
 revenus,18, 35, 50, 76, 125, 129  
 révolte,81, 100, 110  
 roi,13, 40, 42, 46, 58, 64, 66, 68, 69, 75,  
 81, 88, 108, 123

## S

sabotier,47, 66, 77, 94, 95, 116, 128  
 sacriste,79, 119  
 safran,32, 93, 116  
 safranière,32, 77, 93, 95, 128  
 saisine,88  
 seigle,70, 79, 85, 93, 95, 99, 112, 135  
 seigneur,34, 37, 38, 41, 42, 57, 60, 64, 68,  
 69, 70, 73, 80, 125, 136, 139  
 sénéchal,34, 100, 101, 123  
 sénéchaussée,76  
 sergent,51, 55, 58, 59, 66, 83, 96, 122  
 serrurier,13, 18, 19, 20, 22, 24, 25, 26, 27,  
 28, 29, 32, 33, 34, 42, 48, 67, 73, 74,  
 87, 92, 93, 94, 95, 98, 99, 100, 101,  
 109, 127, 144, 145  
 servante,76, 110, 114  
 serviteur,78, 88, 100, 110, 120, 121  
 sonnailler,13, 18, 20, 22, 25, 28, 99, 108,  
 122  
 sous-sacristie,132  
 succession,39, 52, 55, 57, 58, 61, 70, 86,  
 92, 96, 113, 114, 118, 121  
 syndic,34, 35, 47, 57, 58, 70, 110, 126

## T

taille,49, 56, 88  
 tailleur,33, 56, 61, 64, 67, 74, 79, 80, 83,  
 92, 93, 98, 105, 112, 126  
 tavernier,98

teinturier,93  
 testament,42, 44, 45, 50, 53, 56, 60, 63,  
 64, 65, 66, 71, 83, 92, 98, 99, 101,  
 105, 109, 110, 112, 113, 116, 117,  
 118, 122, 123, 124, 125, 126, 132,  
 141, 144  
 tisserand,33, 43, 47, 49, 52, 53, 54, 63,  
 74, 76, 78, 79, 84, 85, 88, 90, 97, 98,  
 99, 103, 104, 109, 113, 114, 115, 116,  
 117, 122, 125, 129, 136, 144  
 titre clérical,48, 50, 101  
 trésorier,110  
 trousseau,41, 43, 52, 55, 57, 59, 64, 74,  
 77, 80, 82, 84, 85, 86, 88, 90, 91, 93,  
 107, 110, 111, 112, 114, 116, 117,  
 118, 122, 124, 126  
 tutelle,49, 50, 71, 72, 117, 119  
 tuteur,80, 119  
 tutrice,70, 93, 136

## U

université,69, 100, 108, 109, 123, 125  
 usufruit,32, 33, 39, 46, 52, 61, 69, 79, 82,  
 83, 93, 97, 110, 116, 119, 124, 126,  
 135  
 usufruitier,57  
 usufruitiers,41

## V

viande salée,79  
 vicaire,53, 55, 100, 101, 111, 115, 119,  
 130  
 vigne,49, 50, 52, 53, 54, 55, 57, 65, 66,  
 68, 69, 71, 72, 74, 76, 78, 82, 94, 116,  
 121, 128  
 vin,74, 88, 95



## Table

<b><i>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE</i></b> .....	<b>9</b>
Sources .....	9
Bibliographie .....	9
<b><i>INTRODUCTION</i></b> .....	<b>13</b>
<b><i>STATISTIQUES ET COMMENTAIRES</i></b> .....	<b>15</b>
L'implantation des artisans en métaux .....	15
Les artisans en métaux et la société .....	31
<b><i>BIOGRAPHIE DES ARTISANS EN METAUX</i></b> .....	<b>37</b>
Allenc .....	37
ROBERT : Jacques, forgeron du Mas (Allenc) en 1468. ....	37
Antrenas .....	37
SEGUIN : Jean, forgeron du château de Larcis en 1345-1348. ....	37
Aumont .....	38
EBRARD : Antoine, forgeron en 1484. ....	38
RABAYROLES : Mathieu, forgeron en 1346. ....	38
Auroux .....	38
NUTRITI (Nourigat) : Pierre, forgeron en 1361 .....	38
Bagnols .....	38
ROBERT : Jean, forgeron en 1485. ....	38
Balsièges .....	39
JOYAS : Etienne le jeune, forgeron en 1475. ....	39
Barre .....	40
FABRI : Vital I <sup>er</sup> , en 1451, père de Pierre I <sup>er</sup> en 1451-1475, père de Pierre II en 1490, père de Vital II en 1500, tous forgerons. ....	40
Bleymard .....	41

MICHEL : Raymond, forgeron en 1455. ....	41
<b>Brenoux</b> .....	<b>42</b>
PERSAVAL Laurent, forgeron de Langlade (Brenoux) en 1269 .....	42
<b>Canourgue (La)</b> .....	<b>42</b>
FABRI : Déodat, serrurier en 1339. ....	42
MONASTIER : Jacques, forgeron en 1466.....	42
<b>Chanac</b> .....	<b>43</b>
ATGER : Vital, forgeron en 1510, père de Pierre, forgeron en 1510. ....	43
BERNARD : Jean, forgeron en 1462-1463.....	43
GROSSET : Pierre, forgeron mort avant 1473. ....	43
HERMET (d') : Philippe, forgeron en 1444-1473. ....	43
ROCHEROUSSE Antoine, forgeron en 1464.....	44
<b>Chasseradès</b> .....	<b>44</b>
MALIGE : Guillaume, forgeron en 1473.....	44
<b>Châteauneuf-de-Randon</b> .....	<b>44</b>
FABRI : Jacques, forgeron en 1451, et Jean en 1453.....	45
<b>Chaudeyrac</b> .....	<b>45</b>
GINESTIERE : Guillaume, forgeron en 1454.....	45
<b>Chirac</b> .....	<b>46</b>
AMELHAC : Bernard, charron en 1448-1468.....	47
DUCEL : Etienne Ducel, charron en 1445-1467, et Guillaume Ducel en 1466. ....	47
FABRI : Jean, serrurier en 1344, Raymond, forgeron en 1394-1396, Pierre, forgeron en 1395-1415, Guillaume, forgeron en 1415, Etienne, forgeron en 1441-1454 .....	48
MASEL : Jean, charron en 1454-1468. ....	50
MONASTIER : Jean 1 <sup>er</sup> , forgeron en 1415-1454, père de Raymond, forgeron en 1440-1472, et de Jean II, forgeron en 1454.....	50
ORS = Urci .....	54
PROART : Simon, charron de Chirac en 1443-1445 .....	54
ROMIEU : Voir la famille de Mende. ....	54
SALVATGE : Raymond, forgeron en 1432-1448, père de Jean, forgeron en 1471 .....	55
URCI : Etienne, charron en 1429-1457 .....	58
<b>Cubières</b> .....	<b>59</b>
ALTIER : Jacques, forgeron en 1455.....	59
<b>Esclanadès</b> .....	<b>60</b>
PALMIER : André, forgeron en 1475.....	60
<b>Ispagnac</b> .....	<b>60</b>
ISSENGE (d') : Gaucelin, forgeron en 1355.....	60
NOZIERES (de) : Armand, forgeron en 1447 .....	60

<b>Langogne</b> .....	<b>61</b>
GREULE : Pierre, chaudronnier en 1469.....	61
<b>Malzieu (Le)</b> .....	<b>61</b>
ADATGIER : Jean, forgeron en 1454 .....	61
CHANTAL : Etienne, forgeron, père de Pierre 1 <sup>er</sup> , forgeron en 1436-1449, et de Jean 1 <sup>er</sup> , forgeron en 1446-1451, lui-même père de Jean II. Vital, forgeron en 1449, père de Pierre II, forgeron en 1476.....	62
FARGAS : Vital, forgeron en 1449.....	63
MORNAT : Jean, forgeron en 1454. ....	63
PRADELAS : Guillaume, forgeron en 1449-1454.....	64
<b>Marvejols</b> .....	<b>64</b>
BERNARD : Guillaume, dit d'Aragon, forgeron en 1403-1406.....	65
BLANCARD : P., forgeron en 1351, et Pierre en 1365-1377.....	65
BONAFOS : Jean, charron en 1363. ....	65
BONET : Guillaume, forgeron en 1383.....	66
CAYLAR : Pierre, forgeron en 1359.....	66
CHAMBEFORT : Antoine, forgeron en 1403. ....	66
CHAUDESAIGUES (de) : Guillaume, forgeron en 1322-1345, Jean en 1343, et Durand en 1361. ....	66
FABRI : Guillaume, forgeron en 1328, Etienne, serrurier en 1343, et Bartholomé, serrurier en 1346. ....	67
FERRIER : Guillot, forgeron en 1483.....	67
GALTIER : Guillaume, forgeron en 1336-1344, et Jean en 1345.....	67
GARNIER : Pierre Garnier, forgeron en 1403 .....	68
JAUSION : Gisbert, forgeron en 1324-1361, et Jean en 1359-1403 .....	68
JOVE : Antoine, forgeron en 1485. ....	71
LAFONT : Michel de, forgeron en 1374-1377.....	71
LAURENT : Guillaume, forgeron en 1477, et Pierre en 1481.....	72
MARTIN : Etienne, forgeron en 1324, et Jean en 1340. ....	72
MASSALOP : Guillaume, forgeron en 1361.....	72
MINHETE : Etienne, forgeron en 1333- 1359.....	72
MONTANIER : Privat, forgeron en 1322-1345. ....	73
PIGIERES : Etienne, forgeron en 1376, Jean en 1449, et Laurent en 1483. ....	73
RAOLS : Guillaume, forgeron en 1377 .....	73
SOCHON : Jean, serrurier en 1340, Pierre, en 1383-1404, et Laurent, forgeron en 1403.....	73
TONDUT : Guillaume, forgeron en 1322-1336. ....	74
VILLENEUVE : Jean, maître forgeron de Marvejols en 1384.....	74
<b>Mende</b> .....	<b>75</b>
ALBI : Pierre, charron en 1352. ....	75
ARCHIER : Etienne, forgeron en 1461, et Raymond en 1471-1485 .....	75
ARMAND : Jean, argentier en 1478-1479, fils d'Antoine, du Puy. ....	76
ASTRUC : Pierre, argentier de Mende en 1435-1443.....	77
BALDIT : Pierre Baldit, forgeron en 1469-1483.....	78

<b>BARET : Gaucelin, forgeron au XIV<sup>e</sup> siècle.....</b>	79
<b>BASSET : Jean, forgeron en 1351-1382.....</b>	80
<b>BENOÎT Pierre, coutelier en 1453.....</b>	80
<b>BERTRAND : Raymond, forgeron en 1356-1360, Pierre en 1384, Pierre en 1392, Pierre, mort avant 1425.....</b>	80
<b>BESSIERE : Richard, argentier en 1481.....</b>	81
<b>BODET : Jean, argentier de Mende en 1457-1463, mort avant 1471.....</b>	81
<b>BOMPAR : Jean, forgeron en 1467, brassier en 1470-1492.....</b>	83
<b>BONAFOS : Jean, coutelier de Mende en 1371.....</b>	84
<b>BONIER : Guitbert, forgeron de Mende en 1470-1473.....</b>	84
<b>BOSCHET : Pierre, est forgeron en 1321-1323, et son fils, Raymond en 1339.....</b>	84
<b>BOT : Raymond l'ancien, forgeron en 1472-1496, et son neveu, Raymond le jeune, forgeron en 1490-1496.....</b>	85
<b>BOYER : Pierre, forgeron mort avant 1354, et autre Pierre, forgeron en 1356-1362.....</b>	86
<b>BRENOUX (de) : Pierre, forgeron en 1348, mort en 1360.....</b>	86
<b>BRINGUER Jean, forgeron en 1456.....</b>	87
<b>BRUNEL : Pierre, argentier en 1356.....</b>	87
<b>CATREBARS : Vital, serrurier de Mende en 1483-1484.....</b>	87
<b>CAYLAR : Jacques, forgeron en 1472-1480, mort avant 1482.....</b>	87
<b>CAYREL : Jacques, forgeron en 1437.....</b>	87
<b>CHALMOND : Guillaume, charron en 1354-1360.....</b>	89
<b>CHAMBARUT : Pierre, forgeron en 1426-1432.....</b>	90
<b>CHAMBON : Pierre, forgeron en 1366.....</b>	90
<b>CHAMIER : Jean, forgeron en 1366.....</b>	90
<b>CHAMPES : Pierre, forgeron de Mende en 1455-1475, père d'autre Pierre, forgeron en 1475-1477 et marchand en 1480.....</b>	90
<b>CHANTAREL : Jean, serrurier en 1449-1480, père de Jacques, serrurier en 1480-1483.....</b>	92
<b>CHAPELAIN : Antoine, serrurier à Chirac en 1472-1484, puis à Mende en 1487-1509.....</b>	94
<b>CHASTEL : Vital, forgeron en 1442, mort avant 1456.....</b>	95
<b>CLERC Pierre, forgeron en 1458-1464, mort avant 1475.....</b>	96
<b>CREYSSSEN : Guiraud, maître orfèvre en 1467.....</b>	98
<b>DELOM : Jacques, forgeron en 1359-1361.....</b>	98
<b>DESCHAMPS : Jean, armurier en 1421-1451.....</b>	98
<b>DUMAS : Bernard, charron mort avant 1354, Raymond, forgeron en 1425, Jean, forgeron en 1439, et Jean, serrurier en 1463-1464.....</b>	98
<b>DUMOND : Vital, forgeron en 1476, et Guillaume, sonnailler en 1500... </b>	99
<b>ENJALVIN : Jean, serrurier de Mende en 1495.....</b>	100
<b>FRANSA : Jacques, argentier en 1439-1446.....</b>	101
<b>GARNIER : Guillaume, forgeron en 1420-1422, Jacques 1<sup>er</sup>, en 1420-1424, Jacques II en 1426, Jean vers 1460, Guillaume et Jean, forgerons de Nîmes, natifs de Mende, en 1454.....</b>	102
<b>GENTOT : Pierre, forgeron en 1366.....</b>	104
<b>GIBOTE Guigon, forgeron en 1363, fils de feu André.....</b>	104

<b>GRUMEL : Pierre, forgeron en 1483.</b> .....	104
<b>JAVOLS : Antoine, forgeron de Mende en 1484.</b> .....	105
<b>JOVE : Etienne, forgeron en 1444-1447, Pierre en 1447, et Guillaume en 1481-1483.</b> .....	105
<b>MAYNIER : Jean, forgeron en 1400-1427, père de Gérard en 1421-1460, père de Jacques en 1474-1480, et Pierre, forgeron en 1460-1466.</b> .....	106
<b>MERCIER : Pierre, forgeron en 1455-1464, mort avant 1471.</b> .....	111
<b>MODENC : Bertrand, maréchal en 1355-1363.</b> .....	112
<b>PAGES : Guillaume, forgeron en 1383-1420, père de Bartholomé en 1413-1446. Ainsi que Jean, forgeron en 1446-1466.</b> .....	113
<b>PASTRE : Louis, forgeron mort avant 1455.</b> .....	114
<b>PEGIA : Jean, forgeron.</b> .....	114
<b>PETIT : Astorg, forgeron en 1448-1476, Guillaume, en 1475-1483, Jean 1<sup>er</sup>, en 1459-1477, Jean II, en 1471-1509.</b> .....	115
<b>PEYRE (de) : Jean, forgeron en 1386.</b> .....	119
<b>PIGIERES : Guillaume, forgeron en 1366, et Etienne en 1433.</b> .....	120
<b>RAMPOLH : Jean, forgeron à Mende en 1450, à Toulouse en 1453-1455, et à Tarbes en 1457.</b> .....	120
<b>RASOR : Etienne, forgeron en 1471-1477.</b> .....	122
<b>REDON : Jean, forgeron en 1490.</b> .....	122
<b>RESCOSSIER = Rossier Gérard.</b> .....	122
<b>ROMIEU : Jean, sonnailler en 1459-1482, Bernard en 1464-1482, Jean le jeune sonnailler à Mende 1460-1463, puis à Chirac en 1466-1471.</b> .....	122
<b>ROSSIER : Gérard, potier d'étain en 1459-1467.</b> .....	125
<b>SABATIER : Jean, forgeron en 1352.</b> .....	126
<b>SAVI : Pierre, charron en 1352.</b> .....	126
<b>SIRVENS Antoine, forgeron en 1463-1472.</b> .....	126
<b>TEYSSIER Jean et Raymond, forgerons en 1433.</b> .....	127
<b>VILARET : Gérard, charron de Mende en 1355.</b> .....	127
<b>VITAL : Jean, forgeron en 1333, Jean, Antoine et Vital, serruriers en 1500.</b> .....	127
<b>VITULI Jean le jeune, forgeron en 1291.</b> .....	128
<b>Monastier</b> .....	<b>128</b>
<b>ALBARET : Guillaume, forgeron en 1495.</b> .....	128
<b>CRESPIN : Michel, charron et marchand en 1430-1464.</b> .....	128
<b>Montrodat</b> .....	<b>131</b>
<b>MARTIN : Jean, forgeron en 1328.</b> .....	131
<b>Nasbinals</b> .....	<b>131</b>
<b>DURAND : Durand, forgeron en 1457.</b> .....	132
<b>Prévenchères</b> .....	<b>132</b>
<b>CHAMIER : Jaucelin, forgeron de la Garde-Guérin en 1424.</b> .....	132
<b>Ribennes</b> .....	<b>132</b>
<b>BOT : Vital, forgeron de Ribennes en 1483.</b> .....	132

<b>Rieutort-de-Randon .....</b>	<b>133</b>
ATGER : Jean, forgeron en 1357-1358. ....	133
<b>Saint-Chély-d'Apcher .....</b>	<b>133</b>
GIRARD : Guillaume, forgeron en 1461. ....	133
<b>Saint-Etienne-du-Valdonnez .....</b>	<b>133</b>
ANDRE : Jean, forgeron en 1408. ....	134
DONADIEU : Claude, forgeron en 1480. ....	134
REVERSAC : Jean, forgeron en 1456. ....	134
<b>Saint-Etienne-Vallée-Française .....</b>	<b>134</b>
DENIS Pierre, forgeron en 1447. ....	134
<b>Saint-Laurent-de-Veyrès .....</b>	<b>134</b>
PAGES : Jean «le jeune», forgeron à Saint-Laurent en 1446, puis à Mende en 1449-1466. ....	134
<b>Saint-Léger-du-Malzieu .....</b>	<b>136</b>
BASTIDE : Pierre, forgeron en 1435-1458. ....	137
BOSCHET : Jacques, forgeron en 1444, et Jean en 1458. ....	137
DEDON : Jean, forgeron en 1434. ....	138
LAFONT : Vital, forgeron en 1458. ....	138
<b>Saint-Léger-de-Peyre .....</b>	<b>138</b>
AMANT : Pierre, forgeron en 1481. ....	138
<b>Saint-Sauveur-de-Peyre .....</b>	<b>139</b>
CHATBERT : Pierre, forgeron en 1359. ....	139
<b>Sainte-Enimie .....</b>	<b>139</b>
BOYER Pierre, forgeron en 1361-1363. ....	139
PIGIERES Martin, forgeron en 1457. ....	140
<b>Servières .....</b>	<b>141</b>
ATGER : Vital, forgeron en 1464. ....	141
<b>Sévérac-le-Château .....</b>	<b>141</b>
COMBE : Bérenger de, forgeron en 1338. ....	141
JOVE : Pierre, forgeron en 1457. Voir à Mende. ....	141
<b>Vébron .....</b>	<b>141</b>
FAYSSAC : Jacques, forgeron en 1480. ....	141
RAYRAUD : Jacques, forgeron en 1435-1452, et Jean en 1472-1496. ....	141
<b>Divers .....</b>	<b>144</b>
CARRE Raulin, maréchal en 1328. ....	144
CHARAMAURA : Jean, charron en 1364. ....	144
DELMAS : Guillaume, forgeron en 1340. ....	144
GIRARDON Etienne, forgeron en 1444. ....	144
GOLABERT Antoine, forgeron en 1492. ....	144

Les artisans en métaux du Gévaudan	159
<b>MES (de) : Pierre, serrurier en 1461.</b> .....	144
<b>PAGES : Raymond, chaudronnier en 1433.</b> .....	145
<b>PINHARD Jean, forgeron en 1310.</b> .....	145
<b>PREJET Blaise, forgeron en 1447.</b> .....	145
<b>TROPIN : Guillaume, serrurier en 1489.</b> .....	145
<b>Additif</b> .....	<b>145</b>
<b>MILHAU Jacques, serrurier de Rodez</b> .....	145
<b>INDEX</b> .....	<b>147</b>